

# LE LIVRE DE DANIEL

## INTRODUCTION

**1° La personne du prophète.** — Son nom paraît avoir signifié : Dieu est mon juge, c.-à-d., mon défenseur<sup>1</sup>. Le livre qui lui est attribué nous fournit d'assez nombreux renseignements sur sa vie. Il était né en Palestine, de race noble<sup>2</sup>, et même de race royale s'il faut en croire l'historien Josèphe<sup>3</sup>. Il n'était qu'un adolescent, lorsqu'il fut déporté à Babylone par le célèbre roi chaldéen Nabuchodonosor, tout à fait au début de la captivité juive, la troisième année du règne de Joakim (606 ou 605 avant J.-C.)<sup>4</sup>. Là, il fut instruit dans les sciences et la langue de la Chaldée, avec quelques autres jeunes Israélites; puis il entra au service du roi.

Son intelligence, et surtout le succès avec lequel, grâce aux lumières reçues du ciel, il interpréta deux songes de Nabuchodonosor (II, 1 et ss.; IV, 1 et ss.), lui valurent, jusqu'à la mort de ce prince, de grands honneurs et une puissance presque royale<sup>5</sup>. Plus tard, sous le règne de l'impie Baltassar, il recouvra momentanément sa haute dignité, après avoir expliqué au roi les caractères mystérieux qui prophétisaient la ruine de l'empire babylonien (V, 1 et ss.). Nous le retrouvons au pouvoir sous Darius le Mède, auquel il avait singulièrement plu (VI, 1 et ss.). Il exerça donc en Chaldée, procurant la gloire de son Dieu et le bien de son peuple, un rôle analogue à celui que Joseph avait autrefois rempli en Égypte. Mais cela même lui créa des ennemis nombreux, acharnés, qui mirent tout en œuvre pour le perdre, et dont il ne put déjouer les embûches que par la protection toute spéciale du Seigneur<sup>6</sup>.

Il parvint à une grande vieillesse, puisqu'il vivait encore en 534, trois ans après la prise de Babylone par Cyrus<sup>7</sup>. Il fut donc témoin de la fin de la captivité. Son tombeau, authentique ou non, que l'on montre aux environs de l'ancienne Suse, a toujours été l'objet d'une grande vénération.

On a dit à bon droit de Daniel qu'il est « un des plus grands caractères qui apparaisse dans les derniers siècles de l'ancienne Alliance ». Josèphe<sup>8</sup> fait de

<sup>1</sup> Moins bien, suivant quelques interprètes : Juge de Dieu, c.-à-d., celui qui juge au nom de Dieu. L'Ancien Testament cite deux autres personnages nommés Daniel. Cf. I Par. III, 1; Esdr. VIII, 2, et Neh. X, 6.

<sup>2</sup> Cf. Dan. I, 3.

<sup>3</sup> *Ant.*, X, 10, 1. Ce sentiment est loin d'être certain.

<sup>4</sup> Cf. Dan. I, 1.

<sup>5</sup> Cf. Dan. II, 46-49.

<sup>6</sup> Cf. Dan. VI, 4 et ss.; XIV, 27 et ss.

<sup>7</sup> Cf. X, 1. En supposant qu'il fût âgé d'environ dix ans lorsqu'il vint à Babylone, il vécut au delà de quatre-vingts ans.

<sup>8</sup> *Ant.*, X, 11, 7.

lui un magnifique éloge, et le regarde comme « l'un des plus grands d'entre les prophètes ». Au milieu des honneurs comme dans l'adversité, il demeura toujours admirablement fidèle à son Dieu et aux préceptes de la religion mosaïque<sup>1</sup>. La sagesse qu'il manifesta, dès ses jeunes années, à l'occasion du jugement de Suzanne<sup>2</sup>, le rendit justement célèbre; aussi est-elle déjà vantée par Ézéchiël, son contemporain, qui le compare à Noé et à Job sous le rapport de la sainteté<sup>3</sup>. Le Talmud<sup>4</sup> envisage Daniel comme un type du Messie, à cause de ses souffrances courageusement supportées.

2° *Le sujet et la division du livre.* — L'écrit inspiré qui porte le nom de Daniel raconte le rôle providentiel que ce saint personnage joua à Babylone et les visions grandioses que Dieu lui révéla touchant l'avenir du royaume théocratique.

Ce livre se divise en deux parties à peu près égales, très distinctes sous le rapport du sujet traité. La première (I, 1-vi, 28) est surtout historique<sup>5</sup>, et expose les principaux événements de la vie de Daniel sous les règnes de Nabuchodonosor (ch. I-IV), de Baltassar (ch. v) et de Darius le Mède (ch. vi). Elle contient six récits, dont le premier sert d'introduction au livre entier : 1° Daniel et trois de ses amis sont déportés à Babylone, et admis à la cour du roi (I, 1-21); 2° Daniel explique le songe de Nabuchodonosor relatif à la statue gigantesque (II, 1-49); 3° les trois amis de Daniel dans la fournaise (III, 1-97); 4° le songe de Nabuchodonosor relatif au grand arbre, et son interprétation par Daniel (III, 98-IV, 34); 5° le festin de Baltassar et l'explication des trois mots mystérieux (v, 1-31); 6° Daniel dans la fosse aux lions (vi, 1-28). La seconde partie (VII, 1-xii, 13), est exclusivement prophétique. Elle annonce, dans quatre visions remarquables, les destinées successives des grands empires païens, envisagés soit en eux-mêmes, soit dans leurs rapports avec le peuple de Dieu : 1° les quatre animaux qui symbolisent la succession des monarchies païennes et l'avènement du royaume de Dieu (ch. VII); 2° le bélier et le bouc (ch. VIII); 3° les soixante-dix semaines d'années (ch. IX); 4° les calamités que le peuple de Jéhovah devra subir de la part des païens avant son glorieux rétablissement (ch. X-XII). L'ordre suivi dans chacune de ces deux parties est celui de la chronologie. Un appendice historique (XIII, 1-XIV, 42), dont les intéressantes narrations appartiennent à des époques diverses, raconte l'histoire de Suzanne, et les épisodes de Bel et du dragon<sup>6</sup>.

En tout cela règne une parfaite unité<sup>7</sup>. « C'est partout le même esprit; partout, bien que sous des formes différentes, nous retrouvons les mêmes idées sur l'avenir, » le même fond général, le même style<sup>8</sup>.

3° *Son but et son importance.* — Le but du livre de Daniel fut évidemment, d'après le plan divin, de préserver la foi des Juifs, non seulement pendant la période pénible et décourageante de l'exil, mais aussi durant l'ère des persécutions, plus difficile encore à traverser, qui les attendait avant l'apparition du Messie. Dans les récits et les révélations de Daniel, le peuple de Jéhovah possédait un document authentique, qui lui promettait clairement la délivrance finale, grâce au Messie; il savait que les royaumes païens, quelque puissants qu'ils

<sup>1</sup> Cf. I, 8 et ss; VI, 5, 10, etc.; Hebr. XI, 33.

<sup>2</sup> Cf. XIII, 1 et ss.

<sup>3</sup> Cf. Ez. XIV, 14, 26; XXVIII, 3.

<sup>4</sup> Traité *Ioma*, 69, b.

<sup>5</sup> Elle contient cependant des prophéties très importantes (ch. II, IV, V).

<sup>6</sup> Pour une analyse plus détaillée, voyez notre

*Biblia sacra*, p. 974-995.

<sup>7</sup> Les rationalistes eux-mêmes repoussent au jourd'hui « d'un accord unanime » les hypothèses des plus anciens des leurs, d'après lesquelles le livre de Daniel serait composé de fragments écrits par divers auteurs.

<sup>8</sup> Notez, entre autres détails, des formules identiques qui retentissent à travers le livre entier. Cf. III, 4, 7; V, 19; VI, 25; VII, 14, etc.

fussent, ne réussiraient point à le détruire, et que le triomphe de la vraie religion sur le monde était une chose assurée.

Sous le rapport historique, comme au point de vue christologique, l'importance de ces pages ne saurait être trop relevée. Elles nous ont conservé, sur la dernière période de l'histoire chaldéenne et sur les débuts de la monarchie persane, des détails que nous n'aurions connus qu'imparfaitement sans elles. Quant au royaume du Messie, elles en déroulent merveilleusement les perspectives dans la suite des âges, et non seulement elles parlent avec netteté du Libérateur promis, mais elles déterminent d'une manière unique l'époque précise de sa venue. On a pu dire très légitimement, à propos de la partie prophétique du livre, qu'elle est « une des meilleures preuves qui existent en faveur de la vérité de la religion révélée ».

4° *La place qu'il occupe dans le canon* n'est pas la même partout. Dans les anciennes traductions grecques, latines, etc., et en général dans toutes les versions chrétiennes des saints Livres, il est placé entre les écrits d'Ézéchiel et d'Osée, à la suite des grands prophètes et avant les petits prophètes. Dans la Bible hébraïque, il est rangé parmi les *Kéfabim* ou Hagiographes, entre les livres d'Esther et d'Esdras<sup>1</sup>. Ce n'est pas que les Juifs aient jamais contesté à Daniel son titre de prophète<sup>2</sup>; mais, il avait exercé « une mission spéciale, en dehors de la mission ordinaire des prophètes; il avait joué un rôle dans l'histoire de Babylone, et son œuvre a ainsi revêtu un caractère particulier, dont aucun autre livre de l'Ancien Testament n'offrait le prototype<sup>3</sup> ». Au reste, même dans la Bible hébraïque, « il paraît avoir figuré primitivement dans la série des prophètes », comme le montre la place que lui ont attribuée les Septante. « Il figure même avant Ézéchiel dans les descriptions authentiques du canon des Juifs que nous ont laissées deux écrivains célèbres des 1<sup>er</sup> et 3<sup>es</sup> siècles, Méliton de Sardes et Origène<sup>4</sup>. » On peut conclure de là que c'est seulement vers le 1<sup>er</sup> siècle de notre ère que les Talmudistes le rangèrent parmi les Hagiographes.

5° *Le texte original, les versions grecques et la Vulgate.* — Le livre de Daniel a cela de particulier, comme celui d'Esdras<sup>5</sup>, qu'il a été écrit en deux langues différentes, l'hébreu et l'araméen. Le début, I, 1-11, 4<sup>a</sup>, et les chapitres VIII-XII ont été composés en hébreu; à partir de II, 4<sup>b</sup>, jusqu'à VII, 28, tout est araméen, excepté le fragment deutérocanonique III, 24-90<sup>6</sup>, qui ne nous est parvenu qu'en grec. Nous ne possédons aussi que la traduction grecque des chapitres XIII et XIV, également deutérocanoniques. C'est à l'occasion de la réponse faite à Nabuchodonosor par ses magiciens en langue araméenne (II, 4<sup>b</sup>), que cet idiome est employé pour la première fois par l'auteur. Il continue de s'en servir dans tout le reste de la partie historique; mais on ignore pour quel motif il a écrit sa première vision en araméen.

« L'hébreu de ce livre a les plus grandes ressemblances avec celui d'Habacuc et d'Ézéchiel. L'araméen, comme celui d'Esdras, a une forme plus archaïque que celui des autres documents les plus anciens que nous possédons en cette langue, tels que les Targums<sup>7</sup> ».

<sup>1</sup> Voyez l'Introduction générale, t. I, p. 13.

<sup>2</sup> Voyez la parole de Josèphe, p. 213-214.

<sup>3</sup> *Man. bibl.*, t. II, n. 1056.

<sup>4</sup> Cf. L. Wogue (écrivain israélite), *Histoire de la Bible et de l'exégèse biblique jusqu'à nos jours*, Paris, 1881, p. 74.

<sup>5</sup> Voyez le tom. III, p. 241.

<sup>6</sup> Voyez plus bas, p. 217.

<sup>7</sup> *Man. bibl.*, t. II, n. 1054. « La partie araméenne de Daniel est généralement appelée

*chaldéenne*. Cette dernière expression est improprie et peut induire en erreur, en faisant croire que la langue employée par Daniel dans cette partie de son livre est la langue des Chaldéens; c'était, comme le dit le texte original, le dialecte des habitants d'Aram ou de la Syrie. *'arāmîṭ* (συριαστί, syriace). Daniel réserve le nom de *lingua Chaldaeorum* à celle qui s'écrivait avec les caractères ounéiformes. Cf. I, 4<sup>a</sup> (Ibid.)



Il existe deux versions grecques du livre de Daniel : celle des Septante et celle de Théodotion. La première fut abandonnée dès le III<sup>e</sup> siècle par les Églises grecques, probablement à cause de ses nombreuses imperfections<sup>1</sup>, et on lui substitua la seconde. Pour la partie protocanonique, la Vulgate a été faite directement sur le texte original; pour les passages deutérocanoniques, saint Jérôme a suivi Théodotion, comme il le dit à plusieurs reprises au cours du livre.

6<sup>o</sup> *L'authenticité du livre de Daniel* fut violemment attaquée dès les temps anciens par le néo-platonicien Porphyre<sup>2</sup>, qui a fourni la plupart de leurs arguments aux rationalistes modernes. Il attribuait la composition de cet écrit, comme le fait encore l'école dite critique, à un Juif contemporain d'Antiochus Épiphane<sup>3</sup>, qui aurait eu recours à ce subterfuge pour mieux remonter le courage de ses coreligionnaires, ébranlés par les persécutions du tyran.

a Pour rejeter l'authenticité du livre de Daniel, les incrédules s'appuient d'abord sur les faits surnaturels qu'il contient et qu'ils traitent de fabuleux, d'impossibles : les miracles (disent-ils) sont incroyables; les prophéties, trop circonstanciées pour avoir été rédigées avant les événements<sup>4</sup>. Nous ne contestons pas qu'il n'ait fallu une intervention miraculeuse de Dieu pour produire quelques-uns des événements dont il s'agit et pour découvrir l'avenir à un mortel; mais nous croyons au miracle, et nous ne rejetons pas un écrit parce qu'il n'a pu être composé que moyennant une révélation. La possibilité et l'existence du miracle sont pour tout chrétien aussi certaines que l'existence de Dieu qui le produit. Le Seigneur jugea à propos de multiplier les prodiges pour se manifester aux Gentils et mettre fin à la captivité, du temps de Daniel, comme il l'avait fait à l'époque de l'exode pour arracher son peuple à la servitude de l'Égypte, et comme il le fit depuis pour fonder son Église. — A ces objections *a priori*, on ajoute des objections de détail qui n'ont pas plus de valeur. 1<sup>o</sup> L'auteur de l'Écclésiastique n'a pas nommé Daniel parmi les prophètes; donc, assure-t-on, il ne le connaissait pas. La conclusion est fautive. Dans le canon hébreu, Daniel est placé parmi les hagiographes, non parmi les prophètes<sup>5</sup>; de là l'omission de Jésus fils de Sirach, qui passe d'ailleurs aussi Esdras sous silence, quoique le nom de ce scribe se trouve cité dans le canon des Juifs... 2<sup>o</sup> On allègue aussi contre l'authenticité du livre de Daniel les noms grecs d'instruments de musique qu'on lit III, 5, 7, 10<sup>6</sup>, et qui ne peuvent avoir été connus, dit-on, en Asie, qu'à une époque moins ancienne que celle de Cyrus. Cette objection porte à faux. Il existait entre la Grèce et l'Asie antérieure des relations soit directes, soit indirectes, longtemps avant l'époque de Daniel; il n'est donc pas surprenant que des noms grecs d'instruments de musique et ces instruments eux-mêmes fussent connus à Babylone<sup>7</sup>. » 3<sup>o</sup> Les objections que nos adversaires empruntent à l'histoire, à la chronologie, à la doctrine, à certaines expressions particulières, seront fidèlement citées dans le commentaire, qui en montrera, nous l'espérons, le peu de fondement<sup>8</sup>. 4<sup>o</sup> Peut-on mentionner comme un argument sérieux celui que l'on tire des éloges décernés çà et là à Daniel (cf. I, 17; V, 11; VI, 4; IX, 13, etc.)? Les louanges que saint Paul se donne à lui-même dans les épîtres aux Corinthiens prouvent-elles qu'il ne saurait être l'auteur de ces lettres? D'ail-

<sup>1</sup> Voyez saint Jérôme, *in Dan.* IV, 6.

<sup>2</sup> Au III<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne.

<sup>3</sup> Ce prince imple régna de 175 à 164 avant J.-C.

<sup>4</sup> C'est là, en vérité, le principal motif de leur négation; ils l'avouent assez franchement.

<sup>5</sup> Voyez la p. 215, 4<sup>o</sup>.

<sup>6</sup> Voyez le commentaire.

<sup>7</sup> *Man. bibl.*, t. II, n. 1056.

<sup>8</sup> On les trouvera groupées et soigneusement réfutées dans les ouvrages suivants : F. Vigouroux, *les Livres saints et la critique rationaliste*, t. IV, p. 310-342 de la 2<sup>e</sup> édit.; Fabre d'Églé, *le Livre du prophète Daniel*, t. I, passim; Knabenbauer, *Comment. in Dan.*, p. 33-45.



leurs, le caractère toujours calme et impartial de la narration « inspire une confiance entière au lecteur qui est sans parti pris ».

Les preuves positives, soit extrinsèques, soit intrinsèques, ne manquent pas pour démontrer l'authenticité du livre de Daniel. Qu'il suffise de signaler ici les principales. 1° Le témoignage du Nouveau Testament<sup>1</sup>. 2° Celui de Josèphe; il raconte<sup>2</sup> qu'on montra les prophéties de Daniel à Alexandre le Grand, quand ce prince visita Jérusalem. 3° Le premier livre des Machabées, qui est presque contemporain des événements qu'il raconte, suppose l'existence du livre de Daniel; bien plus, il suppose la connaissance de la version grecque de ce livre<sup>3</sup>; par conséquent, celui-ci avait été écrit assez longtemps avant cette époque. 4° On ne peut expliquer l'admission de Daniel dans le canon juif, qu'en le regardant comme une œuvre authentique. Ce canon était clos avant l'époque des Machabées; d'où il suit que tous les écrits qu'il contient sont d'une date antérieure<sup>4</sup>. 5° La connaissance minutieuse que possède l'auteur des mœurs, des coutumes, de l'histoire et de la religion chaldéennes est une preuve qu'il était contemporain des faits qu'il raconte; après la ruine de l'empire de Nabuchodonosor par les Perses et les Mèdes, personne n'aurait pu être initié à tant de détails secondaires, dont les découvertes modernes confirment l'entière exactitude. 6° La langue est celle d'un homme qui vivait à l'époque de la captivité. Il avait l'habitude de s'exprimer dans les deux langues, hébraïque et araméenne; du temps des Machabées, on ne parlait plus qu'araméen. L'emploi de certains mots, d'origine aryenne et non sémitique, ne s'explique non plus que par l'habitation de Daniel à la cour des rois perses; un Juif écrivant en Palestine n'aurait jamais usé de pareilles expressions<sup>5</sup>. »

7° *Les parties deutérocanoniques.* — Le texte latin du livre de Daniel renferme, comme celui d'Esther, plusieurs fragments qui ne se trouvent pas dans la Bible hébraïque, et qu'on nomme pour ce motif deutérocanoniques. Ce sont : 1° le cantique des trois jeunes gens dans la fournaise (III, 24-90); 2° l'histoire de Susanne (ch. XIII); 3° les épisodes de Bel et du dragon (ch. XIV). Sous le rapport de l'autorité et de l'inspiration, ils ne diffèrent en rien de la partie proto-canonique du livre, comme l'ont défini les conciles de Trente<sup>6</sup> et du Vatican<sup>7</sup>. Leur présence dans les traductions des LXX<sup>8</sup> et de Théodotion montre qu'ils faisaient primitivement partie du canon des saintes Écritures chez les Juifs. Les versions syriaque, arabe et arménienne les possèdent aussi, comme la Vulgate. Si l'on a parfois discuté dans l'ancienne Église sur leur canonicité, il est certain qu'un très grand nombre de Pères et de Docteurs les admettaient comme parties intégrantes de la Bible, au même degré que le reste du livre<sup>9</sup>. Les peintures

<sup>1</sup> Cf. Matth. xxiv, 16; Marc. xiii, 14; Hebr. xi, 33-34.

<sup>2</sup> Ant., xi, 8, 5.

<sup>3</sup> I Mach. II, 60. Comparez en outre I Mach. I, 54, et Dan. ix, 27; I Mach. II, 59-60, et Dan. III (voir le texte grec). Voyez aussi Zach. II, 1-4, et Dan. VII, 7-8; VIII, 3-9.

<sup>4</sup> « On ne peut admettre qu'à cette époque de zèle pour les traditions et de haine pour les nouveautés religieuses, la synagogue ait voulu recevoir parmi les saintes Écritures un livre de composition récente. » L. Wogue, *l. c.*, p. 76.

<sup>5</sup> *Man. biblique*, t. II, n. 1055. Pour le développement de ces preuves, voyez F. Vigoureux, *la Bible et les découvertes modernes*, t. IV, p. 421-576 de la 5<sup>e</sup> édit.; Cornely, *Historica et critica Introductio in utriusque Testamenti li-*

*bros sacros*, t. II, pars 2<sup>a</sup>, p. 486-499; Knabenbauer, *l. c.*, p. 20-38; Fabre d'Envieu, *l. c.*, t. I, p. 772-856; A. Hebbelynek, *de Auctoritate hebraica libri Danielis*, Louvain, 1887.

<sup>6</sup> Sess. IV.

<sup>7</sup> Sess. III, c. 2.

<sup>8</sup> Voyez A. Bludau, *Die alexandrinische Uebersetzung des Buches Daniel und ihr Verhältnis zum massoretischen Texte*, Fribourg-en-Brigau, 1897, p. 155-204.

<sup>9</sup> Voyez le *Man. bibl.*, t. I, n. 33. Origène, *Ep. ad Afric.*, réfute avec vigueur Jules l'Africain, qui avait émis l'opinion que l'histoire de Susanne était apocryphe; il lui rappelle que son sentiment était nouveau et allait à l'encontre du sentiment universel, qui avait toujours prévalu dans l'Église.

des catacombes, qui représentent les trois jeunes gens dans la fournaise, Daniel dans la fosse aux lions recevant d'Habacuc sa nourriture, et l'histoire de Susanne sont d'autres garants précieux de la tradition chrétienne. Ces divers fragments ont, dans le détail comme dans l'ensemble, un caractère identique à celui des passages protocanoniques : ils nous décrivent le même Daniel, la même cour chaldéenne ou persane, le même cadre historique, des miracles de même nature. Quoique nous ne possédions plus l'original hébreu ou araméen, l'inspection du texte grec prouve que ces fragments durent être primitivement composés dans l'une de ces deux langues, car les aramaïsmes y abondent<sup>1</sup>.

Plusieurs interprètes catholiques<sup>2</sup> pensent toutefois qu'ils ne firent point partie de la rédaction primitive, mais qu'ils furent composés par un contemporain de Daniel et insérés ensuite dans le livre. Mais d'autres commentateurs ne voient aucune raison de ne pas attribuer ces passages au prophète lui-même ; sentiment qui nous paraît préférable.

8° *Les meilleurs commentateurs catholiques* du livre de Daniel sont les suivants : dans l'antiquité, Théodoret de Cyr et saint Jérôme ; au moyen âge, Albert le Grand ; dans les temps modernes, Pererius (Rome, 1587), et C. Sanchez (Lyon, 1612) ; de nos jours, A. Rohling (*das Buch des Propheten Daniel*, Mayence, 1876), J. Fabre d'Envieu (*le Livre du prophète Daniel*, Paris, 1888-1889), et J. Knabenbauer (*Commentarius in Daniele prophetam*, Paris, 1890).

<sup>1</sup> Voyez, pour le développement de ces preuves, F. Vigouroux, *les Livres saints et la critique rationaliste*, t. IV, p. 243-355 de la 2<sup>e</sup> édition ; Cornely, *l. c.*, p. 499-513 ; Knabenbauer, *l. c.*,

p. 50-57 ; Fabre d'Envieu, *l. c.*, p. 856-892 ; A. Delattre, *Les deux derniers chapitres de Daniel*, Lyon, 1878 (extrait des *Études religieuses*).

<sup>2</sup> Entre autres, le grave Cornelius a Lapide.

# DANIEL

## CHAPITRE I

1. La troisième année du règne de Joakim, roi de Juda, Nabuchodonosor, roi de Babylone, vint contre Jérusalem et l'assiégea.

2. Et le Seigneur livra entre ses mains Joakim, roi de Juda, et une partie des

1. Anno tertio regni Joakim, regis Juda, venit Nabuchodonosor, rex Babylonis, in Jerusalem, et obsedit eam.

2. Et tradidit Dominus in manu ejus Joakim, regem Juda, et partem vaso-

### PREMIÈRE PARTIE, HISTORIQUE.

I, 1 — VI, 28.

¶ I. — Introduction : Daniel est déporté à Babylone et admis à la cour du roi. I, 1-21.

Dans ce premier chapitre, nous apprenons à connaître « les personnages qui vont jouer un rôle dans cette histoire ».

1<sup>o</sup> Prise de Jérusalem par Nabuchodonosor. I, 1-2.

CHAP. I. — 1-2. Le roi de Babylone met le siège devant Jérusalem, s'en empare et pille en partie les trésors du temple. — *Anno tertio... Joakim*. En 606 ou 605 avant J.-C., puisque ce prince, qui fut l'avant-dernier des rois de Juda (cf. IV Reg. xxiii, 36), monta sur le trône en 609 ou en 608. — *Nabuchodonosor*. Dans l'hébreu, *N'bukadné'ššar*. De même IV Reg. xxiv, 1, et xxv, 1; Esdr. ii, 1, et v, 12, etc. La forme *N'bukadré'sšar*, employée par Jérémie, xxv, 1; xxxix, 1, 11, etc., et par Ézéchiel, xxix, 18, est plus correcte, car elle correspond plus exactement à celle du nom chaldéen, tel que nous l'ont conservé les inscriptions cunéiformes (*Nabukudurri-uššur*; que [le dieu] Nabo protège la couronne!). Les anciens écrivains grecs emploient aussi les deux orthographes : *Ναβουχοδρόσορος* (Strabon, xv, 1, 6), *Ναβουχοδονόσορος* (Bérose, cité par Josèphe, *Contra Ap.*, i, 20, 21). Les LXX disent *Ναβουχοδονόσορος*, et la Vulgate les a suivis. — *Rex Babylonis*. C'est par anticipation que Nabuchodonosor reçoit ici le titre de roi; car il n'était alors que co-régent avec son père Nabopolassar. Cf. ii, 1, et la note. — *Venit... et obsedit...* Il ne serait pas rigoureusement vrai de dire que le conquérant chaldéen mit le siège devant Jérusalem pendant la troisième année

du règne de Joakim; aussi les rationalistes prétendent-ils trouver dans ce passage une erreur historique. Mais le verbe *bā'*, « venit, » a ici, comme en maint autre endroit (cf. xi, 13, 17, 23; Gen. xiv, 5; IV Reg. v, 5; Jon. i, 3, etc.), le sens de partir pour un lieu quelconque, se mettre en marche, et il n'implique nullement une arrivée immédiate. La date marquée ne porte donc que sur le premier des deux verbes, par conséquent sur l'entrée en campagne, et pas nécessairement sur les opérations subséquentes du roi. L'écrivain sacré abrège beaucoup en cet endroit; mais il est aisé de compléter son récit au moyen des narrations parallèles: Nabuchodonosor se mit en route la troisième année de Joakim, battit l'année suivante le pharaon Néchao à Charcamis, et vint ensuite assiéger Jérusalem. Cf. IV Reg. xxiv, 1; II Par. xxvi, 6; Jer. xxv, 1, 9, et xlvi, 2. — *Et tradidit...* (vers. 2). Locution remarquable. Daniel ne dit pas que les Chaldéens s'emparèrent de la capitale juive et de ses trésors, mais que le Seigneur la leur livra lui-même; ce qui suppose qu'elle était ainsi châtiée pour les crimes de ses habitants. Cf. Jud. ii, 14; iii, 8, etc. — *Dominus*. Hébr.: *'Adonāi*; nom divin très ancien (cf. Gen. xviii, 27; Jud. xiii, 8, etc.). — *In manu ejus* est un hébraïsme expressif. C.-à-d., en sa puissance. Cf. Gen. ix, 2, 20; Ex. iv, 21; II Reg. xviii, 2, etc. — *In manu... Joakim*. Cette expression ne dit nullement que Joakim fut déporté à Babylone par Nabuchodonosor, mais seulement qu'il devint vassal du roi des Chaldéens. IV Reg. xxiii, 36, nous lisons qu'il régna onze ans, et Jérémie, xxii, 18, nous apprend qu'il mourut en Palestine. Sur l'objection tirée de II Par. xxxvi, 6, d'après la leçon des LXX et de la Vulgate, voyez notre explication de ce



rum domus Dei; et asportavit ea in terram Sennaar in domum dei sui, et vasa intulit in domum thesauri dei sui.

3. Et ait rex Asphenez, præposito eunuchorum, ut introduceret de filiis Israel, et de semine regio et tyrannorum,

4. pueros, in quibus nulla esset macula, decoros forma, et eruditos omni

vases de la maison de Dieu; et il les emporta au pays de Sennaar, dans la maison de son dieu, et il mit les vases dans la maison du trésor de son dieu.

3. Le roi dit à Asphenez, chef des eunuques, d'amener quelques-uns des enfants d'Israël, de race royale et princière,

4. de jeunes hommes en qui il n'y eût aucun défaut, beaux de figure, instruits

passage. — *Et partem*. Hébr.: « E numero, e summa; » par conséquent, une partie, comme traduit la Vulgate. Nabuchodonosor n'emporta que peu à peu les richesses du temple. Cf. IV Reg. xxiv, 13; Jer. xxvii, 18 et ss.; LII, 17 et ss. — *Vasorum*. Le mot hébreu désigne généralement des ustensiles; mais, en réalité, c'est surtout des vases sacrés qu'il est question ici. — *In terram Sennaar*. Hébr.: dans le pays de *Šin'ar*. Nom antique de la Babylonie. Cf. Gen. x, 10; xi, 2; xiv, 1; Is. xi, 11, etc. (*Atl. géograph.*, pl. I, II, III, VIII.) — *Dei sui*. Bel-Méroдах, le dieu tutélaire de Babylone, auquel Nabuchodonosor avait voué un culte spécial. Il lui consacra un temple, et on a retrouvé plusieurs inscriptions dédicatoires qu'il lui adressa. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. cxv, fig. 2, et Baruch, vi, 14-15. — *In domum thesauri*. On nommait ainsi l'endroit du temple où étaient déposés et conservés les objets les plus précieux du culte. D'après v, 2, et II Par. xxxvi, 7, quelques-uns des vases sacrés du temple de Jérusalem furent placés dans le palais du roi.

2° Des adolescents juifs, de noble race, sont choisis pour être employés à la cour babylonienne. I, 3-5.

3-4. Qualités que devaient avoir ces jeunes gens. — *Asphenez*. En hébreu, *ʿAšp'naz*. « Transcription... d'un nom dont on a plusieurs exemples (dans les inscriptions cunéiformes) : *Ašša-ʿbnazir*, la dame (la déesse Istar) a formé le germe. » (F. Lenormant.) Telle est du moins l'opinion la plus probable. — *Præposito eunuchorum*. Hébr.: le chef de ses eunuques. Comp. Jer. xxxix, 3, où nous trouvons ce même emploi, exercé par un des premiers fonctionnaires de l'État. Quoiqu'il y eût beaucoup d'eunuques proprement dits dans les cours orientales, ce titre ne suppose nullement que celui qui le portait fût lui-même eunuque dans le sens strict, ni que tous ses administrés le fussent aussi. On ne saurait donc conclure de ce passage, avec Josèphe, *Ant.*, x, 11, quelques anciens rabbins, Origène (*Hom. iv in Ez.*), etc., que Daniel et les autres jeunes pages juifs avaient subi, en entrant au service du roi chaldéen, une mutilation humiliante. Le chef des eunuques était simplement l'officier proposé à tous les employés du palais. — *De filiis Israel*. C.-à-d., parmi les Juifs que Nabuchodonosor avait emmenés comme otages à Babylone. Ce fut là le début de la déportation qui eut lieu ensuite beaucoup plus en grand et de ce qu'on nomme la captivité de Babylone. — *De semine regio*. Douloureux accomplissement de la prédiction faite à Ézéchias par Isaïe, xxxix, 7. — *Tyrannorum*. Hébr. :

*par'šim*. Ce mot, qui ne se trouve qu'ici et Esth. i, 3; vi, 9, vient probablement du persan (comparez, en pehlvi, *pardom*, le premier, le noble; en grec, *πρωτος*, etc.); il signifie : les distingués, les magnats. D'où il suit que Daniel



Le chef des eunuques. (Bas-relief assyrien.)

et ses compagnons étaient au moins de race noble; peut-être même de race royale, comme l'affirme Josèphe, *Ant.*, x, 10, l. — *Pueros* (vers. 4). Le substantif hébreu *yl'adim* ne dit non plus rien de précis sur l'âge qu'avait alors Daniel. Du moins, des détails qui suivent on peut conclure que les adolescents choisis pour entrer au service de Nabuchodonosor devaient être réellement très jeunes. Le système scientifique des Chaldéens, dont l'usage voulait que les pages fussent imbus, était fort compliqué, car il comprenait la théologie, la magie, l'astronomie, etc., et exigeait par là même une initiation faite de très bonne heure. D'après Platon, *Alcib.*, I, 37, les jeunes Perses étaient

en toute sagesse, habiles en science et en intelligence, qui pussent servir dans le palais du roi, et à qui l'on apprendrait les lettres et la langue des Chaldéens.

5. Et le roi leur assigna pour chaque jour des mets de sa table, et du vin dont il buvait lui-même, afin qu'après avoir été élevés pendant trois ans, ils parussent ensuite en présence du roi.

6. Parmi eux se trouvèrent, d'entre les enfants de Juda, Daniel, Ananias, Misaël et Azarias.

sapientia, cautos scientia, et doctos disciplina, et qui possent stare in palatio regis, ut doceret eos litteras et linguam Chaldæorum.

5. Et constituit eis rex annonam per singulos dies de cibis suis, et de vino unde bibebat ipse, ut enutriti tribus annis, postea starent in conspectu regis.

6. Fuerunt ergo inter eos de filiis Juda, Daniel, Ananias, Misael et Azarias.

confiés à l'âge de quatorze ans aux hommes chargés de les instruire; d'autre part, d'après Xénophon, *Cyrop.*, I, 2, les éphèbes destinés au rôle de pages commençaient leur service à dix-sept ans. Cela cadre assez bien avec les faits signalés en cet endroit par l'écrivain sacré (vers. 5 : « enutriti tribus annis »). Comp. II, 26, où Nabuchodonosor paraît tout surpris de la précocité de Daniel; voyez aussi XIII, 45. — *Nulla... macula* : aucun défaut corporel. Mais il fallait en outre que ces enfants possédassent une beauté réelle : *decoros...* Qualité jugée indispensable pour les pages chez les anciens Orientaux. Voyez Quinte-Curce, VI, 5, 29. — Les dons intellectuels n'étaient pas moins requis que les avantages physiques : *eruditos* (hébr. : habiles)... Notez la triple répétition de cette pensée. Par *sapientia* il faut entendre la sagesse scientifique, l'intelligence, et non la sagesse morale. — *Cautos... doctos...* Hébr. : Connaissant la connaissance et comprenant les pensées. — *Qui possent*. Littéralement dans l'hébreu : Et en qui (serait) la force, c.-à-d. la capacité. — *Stare in palatio* : en qualité de serviteurs royaux, de pages. Comp. les vers. 5 et 19<sup>b</sup>; IV Reg. v, 25, etc. En Orient, les serviteurs se tiennent habituellement debout, attendant les ordres de leurs maîtres; de là cette locution. — Un point spécial, très important, de l'éducation de ces jeunes gens est mentionné à part : *ut... litteras et linguam...* Hébr. : Pour qu'il leur enseignât l'écriture et la langue des Chaldéens. Par écriture, il ne faut pas seulement entendre l'art de lire et d'écrire, mais la connaissance de la littérature (comp. le vers. 17<sup>a</sup>); saint Jérôme a donc très bien traduit. La « langue des Chaldéens » différait beaucoup de l'idiome araméen, dont il sera question plus bas (II, 4<sup>a</sup>; voyez la note). Par cette expression, le narrateur désigne tout à la fois la langue assyro-babylonienne, parlée à Babylone comme à Ninive, et qui, facile en elle-même pour un Juif à cause de sa ressemblance avec l'hébreu, devenait très difficile à cause de la complication et de la multiplicité de ses caractères, dits cunéiformes, et, d'autre part, l'ancien langage accadien, dont l'étude « était bien plus difficile encore. C'était une langue morte, dont la connaissance était indispensable en Chaldée, parce qu'elle avait servi à rédiger les textes religieux, astronomiques et magiques, dans les temps primitifs ». F. Vigonroux, *Bible*

et découvertes, t. IV, p. 276 de la 6<sup>e</sup> édition. Voyez aussi le t. I, p. 169-170. « Nous savons aujourd'hui que la bibliothèque établie par Assurbanipal à Ninive était principalement destinée aux maîtres et aux disciples de l'école du palais. Une partie notable des livres d'argile qui ont été retrouvés sont des livres classiques, des livres d'enseignement, syllabaires, grammaires, dictionnaires, cours d'histoire, des exercices et des devoirs. » *Ibid.*, t. IV, p. 273-274. — Le mot *Chaldæorum* (hébr., *Kasdim*) est pris ici dans un sens restreint, pour désigner la caste savante des prêtres. De même au chap. II, 2, 5, etc.

5. Le roi se charge de l'entretien de ces jeunes captifs. — *Et constituit...* Destinés au service du monarque, ils étaient naturellement élevés à ses frais personnels. — *Annonam per... dies*. A la lettre dans l'hébreu : Chose de jour en son jour; c.-à-d. une ration quotidienne. Cf. Jer. LII, 34. Dans le texte primitif, l'équivalent de *cibus* est *paṭ-bag*, mot d'origine persane (composé du substantif *bag*, tribut, et de la préposition *paṭti*, vers : portion assignée); il représente ici la viande, le gibier, le poisson, par opposition aux légumes, dont il sera bientôt question (cf. vers. 12). — *Ut enutriti*. Hébr. : Et qu'il les fit grandir. — *Tribus annis*. Ce temps n'était pas trop considérable pour apprendre aux jeunes gens tout ce qu'ils devaient connaître en fait de sciences chaldéennes. — *Postea*. Hébr. : à leur fin (des trois années). — *Starent...* Ils n'entraient cependant en fonctions qu'après avoir subi un examen sérieux. Comp. les vers. 18-19.

3<sup>o</sup> L'admirable fidélité de Daniel et de ses trois compagnons aux lois divines. I, 6-16.

6-7. Les noms hébreux et chaldéens des quatre jeunes gens. — Il est possible que la locution de *illis Juda* désigne exclusivement la tribu de ce nom. — *Daniel...* Parmi les jeunes Hébreux destinés au rôle de pages, l'écrivain sacré n'en mentionne que quatre nommément, parce que le livre ne s'occupera ensuite que de ces quatre. Sur la signification du mot Daniel, voyez l'Introduction, p. 213. — *Ananias*. Hébr. : *Hananyah*, Jéhovah fait grâce. — *Misael*. Hébr. : *Misā'el*, Qui est ce que Dieu (est)? — *Azarias*. Hébr. : *'Azaryah*, Jéhovah secourt. — *Et imposuit...* Ce changement de nom est très habituel en Orient pour marquer un changement de condition. On conçoit d'ailleurs que l'on ait donné des noms chaldéens

7. Et imposuit eis præpositus eunuchorum nomina : Danieli, Baltassar; Ananiæ, Sidrach; Misaeli, Misach; et Azariæ, Abdenago.

8. Proposuit autem Daniel in corde suo, ne pollueretur de mensa regis, neque de vino potus ejus; et rogavit eunuchorum præpositum ne contaminaretur.

9. Dedit autem Deus Danieli gratiam et misericordiam in conspectu principis eunuchorum.

10. Et ait princeps eunuchorum ad Danielelem : Timeo ego cibum meum regem, qui constituit vobis cibum et potum; qui si viderit vultus vestros macilentiores præ ceteris adolescentibus cœvis vestris, condemnabit caput meum regi.

11. Et dixit Daniel ad Malasar, quem constituerat princeps eunuchorum super

7. Et le chef des eunuques leur donna des noms : à Daniel celui de Baltassar, à Ananias celui de Sidrach, à Misaël celui de Misach, et à Azarias celui d'Abdenago.

8. Or Daniel résolut dans son cœur de ne pas se souiller par les mets du roi et par le vin qu'il buvait, et il pria le chef des eunuques de ne pas l'obliger à se souiller.

9. Or Dieu concilia à Daniel les bonnes grâces et la bienveillance du chef des eunuques.

10. Et le chef des eunuques dit à Daniel : Je crains le roi mon seigneur, qui a déterminé ce que vous devez manger et boire; s'il voit vos visages plus maigres que ceux des autres jeunes gens de votre âge, vous exposerez ma tête auprès du roi.

11. Alors Daniel dit à Malasar, à qui le chef des eunuques avait confié la

à des jeunes gens qui devaient passer leur vie au service d'un roi chaldéen. Cf. Gen. xli, 45; IV Reg. xxiii, 34, et xxiv, 17; Esth. ii, 7, etc. — Daniel fut nommé *Baltassar* (LXX et Théodotion : Βαλτασαρ); d'après la transcription hébraïque : *Beltša'šsar*. La forme chaldéenne était probablement : *Balutsu-ušur*; abréviation pour *Bel-balutsu-ušur*, Bel protège sa vie. Le nom du dieu babylonien est sous-entendu. Cf. iv, 5, et la note. Ananias fut appelé *Sidrach* (hébr. : *Sadrak*), et Misaël, *Misach* (hébr. : *Mêšak*). On ne connaît pas exactement le sens de ces deux noms; il est probable que leur orthographe « a été dénaturée sous la plume de ceux qui ont transcrit le livre ». (Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 278 de la 6<sup>e</sup> édit.) D'après quelques assyriologues, le premier équivaudrait à *Šu-ur-aku*, commandement d'Aku (la divinité lunaire). Du moins il est certain que « tous les noms propres (de cet écrit), quand les fautes des copistes ne les ont pas trop altérés, sont parfaitement babyloniens, et tels qu'on n'eût pas pu les inventer au second siècle de notre ère ». (F. Lenormant, *la Dénatation chez les Chaldéens*, p. 182.) — *Abdenago*, le nouveau nom d'Azarias (hébr. : *'Abed-n'gô*), est probablement une transcription fautive pour *'Abed-N'bd*. Serviteur de Nébo. Les quatre jeunes gens reçurent donc des noms entièrement païens; circonstance qui dut leur être fort douloureuse.

8. La pieuse requête de Daniel. — *Proposuit...* L'hébraïsme « il mit dans son cœur » marque une résolution bien arrêtée. Cf. Is. lvii, 1, 11, etc. — *Ne pollueretur...* Pour un Juif, les mets païens étaient habituellement impurs sous le rapport légal, soit en eux-mêmes (chair d'animaux prohibés), soit à cause du mode de leur préparation (viandes cuites avec du sang ou de la graisse, etc.), soit parce qu'ils avaient été préalablement offerts aux dieux. Cf. Judith, x, 5; II Mach. v, 27; I Cor. x, 18-20; Josèphe, Vita, iii, etc. On com-

prend donc aisément le scrupule et la résolution courageuse de Daniel. Mais il avait besoin de l'autorisation de son chef pour agir : aussi, *rogavit... præpositum...*

9-10. L'objection du chef des eunuques. — *Dedit... Deus...* A la lettre dans l'hébreu : Et Dieu donna Daniel en grâce et en tendresse devant le chef des eunuques. Et pourtant Asphéneç n'accorda pas la faveur demandée; du moins il écouta aimablement Daniel, et il ne repoussa pas durement sa demande, quelque étrange qu'elle dût lui paraître. Ce fait est signalé comme une marque spéciale de la bénédiction de Dieu. — *Timeo ego...* (vers. 10). Grave objection du chef des eunuques, qui n'ose aller à l'encontre des ordres formels du roi (*constituit vobis...*). — *Qui, si viderit...* Littéral, dans l'hébreu : Lequel, pourquoi verrait-il vos visages...? Ce tour interrogatif fortifie la pensée : il ne faut absolument pas que le roi puisse faire la remarque en question. — *Macilentiores* : par suite d'une nourriture moins succulente. Hébr. : plus tristes (Théodotion : *σχυθρωπία*). La Vulgate donne bien le sens. — *Cœvis vestris*. Hébr. : (Les jeunes gens) de votre espèce. — *Condemnabit caput...* D'après l'hébreu : Vous chargeriez de dettes ma tête devant le roi. C.-à-d. : Vous mettriez ma vie en danger. Cette supposition n'était nullement exagérée; dans les cours despotiques de l'Orient, on a vu tomber les têtes des plus hauts fonctionnaires pour des fautes beaucoup plus légères.

11-16. Après une épreuve favorable, Daniel obtient ce qu'il avait demandé. — *Dixit Daniel*. C'est lui qui a toute l'initiative dans cette affaire. « Son appel au premier chambellan ayant été insuffisant, il s'adresse à l'officier avec lequel il était en rapports plus familiers. » — Le mot *Malasar* n'est pas un nom propre, car il est précédé de l'article dans l'hébreu (*hamelšar*). Son étymologie est obscure. Quelques philologues lui



garde de Daniel, d'Ananias, de Misaël et d'Azarias :

12. Éprouve, je t'en prie, tes serviteurs pendant dix jours, et qu'on nous donne des légumes à manger et de l'eau à boire;

13. puis regarde nos visages et les visages des jeunes gens qui se nourrissent des mets du roi, et tu agiras avec tes serviteurs selon ce que tu auras vu.

14. Ayant entendu ces paroles, il les éprouva pendant dix jours.

15. Après les dix jours, ils avaient meilleur visage et plus d'embonpoint que tous les jeunes gens qui se nourrissaient des mets du roi.

16. Malasar emportait donc les mets et le vin qu'on leur servait, et il leur donnait des légumes.

17. Or Dieu donna à ces jeunes hommes la science et la connaissance de tout livre et de toute sagesse, et il donna à Daniel l'intelligence de toutes les visions et de tous les songes.

18. Le temps après lequel le roi avait

Danielem, Ananiam, Misaelem et Azariam :

12. Tenta nos, obsecro, servos tuos, diebus decem, et dentur nobis legumina ad vescendum, et aqua ad bibendum;

13. et contemplare vultus nostros, et vultus puerorum qui vescuntur cibo regio, et sicut videris, facies cum servis tuis.

14. Qui, audito sermone hujuscemodi, tentavit eos diebus decem.

15. Post dies autem decem, apparuerunt vultus eorum meliores et corpulentiores præ omnibus pueris qui vescebantur cibo regio.

16. Porro Malasar tollebat cibaria et vinum potus eorum, dabatque eis legumina.

17. Pueris autem his dedit Deus scientiam et disciplinam, in omni libro et sapientia; Danieli autem intelligentiam omnium visionum et somniorum.

18. Completis itaque diebus, post quos

attribuent une origine persane (*melsar*, prince du vin, maître d'hôtel). D'autres le rattachent à la racine hébraïque *lâsar*, qui équivaldrait à *nâsar*, veiller, surveiller; il signifierait donc: le surveillant. Peut-être est-ce simplement une corruption de l'assyrien *massaru*, chef. En tout cas, il s'agit d'un officier subordonné au chef des eunuques, et plus spécialement chargé par celui-ci du soin des jeunes Israélites: *quem constituerat...* — *Tenta nos...* (vers. 12). Grande sagesse et discrétion de Daniel, qui propose lui-même une épreuve de quelques jours. Il comptait sur Dieu pour le résultat. — *Diebus decem...* Ce temps était très suffisant, car l'effet produit par une nourriture saine ou malsaine se remarque promptement sur la physiologie. — *Legumina*. Hébr.: Ce qu'on sème. C.-à-d., une alimentation végétale. Il résulte de x, 3, que Daniel, devenu vieux, suivait un régime plus réconfortant; mais il jouissait alors pleinement de sa liberté, et pouvait choisir et faire préparer ses mets conformément à la loi mosaïque. Les deux traits s'harmonisent donc parfaitement. — *Qui, audito...* (vers. 14). Le *melsar* se laisse toucher par une requête présentée avec tant de délicatesse. — *Apparuerunt autem...* (vers. 15). Effet manifeste de la grâce divine, et récompense de la foi des jeunes gens. — *Porro... tollebat...* (vers. 16). Hébr.: Il était enlevant... Locution très expressive, pour marquer une chose coutumière. L'expérience ayant si bien réussi, le préposé entra pleinement dans les intentions de Daniel. — Singulière objection de quelques critiques contemporains, à propos de cet épisode: Daniel et ses amis qui refusaient les mets des Chaldéens, auraient dû, nous dit-on, refuser aussi de se laisser instruire dans leurs sciences,

entachées de paganisme. Saint Jérôme leur a répondu d'avance dans son commentaire sur ce passage: « Discunt, non ut sequantur, sed ut judicent atque convincant; discunt ea mente doctrinam Chaldæorum, qua et Moyses omnem sapientiam Ægyptiorum didicerat. » Leur foi était assez éclairée pour les mettre à l'abri de tout péril, et les connaissances qu'ils acquirent sur le domaine des sciences chaldéennes leur conférèrent une grande autorité à la cour (comp. le vers. 20). En outre, comment auraient-ils pu se faire dispenser de ce qui formait l'élément essentiel de la formation des pages?

4° En échange de sa piété, Daniel reçoit du ciel le don d'une sagesse extraordinaire, et il est admis à la cour avec ses trois compagnons. I, 17-21.

17. La divine récompense. — *Pueris... dedit...* Dieu bénit leurs intelligences comme il avait béni leurs corps. — *Scientiam et disciplinam*. Hébr.: connaissance et pénétration. — *In omni libro et sapientia*. Formule qui représente la littérature entière et toutes les sciences des Chaldéens. — *Danieli autem...* Il avait joué le rôle principal sous le rapport de la fidélité; il est juste qu'il soit privilégié sous celui de la récompense. — *Visionem*: les visions symboliques. Comp. les chap. VII-XII; Is. VI, 1; Jer. XXIV, 1; Ez. I-II, VIII-XI; Am. VII, 1 et ss., etc. — *Somniorum*: les songes prophétiques. Comp. les chap. II et IV; Gen. XL, 5; XLI, 1 et ss.; Num. XII, 8, etc. Ce don d'interprétation était extrêmement précieux à Babylone, comme nous le verrons bientôt.

18-21. L'examen et l'admission à la cour. — *Completis... diebus*. Hébr.: A la fin des jours. C.-à-d., après les trois années mentionnées ci-dessus

dixerat rex ut introducerentur, introduxit eos præpositus eunuchorum in conspectu Nabuchodonosor.

19. Cumque eis locutus fuisset rex, non sunt inventi tales de universis, ut Daniel, Ananias, Misaël et Azarias; et steterunt in conspectu regis.

20. Et omne verbum sapientiæ et intellectus, quod sciscitatus est ab eis rex, invenit in eis decuplum, super cunctos ariolos et magos qui erant in universo regno ejus.

21. Fuit autem Daniel usque ad annum primum Cyri regis.

ordonné qu'on lui présentât ces jeunes gens étant donc écoulé, le chef des eunuques les présenta à Nabuchodonosor

19. Et le roi, s'étant entretenu avec eux, trouva qu'il n'y en avait point, parmi tous, qui égalassent Daniel, Ananias, Misaël et Azarias; et ils furent admis au service du roi.

20. Sur toutes les questions qui exigeaient de la sagesse et de l'intelligence, et que le roi leur posa, il les trouva dix fois supérieurs à tous les devins et à tous les magus qui étaient dans tout son royaume.

21. Or Daniel fut ainsi jusqu'à la première année du roi Cyrus.

## CHAPITRE II

1. In anno secundo regni Nabuchodonosor, vidit Nabuchodonosor somnium, et conterritus est spiritus ejus; et somnium ejus fugit ab eo.

1. La seconde année de son règne, Nabuchodonosor eut un songe, dont son esprit fut effrayé; puis ce songe lui échappa.

(cf. vers. 5). — *Introduxit...* Le pronom *eos* désigne tous les adolescents qui avaient fait leur éducation avec Daniel et ses trois amis. Comp. les vers. 4 et 19. — *Cumque... locutus...* (vers. 19). Nabuchodonosor se chargea donc lui-même de les interroger. — *Non sunt inventi...* Conséquence de la sagesse merveilleuse que Dieu avait mise en eux. — *Steterunt in conspectu...* Hébraïsme (voyez les vers. 4<sup>b</sup> et 5<sup>b</sup>), pour dire qu'ils furent admis à la cour, en qualité de serviteurs personnels du roi; situation regardée comme très honorable. — *Omne verbum...* (vers. 20). Le narrateur insiste sur les succès de ses héros. Une fois au service du monarque, ils continuèrent de manifester en toute occasion leur supériorité. — *Decuplum super...* Chiffre rond, pour dire : incomparablement plus. Les quatre jeunes gens, après avoir brillé plus que tous leurs condisciples, surpassèrent ensuite les hommes regardés comme les plus savants et les plus habiles du royaume. — *Ariolos et magos.* Hébr. : les *hartummim* et les *'assâfim*. Le premier de ces deux mots, qu'on ne rencontre pas en dehors du livre de Daniel et du Pentateuque, semble dériver de la racine *hêret*, polir, et désigner les hommes habiles à manier le polir, dont on se servait pour écrire, par conséquent les savants, et probablement les *épo*; *ῥαμματεῖς*, ou scribes sacrés, dont parle Hérodote. Comp. Gen. xli, 8, 24; Ex. vii, 11, etc., où les prêtres égyptiens sont aussi nommés *hartummim*. Le substantif *'assâfim* vient de la racine *'asaf*, souffler, murmurer. Daniel est seul à employer dans la Bible. Il fait sans doute allusion à la manière mystérieuse dont les devins prononçaient leurs formules de conjuration. En assyrien, les enchanteurs portaient le nom presque

identique d'*asipu*. — Des premières années du règne de Nabuchodonosor, le narrateur nous transporte tout à coup au règne de Cyrus (vers. 21), pour nous montrer Daniel résidant encore au palais, y jouissant toujours d'une haute considération et continuant d'y remplir son rôle. Tel est le sens de la locution assez extraordinaire *fuit... Daniel...* — *Ad annum primum...* C'est-à-dire, jusqu'à la première année de sa domination sur Babylone et toute la Chaldée. Cf. Esdr. v, 13; vi, 3, etc. Date très importante pour les Juifs, puisque ce fut celle qui mit fin à la captivité de Babylone. Cf. ix, 25; II Par. xxxvi, 22. Toutefois l'écrivain sacré ne dit pas que Daniel mourut la première année du règne de Cyrus, mais seulement qu'il vivait encore à cette époque. Cf. x, 1. — *Cyri.* En hébreu, *Kores*; reproduction assez exacte du persan *Kurus*.

### § II. — La songe de Nabuchodonosor relatif à la statue gigantesque. II, 1-49.

Événement remarquable, d'abord en ce qu'il concerne Daniel et ses amis, qu'il va contribuer à élever très haut; mais surtout à cause des révélations qu'il fournit sur l'avenir des quatre grands empires païens et du royaume messianique.

1<sup>o</sup> Nabuchodonosor rassemble dans son palais les sages de Babylone, pour se faire expliquer un songe mystérieux qu'il avait eu. II, 1-3.

CHAP. II. — 1. Le songe, effrayant, mais aussitôt oublié par le roi. — *In anno secundo...* Plus haut (voyez la note de I, 1<sup>b</sup>), l'historien sacré a donné par anticipation à Nabuchodonosor le titre de roi; maintenant il compte d'après l'avènement proprement dit du prince, à la mort

2. Le roi ordonna donc de rassembler les devins, les mages, les enchanteurs et les Chaldéens, pour qu'ils lui fissent connaître ses songes. Ils vinrent et se présentèrent devant le roi.

3. Et le roi leur dit : J'ai eu un songe ; mais mon esprit est confus, et j'ignore ce que j'ai vu.

4. Les Chaldéens répondirent au roi en langue syriaque : O roi, vis éternellement ; dis le songe à tes serviteurs, et nous en donnerons l'interprétation.

2. Præcepit autem rex ut convocarentur arioli, et magi, et malefici, et Chaldæi, ut indicarent regi semnia sua. Qui cum venissent, steterunt coram rege.

3. Et dixit ad eos rex : Vidi somnium, et mente confusus ignoro quid viderim.

4. Responderuntque Chaldæi regi syriace : Rex, in sempiternum vive! dic somnium servis tuis, et interpretationem ejus indicabimus.

de son père Nabopolassar : voilà comment il se fait que, trois ans au moins après les événements que raconte le chap. 1<sup>er</sup> (comp. les vers. 5<sup>b</sup> et 18<sup>a</sup>), le nouveau roi de Babylone n'est encore qu'à la seconde année de son règne. Il n'y a pas de contradiction entre ces deux données chronologiques. Cf. Jer. xxv, 1, et le commentaire. — *Vidit... somnium...* Hébr. : Nabuchodonosor songea des songes. Il n'y eut qu'un songe en réalité ; mais, comme le montrera la suite du récit, il se composait de plusieurs parties distinctes : de là l'emploi du pluriel. Cf. vers. 31-35. — *Conterritus est...* : à cause du caractère effrayant du songe. L'hébreu dit simplement : Son esprit se troubla. — *Somnium ejus...* Cette expression est amphibologique en latin ; mais le texte primitif ne laisse aucun doute sur la pensée : C'en fut fait de son sommeil pour lui. Cf. vi, 18 ; Esth. vi, 1. L'anxiété que le songe avait excitée dans l'âme du roi et les efforts faits par le prince pour se rappeler les détails l'empêchèrent de pouvoir se rendormir. Sur l'importance extraordinaire que les Assyriens et les Chaldéens attachaient aux songes, voyez F. Vigouroux, *la Bible et les découvertes modernes*, t. IV, p. 286 et ss. de la 6<sup>e</sup> édit. ; Maspero, *Lectures historiques*, Paris, 1892, p. 333 et ss.

2-3. Les mages sont convoqués pour reconstituer le songe et en donner l'interprétation. — *Arioli et magi*. Hébr. : les *hartummim* et les *assâfim*. Sur ces deux expressions, voyez I, 20, et la note. — *Malefici*. Hébr. : *m'kôšfim* ; de la racine *kâsaf*, murmurer des paroles magiques. Cf. Ex. vii, 11 ; Deut. xviii, 18. Isaïe, xlvi, 9, 12, mentionne également ces sorciers comme formant à Babylone une caste nombreuse. — Le mot *Chaldæi* (hébr., *Kasâtm*) a ici le même sens spécial qu'au chap. 1<sup>er</sup>, vers. 4<sup>b</sup>. Comp. Hérodote, I, 181, et Diodore de Sicile, II, 24. Toutes les classes savantes sont appelées au palais à cause de la gravité de l'affaire : *ut indicarent...* Ces mages de divers genres étaient « les docteurs de l'époque. Ils avaient donné une forme scientifique à l'interprétation de tous les présages, rédigé par écrit leurs observations, réuni comme en une sorte d'encyclopédie toutes les règles concernant l'astrologie, la nécromancie, les augures, les aruspices, l'explication des phénomènes atmosphériques, les rencontres fortuites, les naissances monstrueuses, en un mot, de tout ce qui peut servir d'aliment à la superstition. Ils étaient devenus le corps le plus puissant du royaume, et ils s'ac-

quirent une telle réputation, que, longtemps après encore, Chaldæen fut synonyme de magicien et de devin ». F. Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 290-291 de la 6<sup>e</sup> édit. — *Dict...* *rex* (vers. 3). Quelques commentateurs, s'appuyant à tort sur le vers. 9, ont supposé que Nabuchodonosor feignit d'avoir oublié les circonstances du songe, afin de mettre à l'épreuve l'habileté des mages ; mais l'ensemble du récit montre qu'il s'agit d'un oubli réel. Le roi ne se rappelle que vaguement et confusément son rêve mystérieux ; les détails et même les grandes lignes lui avaient échappé. Cependant il était capable de se souvenir des moindres traits lorsqu'on les lui aurait décrits. Phénomène psychologique qui n'a rien de trop extraordinaire. — *Mente confusus... quid...* A la lettre dans l'hébreu : Mon esprit est troublé de savoir le songe. C.-à-d., est troublé et désire savoir...

2<sup>e</sup> Nabuchodonosor réitére son ordre et exige des mages, sous peine de mort, l'indication et l'interprétation du songe. II, 4-13.

4. Première réponse des devins. — Dans ce verset et les suivants, le substantif *Chaldæi* représente toutes les catégories de mages qui ont été citées plus haut (vers. 2). Peut-être les « Chaldéens » formaient-ils la classe principale du corps savant. — *Syriace*. Hébr. : *'arâmit* ; LXX et Théodotion : *συριοι*. D'après de nombreux exégètes contemporains, cet adjectif ne doit pas être rattaché aux mots qui précèdent, parce qu'alors il exprimerait une fausseté, les mages ayant dû répondre au roi, non dans un idiole étranger, mais dans la langue de la cour et du pays, l'assyro-babylonien. Voyez la note de I, 4<sup>b</sup>. Il formerait donc un titre isolé : En araméen. C.-à-d. : Ce qui suit est écrit en araméen. En effet, à partir des mots suivants, *rex in sempiternum...*, jusqu'à la fin du chap. VII, ce n'est plus l'hébreu qui est employé, mais la langue araméenne. Voyez l'Introd., p. 215. Ce changement d'idiole est et demeurera toujours un problème. On en a donné des explications plus ou moins subtiles ; celle-ci, par exemple : « Dieu est sur le point de révéler des faits qui se rattachent au monde païen, et c'est pour cela qu'un langage païen est employé comme véhicule de la révélation. » Il est plus simple de supposer que l'écrivain sacré a essayé d'imiter, en se servant d'une langue différente de l'hébreu, l'idiole étranger dans lequel parlaient les mages



5. Et respondens rex ait Chaldæis : Sermo recessit a me; nisi indicaveritis mihi somnium, et conjecturam ejus, peribitis vos, et domus vestræ publicabuntur.

6. Si autem somnium, et conjecturam ejus narraveritis, præmia, et dona, et honorem multum accipietis a me. Somnium igitur, et interpretationem ejus indicate mihi.

7. Responderunt secundo, atque dixerunt : Rex somnium dicat servis suis, et interpretationem illius indicabimus.

8. Respondit rex, et ait : Certe novi

5. Le roi répondit aux Chaldéens : La chose m'a échappé; si vous ne me faites pas connaître le songe et ce qu'il signifie, vous périrez tous, et vos maisons seront confisquées.

6. Mais si vous me racontez le songe et ce qu'il signifie, vous recevrez de moi des dons, des présents et de grands honneurs. Faites-moi donc connaître le songe et son interprétation.

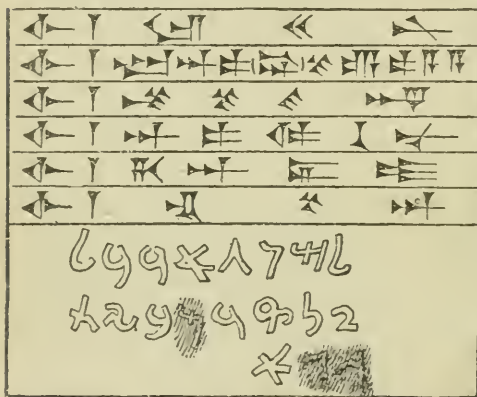
7. Ils répondirent pour la seconde fois, et ils dirent : Que le roi dise le songe à ses serviteurs, et nous lui en donnerons l'interprétation.

8. Le roi répondit : Je vois bien que

Le langage araméen (qu'on appelle souvent chaldéen d'une manière impropre) était usité dans le pays d'Aram ou Syrie. Il semble avoir été de bonne heure répandu dans toute l'Asie occidentale, comme langue des relations internationales, de la diplomatie (cf. Is. xxxvii, 11; Esdr. iv, 7) et du commerce. Voyez F. Vigouroux, *Bible et*

même, et ils n'en trouveront pas d'autre à faire au roi (cf. vers. 7, 10-11).

5-6. Nabuchodonosor répète sa demande, en l'accompagnant de menaces et de promesses. — *Sermo...* Le mot chaldéen 'azadé, que la Vulgate a traduit par *recessit*, n'apparaît qu'en cet endroit et au vers. 8. Sa signification est douteuse. D'après saint Jérôme, Théodotion (ἀπέστειλε) et d'autres exégètes anciens et contemporains, il serait synonyme du verbe hébreu 'azal, sortir, échapper. La phrase signifierait donc : J'ai oublié la chose; ou, selon d'autres : L'ordre vient de moi, prenez garde! Mais il est plus probable que nous nous trouvons en face d'un mot d'origine persane; dans cette langue, en effet, *azadé* a le sens de sûr, décidé. Par conséquent : C'est une chose bien arrêtée par moi; j'ai donné cet ordre et je ne le retirerai pas. — *Nisi indicaveritis...* La menace (vers. 5<sup>b</sup>). Nous entendons vraiment le langage d'un despote capricieux, habitué à n'accepter aucun refus. — *Peribitis*. Littéralement dans le texte original : Vous serez faits membres. C.-à-d., vous serez mis en pièces. Enplice assez fréquemment dans ces contrées; cf. I Reg. iii, 29, et xv, 33; Ez. xvi, 40, et xxiii, 47; II Mach. i, 10. Les monuments assyriens et leurs inscriptions le mentionnent plus d'une



Fragment d'un contrat assyrien, avec les signatures en araméen.

découvertes, t. IV, p. 257-258 de la 6<sup>e</sup> édit. Sur son caractère spécial, voyez Max Müller, *la Science du langage*, p. 352 et ss. de la traduct. franç., Paris, 1867; E. Kautzsch, *Grammatik des Biblisch-Aramäischen*, Leipzig, 1884. — *In semiternum vice*. Formule de salutation respectueuse, dont on se servait lorsqu'on adressait la parole aux rois orientaux. Cf. iii, 9; v, 10; vi, 7, 22; I Reg. iii, 24; III Reg. i, 31; Neh. ii, 3; Judith, xii, 14, etc. — *Dic somnium...* etc. D'après le texte hébreu du vers. 3 (voyez la note), la demande du roi avait été exprimée en termes ambigus, car elle pouvait désigner aussi bien l'interprétation du songe que sa nature même. Les mages la prennent donc dans le sens le plus simple, et aussi le plus favorable pour eux. Leur réponse est assurément très raisonnable en elle-

fois. — *Domus... publicabuntur*. C.-à-d.: elles seront confisquées et vendues au profit de l'État. D'après le chald. : Vos maisons seront réduites en cloaques. Cf. IV Reg. x, 27; Esdr. vi, 11 (dans l'hébreu). — *Si autem...* La promesse (vers. 6<sup>a</sup>). — *Præmia et dona* : de riches présents de toute espèce. — *Honorem multum* : de hautes dignités. Comp. le vers. 4<sup>a</sup>. — *Somnium igitur...* Répétition très ferme de l'ordre royal.

7. Seconde réponse des mages. — *Rex... dicat...* Ils s'en tiennent simplement et respectueusement à ce qu'ils ont dit plus haut (ver. 4<sup>b</sup>).

8-9. Le roi insiste et veut absolument qu'on lui révèle le songe. — *Certe novi...* Son langage montre qu'il commence à nourrir des doutes sur la sincérité de ses prétendus sages. — *Tempus redimitis*. Il suppose qu'ils espèrent que, grâce

vous cherchez à gagner du temps, parce que vous savez que la chose n'a échappé.

9. Si donc vous ne me faites pas connaître le songe, vous subirez tous la même sentence, parce que vous m'auriez donné une interprétation trompeuse et pleine de fausseté, pour m'entretenir jusqu'à ce que le temps se passe. Dites-moi le songe, afin que je sache que l'interprétation que vous en donnerez sera véritable.

10. Les Chaldéens répondirent au roi : Il n'y a pas d'homme sur la terre, ô roi, qui puisse accomplir ton ordre; et il n'y a pas de roi, quelque grand et puissant qu'il fût, qui ait jamais demandé une pareille chose à un devin, à un magicien et à un Chaldéen.

11. Car ce que tu demandes, ô roi, est difficile; et on ne trouvera personne qui puisse l'indiquer en ta présence, excepté les dieux, qui n'ont pas de commerce avec les hommes.

12. A cette réponse, le roi entra en fureur, et, dans son extrême colère, il ordonna qu'on fit périr tous les sages de Babylone.

quod tempus redinitis, scientes quod recesserit a me sermo.

9. Si ergo somnium non indicaveritis mihi, una est de vobis sententia, quod interpretationem quoque fallacem et deceptione plenam composueritis, ut loquamini mihi donec tempus pertranseat. Somnium itaque dicite mihi, ut sciam quod interpretationem quoque ejus veram loquamini.

10. Respondentes ergo Chaldæi coram rege, dixerunt : Non est homo super terram, qui sermonem tuum, rex, possit implere; sed neque regum quisquam magnus et potens verbum hujusmodi sciscitatur ab omni ariolo, et mago, et Chaldæo.

11. Sermo enim, quem tu quæris, rex, gravis est; nec reperietur quisquam qui indicet illum in conspectu regis, exceptis diis, quorum non est cum hominibus conversatio.

12. Quo audito, rex, in furore et in ira magna, præcepit ut perirent omnes sapientes Babylonis.

à leurs atermoiements, l'affaire tombera d'elle-même et qu'il n'en sera plus question. — Sur les mots *recesserit a me...*, voyez la note du vers. 5. — *Si... una est... sententia* (vers. 9). Répétition de la menace. Le sort terrible mentionné par le roi les attendra tous sans exception. — *Quod* (dans le sens de « parce que »)... *fallacem*. Chald.: Car vous avez combiné des mensonges et des faussetés (littéralement : des paroles corrompues; Théodotion : ἄγνα διεσθαρμένον) pour me parler (c.-à-d., pour me les débiter). Le maintien de leur refus sera, aux yeux du monarque, une preuve manifeste qu'ils voulaient lui donner une interprétation mensongère du songe. — *Donec tempus...* Chald.: Jusqu'à ce que les temps soient changés. C.-à-d., jusqu'à ce qu'un moment plus favorable soit arrivé, jusqu'à ce que le roi ait oublié la chose. — *Somnium...* et *sciam...* S'ils réussissent à reconstituer le songe, ils prouveront qu'ils sont aussi vraiment capables de l'interpréter.

10-11. Troisième réponse des mages. — *Non est homo...* Cette fois, ils avouent franchement leur incompetence, et celle de n'importe quel homme, sur le point en question. — *Sed neque regum...* Argument très fort dans la circonstance : la preuve que la chose était impossible, c'est que jamais aucun roi, quelque puissant qu'il fût, n'avait pensé à demander rien de semblable aux mages. Et pourtant les rois tout-puissants de l'Orient ne se gênaient guère pour donner à leurs sujets des ordres d'un accomplissement difficile. — *Sermo... gravis* (vers. 11). Chald.: La chose est rare; c.-à-d., difficile. — *Nec reperie-*

*tur...* Les mages insistent à dessein sur l'impossibilité, pour de simples mortels, de répondre aux exigences du prince. Seuls les dieux pouvaient faire une révélation de ce genre. — *Quorum non est...* Chald.: Dont la demeure n'est point avec la chair. C.-à-d., qui ne participent point aux faiblesses humaines. Peut-être y a-t-il dans cette parole, comme l'ont pensé quelques interprètes, une allusion à un point spécial de la théologie babylonienne. D'après les Chaldéens, tout homme, à sa naissance, est mis sous la protection d'une divinité spéciale, attachée à sa personne. Cette divinité vivait en lui, habitait, pour ainsi dire, « dans sa chair, » et participait, à cause de cela, aux infirmités humaines; elle était par là même constituée, relativement aux autres dieux, dans un état d'infériorité, d'impuissance. Seuls les dieux qui demeurent en dehors de tout contact avec les hommes conservaient leur pouvoir intégral. Voyez F. Lenormant, *la Magie chez les Chaldéens*, p. 181-183.

12-13. Le roi irrité ordonne le massacre de tous les mages de Babylone. — *In furore et in ira...* Deux synonymes, pour accentuer la pensée. — *Præcepit ut perirent...* conformément à sa menace (cf. vers. 5<sup>b</sup> et 9<sup>a</sup>). Le trait cadre parfaitement avec la cruauté des rois de l'Orient. — *Sapientes*. Dénomination générale, pour désigner les quatre catégories de mages énumérées au vers. 2<sup>b</sup>. Comp. les vers. 13, 14, 18, 24, etc. — *Babylonis*. La sentence ne concernait donc que les mages de cette ville. D'ailleurs, la convocation ayant eu lieu immédiatement après le songe (comp. le vers. 2<sup>a</sup>), on n'avait évidemment pas

13. Et egressa sententia, sapientes interficiantur; quærebanturque Daniel et socii ejus, ut perirent.

14. Tunc Daniel requisivit de lege atque sententia, ab Arioch, principe militiæ regis, qui egressus fuerat ad interficiendos sapientes Babylonis;

15. et interrogavit eum, quia rege potestatem acceperat, quam ob causam tam crudelis sententia a facie regis esset egressa. Cum ergo rem indicasset Arioch Danieli,

16. Daniel ingressus rogavit regem ut tempus daret sibi ad solutionem indicandam regi.

17. Et ingressus est domum suam, Ananiæque et Misaeli et Azariæ, sociis suis, indicavit negotium,

18. ut quærerent misericordiam a facie Dei cæli super sacramento isto, et non perirent Daniel et socii ejus cum ceteris sapientibus Babylonis.

13. Cet arrêt ayant été prononcé, les sages étaient mis à mort, et on cherchait Daniel et ses compagnons pour les faire périr.

14. Alors Daniel s'informa de la loi et de la sentence auprès d'Arioch, chef de la milice du roi, qui était sorti pour mettre à mort les sages de Babylone;

15. et comme il avait reçu cet ordre du roi, Daniel lui demanda pour quel motif le roi avait prononcé une sentence si cruelle. Arioch ayant exposé l'affaire à Daniel,

16. Daniel se présenta devant le roi, et le pria de lui accorder du temps pour donner au roi la solution.

17. Et étant entré dans sa maison, il déclara ce qui se passait à Ananias, Misael et Azarias, ses compagnons,

18. afin qu'ils implorassent la miséricorde du Dieu du ciel sur ce mystère, et que Daniel et ses compagnons ne périssent pas avec les autres sages de Babylone.

eu le temps de faire venir ceux des provinces. — *Interficiantur* (vers. 13). D'après la Vulgate et d'assez nombreux commentateurs, la sentence aurait reçu un commencement d'exécution. Le chaldéen peut toutefois se traduire ainsi: Et les sages devaient être tués; c.-à-d., étaient sur le point d'être tués. — *Quærebanturque...* D'où il suit que Daniel et ses trois amis n'avaient pas été mandés au palais avec les mages, auxquels ils n'appartenaient pas encore d'une manière proprement dite; néanmoins, leur éducation ayant été faite par ces savants, les exécuteurs de la sentence voulaient les traiter comme s'ils avaient réellement appartenu au corps des Chaldéens.

2° Daniel obtient un délai pour fournir au roi explication désirée. II, 14-16.

14-15. Daniel et Arioch. — *Requisivit de lege...* Selon la Vulgate, Daniel aurait demandé à Arioch des renseignements sur ce qui se passait. Variante dans le chaldéen: Daniel répondit (c.-à-d., s'adressa) avec conseil et prudence (d'une manière sage et discrète) à Arioch. L'écrivain sacré se borne à indiquer le sommaire de ses paroles. Cf. vers. 15. — *Arioch* est peut-être la transcription hébraïque du nom assyrien *Ariku*, le long, qu'on trouve cité sur les monuments. Il est mentionné Gen. xiv, 1, comme appartenant à la région babylonienne. — *Principe militiæ*. Chald.: chef des exécuteurs. Cf. Gen. xxxvii, 36, et la note; IV Reg. xxv, 8; Jer. xxxix, 9. Personnage important dans les cours orientales, comme le préfet du prétoire à Rome. — *Qui egressus...* C'est lui, naturellement, qui avait été chargé d'exécuter la sentence de mort portée contre les mages. — *Et interrogavit...* *acceperat*. Plus simplement dans le texte primitif: Et il prit la parole, et dit à Arioch, l'officier du roi. — *Quam ob causam*. Le langage est direct dans le chaldéen: Pourquoi ce

sévère décret du roi? « Par cette question, Daniel désirait faire comprendre à Arioch qu'après tout la chose n'était pas impossible, ainsi que les mages l'avaient affirmé. »

16. Daniel prie le roi de lui accorder quelque temps pour trouver la solution cherchée. — *Ingressus*. Il entre dans l'appartement royal, évidemment après s'être fait annoncer par Arioch (comp. le vers. 25) ou par un autre serviteur du monarque. L'étiquette orientale était très sévère sur ce point: cf. Esth. iv, 11; Hérodote, I, 99, et III, 110, etc. Il fallait un grand courage pour affronter Nabuchodonosor en de telles circonstances; mais Daniel ne se distinguait pas moins par sa fermeté que par sa sagesse. — *Ut tempus...* Comme on le voit par la suite du récit, Daniel se proposait de mettre à profit le délai demandé, en implorant de son Dieu la révélation du songe.

3° Le Seigneur révèle le songe de Nabuchodonosor à Daniel, qui lui offre les plus vives actions de grâces. II, 17-23.

17-18. La prière des quatre jeunes gens. Plusieurs traits en sont empruntés à des livres antérieurs de l'Ancien Testament, et rien n'est plus naturel que ces reminiscences. Comp. Jon. II, 2, et la note. — *Domum*. C.-à-d., l'appartement qui avait été attribué à Daniel dans le palais. — *Sociis indicavit*. « Pour donner plus de force à sa prière, il y associa ses amis, menacés comme lui. » Les LXX ajoutent: Il prescrivit le jeûne, la prière et la pénitence. — *Dei cæli*. Nom divin qui apparaît pour la première fois Gen. xxiv, 7. Vers l'époque de Daniel, il était surtout employé pour opposer le vrai Dieu aux idoles; cf. Esdr. I, 2, 6, 10; Néh. I, 5; II, 4, etc. — *Super sacramento...* C.-à-d., sur le songe mystérieux. En chaldéen, *râs*; mot persan, encore en usage. — *Et*



19. Alors le mystère fut révélé à Daniel dans une vision pendant la nuit; et Daniel bénit le Dieu du ciel

20. Et dit : Que le nom du Seigneur soit béni de siècle en siècle, parce que la sagesse et la force sont à lui!

21. C'est lui qui change les temps et les âges, qui transfère et qui établit les royaumes, qui donne la sagesse aux sages, et la science à ceux qui ont l'intelligence.

22. C'est lui qui révèle les choses profondes et cachées, et qui connaît ce qui est dans les ténèbres; et la lumière est avec lui.

23. Dieu de nos pères, je vous rends grâces et je vous loue, parce que vous m'avez donné la sagesse et la force; et maintenant vous m'avez montré ce que nous vous avons demandé, car vous nous avez découvert le secret du roi.

24. Après cela Daniel alla trouver Arioch, à qui le roi avait ordonné de faire mourir les sages de Babylone, et il lui parla ainsi : Ne fais pas mourir les sages de Babylone; conduis-moi en présence du roi, et je lui donnerai la solution.

19. Tunc Danieli mysterium per visionem nocte revelatum est; et benedixit Daniel Deum cæli,

20. et locutus ait : Sit nomen Domini benedictum a sæculo et usque in sæculum, quia sapientia et fortitudo ejus sunt!

21. Et ipse mutat tempora, et ætates; transfert regna, atque constituit; dat sapientiam sapientibus, et scientiam intelligentibus disciplinam.

22. Ipse revelat profunda et abscondita, et novit in tenebris constituta; et lux cum eo est.

23. Tibi, Deus patrum nostrorum, confiteor, teque laudo, quia sapientiam et fortitudinem dedisti mihi, et nunc ostendisti mihi quæ rogavimus te, quia sermonem regis aperuisti nobis.

24. Post hæc Daniel ingressus ad Arioch, quem constituerat rex ut perderet sapientes Babylonis, sic ei locutus est : Sapientes Babylonis ne perdas; introduce me in conspectu regis, et solutionem regi narrabo.

non... cum ceteris... Ils demandèrent donc à Dieu que personne ne périt, puisque la sentence attelait le corps entier.

19<sup>a</sup>. La révélation. — *Tunc...* La réponse du Seigneur ne se fit pas attendre longtemps. — Elle eut lieu *per visionem*; non pas en songe, quoique ce fût pendant la nuit (*nocte*), mais durant une vision extatique.

19<sup>b</sup>-23. L'action de grâces. Elle est chaleureuse, émouvante. — *Et benedixit... ait*. Petite formule d'introduction. — *Sit nomen* (vers. 20). Cri du cœur, qui prend la forme d'une belle doxologie. — *Sapientia et fortitudo...* Cf. Job, XII, 13. L'action de grâces de « Daniel porte l'empreinte du songe qui lui fut révélé... Les deux attributs divins qu'il célèbre sont la force (vers. 21<sup>a</sup>) et la sagesse (vers. 21<sup>b</sup>-22), parce qu'ils éclatent particulièrement dans la révélation communiquée à Nabuchodonosor (comp. les vers. 31 et ss.). C'est également comme dispensateur de la sagesse et de la force que Dieu s'est révélé à Daniel (vers. 23). » — *Ipse mutat...* Vers. 21<sup>a</sup>: développement de la première pensée, relative à la puissance divine. Dieu règle lui-même les divers événements qui ont lieu dans l'histoire des peuples, et il n'abandonne rien au hasard. Cf. Jer. xxvii, 7; Act. xvii, 26, etc. En tenant ce langage, Daniel faisait évidemment allusion aux bouleversements merveilleux des empires, qui venaient de lui être révélés, et qu'il signalera bientôt au roi. — *Tempora et ætates*: les temps et les époques. Deux expressions à peu près synonymes, quoique la

première paraisse plus générale. — *Transfert regna* (chald.: les rois) *atque...* Exemple particulier de la manière dont Dieu manifeste sa toute-puissance dans le cours des âges. — *Dat sapientiam...* Vers. 21<sup>b</sup>-22: développement de la seconde pensée, relative à la sagesse de Dieu. — *Ipse revelat...* (vers. 22). Daniel venait d'en faire l'expérience. On croirait entendre ici un écho de Job, XII, 22: cf. Ps. cxxxviii, 12. — *Lux cum eo*, Chald.: Et la lumière habite avec lui. Ce trait explique comment Dieu sait tout, même ce qu'il y a de plus caché. — *Tibi Deus...* (vers. 23). Autre cri du cœur, pour conclure. — *Deus patrum...* Trait délicat: le Dieu qui avait comblé Israël de si nombreux bienfaits. — *Sapientiam et fortitudinem...* Le Seigneur avait donné à Daniel la sagesse, en l'éclairant d'une manière surnaturelle; la force, en le rendant inébranlable à l'heure du péril. — *Mihi quæ rogavimus*. Ses quatre amis avaient prié ensemble; mais la lumière d'en haut n'était tombée que sur Daniel. — *Sermonem regis* est un chaldaisme: l'affaire qui concernait le roi; le songe, d'après le contexte.

4<sup>o</sup> Daniel est introduit auprès de Nabuchodonosor pour lui exposer et lui interpréter le songe. II, 24-30.

24. Il annonce à Arioch qu'il est prêt à satisfaire le désir du roi. — *Post hæc*. Chald.: C'est pourquoi. C.-à-d., maintenant qu'il connaissait le songe et son explication. — *Ingressus ad Arioch*. Ils s'adresse de préférence à cet officier

25. Tunc Arioch festinus introduxit Danielem ad regem, et dixit ei : Inveni hominem de filiis transmigrationis Juda, qui solutionem regi annuntiet.

26. Respondit rex, et dixit Danieli, *cujus nomen erat Baltassar* : Putasne vere potes mihi indicare somnium quod vidi, et interpretationem ejus?

27. Et respondens Daniel coram rege, ait : *Mysterium, quod rex interrogat, sapientes, magi, arioli et aruspices nequeunt indicare regi.*

28. Sed est Deus in caelo revelans mysteria, qui indicavit tibi, rex Nabuchodonosor, quæ ventura sunt in novissimis temporibus. Somnium tuum, et visiones capitis tui in cubili tuo hujusmodi sunt :

29. Tu, rex, cogitare coepisti in strato tuo, quid esset futurum post hæc; et qui revelat mysteria, ostendit tibi quæ ventura sunt.

30. Mihi quoque non in sapientia, quæ est in me plus quam in cunctis viventibus, sacramentum hoc revelatum est, sed

25. Alors Arioch conduisit promptement Daniel auprès du roi, et lui dit : J'ai trouvé un homme d'entre les captifs des enfants de Juda, qui donnera au roi la solution.

26. Le roi répondit et dit à Daniel, surnommé Baltassar : Penses-tu pouvoir véritablement me dire le songe que j'ai eu, et son interprétation?

27. Daniel répondit en présence du roi et dit : Le mystère dont le roi s'enquiert, les sages, les mages, les devins et les augures ne peuvent le découvrir au roi.

28. Mais il y a dans le ciel un Dieu qui révèle les mystères, et qui t'a montré, ô roi, ce qui doit arriver dans les derniers temps. Voici ton songe et les visions qui t'ont traversé l'esprit sur ta couche :

29. Tu commenças, ô roi, à penser à ce qui devait arriver après ce temps-ci; et celui qui révèle les mystères t'a montré les choses à venir.

30. A moi aussi ce secret a été révélé, non par une sagesse qui serait en moi plus que chez tous les vivants, mais afin

intime du roi, qui jouait un rôle important dans toute l'affaire. Cf. vers. 14. — *Sapientes ne perdas.* La première parole du jeune homme est un mot d'humanité, pour faire retirer au plus tôt la terrible sentence.

25-26. Daniel est reçu par le roi, qui lui demande s'il est vraiment en mesure de lui révéler la nature du songe. — *Festinus* : car la chose pressait. — *Inveni.* Non qu'Arioch eût fait la moindre recherche dans le sens inligné; mais, ainsi qu'il arrive fréquemment, il s'attribue, pour plaire à son maître, un mérite qu'il n'avait pas. D'ailleurs, tel encore, l'écrivain sacré abrège et condense les faits, car nous avons vu que Daniel avait déjà paru devant Nabuchodonosor pour lui demander un délai. Cf. vers. 16. — *De filiis transmigrationis...* Chaldéisme : parmi les Juifs déportés à Babylone. Cf. 1, 3 et ss. — *Cujus nomen...* (vers. 26). Voyez 1, 7, et le commentaire. — *Putasne vere...?* Le roi ne parle point à Daniel comme à un inconnu (cf. 1, 19-20); mais il est surpris de voir que « là où des hommes sages et expérimentés avaient échoué, un tout jeune homme, encore novice », prétendit pouvoir réussir.

27-28. Humble réponse de Daniel : ce qui est impossible aux hommes est possible au vrai Dieu. — *Mysterium quod...* Le jeune page justifie d'abord l'aveu réitéré que les mages avaient fait de leur impuissance. Cf. vers. 7, 10-11. Ce que le roi leur avait enjoint était vraiment au-dessus de leurs forces : *nequeunt...* — *Sapientes... aruspices.* Le dernier nom de cette liste n'a pas encore paru. Dans le texte chaldéen, *gasrin*,

ceux qui déterminent; de la racine *gâzar*, couper, puis trancher, déterminer. — *Sed est Deus...* (vers. 28<sup>a</sup>). Seul le Dieu du ciel (note du vers. 18<sup>a</sup>), le Dieu d'Israël, l'unique vrai Dieu pouvait faire la révélation si ardemment souhaitée par le roi. Joseph avait insisté de même auprès du pharaon sur ce privilège de Jéhovah. Cf. Gen. xli, 16, 25, 28. — *Quæ ventura...* Ces mots indiquent la portée générale du songe : il concernait l'avenir; spécialement l'avenir messianique, d'après toute la force de l'expression *in novissimis diebus* (chald. : *b'aharî yômâyâ*). Voyez Gen. xliix, 1, et la note.

28<sup>b</sup>-30. Daniel, après avoir commencé à exposer la nature du songe, s'interrompt aussitôt, pour porter de nouveau sur Jéhovah toute la gloire de cette révélation. — *Somnium tuum...* Courte entrée en matière, vers. 28<sup>b</sup>. — L'expression *visiones capitis tui*, chère à Daniel (cf. iv, 2, 7; vii, 1, 15), est synonyme de songe. Elle désigne directement les images imprimées dans l'imagination pendant le sommeil. — *Tu... cogitare...* (vers. 29). L'occasion du songe prophétique. Dans le chaldéen : A toi, roi, tes pensées sur ta couche ont monté. Nabuchodonosor était donc étendu sur son lit; avant de s'endormir, il se mit à penser aux destinées de son immense empire, tout récemment fondé. Le passé était glorieux, le présent plein d'espoir; mais que serait l'avenir? Lorsque le roi se fut endormi, Dieu rattacha le songe à ses préoccupations, afin de l'éclairer : *qui revelat... ostendit...* — *Mihi quoque...* (vers. 30). Daniel insiste sur ce point avec une admirable modestie : *non in sapientia, quæ...* Il ne se pré-

que le roi sût l'interprétation du songe, et que tu connusses les pensées de ton esprit.

31. O roi, tu regardais, et voici qu'une statue immense *l'apparut*; cette statue, grande et extraordinairement élevée, était debout devant toi, et son aspect était terrible.

32. La tête de cette statue était d'un or très pur; la poitrine et les bras étaient d'argent; le ventre et les cuisses, d'airain;

33. les jambes, de fer; une partie des pieds était de fer, et l'autre d'argile.

34. Tu la regardais, lorsqu'une pierre se détacha de la montagne sans la main *d'aucun homme*, et elle frappa la statue sur ses pieds de fer et d'argile, et elle les mit en pièces.

35. Alors le fer, l'argile, l'airain, l'argent et l'or se brisèrent ensemble, et devinrent comme la menue paille d'une aire en été; le vent les emporta, et on

ut interpretatio regi manifesta fieret, et cogitationes mentis tuæ scires.

31. Tu, rex, videbas, et ecce quasi statua una grandis; statua illa magna, et statura sublimis, stabat contra te, et intuitus ejus erat terribilis.

32. Hujus statuæ caput ex auro optimo erat, pectus autem et brachia de argento, porro venter et femora ex ære;

33. tibiarum autem ferreæ; pedum quædam pars erat ferrea, quædam autem fictilibus.

34. Videbas ita, donec abscissus est lapis de monte sine manibus, et percussit statuam in pedibus ejus ferreis et fictilibus, et comminuit eos.

35. Tunc contrita sunt pariter ferrum, testa, æs, argentum, et aurum, et reducta quasi in favillam æstivæ aræ; quæ rapta sunt vento, nullusque locus

tend pas plus intelligent ou plus habile que les autres; s'il en sait plus long qu'eux, c'est parce que Dieu a daigné l'éclairer. — *Ut interpretatio regi...* Exquise courtoisie dans cette réflexion: c'est l'intérêt du grand roi que Dieu a eu en vue tout d'abord, lorsqu'il a fait cette révélation à Daniel. — *Cogitationes mentis...* Chald.: les pensées de ton cœur. C.-à-d., les problèmes que le songe avait soulevés dans l'esprit du roi.

5° Daniel reconstitue le songe. II, 31-35.

31-35. Ce récit est très vivant et dramatique. — *Tu... videbas.* Le vers. 31 décrit d'abord la scène d'une manière générale. — *Et ecce.* Cet adverbe relève le caractère inopiné de la vision. — *Quasi statua.* Chald.: comme une image. La Vulgate rend bien la pensée, puisque, d'après la suite de la description, cette image avait la forme humaine. Cf. vers. 32, 33, 42. L'adjectif *una* est important: il n'y avait qu'une seule image, quoiqu'elle fût composée de matières très distinctes et qu'elle représentât des faits multiples. « La puissance du monde est une dans toutes ses phases; c'est pour cela que, dans la vision, toutes ces phases sont unies dans une seule image. » — *Grandis.* Autre trait frappant, sur lequel le narrateur insiste: la statue était gigantesque et magnifique, du genre de ces colosses que les Babyloniens aimaient à ériger. Cf. III, 1. — *Statura sublimis.* Chald.: d'une splendeur extraordinaire. Cette splendeur provenait de l'éclat des métaux qui composaient la statue. — *Intuitus... terribilis:* à cause de sa taille colossale, et peut-être aussi par l'expression de sa physionomie. — *Hujus statuæ...* Les vers. 32-33 contiennent une description détaillée de la statue. Elle était formée de quatre métaux divers, qui correspondaient aux quatre parties du corps. La tête était d'or; la

poitrine et les bras, d'argent; le ventre, les reins et le haut des hanches, d'airain; les jambes et les pieds, de fer, avec cette différence que le métal des pieds, au lieu d'être entièrement pur, était mélangé d'argile, comme l'indiquent les mots *pedum quædam pars...* Les métaux vont en gradation descendante sous le rapport de la valeur, car ils sont de moins en moins précieux à mesure qu'ils atteignent les parties inférieures du corps. D'autre part, ils sont de plus en plus durs, si ce n'est aux pieds, qui étaient d'une extrême fragilité. — *Videbas ita...* Second acte de la vision, vers. 34-35. Tandis que le roi était plongé dans une contemplation attentive, tout à coup une pierre se détacha (*abscissus est*) d'elle-même (*sine manibus*), sans le moindre concours des hommes, uniquement par suite de l'opération divine) de la montagne voisine, et se précipita sur la statue. L'expression de *monte* manque ici dans le texte primitif; mais nous l'y trouvons au vers. 45. La Vulgate l'a empruntée aux LXX et à Théodotion. — *Percussit... tu pedibus.* On devine, d'après ce qui a été dit de la faiblesse des pieds, quel sera le résultat produit: *comminuit eos.* — *Tunc contrita...* (vers. 35). Ainsi frappée à sa base, la statue tombe lourdement sur le sol et est complètement brisée. — *Ferrum, testa, æs...* Les métaux sont naturellement énumérés, cette fois, dans un ordre inverse, de bas en haut. — *Quasi in favillam...* Chald.: Comme la balle (la légère enveloppe des grains de blé) d'une aire pendant l'été. Sur cette comparaison, qui symbolise les jugements divins, voyez Ps. I, 4; Is. XLI, 15-16; Jer. LI, 33, etc. — *Rapta sunt... nullusque...* Ainsi pulverisées, les parcelles de la statue furent emportées au loin par le vent, et leurs traces disparurent tout



inventus est eis; lapis autem, qui per-  
cusserat statuum, factus est mons ma-  
gnus, et implevit universam terram.

36. Hoc est somnium; interpretatio-  
nem quoque ejus dicemus coram te, rex.

37. Tu rex regum es, et Deus cæli re-  
gnum, et fortitudinem, et imperium, et  
gloriam dedit tibi;

38. et omnia in quibus habitant filii  
hominum, et bestię agri; volucres quo-  
que cæli dedit in manu tua, et sub di-  
tione tua universa constituit: tu es ergo  
caput aureum.

39. Et post te consurget regnum aliud  
minus te, argenteum; et regnum tertium  
aliud, æreum, quod imperabit universæ  
terræ.

n'en trouva plus de trace; mais la pierre  
qui avait frappé la statue devint une  
grande montagne et remplit toute la  
terre.

36. Voilà le songe; nous en donnerons  
aussi l'interprétation devant toi, ô roi.

37. Tu es le roi des rois, et le Dieu  
du ciel t'a donné le royaume, la force,  
l'empire et la gloire;

38. il t'a assujéti tous les lieux où  
habitent les enfants des hommes et les  
bêtes des champs; il a mis aussi dans ta  
main les oiseaux du ciel, et il a soumis  
toutes choses à ta puissance: c'est donc  
toi qui es la tête d'or.

39. Après toi il s'élèvera un autre  
royaume, moindre que le tien, il sera  
d'argent; et ensuite un troisième royaume,  
qui sera d'airain et qui commandera à  
toute la terre.

à fait. — *Lapis autem...* Effet entièrement con-  
traire: la pierre grandit, grandit encore et finit  
par recouvrir toute la terre.

69 L'interprétation du songe. II, 36-45.

« Le néant intense et le caractère transitoire  
de la puissance humaine dans son état le plus  
florissant, d'autre part la force du royaume de  
Dieu: tel est le sujet principal de cette vision. »  
(Dr Puey.)

36. Transition. — *Dicemus*. Ce verbe est au  
pluriel, parce que Daniel parlait aussi au nom  
de ses trois amis, qui l'avaient aidé à obtenir  
les lumières d'en haut pour connaître et expli-  
quer le songe. Cf. vers. 17-18.

37-38. Le premier des quatre empires, repré-  
senté par la tête de la statue. — *Tu rex regum...*  
Ézéchiel, xxvi, 7 (voyez la note), attribue le même  
titre à Nabuchodonosor, et les inscriptions de  
Ninive, de Babylone et de Perse montrent qu'il  
était, en effet, porté par les rois de ces pays.  
Cf. Esdr. vii, 12. — *Deus cæli...* C'est de Jého-  
vah, l'unique vrai Dieu (note du vers. 19), que  
le roi de Babylone tenait son royaume et sa puis-  
sance. Remarquez l'accumulation solennelle des  
synonymes *regnum...*, *gloriam*, destinée à mettre  
cette puissance en relief. — *Et bestie...* Jérémie  
aussi, à deux reprises (xxvii, 6, et xxviii, 14),  
signale un trait semblable au sujet de Nabucho-  
donosor, pour relever l'étendue de sa puissance.  
Cf. Bar. iii, 16; Jndith, xi, 7. Le suivant, *volu-  
cræ quoque...*, n'est pas moins expressif: les  
créatures les plus volages, les plus insoumises,  
obéissent elles-mêmes au joug du tout-puissant  
monarque. Les LXX et Théodotion ajoutent: les  
poissons de la mer. — *Sub ditione... universa*.  
Autre symbole; du moins, le royaume de Nabu-  
chodonosor était vraiment « le plus vaste que le  
monde eût connu jusqu'alors ». Voyez l'*Atl. géogr.*,  
pl. 1. — *Tu... caput aureum*. Il n'y a donc pas  
le moindre doute sur ce point: le premier des  
quatre empires représentés dans la vision est l'em-  
pire babylonien, dont Nabuchodonosor était « la

tête dans tous les sens de cette expression,  
puisque c'est lui qui l'avait fondé », et qu'il  
l'éleva à un très haut degré de puissance et de  
gloire, durant son long règne de plus de quar-  
ante ans. C'est pour cela que ce prince est, pour  
ainsi dire, identifié avec la monarchie chaldéenne.

39. Le second empire, figuré par la poitrine  
d'argent. — *Post te*. C.-à-d., après l'empire de  
Babylone, qui vient d'être personnifié en Nabu-  
chodonosor, et qui n'eut d'ailleurs, après la mort  
du « roi des rois », qu'une durée relativement  
courte. — *Regnum aliud*. L'empire médo-perse,  
suivant l'opinion traditionnelle il n'en est fait  
ici qu'une mention rapide, parce qu'il sera plus  
longuement question de lui dans la seconde  
partie du livre. Cf. vii, 5; viii, 3-7, 20; xi, 2-3.  
De même pour la troisième monarchie. — *L'ad-  
jectif argenteum* n'est ni dans le texte hébreu,  
ni dans les autres versions. — *Minus te*. Infé-  
riorité symbolisée soit par celle du métal, l'ar-  
gent au lieu de l'or, soit par le manque d'unité  
dans la partie de la statue qui représentait ce  
second empire. Ce n'était plus une tête indivise,  
mais la poitrine avec les deux bras. En effet,  
dans la monarchie médo-perse, les Mèdes et les  
Perses se disputèrent constamment l'hégémonie,  
et ce conflit diminua considérablement sa force,  
quoique, sous le rapport de la durée et de  
l'étendue de son territoire, elle ait dépassé l'em-  
pire babylonien.

39. La troisième monarchie, figurée par la  
partie d'airain de la statue. — *Æreum*. Elle  
aussi, elle devait moins briller que les deux pré-  
cédentes au point de vue de la richesse et de la  
magnificence, bien qu'elle dût être supérieure  
par ses conquêtes. C'est la monarchie gréco-  
macédonienne, fondée par Alexandre le Grand.  
Cf. vii, 6; viii, 5-14, 21-26; xi, 2 et ss. — *Impe-  
rabit universa...* Hyperbole évidente, pour mar-  
quer un immense domaine. L'empire d'Alexandre  
comprendait une partie des trois anciens conti-  
nents. Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. 1.



40. Le quatrième royaume sera comme le fer : de même que le fer brise et dompte toutes choses, ainsi il brisera et il réduira tout cela en poudre.

41. Mais, comme tu as vu que les pieds et les doigts des pieds étaient en partie d'argile de potier et en partie de fer, le royaume, quoique prenant son origine du fer, sera divisé, selon que tu as vu que le fer était mêlé avec la terre et l'argile.

42. Et comme les doigts des pieds étaient en partie de fer et en partie de terre, le royaume sera solide en partie, et en partie fragile.

43. Et comme tu as vu que le fer était mêlé avec la terre et l'argile, ils se mêleront aussi par des alliances hu-

40. Et regnum quartum erit velut ferrum : quomodo ferrum comminuit et domat omnia, sic comminuet et conteret omnia hæc.

41. Porro quia vidisti pedum et digitorum partem testæ figuli, et partem ferream, regnum divisum erit, quod tamen de plantario ferri orietur, secundum quod vidisti ferrum mistum testæ ex luto.

42. Et digitos pedum ex parte ferreos, et ex parte fictiles, ex parte regnum erit solidum, et ex parte contritum.

43. Quod autem vidisti ferrum mistum testæ ex luto, commiscebuntur quidem humano semine; sed non adhærebunt

40-43. Le quatrième empire, figuré par les jambes et les pieds de la statue. Il est décrit beaucoup plus longuement que les trois autres, soit dans ce passage, soit plus bas (cf. VII, 7-8, 19-20). C'est l'empire romain, d'après la tradition. — *Quomodo ferrum...* En effet, aucun autre métal ne résiste au fer : ni l'or, ni l'argent, ni l'airain. C'est bien ainsi que les Romains brisèrent tout ce qui restait des empires précédents. — *Sic comminuet...* Ce trait ne signifie pas que le quatrième royaume, quand il fit son apparition, trouva les trois autres existant encore simultanément et qu'il les brisa tour à tour; car Daniel a déjà supposé que le second devait prendre la place du premier, et le second celle du troisième. C'est donc en renversant la monarchie gréco-macédonienne, qui avait absorbé l'empire médio-persé et par là même l'empire chaldéen, que les Romains brisèrent *omnia hæc*. « Le second et le troisième empire empruntèrent chacun quelque chose à celui qui les avait précédés; le quatrième introduisit un nouveau système et une civilisation nouvelle. » — A la fin du vers. 40, le texte primitif répète les mots : comme le fer qui brise. — *Porro quia...* (vers. 41). Daniel va expliquer au roi ce que signifiait le mélange de fer et d'argile dont étaient formés les pieds de la statue. Comp. le vers. 33. Conformément à l'ensemble de la description (cf. vers. 32 et ss.), dans laquelle la succession chronologique des empires avait été marquée en allant du plus ancien au plus récent, les pieds « désignent la dernière phase du quatrième royaume »; les jambes, sa phase antérieure. — *Regnum divisum...* : comme le sont, dans le corps humain, les deux jambes, les pieds et les dix doigts des pieds. Ce détail ne présage cependant pas une division proprement dite et complète du quatrième empire en tel ou tel nombre de parties distinctes, de royaumes secondaires; mais seulement un défaut de cohésion dans l'ensemble. Sa solidité devait donc être plus apparente que réelle. Les guerres civiles et étrangères troublèrent, surtout vers la fin de son existence, l'unité de l'empire romain; du reste, jamais la masse des contrées disparates dont il se compo-

sait ne formèrent une agglomération parfaite. — *Quod... orietur*. Chald. : En lui sera quelque chose de la solidité (Vulg., *plantario*) du fer. — *Et digitos...* (vers. 42). Des pieds, l'écrivain sacré passe aux doigts qu'ils terminent, et il fait à leur sujet une affirmation toute semblable. — *Ex parte contritum*. C.-à-d., en partie fragile. — *Commiscebuntur... semine* (vers. 43). Passage un peu obscur, mais que la parole analogue de Jérémie, xxxi, 27, sert à expliquer. Il décrit d'une manière expressive le moyen auquel on aura recours pour remédier, pendant la dernière période du quatrième empire, à la cause de faiblesse et de ruine qui vient d'être signalée : par des mariages contractés entre les différents peuples dont sera composée cette monarchie, on essaiera d'introduire en elle un élément d'unité, et par là même de force. Mais ce moyen demeurera insuffisant : *non adhærebunt...* — Comme les notes l'ont dit à plusieurs reprises, en assimilant le premier empire à celui de Babylone, le second au royaume médio-persé, le troisième au royaume gréco-macédonien, le quatrième à celui des Romains, nous avons suivi l'interprétation traditionnelle, qui a été de beaucoup la plus commune à toutes les époques de l'exégèse. C'est celle qu'ont donnée la plupart des Pères, l'historien Josèphe (*Ant.*, x, 10, 4), tous les commentateurs du moyen âge, presque tous les commentateurs catholiques des temps modernes et contemporains, de nombreux exégètes protestants. Nous avons vu que, pour la première monarchie, il n'y a pas la moindre difficulté, puisque Daniel dit nettement qu'elle représente Nabuchodonosor et son royaume (cf. vers. 37-38). Il n'y en a pas non plus pour la seconde et la troisième, touchant lesquelles nous recevons aussi plus loin (cf. VIII, 20-21; XI, 2-3) des explications authentiques. Seule la quatrième n'est nulle part déterminée en termes directs par l'auteur inspiré; mais le portrait qu'il en trace convient si bien à l'empire romain, et si exclusivement à cet empire, qu'on a de la peine à comprendre comment on a pu (en particulier saint Éphrem) l'appliquer à l'empire d'Alexandre et de ses successeurs. Du reste, pour en arriver

sibi, sicuti ferrum misceri non potest testæ.

44. In diebus autem regnorum illorum, suscitabit Deus cæli regnum quod in æternum non dissipabitur, et regnum ejus alteri populo non tradetur; comminuet autem, et consumet universa regna hæc, et ipsum stabit in æternum.

45. Secundum quod vidisti, quod de monte abscissus est lapis sine manibus, et comminuit testam, et ferrum, et æs, et argentum, et aurum, Deus magnus ostendit regi quæ ventura sunt postea; et verum est somnium, et fidelis interpretatio ejus.

là, il faut admettre, contrairement aux assertions de Daniel lui-même et contrairement à l'histoire, que le second empire correspond au royaume des Mèdes, et le troisième à celui des Perses. Or, indépendamment des révélations spéciales qui viennent d'être signalées, nous verrons toujours, dans la suite du livre, le prophète mentionner la puissance médo-perse comme étant indivise de son temps (cf. v. 28; vi. 8, 12, 15; viii, 20). L'histoire nous apprend aussi qu'après la chute de l'empire chaldéen, il n'y eut pas une monarchie mède, puis une monarchie perse, mais seulement un royaume médo-perse. Voyez ce qui sera dit plus bas, dans la note préliminaire du chap. vii, et le commentaire du vers. 17 de ce même chapitre.

44-45. L'empire du Messie, fondé sur les ruines des monarchies terrestres. En effet, tous les interprètes, Juifs, chrétiens, rationalistes, sont d'accord pour reconnaître que cette nouvelle description désigne le royaume que, d'après les oracles des prophètes, le Messie devait fonder ici-bas. — *In diebus... regnorum...* Dans le chaldéen : aux jours de ces rois. C'est le concret pour l'abstrait; car évidemment il s'agit encore des quatre royaumes représentés par la statue. La Vulgate exprime donc bien la pensée. Trois de ces empires auront disparu lorsque la pierre viendra frapper et détruire le quatrième; mais Daniel les envisage tous ensemble, comme continuant d'exister dans le dernier des quatre. — *Suscitabit Deus*. Le nouveau royaume qui leur succédera sera donc tout céleste et divin dans son origine, de même qu'ils étaient entièrement humains. — *Regnum æternum*: tandis que les autres avaient été essentiellement transitoires. Le prophète insiste sur cette perpétuité: *quod in æternum...* — *Alteri populo non...* Les monarchies terrestres sont soumises à de fréquents changements dans le cours des siècles, passant des mains d'un peuple à celles d'un autre, comme l'a précisément démontré l'interprétation du songe. Le royaume messianique ne deviendra jamais la proie des conquérants; il sera toujours, de par la volonté de Dieu, la propriété d'Israël: d'abord de l'Israël

maines; mais ils ne demeureront pas unis, de même que le fer ne peut se mêler avec l'argile.

44. Au temps de ces royaumes, le Dieu du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit, et ce royaume ne sera pas livré à un autre peuple; il brisera et anéantira tous ces autres royaumes, et lui-même subsistera éternellement.

45. Comme tu as vu que la pierre qui avait été détachée de la montagne, sans la main d'aucun homme, a brisé l'argile, le fer, l'airain, l'argent et l'or, le grand Dieu a fait voir au roi ce qui doit arriver plus tard. Le songe est véritable, et l'interprétation en est certaine.

selon la chair, puis de l'Israël mystique. — *Comminuit... et...*: de même que le quatrième empire avait brisé les trois précédents (note du vers. 40<sup>b</sup>). — *Ipsum stabit...* Encore l'éternité du royaume du Messie, énoncée cette fois en termes positifs. — *Secundum quod...* (vers. 45). Chald.: C'est pourquoi tu as vu qu'une pierre... — *De monte*. L'ent-être la colline de Sion, qui, en d'autres oracles christologiques, est mise en relations étroites avec le Messie et son règne. Cf. Ps. ii, 6, et cix, 2; Is. ii, 2, etc. — *Abscissus... sine manibus*. Comme au vers. 34<sup>a</sup>. Voyez la note. De nouveau l'origine divine du cinquième empire. — *Lapis*. Alléluia encore, le Christ est comparé à un rocher, quoique sous un autre aspect. Cf. Ps. cxvii, 22; Is. xxviii, 16; Matth. xxi, 42. A Babylone, cette image avait une force particulière, car les pierres y font défaut, et tout était construit en briques et en argile. — *Comminuit testam... aurum*. C.-à-d. que la pierre symbolique n'ait en pièces les royaumes figurés par ces divers métaux. Dans le texte primitif, l'énumération a lieu d'après l'ordre que voici : le fer, l'airain, l'argile, l'argent et l'or. C'est probablement à cause de l'assonance des mots *haspâ* et *kaspâ* que l'argile est rapprochée de l'argent. — Daniel n'interprète pas le trait « factus est mons... et implevit... » (cf. vers. 35<sup>b</sup>), suffisamment clair par lui-même. Le cinquième royaume devait donc s'étendre peu à peu dans toutes les directions, de manière à envahir la terre entière. C'est bien ce que l'empire du Messie n'a pas cessé de faire depuis sa fondation. Son inébranlable solidité ne saurait être mieux représentée que par l'image d'une haute montagne, que rien ne peut renverser. — *Deus magnus*. Remarquez cette épithète, par laquelle Daniel relève la toute-puissance de son Dieu. — *Ostendit regi*. Le jeune prophète signale de nouveau la condescendance particulière de Jéhovah envers Nabuchodonosor. Cf. vers. 28 et 30. — *Quæ... postea*: après l'époque du grand roi. Comp. le vers. 28<sup>b</sup>. — *Verum* (chald.: solide, sûr)... *somnium...* Conclusion solennelle, par laquelle Daniel garantit au roi que le songe avait une entière « réalité objective », et que « ce

46. Alors le roi Nabuchodonosor se prosterna la face contre terre et adora Daniel, et il ordonna qu'on lui offrit des victimes et de l'encens.

47. Parlant ensuite à Daniel, le roi dit : Votre Dieu est véritablement le Dieu des dieux, et le Seigneur des rois, et celui qui révèle les mystères, puisque tu as pu dévoiler ce secret.

48. Alors le roi éleva Daniel aux plus hauts honneurs et lui fit de nombreux et magnifiques présents; il lui donna le gouvernement de toutes les provinces de Babylone, et l'établit chef suprême de tous les sages de Babylone.

49. Daniel demanda au roi, qui l'ac-

46. Tunc rex Nabuchodonosor cecidit in faciem suam, et Danielelem adoravit; et hostias et incensum præcepit ut sacrificarent ei.

47. Loquens ergo rex, ait Danieli : Vere Deus vester Deus deorum est, et Dominus regum, et revelans mysteria, quoniam tu potuisti aperire hoc sacramentum.

48. Tunc rex Danielelem in sublime extulit, et munera multa et magna dedit ei; et constituit eum principem super omnes provincias Babylonis, et præfectum magistratum super cunctos sapientes Babylonis.

49. Daniel autem postulavit a rege,

qu'il symbolisait était entièrement certain » : et *fidelis*...

70 Nabuchodonosor comble d'honneurs Daniel et ses trois compagnons. II, 46-49.

46-47. Vive impression produite sur le monarque par cette révélation. — *Cecidit super*... Le potentat superbe se prosterne devant son serviteur, son captif. Bien plus, *Danielem adoravit*. Il est à noter que si le verbe *sâgâd*, qui correspond ici à « adoravit », a tout d'abord la signification de s'incliner en signe de respect, il n'est employé dans la Bible que pour marquer un acte d'adoration proprement dite. Cf. III, 5 et ss.; Is. XLIV, 13, 19, et XLVI, 6, etc. Toutefois il est bien évident, d'après le verset suivant (« Vere Deus vester... »), que Nabuchodonosor, en se courbant ainsi devant Daniel, ne voulait nullement lui rendre à lui-même les honneurs divins; c'est un autre qu'il adorait en lui, c.-à-d. Jéhovah, le Dieu des Juifs, qui venait de se manifester d'une manière si visible par l'intermédiaire du jeune homme. Il est évident aussi que Daniel n'accepta pas ces honneurs pour lui-même; et, s'il ne les refusa pas formellement, c'est parce qu'« après ce qu'il avait dit au roi (cf. vers. 28) touchant celui qui révèle les secrets, il ne pouvait y avoir, dans l'acte du roi, aucun doute possible ». (Fabre d'Envieu, *h. l.*) — *Et... præcepit*... Nabuchodonosor veut rendre son adoration complète, par l'offrande de sacrifices non sanglants (*minhah*; Vulg., *hostias*) et la combustion de parfums (*incensum*). Voyez l'*Att. archéol.*, pl. cxvii, fig. 7; pl. cxviii, fig. 10, etc. — *Loquens... rex* (vers. 47). Le roi explique très clairement la nature et la signification de son acte. — L'adverbe *vere* est mis en avant pour souligner la pensée. — *Deus vester* : le Dieu de Daniel, d'Ananias, de Misaël et d'Azarias. — *Deus deorum*. En parlant ainsi, Nabuchodonosor est loin de reconnaître que Jéhovah fût l'unique vrai Dieu; mais « il le juge digne de recevoir une place très honorable dans le panthéon babylonien », le regardant comme une divinité plus puissante que les autres. L'expression demeura donc toute païenne sur les lèvres du prince. — *Dominus regum* : supérieur à ce qu'il y avait de plus grand sur la terre et au ciel. — *Revelans*

*mysteria* : ainsi que Daniel l'avait affirmé avant de raconter et d'interpréter le songe. Cf. vers. 29.

— *Quoniam tu* (pronom très accentué : toi, à l'exception de tous les autres) *potuisti*... C'est cette puissance de Daniel qui arrachait au roi l'éloge du Dieu qui la lui avait confiée.

48. Daniel est nommé gouverneur de la province de Babylone. — *In sublime*..., et *munera* : conformément à la promesse faite aux mages, vers. 6. — *Constituit... super omnes*. Le chaldéen a simplement : sur toute la province de Babylone. L'empire chaldéen était divisé en un certain nombre de provinces (cf. III, 2); Daniel fut nommé gouverneur de celle de Babylone, la première d'entre elles. — *Et præfectum magistratum*... Autre titre considérable qui fut conféré à Daniel. D'après le chaldéen : *rab-signin* (chef des préposés) sur tous les sages... Nomination très naturelle, « puisque Daniel s'était montré supérieur à tous et leur avait sauvé la vie. » Ainsi donc, à la tête de chaque groupe des sages de Babylone, il y avait un *sagin* ou président; le captif juif devint le chef de tous ces présidents, et par là même « l'un des personnages les plus élevés et les plus estimés de l'empire babylonien. On ignore... quelles étaient au juste les attributions de l'emploi de Daniel à la cour. Mais... rien n'indique que cet emploi impliquât des fonctions, religieuses ou autres, propres au paganisme. Il suffit de connaître le monothéisme rigoureux de Daniel, qui se révèle presque à chaque ligne de son livre, pour comprendre que l'exercice de cette charge ne l'engageait à aucun acte d'idolâtrie, à aucune superstition, à aucune chose contraire à la religion mosaïque. Le prophète hébreu ne fut pas chargé de présider des actes de divination, de magie ou d'astrologie. Il ne lui incombait pas de surveiller la pratique des rites païens ». (Fabre d'Envieu, *h. l.*)

49. Daniel obtint aussi d'honorables fonctions pour ses trois amis. Ce trait prépare le récit du chap. III. — *Postulavit*... Il pouvait tout demander en ce moment favorable. — *Super opera*... C.-à-d., sur les affaires de la province. Les trois compagnons de Daniel eurent ainsi à remplir des fonctions importantes, directement sous ses ordres. — *Ipse autem*... Le narrateur va signaler un



et constituit super opera provinciae Babylonis, Sidrach, Misach et Abdenago; ipse autem Daniel erat in foribus regis.

corda, de donner à Sidrach, à Misach et à Abdénago l'intendance des affaires de la province de Babylone; quant à Daniel, il était à la cour du roi.

## CHAPITRE III

1. Nabuchodonosor rex fecit statuam auream, altitudine cubitorum sexaginta, latitudine cubitorum sex, et statuit eam in campo Dura, provinciae Babylonis.

1. Le roi Nabuchodonosor fit une statue d'or, haute de soixante coudées et large de six coudées, et il la plaça dans la campagne de Dura, qui était dans la province de Babylone.

autre privilège qui ne fut accordé qu'à lui seul. — *In foribus regis*. Le chaldéen emploie le singulier : A la porte du roi. Ce qui signifie que Daniel fut admis dans la partie la plus intime du palais. « Erat in aula, ... regi proximus et intimus. » (Saint Jérôme.) Cf. Esth. III, 2.

### § III. — Les trois amis de Daniel dans la fournaise. III, 1-97.

Autre narration pleine de beauté. D'après quelques mots ajoutés au vers. 1 par les LXX, Théodotion et le syriaque, ce fait aurait eu lieu pendant la dix-huitième année du règne de Nabuchodonosor, qui fut aussi celle de la prise et de la ruine de Jérusalem (cf. IV Reg. xxv. 8 :

être encore raison, du moins en ce qui concerne la pensée, lorsqu'ils ajoutent ces mots à la date indiquée plus haut : « Après que Nabuchodonosor eut soumis tous les peuples, depuis l'Inde jusqu'à l'Éthiopia. » Dans ce cas, la fête aurait eu sans doute pour but de fêter ce glorieux événement.

1° Nabuchodonosor érige une statue colossale, à laquelle il exige que tous ses sujets rendent les honneurs divins. III, 1-7.

CHAP. III. — I. L'érection de la statue. — *Fecit statuam...* « L'érection d'une statue dans un but politique ou religieux était une chose très fréquente dans les deux monarchies » assyrienne et chaldéenne, comme le démontrent les anciens monuments. Voyez F. Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 297 et ss. de la 6<sup>e</sup> édit. — *Auream*. Il est probable, vu les dimensions gigantesques de la statue, qu'elle était, « comme beaucoup d'autres statues babyloniennes, seulement en terre cuite, revêtue de lames d'or plus ou moins épaisses. » Comp. xiv, 6 ; Is. xl, 19 ; Jer. x, 3-4, etc. Cependant Hérodote, I, 183, parle d'une statue d'or massif, haute de douze coudées, érigée à Babylone en l'honneur du dieu Bel ; il en mentionne aussi une autre qui avait coûté 800 talents d'or (au delà de 60 000 000 de francs). « La masse de métaux précieux que le pillage de l'Égypte et de l'Asie antérieure accumula à Babylone, du temps de Nabuchodonosor, dépasse l'imagination. Ce roi, grand constructeur et ami des arts, en employa la plus grande partie, au témoignage de Bérosee (*Fragm.* 14), à la décoration des édifices sacrés. Lui-même nous apprend, dans sa grande inscription, qu'il fit plaquer en or et briller comme le soleil les sanctuaires de Mardouk à Babylone ; il couvrit ainsi d'or les vases sacrés du temple d'É-Sagil, et orna la barque de Mardouk de pierres précieuses, qui la rendirent (dit-il) éclatante comme les étoiles du ciel. » (F. Vigouroux, *L. c.*, p. 301.) D'après quelques interprètes, la statue qui tient une si grande place dans la présente narration aurait été celle de Nabuchodonosor lui-même. Cette opinion est peu probable, car il résulte à peu près sûrement



Un guerrier veut faire adorer par les trois jeunes gens la statue érigée par Nabuchodonosor. (Peinture des Catacombes.)

Jer. Lu, 12). Quoique ce soit là vraisemblablement une interpolation, la date indiquée cadre assez bien avec l'ensemble du récit. Il ressort, en effet, des vers. 32 et ss., surtout du vers. 33, que Jérusalem, à cette époque, était complètement tombée entre les mains des Chaldéens, et que les Juifs n'avaient plus de sanctuaire ni de culte officiel. On conçoit qu'après un si long espace de temps, l'impression produite sur Nabuchodonosor par le songe mystérieux ait été à peu près complètement effacée. Ce prince, « au moment où nous transporte le narrateur, était parvenu au faite de sa puissance ; il régnait sur un vaste empire, comme le prouve l'expression Peuples, tribus et langues, qui revient trois fois dans ce chapitre. » Aussi les LXX ont-ils peut-

être encore raison, du moins en ce qui concerne la pensée, lorsqu'ils ajoutent ces mots à la date indiquée plus haut : « Après que Nabuchodonosor eut soumis tous les peuples, depuis l'Inde jusqu'à l'Éthiopia. » Dans ce cas, la fête aurait eu sans doute pour but de fêter ce glorieux événement.

2. Le roi Nabuchodonosor envoya ensuite l'ordre de rassembler les satrapes, les magistrats, les juges, les chefs, les intendants, les préfets et tous les gouverneurs des provinces, afin qu'ils assistassent à la dédicace de la statue érigée par le roi Nabuchodonosor.

3. Alors les satrapes, les magistrats, les juges, les chefs, les intendants, les premiers officiers du royaume et tous les

2. Itaque Nabuchodonosor rex misit ad congregandos satrapas, magistratus, et judices, duces, et tyrannos, et praefectos, omnesque principes regionum, ut convenirent ad dedicationem statuæ quam exererat Nabuchodonosor rex.

3. Tunc congregati sunt satrapæ, magistratus, et judices, duces, et tyranni, et optimates qui erant in potestatibus

des vers. 12, 14, 18 et 28, que c'était l'image d'un dieu. Dans ses inscriptions, Nabuchodonosor se vante d'avoir érigé celle de Bel-Mérodach, sa divinité favorite. — *Attitude*... *sexaginta*. Il s'agit naturellement de la coude royale de Babylone. Si elle équivalait, comme celle des Juifs, à 0<sup>m</sup> 525, cela fait une hauteur de plus de 30 mètres. — *Latitudine*... *sex*. Environ 3 mètres. Cette largeur n'est guère en proportion avec la hauteur. En effet, la taille moyenne de l'homme est seulement de six fois sa largeur, tandis qu'il la hauteur égale dix fois la largeur. Aussi suppose-t-on que le piédestal sur lequel la statue reposait est compris dans les 60 coudées (par exemple, 24 coudées pour la base et 36 pour la statue); ce qui donnerait un ensemble bien proportionné. Ou encore, on peut admettre que la statue avait été dressée au sommet d'une colonne, comme dans la figure ci-jointe. Cependant il ne faut pas oublier que les Chaldéens aimaient les choses gigantesques. — *In campo Dura*. « Localité immédiatement suburbaine, » dont le nom s'est conservé jusqu'à nos jours. Voyez Oppert, *Expédition en Mésopotamie*, t. II, p. 239-240, et notre *Atl. géogr.*, pl. IX.

2. Le roi convoque tous les principaux officiers de son empire pour l'inauguration de la statue — *Itaque*... *misit*... Il a toujours été d'usage d'inaugurer solennellement les nouveaux édifices, les statues, etc. Dans la circonstance présente, Nabuchodonosor voulut que la dédicace fût en rapport avec la richesse du monument. — *Ad congregandos*... L'énumération qui suit est très instructive, car elle complète ce que les inscriptions cunéiformes, consacrées presque uniquement à faire l'éloge des rois, nous apprennent sur l'organisation intérieure du royaume. Quoi qu'elles ne mentionnent qu'un petit nombre d'officiers d'État, ces inscriptions sont bien d'accord avec les données du livre de Daniel; de part et d'autre, en effet, nous voyons le vaste empire chaldéen divisé en provinces, dont l'administration était confiée à des vice-rois, des gouverneurs, etc. Malheureusement, il n'est pas possible de déterminer avec certitude quel était au juste le rôle de ces six catégories de fonctionnaires. Les anciennes versions ne sont d'accord ni entre elles ni avec elles-mêmes pour la traduction exacte des noms, qu'elles prennent parfois dans des sens plus ou moins divers. On ne peut donc préciser le sens que d'une manière générale. — *Satrapas*. De même les LXX. Théodotion : ὑπάτους. Le syriaque : chefs de la milice. Dans le

texte original : 'aḥšardap'n'nyyā', mot d'origine persane (*ḫsatra-pavān*, protecteur du royaume), que les écrivains grecs ont rendu classique sous la forme de satrape. On le trouve aussi Esdr. VIII, 36, et Esth. III, 12. Les satrapes étaient de hauts fonctionnaires, placés à la tête des provinces. — *Magistratus*. LXX et Théodotion : στρατηγός, généraux. Syriaque : les seigneurs. En chaldéen : *stnnyyā'*, les préposés; titre que nous avons trouvé, II, 43<sup>b</sup> (voyez la note), sous la forme de *signin*. — *Judices*. Les LXX et Théodotion : τοπάρχας, les chefs de districts. Telle est la vraie signification du mot chaldéen *paḥavātā'*, qui correspond à l'assyrien *paḥatu*, et qui désigne les gouverneurs des districts. Il s'est conservé dans le substantif turc « pacha ». — *Duces*. LXX : ὑπάτους. Théodotion : ἡγουμένων. Le chaldéen 'adargāzarayyā', employé seulement ici et au vers. 3, est sans doute l'équivalent du persan *endazgar*, conseiller. — *Tyrannos* a été calqué sur la traduction de Théodotion (τυράνους, LXX : διοικητάς, administrateurs). D'après de nombreux philologues, *ḡdābrayyā'* du chaldéen ne serait qu'une simple variation du mot *gizdārayyā'*, trésorier, mentionné Esdr. VII, 21. Comp. le persan *ganjabara*. — *Praefectos*. LXX et Théodotion : τοὺς ἐπιέξουσίου, ceux au pouvoir. Chald. : *d'tabrayyā'*, les juges. Comp. l'ancien persan *dātābara*, le pchivi *dātābar*. — Aux six titres qui précèdent, le texte original en ajoute un septième : *ἱψίαιυγέ'* (d'après la note marginale, *ἱψία'έ*), que la Vulgate a omis, servant en cela l'exemple des versions grecques. Il est assez obscur. Quelques interprètes lui attribuent aussi la signification de conseillers. — *Omnes... principes*... LXX et Théodotion : tous les chefs (ἀρχόντες). Chald. : tous les sultans (*šiltōné*) des provinces. Expression générale, pour conclure et résumer la liste.

3-7. La fête de l'inauguration. — *Satrapæ, magistratus*... Dans le texte chaldéen, la liste est absolument la même qu'au vers. 2; mais, cette fois, la Vulgate a une formule nouvelle, *optimates... constituti*, qui correspond aux deux noms *d'tabrayyā'* et *ἱψίαιυγέ'*. Les LXX et Théodotion intervertissent quelques-uns des titres. — *Stabant autem*... Trait pittoresque : les voilà tous rassemblés dans la plaine de Dura, et debout devant la statue. — *Præco* (vers. 4). Le chaldéen *kārōcā'* vient de la racine sémitique *kāraz*, crier, et n'a rien de commun avec le grec *κέρουξ* comme on l'a parfois prétendu. — *Valenter* d'une voix forte. Cf. IV, 11, et v. 7; Ps. XXXIII, 3.

constituti, et universi principes regionum, ut convenirent ad dedicationem statuæ quam erexerat Nabuchodonosor rex. Stabant autem in conspectu statuæ quam posuerat Nabuchodonosor rex ;

4. et præco clamabat valenter : Vobis dicitur populus, tribubus, et linguis :

5. In hora, qua audieritis sonitum tubæ, et fistulæ, et citharæ, sambuicæ, et psalterii, et symphonix, et universi generis musicorum, cadentes adorate statuam auream quam constituit Nabuchodonosor rex.

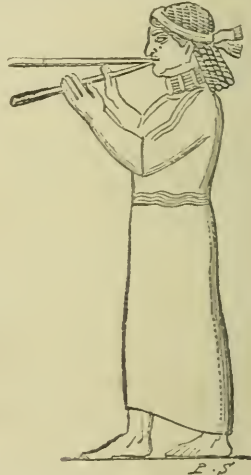
gouverneurs des provinces s'assemblèrent pour assister à la dédicace de la statue qu'avait érigée le roi Nabuchodonosor. Ils se tenaient debout devant la statue qu'avait dressée le roi Nabuchodonosor,

4. et un héraut criait à haute voix : Peuples, tribus et langues, voici ce qu'on vous ordonne :

5. Au moment où vous entendrez le son de la trompette, de la flûte, de la cithare, de la sambuque, du psaltérion, de la symphonie et de toute sorte d'instruments de musique, prosternez-vous et adorez la statue d'or qu'a érigée le roi Nabuchodonosor.

etc. — *Populis, tribubus et linguis*. Ces trois noms réunis, dont l'association est propre au livre de Daniel (voyez l'Introd., p. 214, note 8), désignent la totalité des peuples, d'origine et de langage si divers, qui étaient soumis à Nabuchodonosor. Le premier est plus général ; le second représente des peuplades, ou bien, des fractions de peuple ; le troisième réunit tous les individus parlant une même langue. Ce dernier détail « n'est pas une tautologie ; car la distinction entre nations et langues est fréquente dans l'histoire ». (Fabre d'Évieux, h. l.) — *Audieritis*... Ce passage nous montre la musique associée par les Chaldéens comme par les Hébreux aux inaugurations religieuses. Cf. Ex. xxxii, 18 ; Ps. xxix, 1 ; Neh. xii, 27 ; I Mach. iv, 54. — *Sonitum*... Encore une énumération, qui reviendra plusieurs fois dans la suite de ce récit. Cf. vers. 7, 10, 15. Six instruments sont mentionnés, à peu près tous faciles à identifier. — *Tubæ*. Chald. : *qarná*, la corne ; c.-à-d. la trompette, qui consistait, à l'origine, dans une corne de bouc ou de bœuf. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. civ, fig. 4. — *Fistulæ*. Chald. : *masroqá* ; la flûte, si souvent représentée sur les anciens monuments (*Atl. archéol.*, pl. lxi, fig. 15 ; pl. lxxii, fig. 4, etc.). — *Citharæ* : la harpe. Chald. : *qafros* ; mot évidemment d'origine grecque, et calqué sur *κίθαρξ*. — *Sambuicæ*. Chald. : *sablá*. LXX et Théodotion : *σαμβύκη*. Cette fois, le nom est d'origine sémitique, et ce sont les Grecs qui l'ont emprunté aux Orientaux. Athénée, *Deipnos.*, iv, 27, dit en propres termes que c'était un instrument à quatre cordes, au son aigre, inventé par les Syriens. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. lxxiii, fig. 9. — *Psalterii*. Dans le texte original, *ψαλτήριον*, forme chaldéenne donnée au substantif grec *ψαλτήριον*. C'était une sorte de petite harpe (*Atlas archéol.*, pl. lxxii, fig. 7 et 8). — *Symphoniæ*. Chald. : *sumponyáh* ; troisième nom d'origine grecque. Il désigne probablement l'équivalent de la sampogna des Italiens, de notre cornemuse, qui consiste en un sac de cuir rempli d'air, auquel sont adaptés deux tuyaux, dont l'un, placé en haut du sac, y projette l'air, tandis que l'autre, placé en bas, émet les sons, un peu criards. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. lxi, fig. 10 et 12. — Les Assyriens et les Chaldéens semblent avoir été de

grands amateurs de la musique. Cf. Ps. cxxxvi, 2-3 ; Is. xiv, 13 ; Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 305 et ss. de la 6<sup>e</sup> édit. On voit sur leurs monuments des instruments de nature et de formes variées, et des groupes considérables de musiciens (*Atl. archéol.*, pl. lxi, fig. 15). Ces deux peuples ayant eu de bonne heure des relations commerciales avec la Grèce, il n'est pas étonnant



Joueur de flûte. (Bas-relief de Susa.)

que nous trouvions à Babylone, sous le règne de Nabuchodonosor, des instruments de musique venus de ce pays et portant encore leurs anciens noms. Il suffit de cette explication, aussi simple que naturelle, pour réduire à néant l'objection qu'on a tirée de ces noms afin de nier l'authenticité du livre de Daniel. Voyez l'Introd., p. 216, 2<sup>e</sup>. — *Cadentes, adorate*. La prostration était le principal geste d'adoration chez les Orientaux (*Atl. archéol.*, pl. xcvi, fig. 7, etc.). Cf. II, 46, etc. — *Si quis autem*... L'ordre est accompagné d'une terrible sanction. Cette menace n'est nullement



6. Si quelqu'un ne se prosterner pas et n'adore pas, il sera à l'instant même jeté dans une fournaise embrasée.

7. C'est pourquoi, aussitôt que tous les peuples entendirent le son de la trompette, de la flûte, de la cithare, de la sambuque, du psaltérion, de la symphonie et de toute sorte d'instruments de musique, tous les peuples, les tribus et les langues se prosternèrent et adorèrent la statue d'or qu'avait érigée le roi Nabuchodonosor.

8. Aussitôt et dans le même moment, les Chaldéens, s'approchant, accusèrent les Juifs,

9. et dirent au roi Nabuchodonosor : O roi, vis éternellement !

10. Roi, tu as donné l'ordre que tout homme qui entendrait le son de la trompette, de la flûte, de la cithare, de la

6. Si quis autem non prostratus adoraverit, eadem hora mittetur in fornacem ignis ardentis.

7. Post hæc igitur, statim ut audierunt omnes populi sonitum tubæ, fistulæ, et citharæ, sambucæ, et psalterii, et symphonie, et omnis generis musicorum, cadentes omnes populi, tribus, et linguæ, adoraverunt statuam auream quam constituerat Nabuchodonosor rex.

8. Statimque in ipso tempore accedentes viri Chaldæi accusaverunt Judæos,

9. dixeruntque Nabuchodonosor regi : Rex, in æternum vive!

10. Tu, rex, posuisti decretum, ut omnis homo qui audierit sonitum tubæ, fistulæ, et citharæ, sambucæ, et psalte-

contraire, comme on l'a prétendu, à l'essence même du polythéisme et à la liberté qu'il laisse à chacun d'adorer les dieux de son choix. Nabuchodonosor ne prescrit point à ses sujets d'abandonner les divinités auxquelles ils offraient habituellement leurs hommages. Ce qu'il exige, c'est qu'ils reconnaissent le dieu favori de leur roi et lui rendent un culte; or, cela s'harmonisait pleinement avec les pratiques ordinaires du paganisme. De plus, dans le cas actuel, les récalcitrants devaient être traités comme coupables d'un crime politique en même temps que d'un crime religieux, car « le refus d'adorer les dieux du pays (et de son chef) serait regardé comme une haute trahison ». — *In fornacem...* « On punissait avec la plus grande rigueur, dans les pays baignés par l'Euphrate et le Tigre, ceux que l'on considérait comme blasphémateurs des dieux... Nous apprenons... par un cylindre (assyrien) que deux blasphémateurs, après avoir eu la langue arrachée, furent brûlés dans une fournaise... Un supplice semblable fut infligé, à Babylone même, à Samasumukin, frère d'Assurbanpal, qui s'était révolté contre ce dernier. On punissait la rébellion contre les rois comme la révolte contre les dieux... Le supplice de la fournaise était donc commun en Assyrie et en Chaldée; il était inconnu en Palestine, et, au temps des Machabées, dans le royaume des Séleucides. Nous avons encore ici, par conséquent, une preuve nouvelle de la connaissance parfaite qu'avait l'auteur du livre de Daniel de toutes les coutumes babyloniennes. » (F. Vigouroux, *l. c.*, p. 326-329.) — *Post hæc...* (vers. 7). Le décret trouva une prompte obéissance, car il ne gênait en rien des consciences païennes. — *Tubæ, fistulæ...* La liste est incomplète dans le texte chaldéen, car elle ne contient que les noms de cinq instruments. C'est vraisemblablement par suite d'une erreur de copiste que la *symponyâh*, mentionnée aux vers. 6, 10 et 15, a disparu en cet endroit. Cependant on ne la trouve pas non plus ici dans les deux versions grecques.

2° Les trois amis de Daniel sont accusés de n'avoir pas adoré la statue. III, 8-12.

8-9°. Introduction. — *Statim... in ipso...* La Vulgate insiste sur la promptitude de la dénonciation. Petite nuance dans le chaldéen : C'est pourquoi (à cause de la désobéissance des Juifs, mise en relief par l'obéissance universelle) au même temps. — *Accedentes* : s'approchant du roi, qui assistait à la cérémonie. — *Viri Chaldæi*. Non pas la catégorie spéciale des mages dont il a été question plus haut (II, 5; voyez la note), mais des hommes de nationalité chaldéenne, par opposition aux déportés juifs (*Judæos*), qu'ils vont accuser. — *Accusaverunt*. Le texte original emploie un idiotisme très dramatique : Ils mangèrent les morceaux d'eux (des Juifs). Comparez notre locution analogue : déchirer à belles dents; et le latin « mordere, dente carpere », etc. « Il est naturel de supposer que la promotion de trois hommes d'origine juive (de quatre, en y comprenant Daniel) avait été envisagée avec les sentiments de la plus basse jalousie par les officiers babyloniens, qui sans doute avaient recherché soigneusement un temps opportun pour se venger. » Cf. VI, 11. — *Judæos* est une expression générale, dont le sens sera déterminé un peu plus loin (cf. vers. 12). Elle ne désigne pas la masse des Juifs déportés à Babylone, mais seulement quelques-uns d'entre eux.

9-12. L'accusation. — *Rex, in æternum...* Sur cette formule, voyez II, 4, et le commentaire. — *Tu* (pronom très accentué) *posuisti...* Les accusateurs rappellent d'abord (vers. 10-11) les termes mêmes du décret royal et de sa grave sanction. Comp. les vers. 5-6. Ils signalent ensuite (vers. 12) la désobéissance de leurs rivaux : *Sunt ergo...* Le trait *quos constituisti* est mis en avant avec beaucoup d'habileté, parce qu'il constituait une circonstance aggravante : le refus, de la part de trois grands fonctionnaires de l'État, d'obéir à l'ordre du roi, était, en effet, particulièrement capable d'exciter la colère de ce dernier contre

rii, et symphoniæ, et universi generis musicorum, prosternat se, et adoret statuam auream;

11. si quis autem non procidens adoraverit, mittatur in fornacem ignis ardentis.

12. Sunt ergo viri Judæi, quos constituiti super opera regionis Babylonis, Sidrach, Misach et Abdenago; viri isti contempserunt, rex, decretum tuum, deos tuos non colunt, et statuam auream, quam erexisti, non adorant.

13. Tunc Nabuchodonosor, in furore et in ira, præcepit ut adducerentur Sidrach, Misach et Abdenago, qui confisim adducti sunt in conspectu regis.

14. Pronuntiansque Nabuchodonosor rex, ait eis : Verene, Sidrach, Misach, et Abdenago, deos meos non colitis, et statuam auream, quam constitui, non adoratis?

15. Nunc ergo si estis parati, quacumque hora audieritis sonitum tubæ, fistulæ, citharæ, sambucæ, et psalterii, et symphoniæ, omnisque generis musicorum, prosternite vos, et adorate statuam quam feci. Quod si non adoraveritis, eadem hora mittemini in fornacem ignis ardentis. Et quis est Deus qui eripiet vos de manu mea?

sambuque, du psaltérion, de la symphonie et de toute sorte d'instruments de musique, se prosternât et adorât la statue d'or;

11. et que si quelqu'un ne se prosternait pas et ne l'adorait pas, il serait jeté dans une fournaise embrasée.

12. Or les Juifs à qui tu as donné l'intendance des affaires de la province de Babylone, Sidrach, Misach et Abdenago, ont méprisé, ô roi, ton ordonnance; ils n'honorent pas tes dieux, et ils n'adorent pas la statue d'or que tu as érigée.

13. Alors Nabuchodonosor, plein de fureur et de colère, ordonna d'amener Sidrach, Misach et Abdenago, qui furent aussitôt conduits en présence du roi.

14. Et le roi Nabuchodonosor, prenant la parole, leur dit : Est-il vrai, Sidrach, Misach et Abdenago, que vous n'honorez pas mes dieux et que vous n'adorez pas la statue d'or que j'ai érigée?

15. Maintenant donc, si vous êtes prêts, au moment où vous entendrez le son de la trompette, de la flûte, de la cithare, de la sambuque, du psaltérion, de la symphonie et de toute sorte d'instruments de musique, prosternez-vous et adorez la statue que j'ai faite. Si vous ne l'adorez pas, à l'instant même vous serez jetés dans une fournaise embrasée. Et quel est le Dieu qui vous arrachera d'entre mes mains?

eux. — *Super opera*. Voyez la note de II, 49. — *Contempserunt...* A la lettre, dans le chaldéen : Ils n'ont pas posé sur toi le décret; c.-à-d. : Ils le traitent comme s'il n'émanait pas de toi et n'en tiennent aucun compte. LXX : Ils n'ont pas redouté. — *Deos tuos non...* Accusation d'une portée générale, qui est aussitôt précisée : *et statuam...* — Mais pourquoi Daniel ne paraît-il pas dans toute cette affaire? Son absence est certainement surprenante. On a prétendu, pour l'expliquer, qu'il ne comptait point parmi les grands officiers de l'empire; ce qui est directement contredit par II, 49. D'autres commentateurs ont supposé qu'il était malade, ou en voyage pour le service du roi; ou bien, qu'on n'avait pas osé le dénoncer, parce qu'il était le favori du roi. Il est probable qu'il ne se trouvait pas alors à Babylone, puisqu'il n'intervient pas même pour essayer de sauver ses trois amis; mais on ne peut rien dire de certain sur ce point, faute de documents. Quel qu'il en soit, le silence du narrateur à son égard ne prouve absolument rien contre l'authenticité du récit. On peut même dire qu'un faussaire n'aurait pas manqué de le faire paraître, pour le glorifier en lui prêtant un beau rôle. Quant à la masse des Juifs déportés, elle s'était

abstenue de venir à la fête de l'inauguration, toute liberté étant laissée à ce sujet aux simples particuliers (seuls les fonctionnaires furent convoqués officiellement); on comprend donc que l'accusation n'ait porté que sur Sidrach, Misach et Abdenago.

3° Les trois jeunes gens, pressés par Nabuchodonosor d'adorer la statue, s'y refusent courageusement. II, 13-18.

13. Ils sont mandés auprès du roi. — *In furore et ira*. Deux synonymes pour renforcer l'idée. Les accusateurs connaissent le despote et avaient prévu cette conséquence immédiate de leur dénonciation.

14-15. Nabuchodonosor exige d'eux l'obéissance à son décret. — *Verene*.? De même Théodotion et le syriaque. Les LXX : *ὀὐκ ἔστι*; Pourquoi? Plus fortement dans le syriaque : *Est-ce à dessein que...* Ont-ils agi ainsi de propos délibéré, pour lui désobéir? — *Nunc ergo* (vers. 15). Il y a une concision réelle dans cette proposition que leur fait le monarque de recommencer pour eux l'épreuve. — *Si... paratt...* Dans le texte original, cette phrase n'est point achevée : Si vous êtes prêts, au moment où vous entendrez... à vous prosterner pour adorer la statue que j'ai

16. Sidrach, Misach et Abdénago répondirent au roi Nabuchodonosor : Il n'est pas besoin, ô roi, que nous te répondions sur ce point ;

17. car notre Dieu, que nous servons, peut nous tirer de la fournaise ardente et nous délivrer, ô roi, d'entre tes mains.

18. S'il ne le veut pas, sache, ô roi, que nous ne servirons pas tes dieux, et que nous n'adorerons pas la statue d'or que tu as érigée.

19. Alors Nabuchodonosor fut rempli de fureur, et il changea de visage en regardant Sidrach, Misach et Abdénago ; et il ordonna de chauffer la fournaise sept fois plus qu'on avait coutume de la chauffer.

20. Puis il commanda aux plus forts soldats de son armée de lier les pieds à Sidrach, à Misach et à Abdénago, et de les jeter dans la fournaise embrasée.

21. Aussitôt ces hommes furent liés et jetés, avec leurs caleçons, leurs tiaras, leurs chaussures et leurs vêtements, au milieu de la fournaise embrasée,

16. Respondentes Sidrach, Misach et Abdenago, dixerunt regi Nabuchodonosor : Non oportet nos de hac re respondere tibi ;

17. ecce enim Deus noster, quem colimus, potest eripere nos de camino ignis ardentis, et de manibus tuis, o rex, liberare.

18. Quod si noluerit, notum sit tibi, rex, quia deos tuos non colimus, et statuam auream, quam exististi, non adoramus.

19. Tunc Nabuchodonosor repletus est furore, et aspectus faciei illius immutatus est super Sidrach, Misach et Abdenago ; et præcepit ut succenderetur fornax septuplum quam succendi consueverat.

20. Et viris fortissimis de exercitu suo jussit, ut ligatis pedibus Sidrach, Misach et Abdenago, mitterent eos in fornacem ignis ardentis.

21. Et festimam viri illi vinciti, cum braccis suis, et tiaris, et calceamentis, et vestibus, missi sunt in medium fornacis ignis ardentis,

faite. Il est aisé de la compléter : Je vous pardonnerai, etc. — *Quod si non...* Le roi réitère la sentence, ajoutant, pour impressionner davantage les accusés : *et quis... Deus...* Orgueil effréné de ce despote, qui se met au-dessus de n'importe quel dieu, et qui « défie toutes les puissances surnaturelles ».

16-18. Les jeunes gens refusent péremptoirement de se livrer à cet acte d'idolâtrie. Leur langage est un admirable mélange de fermeté et de modestie. — *Non oportet nos* (ce pronom est fortement accentué). Ils affirment d'abord simplement qu'il ne leur appartient pas de répondre au défi insolent et blasphématoire du roi (*de hac re*) ; ils abandonnent ce soin à Dieu lui-même (cf. vers. 17). — *Ecce enim...* Plutôt, d'après le chaldéen : Si notre Dieu, que nous servons, peut (c.-à-d., s'il veut) nous délivrer, il nous délivrera de la fournaise..., ô roi. Parole d'une grande délicatesse. Les trois jeunes héros ignoraient, en effet, s'il plairait au Seigneur d'accomplir un miracle pour les sauver ; quelle que fût en cela sa volonté, ils proclament hautement que sa puissance est de beaucoup supérieure à celle de Nabuchodonosor, et, de plus, que c'est à lui seul qu'ils obéissent, et point au monarque : *notum sit...*

19. Ananias, Misaël et Azarias sont jetés dans la fournaise ardente. III, 19-23.

19-20. La sentence. — *Repletus... furore*. Sa colère, déjà si intense (cf. vers. 13). redouble après ce formel refus. — *Aspectus... immutatus...* Trait pris sur le vif. La colère transforme la physionomie. Cf. Eccl. xiii, 31 (dans le texte grec) ; II Mach. iii, 16. — *Succenderetur septu-*

*plum*. Ce n'est pas là seulement un chiffre rond, équivalent à « beaucoup ». Le nombre sept paraît avoir été regardé, dans tout l'Orient, comme celui de la rétribution complète sous le rapport du châtiement. Cf. Lev. xxvi, 18, 21, 24, 28 ; Deut. xxviii, 7 ; Prov. vi, 31 ; Matth. xviii, 21-22. Le vers. 22<sup>b</sup> montre à quel degré la fournaise avait été chauffée. — *Quam consueverat*. Chald. : (Sept fois plus) qu'il ne convenait ; c.-à-d., qu'il n'était nécessaire, comme traduisent les LXX (παρ' ὅ ἔδει). La colère aveugle Nabuchodonosor, car plus le four était chauffé, moins les victimes auraient à souffrir ; mais on ne raisonne point en pareil cas. — *Viris fortissimis...* (vers. 20). L'armée assistait, elle aussi, à la cérémonie. Le roi fit choisir dans ses rangs quelques-uns des hommes les plus robustes ; non qu'il craignît que les condamnés résistassent, mais sans doute parce qu'il songeait au péril qu'allaient courir les exécuteurs de la sentence en s'approchant d'une fournaise chauffée à ce point. — *Ligatis pedibus*. Simplement dans le chaldéen : liés. La Vulgate a suivi les LXX et Théodotion, qui mentionnent aussi expressément les pieds.

21-23. Exécution de la sentence. — *Cum braccis... et vestibus*. Encore une de ces énumérations dans lesquelles se complait notre auteur. Cf. vers. 2-4, 5, 7, 10 ; II, 2, etc. La signification des trois substantifs principaux n'est pas entièrement certaine ; on peut du moins la marquer avec assez de vraisemblance. Le premier désignerait, d'après la Vulgate, Théodotion, Agulla et Symmaque, les braies ou pantalons courts que portaient les Mèdes, et que les Perses leur empruntèrent (*Att. archéol.*, pl. I, fig. 12). Mais ce vêtement n'était



22. nam jussio regis urgebat. Fornax autem succensa erat nimis; porro viros illos, qui miserant Sidrach, Misach et Abdenago, interfecit flamma ignis.

23. Viri autem hi tres, id est, Sidrach, Misach et Abdenago, ceciderunt in medio camino ignis ardentis, colligati.

*Quæ sequuntur in hebræis voluminibus non reperi.*

22. car l'ordre du roi était pressant. Or la fournaise était extraordinairement embrasée; aussi les hommes qui y avaient jeté Sidrach, Misach et Abdénago furent-ils tués par la flamme ardente.

23. Cependant ces trois hommes, Sidrach, Misach et Abdénago, tombèrent liés au milieu de la fournaise embrasée.

*Je n'ai pas trouvé ce qui suit dans l'hébreu.*

pas en usage chez les Babyloniens. Le mot chaldéen *sarballin*, de la racine *sarbal*, convrir, représente plutôt la tunique intérieure, ou chemise. — *Tiaris*. Chald. : *p'tisîn*; nom de la tunique supérieure. Ici encore saint Jérôme a suivi Théodotion (τιάρχι), qui s'est laissé égarer sans doute par la ressemblance du mot original avec περσος, chapeau. — *Calceamentis*. Théodotion : περιχνημίδες, des jambarts. Chald. : *karb'lân*,

gulaires, les autres cintrées. Des flammes s'échappent avec violence de plusieurs d'entre elles. Les têtes d'une dizaine de suppliciés condamnés au feu sont figurées au-dessus et aux côtés de la fournaise. » (F. Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 328 de la 6<sup>e</sup> édit.) — *Nam jussio...* (vers. 22). Le narrateur explique pourquoi les trois Hébreux furent jetés dans le feu tout habillés : le roi, furieux, ne voulait pas tolérer le moindre décal. D'ordinaire, comme on le voit par les monuments, en Assyrie et en Chaldée, les suppliciés étaient d'abord dépouillés de leurs vêtements (*Atl. archéol.*, pl. LXXII, fig. 3, etc.). — *Fornax autem...* La répétition de ce détail a pour but de préparer la mention du suivant : *porro viros...* Lorsque le four était chauffé d'une manière régulière, les bourreaux ne couraient aucun danger; dans le cas présent, ils furent asphyxiés en un instant. Leur mort forme le plus frappant contraste avec la délivrance miraculeuse de ceux qu'ils avaient lancés dans les flammes (cf. vers. 24 et ss.). — *Viri... tres* (vers. 23). En apparence, pas le moindre espoir de salut pour eux, puisqu'ils tombèrent liés dans cette fournaise dont on ne pouvait approcher sans périr.

5<sup>e</sup> Prière d'Azarias au milieu des flammes. III, 24-45.

L'observation insérée par saint Jérôme entre les vers. 23 et 24, *quæ sequuntur... non reperi*, se

rapporte à tout ce qui suit, jusqu'au vers. 90 inclusivement, comme l'indiquera alors une autre note du traducteur latin. Ces soixante-sept versets manquent donc dans le texte original, et ont été empruntés à Théodotion. Sur leur authenticité et la langue dans laquelle ils furent composés, voyez l'Introd., p. 117 et 118. Dans le chaldéen actuel, il existe certainement, plusieurs rationalistes de marque en conviennent, un étrange hiatus entre les vers 23 et 24 (23 et 91 de la Vulgate), et il est visible que des détails importants ont été omis. Par exemple, comme il n'a pas été dit que les jeunes gens furent sauvés (comp. le vers. 24 de la Vulg.), et qu'un ange était descendu auprès d'eux (cf. vers. 49), on a de la peine à comprendre l'étonnement manifesté par Nabuchodonosor (cf. vers. 91 et ss.).



Fournaise assyrienne. (Portes de Balawat.)

24. Et ils marchaient au milieu de la flamme, louant Dieu et bénissant le Seigneur.

25. Or Azarias, se tenant debout, fit cette prière, et, ouvrant la bouche au milieu du feu, il dit :

26. Soyez béni, Seigneur, Dieu de nos pères, et que votre nom soit loué et glorifié dans tous les siècles ;

27. parce que vous êtes juste dans tout ce que vous nous avez fait, et que toutes vos œuvres sont vraies et vos voies droites, et que tous vos jugements sont véritables.

28. Car vous avez rendu des jugements équitables dans tout ce que vous avez fait venir sur nous et sur la cité sainte de nos pères, Jérusalem ; parce que c'est

24. Et ambulabant in medio flammæ, laudantes Deum, et benedicentes Domino.

25. Stans autem Azarias oravit sic, aperiensque os suum in medio ignis, ait :

26. Benedictus es, Domine, Deus patrum nostrorum, et laudabile et gloriosum nomen tuum in sæcula ;

27. quia justus es in omnibus quæ fecisti nobis, et universa opera tua vera, et viæ tuæ rectæ, et omnia judicia tua vera.

28. Judicia enim vera fecisti juxta omnia quæ induxisti super nos, et super civitatem sanctam patrum nostrorum, Jerusalem, quia in veritate et in judicio

24-25. La délivrance ; introduction à la prière. — *Et ambulabant...* Les flammes avaient donc brûlé leurs henns. Cf. vers. 92<sup>a</sup>. — *Laudantes Deum...* Leur première pensée, en se voyant sauvés, les porte à louer et à bénir leur divin libérateur. — *Stans...* *aperiensque...* Formule très



Les trois jeunes gens dans la fournaise.  
(Peinture des Catacombes.)

solennelle d'introduction. Le nom hébreu d'*Azarias* reparait ici et au vers. 49 (comp. plus loin, vers. 88). Ce fait est très naturel, car actuellement, pour le narrateur, il ne s'agit plus du fonctionnaire chaldéen, mais de l'Israélite fidèle. — *Oravit sic*. Azarias eut donc le principal rôle dans cette prière ; voilà pourquoi elle lui est appropriée. Mais elle n'exprimait pas moins les sentiments de ses deux compagnons que les siens. Elle s'élève immédiatement au-dessus du fait particulier qui lui servit d'occasion ; en réalité, c'est pour tout Israël, et au nom de tout Israël, alors si malheureux, qu'elle est faite. Elle demande au Seigneur, dont la puissance et la bonté se manifestent, à cette heure même, d'une manière si extraordinaire, la délivrance et le rétablissement du peuple théocratique. Comme les souffrances et les humiliations des Juifs provenaient de leurs crimes, la supplication, après un court

prélude (vers. 26-27), débute très naturellement par une humble confession (vers. 28-33) ; la demande proprement dite est ensuite formulée en un langage pressant (vers. 34-35) : que Dieu daigne ne pas détruire l'alliance contractée autrefois par lui avec les Hébreux, mais qu'il rétablisse sa nation privilégiée et se glorifie ainsi lui-même — Les mots in *medio ignis* sont répétés plusieurs fois, pour faire ressortir le miracle. Cf. vers. 23<sup>b</sup>, 24, 50<sup>a</sup>, 51, etc.

26-27. Doxologie, qui sert de prélude à la prière. — *Benedictus*. Il était juste que la louange formât le début de cette supplication touchante ; louange très concise, mais très forte et très délicate. — *Domine, Deus patrum...* Deux appellations qui disaient beaucoup pour un Juif, car elles exprimaient en abrégé toute l'histoire de la vocation d'Israël et des merveilles opérées par Jéhovah en leur faveur. Comp. les vers. 35-38 ; I Par. XXIX, 10, 20, etc. — *Laudabile... nomen...* Le nom de Dieu, c'est l'expression de ses manifestations glorieuses ; il est donc infiniment digne d'éloges. — *Quia justus...* (vers. 27). Transition à l'idée dominante de la prière. La justice du Seigneur est l'un des attributs les plus vantés dans les saints Livres. Cf. Deut. XXXII, 4 ; Ps. cxviii, 137, 151, et cxliv, 17, etc. — Le trait in *omnibus* est fortement souligné. Il s'applique surtout, d'après ce qui suit, aux châtements dont le Seigneur avait frappé les Juifs par l'intermédiaire des Chaldéens. Cf. Neh. ix, 33. — *Opera... vera*. Des œuvres sont vraies lorsqu'elles sont telles qu'elles doivent être, et conformes soit à la nature, soit aux desseins de celui qui les accomplit. — *Viæ tuæ*. C.-à-d., la conduite de Dieu dans ses plus petits détails. Pour la pensée, voyez Os. xiv, 9<sup>b</sup> ; Act. xiii, 10<sup>b</sup>. — *Judicia... vera*. Les jugements terribles de Jéhovah envers son peuple n'avaient pas été trop sévères.

28-33. Azarias fait une humble confession des péchés d'Israël. — *Judicia enim...* Développement de la pensée qui précède. Au lieu de l'adjectif *vera*, les deux textes grecs emploient l'abstrait ; des jugements de vérité. Hébraïsme

induxisti omnia hæc propter peccata nostra.

29. Peccavimus enim, et inique egimus recedentes a te, et deliquimus in omnibus;

30. et præcepta tua non audivimus, nec observavimus, nec fecimus sicut præceperas nobis, ut bene nobis esset.

31. Omnia ergo quæ induxisti super nos, et universa, quæ fecisti nobis, in vero judicio fecisti;

32. et tradidisti nos in manibus inimicorum nostrorum iniquorum, et pessimorum, prævaricatorumque, et regi injusto et pessimo ultra omnem terram.

33. Et nunc non possumus aperire os; confusio et opprobrium facti sumus servis tuis et his qui colunt te.

34. Ne, quæsumus, tradas nos in perpetuum, propter nomen tuum, et ne dissipas testamentum tuum;

35. neque auferas misericordiam tuam a nobis, propter Abraham, dilectum tuum,

dans la vérité et dans la justice, à cause de nos péchés, que vous avez amené tout cela.

29. Car nous avons péché, et nous avons commis l'iniquité en nous retirant de vous, et nous avons manqué en tout;

30. nous n'avons pas écouté vos préceptes et nous ne les avons pas observés, et nous n'avons pas agi comme vous nous l'avez commandé, afin que nous fussions heureux.

31. Ainsi tout ce que vous avez amené sur nous et tout ce que vous nous avez fait, c'est par une justice véritable que vous l'avez fait;

32. et vous nous avez livrés entre les mains de nos ennemis, qui sont injustes, scélérats, prévaricateurs, et au roi le plus injuste et le plus méchant qu'il y ait sur la terre.

33. Et maintenant nous ne pouvons pas ouvrir la bouche; nous sommes devenus la confusion et l'opprobre de vos serviteurs et de ceux qui vous servent.

34. Ne nous abandonnez pas à jamais, nous vous en supplions, à cause de votre nom, et ne détruisez pas votre alliance,

35. et ne retirez pas de nous votre miséricorde, à cause d'Abraham votre

évident. — *Omnia quæ induxisti...* Allusion à la ruine de l'État juif et à la captivité du plus grand nombre de ses habitants. Leur propre martyre rappelait vivement aux trois jeunes gens l'oppression cruelle que subissait alors toute leur nation. — *Civitatem sanctam.* Beau nom qu'on donnait à Jérusalem, en tant qu'elle était la résidence de Jehovah et la capitale de son peuple. Cf. Neh. xi, 2; Is. xlviii, 2, etc. — *In veritate... et iudicio.* Autre hébraïsme (ils abondent dans la prière): par un juste jugement. La punition n'avait pas été plus griève que les fautes: *propter peccata...* — *Peccavimus enim...* Les vers. 29 et 30 commentent avec vigneur les mots « à cause de nos péchés ». — *Recedentes a te:* surtout par l'idolâtrie, qui avait été le principal crime des Hébreux et la source de presque tous leurs autres péchés, tellement multiples, qu'Azarias peut dire sans exagération: *deliquimus in omnibus.* — *Præcepta... non...* (vers. 30). Leur perpétuelle désobéissance à la loi divine est mise en relief par une triple répétition de l'idée: *nec... nec...* — *Ut bene...* Détail très pathétique. Il ne dépendait que des Juifs de trouver un bonheur parfait dans l'accomplissement fidèle des ordres de leur Dieu. Cf. Deut. iv, 40. — *Omnia ergo...* (vers. 31). D'après les LXX: « Et nunc, omnia... » c'est l'hébreu *v'afah.* Conclusion très légitime de ce qui précède. Puisque les Israélites étaient si coupables, c'est avec une entière justice que Dieu les avait punis: *in vero...* — *In manibus inimicorum...* (vers. 32): aux mains des Chal-

déens, les ennemis les plus terribles du peuple juif. Ils sont caractérisés par quelques épithètes énergiques: *iniquorum et...* Celle d'apostats, qu'on lit dans le grec au lieu de *prævaricatorum*, doit représenter ici le substantif hébreu *morâm*, qui signifie: rebelles, opiniâtres, farouches, et que les LXX traduisent assez fréquemment par ἀποστάται. — *Et regi...* Nabuchodonosor est mentionné à part, comme ayant été l'instrument principal et personnel du châtimement. — *Ultra omnem...* Mieux d'après le grec: sur toute la terre. — *Et nunc...* Conclusion de la confession (vers. 33). — *Non possumus aperire...* Impossible aux Juifs de s'excuser, de murmurer contre leur destinée, tant leur culpabilité était manifeste. — *Confusio... servis tuis.* D'après le grec: La confusion et l'opprobre ont été (« facta sunt ») pour tes serviteurs. Leçon très claire et bien préférable.

34-45. La prière. Azarias conjure le Seigneur de ne pas traiter les Juifs selon leurs péchés, et de ne pas briser la sainte alliance qu'il avait contractée avec eux, mais de les secourir au plus tôt. — *Ne... tradas...* Que Dieu ne les abandonne pas à tout jamais, sans espoir de délivrance (*in perpetuum*; c'est là l'idée principale), entre les mains de leurs ennemis. — *Propter nomen...* Motif très délicat: c'est moins leur propre intérêt que celui de la gloire divine qu'ils ont en vue dans leur demande. Si Jehovah ne sauvait pas sa nation, les païens le croiraient impuissant et se riraient de lui. Cf. Ez. xxxvi, 22-23, etc.



bien-aimé. et d'Isaac votre serviteur, et d'Israël votre saint,

36. auxquels vous avez parlé, promettant de multiplier leur race comme les étoiles du ciel, et comme le sable qui est sur le rivage de la mer;

37. car, Seigneur, nous sommes réduits à un plus petit nombre que toutes les nations, et nous sommes aujourd'hui humiliés sur toute la terre à cause de nos péchés.

38. Et il n'y a plus actuellement ni prince, ni chef, ni prophète, ni holocauste, ni sacrifice, ni oblation, ni encens, ni endroit pour vous offrir les prémices,

39. afin que nous puissions trouver votre miséricorde. Mais recevez-nous dans un cœur contrit et dans un esprit humilié,

et Isaac, *servum tuum*, et Israël, *santum tuum*,

36. quibus locutus es pollicens quod multiplicares semen eorum sicut stellas cæli, et sicut arenam quæ est in littore maris;

37. quia, Domine, imminuti sumus plus quam omnes gentes, sumusque humiles in universa terra hodie propter peccata nostra.

38. Et non est in tempore hoc princeps, et dux, et propheta, neque holocaustum, neque sacrificium, neque oblatio, neque incensum, neque locus primitiarum coram te,

39. ut possimus invenire misericordiam tuam. Sed in animo contrito, et spiritu humilitatis suscipiamur,

— *Dissipes* est dramatique : jeter à tous les vents (grec : διασκεδῆσαι; c'est par ce verbe que les LXX traduisent habituellement la locution hébraïque *hêfer v'rit*, briser l'alliance). — *Testamentum tuum* : l'alliance, si honorable pour Israël, qui avait été formée auprès du Sinaï. — *Propter Abraham...* Autre motif délicat. En nommant à Dieu les trois ancêtres d'Israël qui lui avaient été plus particulièrement chers, Azarias est sûr de l'attendrir. Chacun des patriarches est caractérisé par une épithète spéciale. — *Dilectum tuum*. Abraham reçoit ce beau nom d'amour de Dieu, parce que le Seigneur lui avait donné les marques d'une affection spéciale et très intime. Cf. II Par. xx, 7; Is. xli, 8; Jer. ii, 23. Les Arabes le nomment encore *El-Khattîl*, l'amour. — *Servum tuum*. L'expression la plus habituelle pour marquer des rapports familiers avec Dieu. — *Santum tuum*. Jacob avait reçu, dans sa lutte mystérieuse avec le Seigneur, une bénédiction de choix, qui l'avait sanctifié, consacré. Cf. Gen. xxxii, 23; Os. xii, 4. — *Quibus locutus...* (vers. 36). Dieu avait promis fréquemment et solennellement à Abraham, à Isaac et à Jacob de multiplier leur postérité d'une manière extraordinaire. Au lieu de *pollicens*, les LXX ont simplement : λέγων. Ce mot manque dans Théodotion. — *Sicut stellas... arenam...* Trait emprunté à Gen. xv, 5; cf. xxii, 17. — *Quia... imminuti...* (vers. 37). A ces magnifiques promesses, Azarias oppose, pour mieux toucher le cœur de Dieu, l'état déplorable auquel le peuple juif avait été réduit. — *In universa terra*. Les interprètes regardent pour la plupart comme probable, d'après le parallélisme (comp. les mots *plus quam omnes...*), qu'il y avait dans le texte primitif : Plus que toute la terre. Voyez une pensée semblable, Thren. i, 11; v, 8, etc. — *Et non est...* (vers. 38). Détails navrants, pour dépeindre la triste situation d'Israël, qui était devenue telle qu'Osée, iii, 4, l'avait autrefois prédite. Le peuple n'a plus ni chef civil (*prin-*

*ceps*; LXX et Théodot. : ἄρχων), ni chef religieux (car tel est sans doute ici le sens du mot *dux*; dans le grec, ἡγουμένος), ni prophète qui lui fasse connaître les volontés de Dieu. Les sacrifices, ce signe et ce gage visibles de l'alliance, ont disparu avec le temple, qui était le seul local où il fût permis de les offrir : *neque... neque...* Azarias signale les principaux d'entre eux : l'holocauste, les victimes d'actions de grâces (désignées vraisemblablement par le mot général *sacrificium*, θυσία), les sacrifices non sanglants (*oblatio*, προσφορά), l'encens qu'on brûlait avec chaque sacrifice. — *Locus primitiarum*. Par l'offrande des prémices (cf. Ex. xxiii, 19, etc.), Israël témoignait chaque jour qu'il était réellement le peuple de Jéhuvaq, auquel il payait ainsi la redevance et l'impôt. Variante dans le grec : Un lieu pour sacrifier devant toi (*contra te*). Cette seconde moitié du vers. 38 était strictement exacte à l'époque de Daniel. Pour ce qui est de la première, il est vrai que le roi Joachin vivait encore lorsque Azarias adressait à Dieu sa belle prière (cf. IV Reg. xxv, 27 et ss.), qu'il y avait en Babylonie, parmi les Juifs captifs, des princes et des prêtres nombreux, que Jérémie et Baruch en Palestine, Ézéchiël et Daniel en Chaldée, prophétisaient au nom du Seigneur; mais le roi et les princes étaient sans la moindre autorité, les prêtres ne pouvaient exercer leur ministère principal, et les rares prophètes qui restaient ne s'adressaient qu'à des fragments de la nation. La pensée revient donc à celle-ci : le bel organisme dont se composait le gouvernement théocratique n'existe plus. Comp. Ps. Lxiii, 9; Thren. ii, 9; Ez. xiv, 3, et xx, 3; passages où elle est exprimée de la même manière. — *Sed in animo...* (vers. 39). Rémémoration du Ps. L, 18-19. Quo'ils ne puissent se présenter devant leur Dieu avec de nombreuses victimes propitiatoires, les Israélites le conjurent, par la bouche d'Azarias, d'agréer leurs sentiments d'humilité et de repentir, comme si c'étaient des sacrifices proprement

40. sicut in holocausto arietum, et tauro-  
rum, et sicut in millibus agnorum pin-  
guium, sic fiat sacrificium nostrum in  
conspectu tuo hodie, ut placeat tibi,  
quoniam non est confusio confidentibus  
in te.

41. Et nunc sequimur te in toto corde;  
et timemus te, et querimus faciem tuam.

42. Ne confundas nos, sed fac nobiscum  
iuxta mansuetudinem tuam, et  
secundum multitudinem misericordiae  
tuæ.

43. Et erue nos in mirabilibus tuis,  
et da gloriam nomini tuo, Domine;

44. et confundantur omnes qui ostendunt  
servis tuis mala, confundantur in  
omni potentia tua, et robor eorum conteratur,

45. et sciant quia tu es Dominus Deus  
solus, et gloriosus super orbem terra-  
rum.

46. Et non cessabant qui miserant eos  
ministri regis succedere fornacem, naphtha,  
et stuppa, et pice, et malleolis;

47. et effundebatur flamma super for-  
nacem cubitis quadraginta novem;

48. et erupit, et incendit quos reperit  
iuxta fornacem de Chaldæis.

40. comme un holocauste de bœliers et  
de taureaux, comme des milliers d'a-  
gneaux gras, qu'ainsi notre sacrifice pa-  
raisse aujourd'hui devant vous et qu'il  
vous soit agréable, car ceux qui ont  
confiance en vous ne sont pas confondus.

41. Et maintenant nous vous suivons  
de tout notre cœur; nous vous craignons,  
et nous recherchons votre face.

42. Ne nous confondez pas, mais agis-  
sez envers nous selon votre douceur et  
selon la multitude de vos miséricordes.

43. Délivrez-nous par vos merveilles,  
et donnez gloire à votre nom, Seigneur.

44. Que tous ceux qui font souffrir vos  
serviteurs soient confondus; qu'ils soient  
confondus par votre toute-puissance, et  
que leur force soit brisée;

45. et qu'ils sachent que vous, Sei-  
gneur, êtes le Dieu unique et glorieux  
sur toute la terre.

46. Cependant les serviteurs *du roi* qui  
les avaient jetés *dans le feu* ne cessaient  
pas d'allumer la fournaise avec du bi-  
tume, de l'étaupe, de la poix et des sar-  
ments;

47. et la flamme s'élevait quarante-neuf  
coudées de haut au-dessus de la fournaise;

48. et elle s'élança et brûla ceux des  
Chaldéens qu'elle trouva près de la four-  
naise.

dits : *sicut... sic...* (vers. 40). — *Arietum, tauro-  
rum, agnorum* : les animaux offerts le plus  
souvent en sacrifice. — *In millibus*. Dans le grec :  
avec des myriades. — *Sacrificium nostrum*.  
C.-à-d., leur contrition, leurs prières, leurs dis-  
positions généreuses. — *Quoniam non est...* Bel  
acte de foi : jamais l'espoir de ceux qui ont espéré  
au Seigneur n'a été confondu. — *Et nunc...*  
(vers. 41). Salutes résolutions pour l'avenir.  
L'emploi du temps présent (*sequimur, timemus...*)  
marque l'intention que l'on a de les tenir sans  
retard. — *Querimus faciem...* Hébraïsme : cher-  
cher avec empressement les moyens de plaire  
à Dieu et de reconquérir ses faveurs. Cf. Os. v,  
15, etc. — *Ne confundas...* (vers. 42). La prière  
reprend, plus pressante, exprimée toujours en  
termes très délicats. — *Iuxta mansuetudinem...* :  
et non selon sa colère, comme il en aurait par-  
faitement le droit. — *Erue... in mirabilibus...*  
(vers. 43). S'il le faut, que Jéhovah renouvelle,  
pour sauver son peuple, les merveilles qu'il avait  
accomplies si souvent dans le cours de leur his-  
toire. — *Da gloriam...* Encore le motif supérieur  
de la gloire de Dieu. — *Confundantur...* (vers. 44) :  
par opposition à la demande « Ne confundas nos »  
(cf. vers. 42). Que les ennemis d'Israël soient à  
leur tour convertis de confusion ! Au lieu de *in  
omni potentia tua*, le grec a cette variante :  
« Confundantur ab omni potentia ; » qu'ils soient

confondus en perdant toute leur puissance. Hé-  
braïsme évident. — *Et sciant quia...* (vers. 45).  
Ce sera le résultat final. Azarias ne demande pas  
la ruine pure et simple des adversaires de son  
peuple, mais leur humiliation, de sorte qu'ils  
soient contraints de reconnaître la divinité du  
vrai Dieu. Cf. Deut. iv, 39; IV Reg. xix, 19, etc.

6° Manière merveilleuse dont le Seigneur pro-  
tégeait ses trois serviteurs dans la fournaise.  
III, 46-50.

Ce passage complète ce qui a été dit aux  
vers. 19-23.

46-48. Les Chaldéens continuent de chauffer  
la fournaise. Ces détails font ressortir de plus  
en plus la grandeur du miracle. — *Non cessa-  
bant...* Ceux des exécuteurs qui avaient échappé  
aux flammes (*qui miserant...*; cf. vers. 22<sup>b</sup>) con-  
tinuaient d'allumer le feu en y jetant des matières  
très inflammables. — *Naphtha*. Le naphte, qui  
abonde en Babylonie (cf. Dioscoride, I, 101; saint  
Jérôme, h. l.), est un bitume liquide, incolore,  
très inflammable. — *Stuppa*. L'étaupe est aussi  
mentionnée par Isaque, I, 31. — *Malleolis*, comme  
le grec *χλωματίς*, désigne tout d'abord des sar-  
ments; puis, et c'est le cas ici, le petit bois en  
général, les fagots. — *Effundebatur...* Conséquence  
naturelle de ce chauffage extraordinaire. — *Cubi-  
tis quadraginta novem*. Ce qui fait environ  
25<sup>m</sup> 73, la coudée équivalant à 0<sup>m</sup> 525. — *Incen-*

49. Or l'ange du Seigneur descendit auprès d'Azarias et de ses compagnons dans la fournaise, et il écarta les flammes et le feu de la fournaise,

50. et il fit au milieu de la fournaise comme un vent de rosée qui soufflait et le feu ne les toucha nullement; il ne les incommoda pas et ne leur causa aucune peine.

51. Alors ces trois hommes, comme d'une seule bouche, louaient, glorifiaient et bénissaient Dieu dans la fournaise, en disant :

52. Vous êtes béni, Seigneur, Dieu de nos pères; vous êtes louable, et glorieux, et élevé au-dessus de tout dans tous les siècles; le saint nom de votre gloire est béni, il est louable et élevé au-dessus de tout dans tous les siècles.

53. Vous êtes béni dans le temple saint

49. Angelus autem Domini descendit cum Azaria, et sociis ejus, in fornacem; et excussit flammam ignis de fornace,

50. et fecit medium fornacis quasi ventum roris flantem; et non tetigit eos omnino ignis, neque contristavit, nec quidquam molestiæ intulit.

51. Tunc hi tres quasi ex uno ore laudabant, et glorificabant, et benedicebant Deum in fornace, dicentes :

52. Benedictus es, Domine, Deus patrum nostrorum; et laudabilis, et gloriosus, et superexaltatus in sæcula; et benedictum nomen gloriæ tuæ sanctum; et laudabile, et superexaltatum in omnibus sæculis.

53. Benedictus es in templo sancto

dit quos... (vers. 48). Et pourtant, les bourreaux avaient fait précédemment l'expérience du danger. Ce trait montre avec quel acharnement ils se livraient à leur triste besogne. — *De Chaldæis*. Comme au vers. 8, ce nom désigne les Babyloniens en général, et non les mages.

49-50. L'ange du Seigneur protège Azarias et ses compagnons. — *Descendit* a le sens du plus-que-parfait. L'ange était descendu dans la fournaise au moment où l'on y avait jeté les trois martyrs, et c'est lui qui les avait sauvés. — *Cum Azaria et sociis...* Les LXX et Théodotion emploient l'hellénisme bien connu : οἱ περὶ τὸν Ἀζαρίαν. — *Excussit...* Il secoua les flammes, de manière à les faire sortir entièrement en dehors de la fournaise; il n'y en avait point à l'endroit où se tenaient les jeunes gens. — *Ventum roris* (vers. 50). Hébraïsme : un vent chargé de rosée, d'humidité rafraîchissante. Cf. Eccl. xxviii, 16, et xliii, 24. La rosée est souvent mentionnée dans notre livre (cf. iv, 15, 23, 25, 33; v, 21). — *Flantem*. Grec : διασπρίζον, sifflant à travers. Trait pittoresque. — *Et non tetigit...* C'était l'accomplissement littéral d'une ancienne promesse du Seigneur. Cf. Is. xliii, 2. — L'écrivain sacré insiste sur le miracle : *neque...*, *nec...*

7° Le cantique des trois jeunes gens. III, 51-90.

51. Introduction. — *Tunc*. LXX : ἀναλαβόντες δὲ, « assumés autem; » c.-à-d., prenant la parole. Hébraïsme. — *Quasi ex uno ore* : soit que Dieu, par un nouveau prodige, leur ait inspiré simultanément ce cantique; soit, ce qui est beaucoup plus vraisemblable, que l'hymne existât déjà, et que les trois amis se le soient approprié, en y ajoutant les vers. 88 et ss., pour l'adapter à leur situation. — *Laudabant... benedicebant...* Les LXX ont un quatrième verbe : καὶ ἐξύψουον, et ils exaltaient. Cette accumulation de synonymes marque la ferveur avec laquelle Azarias et ses compagnons récitaient leur cantique d'action de grâces. Cantique très beau et très noble, malgré sa grande simplicité. Son idée fondamen-

tale, c'est que Jéhovah mérite à tout jamais (« in sæcula ») des éloges extraordinaires, qui ne conviennent qu'à lui seul (« superexaltatus, superlaudabilis, supergloriosus, » vers. 52-54). Se sentant incapable de fournir à Dieu cette louange adéquate, le poète s'élance par la pensée dans toutes les régions de l'espace, et invite toutes les créatures à l'aider à s'acquitter de ce devoir. On trouve dans les saints Livres d'assez nombreux passages qui expriment cette idée (cf. Job, xxxvi, 22 et ss.; xxxvii, 1 et ss.; Ps. xviii, 1 et ss.; Sap. xiii, 5; Eccl. xlii, 15 et ss.; xliii, 1 et ss., etc.); mais nulle part elle n'est si longuement et si éloquemment développée que dans ce cantique et au Ps. cxlviii. La marche est très facile à suivre : après un prélude de quelques lignes (vers. 52-56), qui offre au Seigneur des louanges directes, le cantique s'adresse d'abord aux créatures du ciel, pour leur confier leur admirable tâche (vers. 57-73); puis il interpelle dans le même sens les créatures terrestres (vers. 74-87), à la façon du Ps. cxlviii, qui lui a servi de modèle; il se termine par une invitation spéciale, adressée aux trois jeunes gens (vers. 88-90). Tout du long, à chaque verset, comme au Ps. cxxxv, retentit un refrain, qui varie légèrement lorsqu'on passe du prélude à l'hymne proprement dit.

52-56. Éloge général de Jéhovah. — *Benedictus... Deus patrum...* C'est le même début que pour la prière. Comp. le vers. 26°. — *Laudabilis...* Les deux textes grecs n'ont pas les mots *et gloriosus*. — *In sæcula*. Grec : εἰς τοὺς αἰώνους. C.-à-d., à jamais, éternellement. — *Nomen gloriæ... sanctum* est un hébraïsme, pour : ton nom glorieux et saint. — *Laudabile*. D'après les LXX et Théodotion : ὑπεραίνετον, « superlaudabile, » au-dessus de toute louange. — *In templo... gloriæ* (vers. 53). Petite variante du grec : Dans le temple de ta sainte gloire. Le temple en question n'est pas celui de Jérusalem, dont Azarias mentionnait naguère la destruction (comp. le vers. 38); mais celui du ciel, où Dieu réside



gloriae tuae, et superlaudabilis et supergloriosus in saecula.

54. Benedictus es in throno regni tui, et superlaudabilis et superexaltatus in saecula.

55. Benedictus es, qui intueris abyssos, et sedes super cherubim; et laudabilis, et superexaltatus in saecula.

56. Benedictus es in firmamento caeli, et laudabilis et gloriosus in saecula.

57. Benedicite, omnia opera Domini, Domino; laudate et superexaltate eum in saecula.

58. Benedicite, angeli Domini, Domino; laudate et superexaltate eum in saecula.

59. Benedicite, caeli, Domino; laudate et superexaltate eum in saecula.

60. Benedicite, aquae omnes quae super caelos sunt, Domino; laudate et superexaltate eum in saecula.

de votre gloire, et élevé au-dessus de toute louange et de toute gloire dans tous les siècles.

54. Vous êtes béni dans le trône de votre royaume, et élevé au-dessus de toute louange et de toute gloire dans tous les siècles.

55. Vous êtes béni, vous qui contemplez les abîmes et qui êtes assis sur les chérubins; et vous êtes louable et élevé au-dessus de toute gloire dans tous les siècles.

56. Vous êtes béni dans le firmament du ciel, et vous êtes louable et glorieux dans tous les siècles.

57. Ouvrages du Seigneur, bénissez tous le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

58. Anges du Seigneur, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

59. Cieux, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

60. Toutes les eaux qui êtes au-dessus des cieux, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

habituellement. Sur cette métaphore, voyez Ps. x, 4; Is. vi, 1; Hab. ii, 20, etc. Ce trait n'est donc pas en contradiction avec la prière. — *Superlaudabilis, superexaltatus*. Expressions rares et énergiques. — *Benedictus es* (vers. 54). Dans Théodotion, ce verset passe après le 55°; les LXX suivent le même ordre que la Vulgate. — *In throno regni...* LXX: Sur le trône de gloire (c.-à-d., glorieux) de ta royauté. Sur cette locution tout hébraïque, voyez I Reg. ii, 8; II Reg. vii, 13; Jer. xiv, 21. Ici encore, il est question du trône céleste du haut duquel Jéhovah gouverne le monde. — *Qui intueris...* (vers. 55). Éloge de la science infinie de Dieu, à laquelle rien n'échappe, pas même ce qu'il y a de plus caché. — *Abyssos*: les abîmes profonds des mers. Cf. Ps. xxxi, 7b; Lxxvi, 17e, etc. — *Sedes super cherubim*. Allusion au propitiatoire de l'arche, et aux deux chérubins aux ailes déployées, sur lesquels le Seigneur manifestait sa présence. Voyez Ex. xxv, 18-22; Ps. Lxxix, 2d; Is. xxxvii, 16, et l'*Atl. archéol.*, pl. cii, fig. 5; pl. ciii, fig. 6. — *In firmamento...* Voyez Gen. i, 6, et le commentaire.

57-73. Première partie du cantique: toutes les créatures du ciel (ou du moins toutes celles qui, d'après la croyance des anciens, y avaient leur origine ou leur centre) sont invitées à louer Jéhovah. L'ordre suivi dans l'énumération est très simple: le poète part des sphères supérieures et en redescend jusqu'à ce qu'il atteigne la terre. — *Benedicite omnia opera...* Emprunt au Ps. cii, 22. C'est le thème développé dans tout le corps du cantique (vers. 57-57). Les œuvres du Sei-

gneur représentent ici toute la création, visible ou invisible. Elles le bénissent et le louent d'une manière tacite, « en obéissant à ses lois, et en exécutant ses ordres. » Voyez saint Jérôme, h. i. De plus, la contemplation de leur docilité parfaite excite l'homme lui-même à faire l'éloge de leur auteur. Cf. Rom. i, 20, etc. — *Laudate etc...* Le nouveau refrain, qui sera répété à chaque verset, jusque vers la fin du cantique (cf. vers. 85b). — *Benedicite angeli...* (vers. 58). Emprunt au Ps. cii, 20 (cf. Ps. cxlviii, 2). Les anges, les plus nobles de toutes les créatures, ouvrent la nomenclature des êtres soit célestes, soit terrestres. — *Caeli* (vers. 59). Théodotion et le syriaque placent ce vers. 59 avant le 58e, et cet arrangement paraît être plus logique; « en effet, le terme général, les cieux, est naturellement mis en tête, comme renfermant la catégorie spéciale des anges. » Comp. le vers. 74, où la liste des créatures terrestres est également précédée d'une formule générale: « *Benedicat terra...* » Voyez aussi le Ps. ciii, 19-20, et le Ps. cxlviii, 1-2. Le mot « cieux » désigne tout ensemble le ciel matériel (qui correspond au « *caelum aereum* ») et au « *caelum sidereum* » des anciens) et le ciel spirituel (« *caelum empyreum* »). Ces diverses régions du ciel, avec leurs merveilles sans nombre, sont exhortées dès le début du poème à bénir leur Créateur. — *Aquae omnes quae...* (vers. 60): les eaux supérieures, suspendues dans les régions les plus relevées du ciel. Trait conforme à ce qui est raconté Gen. i, 6-7. Cf. Ps. cxlviii, 4. Variante dans les textes grecs, le syriaque, etc.: Bénissez, eaux et tout ce qui est au-dessus du ciel... Le

61. Toutes les vertus du Seigneur, bénissez le Seigneur ; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

62. Soleil et lune, bénissez le Seigneur ; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

63. Étoiles du ciel, bénissez le Seigneur ; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

64. Pluies et rosées, bénissez toutes le Seigneur ; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

65. Tous les souffles de Dieu, bénissez le Seigneur ; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

66. Feu et chaleur, bénissez le Seigneur ; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

67. Froid et chaleur, bénissez le Seigneur ; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

68. Rosées et bruine, bénissez le Seigneur ; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

69. Gelée et froid, bénissez le Seigneur ; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

70. Glaces et neiges, bénissez le Seigneur ; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

71. Nuits et jours, bénissez le Seigneur ; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

72. Lumière et ténèbres, bénissez le Seigneur ; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

61. Benedicite, omnes virtutes Domini, Domino ; laudate et superexaltate eum in sæcula.

62. Benedicite, sol et luna, Domino ; laudate et superexaltate eum in sæcula.

63. Benedicite, stellæ cæli, Domino ; laudate et superexaltate eum in sæcula.

64. Benedicite, omnis imber et ros, Domino ; laudate et superexaltate eum in sæcula.

65. Benedicite, omnes spiritus Dei, Domino ; laudate et superexaltate eum in sæcula.

66. Benedicite, ignis et æstus, Domino ; laudate et superexaltate eum in sæcula.

67. Benedicite, frigus et æstus, Domino ; laudate et superexaltate eum in sæcula.

68. Benedicite, rores et pruina, Domino ; laudate et superexaltate eum in sæcula.

69. Benedicite, gelu et frigus, Domino ; laudate et superexaltate eum in sæcula.

70. Benedicite, glacies et nives, Domino ; laudate et superexaltate eum in sæcula.

71. Benedicite, noctes et dies, Domino ; laudate et superexaltate eum in sæcula.

72. Benedicite, lux et tenebræ, Domino ; laudate et superexaltate eum in sæcula.

leçon de la Vulgate est préférable. — *Omnes virtutes...* (vers. 61). Théodotion emploie le singulier : *πᾶσα ἡ δὴναιμις*. Le vers. 21\* du Ps. cii (hébr., cii), qui paraît avoir servi de type à ce passage, montre que par le mot « puissance » il faut surtout entendre ici les armées du ciel (hébr., *šb'ôš*), c.-à-d., l'ensemble des astres avec leurs nombreux phénomènes. Cf. Gen. ii, 1 ; Ps. xxxii, 6 ; Is. xxxiv, 4, et xl, 26 ; Jer. xxxiii, 22, etc. — *Sol et luna* (vers. 62). Les deux astres principaux du ciel sidéral. Cf. Gen. i, 14-16. — *Stellæ* (vers. 63). Sont les étoiles fixes, soit les planètes. — *Omnis imber et ros* (vers. 64). Du ciel sidéral, l'hymne passe à notre atmosphère et à ses phénomènes. La pluie et la rosée ont l'une et l'autre, dans l'Orient brûlant et desséché, une importance capitale. D'après les Hébreux, la rosée venait des nuages ; c'est pour cela qu'elle est associée à la pluie. — *Omnes spiritus* (vers. 65) ; le mot *Dei* est propre à la Vulgate). *Πνεύματα* des textes grecs correspond au mot hébreu *rušôš*, pareillement équivoque. Mais il est évident, d'après le contexte, qu'il est maintenant question du vent, et non des anges. — *Ignis et æstus* (vers. 66).

Le feu et la chaleur produite par lui. Merveilles si étonnantes et si utiles. — *Frigus et æstus* (vers. 67). La chaleur est mentionnée deux fois de suite d'après la Vulgate et Théodotion (*καὶ ψῦχος*). On lit ici dans les LXX : *ἔϊγος καὶ ψῦχος*, le froid violent (ou la fièvre) et le froid. — *Rores* (seconde mention de la rosée ; cf. vers. 64)... Ce vers. 68 est omis par Théodotion. Au lieu de *pruina*, les LXX ont : *νεφετοί*, nuages de neige se déversant sur la terre. — *Gelu et frigus* (vers. 69). L'effet et sa cause. Le froid est signalé à son tour pour la seconde fois (cf. vers. 67). Il est possible que le traducteur grec ait rendu par la même expression deux mots qui étaient distincts dans le texte primitif, mais dont il ne comprenait pas les nuances. — *Glacies et...* (vers. 70). L'équivalent grec de *nives* est *χιόνας*, les flocons de neige. — *Noctes et dies* (vers. 71). La nuit est mentionnée avant le jour, conformément à la coutume des Hébreux, qui comptaient les journées du soir au soir. Cf. Gen. i, 5, 8, 13, etc. ; Deut. xxvii, 66 ; I Reg. xxv, 16 ; Is. xxvii, 3 ; Act. xx, 31 ; xxvi, 7, etc. — *Lux et tenebræ* (vers. 72). La même pensée qu'au verset précé-

73. Benedicite, fulgura et nubes, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

74. Benedicat terra Dominum; laudet et superexaltet eum in sæcula.

75. Benedicite, montes et colles, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

76. Benedicite, universa germinantia in terra, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

77. Benedicite, fontes, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

78. Benedicite, maria et flumina, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

79. Benedicite, cete, et omnia quæ moventur in aquis, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

80. Benedicite, omnes volucres cæli, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

81. Benedicite, omnes bestiae et pecora, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

82. Benedicite, filii hominum, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

83. Benedicat Israel Dominum; laudet et superexaltet eum in sæcula.

84. Benedicite, sacerdotes Domini, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

73. Éclairs et nuages, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

74. Que la terre bénisse le Seigneur; qu'elle le loue et qu'elle l'exalte dans tous les siècles.

75. Montagnes et collines, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

76. Plantes qui germez sur la terre, bénissez toutes le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

77. Fontaines, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

78. Mers et fleuves, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

79. Grands poissons et tout ce qui se meut dans les eaux, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

80. Tous les oiseaux du ciel, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

81. Bêtes et troupeaux sauvages, bénissez tous le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

82. Enfants des hommes, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

83. Qu'Israël bénisse le Seigneur; qu'il le loue et l'exalte dans tous les siècles.

84. Prêtres du Seigneur, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

dent, exprimée en termes plus généraux. — *Fulgura et nubes* (vers. 73). La foudre, et les nuées dont elle se dégage. A partir du vers. 66 jusqu'ici, Théodotion est assez souvent en dissidence avec les LXX et la Vulgate pour l'ordre des versets.

74-90. Deuxième partie du cantique: les créatures terrestres sont aussi invitées à bénir le Seigneur. L'hymne ne suit plus désormais, comme dans la première partie, une marche descendante, allant « a majoribus ad minora », mais une marche ascendante. — *Benedicat terra...* L'idée principale est mise en avant: la terre avec tout ce qu'elle renferme. — *Montes et colles* (vers. 75). Ce sont les premiers êtres qu'on rencontre lorsqu'on descend du ciel sur la terre. — *Universa germinantia* (vers. 76). Le monde oligarré, gracieux, extrêmement utile, des plantes qui recouvrent le sol. — *Fontes* (vers. 77). Les sources d'eau vive. Dans les LXX: pluies et sources. Théodotion a placé ce verset après le 78e. — *Maria et flumina* (vers. 78). Toutes les mers particulières, et les nombreux cours d'eau qui les alimentent. — Des mers et des fleuves on passe

naturellement (vers. 79) à leurs habitants: *cete* (les grands étécés; cf. Jon. II, 1, etc.), et *omnia...* (le reste des poissons et des animaux aquatiques; cf. Gen. I, 21; Lev. XI, 46, etc.). — *Volucres cæli* (vers. 80). Les volatiles multiples qui prennent leurs ébats dans l'océan aérien. — *Bestiae et pecora* (vers. 81). Les quadrupèdes soit sauvages (grec: τὰ θηρία), soit domestiques (grec: τὰ κτήνη). D'après les LXX: quadrupèdes et bêtes sauvages. — *Filii hominum* (vers. 82). L'énumération attend enfin l'homme, que Dieu a établi roi de la création animée et inanimée. Cf. Gen. I, 26 et ss. Lui, du moins, il peut louer et bénir le Seigneur d'une manière proprement dite. L'expression « fils des hommes » est un hébraïsme; cf. Ps. VIII, 5b; xxxII, 13, etc. — *Benedicat Israel...* (vers. 83). Le peuple de Jéhovah reçoit une invitation spéciale à louer son Dieu. Et, dans ce peuple, la classe privilégiée des prêtres obtient une mention à part, comme aux Ps. cxiv, 9-10; cxvii, 2-3, et cxxxiv, 19-20 (*benedicite, sacerdotes...*, vers. 84) la louange du Seigneur était, en effet, une de leurs principales attributions. — Le mot *servi* (vers. 85; les textes grecs



85. Serviteurs du Seigneur, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

86. Esprits et âmes des justes, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

87. Saints et humbles de cœur, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.

88. Ananias, Azarias et Misaël, bénissez le Seigneur; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles, parce qu'il nous a tirés de l'enfer, qu'il nous a sauvés de la mort, qu'il nous a délivrés du milieu des flammes ardentes, et qu'il nous a tirés du milieu du feu.

89. Rendez grâces au Seigneur, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle.

90. Vous tous qui êtes religieux, bénissez le Seigneur, le Dieu des dieux; louez-le et célébrez-le, parce que sa miséricorde s'étend dans tous les siècles.

*Ce qui a été mis jusqu'ici n'est pas dans l'hébreu; ce que nous y avons placé a été traduit d'après l'édition de Théodotion.*

91. Alors le roi Nabuchodonosor fut frappé d'étonnement; il se leva tout à coup et dit aux grands de sa cour : N'a-

85. Benedicite, servi Domini, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

86. Benedicite, spiritus et animæ justorum, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

87. Benedicite, sancti et humiles corde, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

88. Benedicite, Anania, Azaria, Misaël, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula, quia eruit nos de inferno, et salvos fecit de manu mortis, et liberavit nos de medio ardentis flammæ, et de medio ignis eruit nos.

89. Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in sæculum misericordia ejus.

90. Benedicite, omnes religiosi, Domino, Deo deorum; laudate et confitemini ei, quia in omnia sæcula misericordia ejus.

*Hucusque in hebræo non habetur; et quæ posuimus de Theodotionis editione translata sunt.*

91. Tunc Nabuchodonosor rex obstupuit; et surrexit prope, et ait optimatibus suis : Nonne tres viros misimus in

omettent *Domini*) désigne très probablement les lévites et les autres ministres inférieurs du culte sacré. — *Spiritus et animæ* (vers. 86). Dans le grec : πνεύματα καὶ ψυχὰι. Deux opinions se sont formées au sujet de ces substantifs. Selon la première, ils représenteraient les âmes des justes trépassés (Théodoret, Maldonat, Calmet, etc.). D'après la seconde, qui est beaucoup plus vraisemblable, ils concernent les hommes vivants, comme toute cette partie de l'énumération (vers. 82 et ss.), avec cette différence que πνεύματα désigne les facultés supérieures de l'âme humaine, et ψυχὰι ses facultés inférieures, animales. C'est en ce double sens que saint Paul emploie ces mots : cf. I Thess. v, 23; Hebr. iv, 12, etc. — *Sancti* (vers. 87). Ὅσιον des deux textes grecs traduit régulièrement, dans les LXX, l'hébreu *hâsîd*, pieux. — La locution *humiles corde* n'a probablement rien de commun ici avec l'humilité proprement dite; elle désigne plutôt, comme dans les LXX au Ps. xxxiii, 19, ceux qui ont le cœur brisé par la souffrance : dans le cas présent, les Juifs déportés en Chaldée. — *Anania, Azaria...* (vers. 88). Les trois jeunes gens s'excitent mutuellement à louer leur divin libérateur : *quia eruit...* — *De inferno*. C. à-d., du séjour des morts, du *ś'ôl*, comme disaient les Hébreux (grec : ἐξ ᾗδου). Ils insistent sur

cette pensée, qu'ils répètent trois fois encore coup sur coup : *salvos... liberavit... eruit...* Sur la métaphore de *manu mortis*, voyez Ps. xlviij, 16, et lxxxviii, 49; Os. xiii, 14. — *Confitemini* (vers. 89). Le cantique s'achève par la belle doxologie liturgique que les Israélites avaient si souvent sur les lèvres. Cf. I Par. xvi, 34, 41; II Par. vii, 3, 6; Ps. cv, 1; cvi, 1; cxvii, 1; cxxxv, 1, etc. — *Religiosi, Domino* (vers. 90). Plus clairement dans les textes grecs : Vous tous qui honorez le Seigneur (οἱ σεβόμενοι τὸν Κύριον), bénissez le Dieu des dieux. L'exhortation s'adresse donc à tous les adorateurs de Jéhovah. Sur le superlatif *Deo deorum*, voyez ii, 47; xi, 36; Deut. x, 17; Ps. cxxxv, 2, etc. — *In omnia sæcula*. Théodotion : εἰς τὸν αἰῶνα (au singulier). Les LXX ajoutent : Et dans les siècles des siècles. — Sur les mots *hucusque... translata sunt*, insérés par saint Jérôme après le vers. 90, voyez la note qui précède le vers. 24.

8° Nabuchodonosor, émerveillé, loue lui-même le Dieu d'Israël et rend ses vœux aux trois jeunes gens. III, 91-97.

Nous retrouvons ici le texte chaldéen, dont notre vers. 91 forme le vers. 24.

91-92. Étonnement du roi, en voyant que les trois martyrs étaient demeurés vivants au milieu des flammes. — *Obstupuit*. Pendant quelque

medium ignis compeditos? Qui respondentes regi, dixerunt: Vere, rex.

92. Respondit, et ait: Ecce ego video quatuor viros solutos, et ambulantes in medio ignis, et nihil corruptionis in eis est, et species quarti similis filio Dei.

93. Tunc accessit Nabuchodonosor ad ostium fornacis ignis ardentis, et ait: Sidrach, Misach et Abdénago, servi Dei excelsi, egredimini, et venite. Statimque egressi sunt Sidrach, Misach et Abdénago de medio ignis;

94. et congregati satrapæ, et magistratus, et iudices, et potentes regis, contemplantur viros illos, quoniam nihil potestatis habuisset ignis in corporibus eorum, et capillus capitis eorum non esset adustus, et sarabala eorum non fuissent immutata, et odor ignis non transisset per eos.

vons-nous pas jeté trois hommes liés au milieu du feu? Ils répondirent au roi: C'est vrai, ô roi.

92. Le roi répondit: Voici, je vois quatre hommes sans liens, qui marchent au milieu du feu; il n'y a en eux aucune lésion, et l'aspect du quatrième est semblable à celui d'un fils de Dieu.

93. Alors Nabuchodonosor s'approcha de la porte de la fournaise ardente et dit: Sidrach, Misach et Abdénago, serveurs du Dieu très haut, sortez et venez. Aussitôt Sidrach, Misach et Abdénago sortirent du milieu du feu;

94. et les satrapes, les magistrats, les juges et les grands de la cour du roi contemplaient ces hommes, sur le corps desquels le feu n'avait eu aucun pouvoir; pas un seul cheveu de leur tête n'avait été brûlé, leurs vêtements n'étaient pas changés, et l'odeur du feu ne se dégageait pas d'eux.

temps, la violence des flammes avait été si grande, que personne n'aurait pu voir ce qui se passait dans la fournaise; c'est alors que les jeunes gens avaient adressé à Dieu leur prière et leur cantique. Ce fut précisément leur chant qui attira tout d'abord l'attention du monarque, d'après les deux versions grecques (Théodotion: ἡχοῦσεν ὑμνοῦντων αὐτῶν). — *Surrexit prope...* Il veut constater de près le phénomène. La scène est décrite en termes dramatiques. — *Optimatibus*. On ne connaît pas le sens exact du mot chaldéen *haddābrin*; il est probable qu'il désigne les conseillers d'État, les ministres royaux les plus intimes. En effet, iv, 33, nous verrons que ce sont eux qui prirent en mains la direction des affaires durant la maladie de Nabuchodonosor. — *Nonne tres... compeditos?* Deux circonstances frappent particulièrement le roi au premier instant: on n'avait jeté que trois hommes dans la fournaise, et il en voyait maintenant quatre (*ecce... quatuor*, vers. 92); ils étaient alors fortement liés, et ils n'ont actuellement aucun lien (*solutos*). — Bientôt Nabuchodonosor se rend compte de deux autres faits surprenants: *ambulantes* (comme l'ont dit les textes grecs et la Vulgate au vers. 24), et *nihil corruptionis...* (chald.: aucune blessure). — Enfin, il signale une cinquième circonstance toute prodigieuse: *facies quarti...* La physionomie de l'ange était empreinte d'une noblesse et d'une majesté particulières, qui révélaient sa nature supérieure. Il ne faut pas oublier que la locution *filio Dei* est proférée ici par un païen, qui, du reste, l'interprète lui-même plus bas (cf. vers. 95) par le mot ange, messager. Le roi se figurait donc que l'ange était une sorte de demi-dieu, issu, conformément aux idées polythéistes, du mariage d'un dieu et d'une déesse. Il ne faut pas chercher plus que cela dans ce nom de fils de Dieu, quelque plusieurs anciens écrivains ecclésiastiques (entre autres, saint Iré-

née, iv, 37, et v, 5; Tertullien, *contr. Marc.*, iv, 10 et 21, etc.) aient aimé à l'appliquer au Messie-Dieu, qui serait venu lui-même délivrer Azarias et ses compagnons. Les anciennes traductions grecques montrent, par diverses nuances, qu'on ne saurait lui donner cette signification stricte. Théodotion: Semblable à un fils (ὡς sans article) de Dieu. Les LXX: La ressemblance d'un ange de Dieu. Symmaque: Semblable à un fils des dieux. Et c'est cette dernière nuance qui exprime sans doute pour le mieux la pensée.

93-94. Le roi fait sortir les jeunes gens de la fournaise, et il constate, avec son entourage, qu'ils n'ont été aucunement atteints par le feu. — *Ad ostium*: la porte latérale dont nous avons parlé ci-dessus (note du vers. 21). — *Sidrach, Misach...* Il est naturel que ces noms reparassent dans ce passage exclusivement chaldéen. — *Servi Dei excelsi*. Beau titre qu'ils reçoivent de Nabuchodonosor. Assurément, en l'employant, ce prince « ne reconnaît pas le Dieu des Hébreux comme le seul vrai Dieu; mais, sans se départir de son point de vue babylonien, et sous l'impression saisissante du fait qui vient d'avoir lieu, il proclame ce Dieu supérieur à tous les autres ». Comp. le vers. 96<sup>e</sup>, et ii, 47. — *Congregati...* (vers. 94). Toute la noble assistance fait cercle, pour contempler les jeunes gens au moment où ils sortaient de la fournaise. — Sur les noms *satrapæ* (chald., *ʾaḥšādarḫanayyāʾ*), *magistratus* (chald., *siḡnayyāʾ*) et *iudices* (chald., *paḥarvāḫāʾ*), voyez le vers. 3 et les notes. L'équivalent chaldéen de *potentes* est *haddābrin* (note du vers. 91<sup>a</sup>). — *Contemplantur quoniam...* Le résultat de leur enquête est décrit avec une emphase visible. — *Nihil potestatis...* C'est l'idée générale. Trois détails du miracle sont ensuite particulièrement relevés: *capillus* (nom collectif: leur chevelure)...; *sarabala...* (chald., *sarbalin*, leurs tuniques; au vers. 31, la Vulgate avait traduit ce

95. Alors Nabuchodonosor, comme hors de lui-même, s'écria : Béni soit leur Dieu, c'est-à-dire le Dieu de Sidrach, de Misach et d'Abdénago, qui a envoyé son ange, et a délivré ses serviteurs qui ont cru en lui, qui ont résisté à l'ordre du roi et qui ont livré leurs corps pour ne point servir et pour n'adorer aucun autre dieu excepté leur Dieu.

96. Voici donc le décret que je porte : Que tout peuple, toute tribu et toute langue qui aura proféré un blasphème contre le Dieu de Sidrach, de Misach et d'Abdénago périsse et que sa maison soit détruite; car il n'y a pas d'autre Dieu qui puisse sauver ainsi.

97. Alors le roi éleva en dignité Sidrach, Misach et Abdénago dans la province de Babylone.

95. Et crumpens Nabuchodonosor, ait : Benedictus Deus eorum, Sidrach, videlicet, Misach et Abdenago, qui misit angelum suum, et eruit servos suos, qui crediderunt in eum, et verbum regis immutaverunt, et tradiderunt corpora sua ne servirent, et ne adorarent omnem deum, excepto Deo suo.

96. A me ergo positum est hoc decretum : Ut omnis populus, tribus, et lingua, quæcumque locuta fuerit blasphemiam contra Deum Sidrach, Misach et Abdenago, disperat, et domus ejus vastetur; neque enim est alius Deus qui possit ita salvare.

97. Tunc rex promovit Sidrach, Misach et Abdenago in provincia Babylonis.

mot par « braccæ »); enfin, le trait le plus significatif de tous, et odor ignis...

95-97. Hommages rendus par Nabuchodonosor à Jéhovah et à ses fidèles serviteurs. — *Erum-pens*. Mot très expressif; mais le chaldéen a simplement : Nabuchodonosor prit la parole, et dit.

— *Benedictus Deus...* Cette action de grâces solennelle, prononcée devant toute l'assistance, fut le premier hommage que le roi rendit au Dieu des Juifs. — *Angelum suum*. Les Babyloniens croyaient aussi à l'existence d'esprits supérieurs, qui servaient de messagers aux dieux. Il n'est donc pas nécessaire de penser, avec quelques interprètes, que Nabuchodonosor avait appris des trois jeunes gens que leur sauveur était un ange. — *Qui crediderunt...* Il rattache très justement leur délivrance à leur foi. Belle pensée, qui n'est nullement déplacée dans la bouche du monarque païen; car il témoigne lui-même, dans ses inscriptions, d'une confiance illimitée en ses dieux. — *Verbum... immutaverunt*. Chald. : Ils ont transgressé son ordre. Il les félicite implicitement de leur désobéissance. Bien plus, il célèbre l'héroïsme et la noblesse de leur conduite : *et tradiderunt...* — *A me ergo...* (vers. 96). C'est le second hommage rendu par le roi au Seigneur : il interdit à ses sujets, sous des peines très graves, de blasphémer le nom du Dieu des Juifs. — *Omnis populus, tribus...* Sur cette formule, voyez la note du vers. 4. — *Locuta... blasphemiam*. A la lettre dans le texte original : (Quiconque) dira de Perrond. Proférer des choses fausses au sujet de la divinité, c'est blasphémer contre elle. — *Disperat*. Chald. : Il sera fait membres. Voyez II, 6, et la note. — *Domus... vastetur*. Chald. : Que sa maison soit changée en

cloaque. Voyez la même note. — *Neque enim...* Ceci est encore dit au point de vue polythéiste du roi, lequel ne renonça pas le moins du monde à adorer ses dieux. — *Tunc rex...* (vers. 97). Nabuchodonosor rend maintenant hommage aux jeunes gens eux-mêmes. — *Promovit*. Chald. : Il



Suppliciés coupés en morceaux. (Bas-relief de Balawat.)

fit prospérer. C.-à-d., il leur rendit sa faveur, il les rétablit dans leurs hautes fonctions, leur accorda peut-être même de nouveaux honneurs, comme le disent les LXX et Théodotion. Après ce trait, ils disparaissent du livre de Daniel; mais ils seront signalés deux fois encore dans les saints Livres (cf. I Mach. II, 59; Hebr. XI, 34) parmi les héros de la foi.

#### § IV. — La folle et la guérison de Nabuchodonosor III, 98 — IV, 34.

Le récit a lieu sous la forme d'une proclamation officielle, dans laquelle le roi expose lui-même à ses sujets un nouveau songe qu'il avait



98. Nabuchodonosor rex, omnibus populis, gentibus et linguis, qui habitant in universa terra. Pax vobis multiplicetur!

99. Signa et mirabilia fecit apud me Deus excelsus.

100. Placuit ergo mihi prædicare signa ejus, quia magna sunt; et mirabilia ejus, quia fortia; et regnum ejus regnum sempiternum, et potestas ejus in generationem et generationem.

98. Le roi Nabuchodonosor, à tous les peuples, à toutes les nations et à toutes les langues qui habitent sur toute la terre. Que la paix se multiplie pour vous!

99. Le Dieu très haut a fait en moi des prodiges et des merveilles.

100. Il me plaît donc de publier ses prodiges, parce qu'ils sont grands, et ses merveilles, parce qu'elles sont étonnantes; son royaume est un royaume éternel, et sa puissance s'étend de génération en génération.

eu, l'interprétation de ce songe par Daniel et son accomplissement intégral. « On pourrait être surpris de ce qu'un souverain raconte un événement aussi humiliant pour lui; mais Nabuchodonosor, malgré tout son orgueil, reconnaissait sans peine les faveurs de la divinité, comme le montrent ses inscriptions; il trouvait même moyen de s'en faire gloire, parce qu'il en tirait une preuve que les puissances célestes l'aimaient et le protégeaient au-dessus de tous les autres hommes. Le récit de sa maladie a été publié aussitôt après sa guérison, dans toute la ferveur de sa reconnaissance; l'aveu de ce qui s'était passé devait lui coûter d'autant moins qu'il n'apprenait à son peuple que ce que la plupart savaient déjà, car il était impossible qu'on eût ignoré complètement à Babylone le mal terrible qui avait frappé Nabuchodonosor. » (F. Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 530-531 de la 6<sup>e</sup> édit.) Les rationalistes ont objecté, il est vrai, que chez aucun historien profane on ne retrouve le moindre souvenir d'un pareil événement. Mais, alors même qu'il en serait ainsi, « que s'ensuivrait-il? Que le fait raconté par Daniel n'est point véridique? Nullement. Combien de traits de l'histoire ancienne qui ne nous sont connus que par un témoignage unique, et que personne ne révoque en doute! Aucune histoire proprement dite de Nabuchodonosor n'est parvenue jusqu'à nous; nous n'en connaissons que quelques traits épars. Il y a par conséquent bien des détails de sa vie qui nous sont inconnus, ou mal connus, ou connus par un seul historien. Mais, relativement à sa lycanthropie, si aucun écrivain de l'antiquité n'en a parlé d'une manière aussi circonstanciée que Daniel, il est difficile de ne pas voir une allusion à cette maladie du grand roi dans un passage de Bérosee échappé aux injures du temps, et où il nous dit que Nabuchodonosor, « étant « tombé malade, changea sa vie » (voyez Josèphe, *cont. Apoc.*, I, 20). Abydène a conservé aussi le souvenir d'une tradition d'après laquelle le roi de Babylone aurait prédit la chute future de son royaume. Eusebe de Césarée a inséré ce fragment dans sa *Préparation évangélique* (IX, 41), parce qu'il l'a considéré comme une confirmation du récit de Daniel. Il est difficile, en effet, de ne pas y reconnaître un écho défiguré des événements racontés avec exactitude par le prophète. » (Vigouroux, *les Livres saints*

et la critique rationaliste, t. IV, p. 330 de la 2<sup>e</sup> édit.) Voyez Fabre d'Envién, t. II, p. 312 et ss. La lettre royale contient, il est vrai, quelques expressions qui rappellent étonnamment le langage de la Bible (comp. III, 99-100, et Ps. cxliv, 13; IV, 32, et Is. xl, 17; xliii, 13). Mais on explique suffisamment ce fait, en admettant que Daniel lui-même aura été chargé de la rédaction, ou que, du moins, on l'aura consulté pour savoir en quels termes on devait parler du Dieu des Juifs.

1<sup>o</sup> Introduction. III, 98-100.

Ces trois versets auraient dû être rattachés au chap. IV, et non au chap. III, duquel leur sujet les sépare entièrement. L'épisode s'ouvre très brusquement, comme du reste tous ceux qui composent cette première partie du livre.

98-100. Exorde de la proclamation. — *Nabuchodonosor rex...* Le rescrit commence, à la façon antique, par une salutation adressée par l'auteur à tous les destinataires. Cf. VI, 25; Esdr. IV, 17; V, 7, etc. — Sur la formule *populis... linguis*, voyez la note de III, 4. — *In universa terra...* Flère hyperbole. Les rois d'Assyrie et de Chaldée prétendaient commander à toute la terre. — *Pax* a le sens large de bonheur parfait, à la façon orientale. — Comme date de la maladie de Nabuchodonosor, les LXX mentionnent encore (IV, 1) la dix-huitième année de son règne (voyez le commentaire de III, 1). Il est probable, d'après le vers. 27, qu'elle eut lieu à une époque plus tardive, tout à fait vers ses dernières années, lorsque, ayant achevé ses expéditions guerrières, il occupait ses loisirs à embellir Babylone et à construire des temples, comme le raconte Bérosee (cf. Josèphe, *contra Ap.*, I, 19). — *Signa et mirabilia* (vers. 99). Deux expressions synonymes (elles correspondent à *σημεῖα* et à *τέρατα* du N. T.), pour désigner des prodiges surnaturels. Le roi débute par un bel éloge de la bienveillance du Seigneur à son égard; il achève sa lettre par une pensée semblable (cf. vers. 34). — *Deus excelsus*. Précédemment déjà, il avait donné ce titre au Dieu des Juifs. Comp. le vers. 93. — *Placuit mihi...* (vers. 100). Chald. : Il est beau devant moi; c.-à-d. : Il m'a paru bon. Nabuchodonosor exprime très nettement le but qu'il se propose dans sa proclamation : il veut faire connaître à tous ses sujets les prodiges, la bonté et la toute-puissance éternelle de Jéhorab. — *Signa*

## CHAPITRE IV

1. Moi, Nabuchodonosor, j'étais tranquille dans ma maison et heureux dans mon palais.

2. J'ai vu un songe qui m'a effrayé, et mes pensées sur ma couche et les visions de mon imagination m'épouvantèrent.

3. Aussi je publiai un décret pour qu'on fit venir en ma présence tous les sages de Babylone, afin qu'ils me donnassent l'explication de mon songe.

4. Alors les devins, les mages, les Chaldéens et les augures se présentèrent, et je racontai mon songe devant eux, et ils ne m'en donnèrent pas l'explication.

5. Enfin Daniel, leur collègue, à qui j'ai donné le nom de Baltassar, d'après le nom de mon dieu, et qui a en lui-même l'esprit des dieux saints, entra en ma présence. Et je lui racontai mon songe.

1. Ego, Nabuchodonosor, quietus eram in domo mea, et florens in palatio meo.

2. Somnium vidi, quod perterruit me; et cogitationes meae in strato meo, et visiones capitis mei, conturbaverunt me.

3. Et per me propositum est decretum ut introducerentur in conspectu meo cuncti sapientes Babylonis, et ut solutionem somnii indicarent mihi.

4. Tunc ingrediebantur arioli, magi, Chaldæi et aruspices, et somnium narravi in conspectu eorum, et solutionem ejus non indicaverunt mihi;

5. donec collega ingressus est in conspectu meo Daniel, cui nomen Baltassar, secundum nomen dei mei, qui habet spiritum deorum sanctorum in semetipso. Et somnium coram ipso locutus sum.

*ejus, quia...* Chald. : Que ses signes sont grands ! que ses prodiges sont puissants ! — *Regnum... generationem.* Cf. Ps. cxliv, 13. Il n'était pas possible d'affirmer avec plus de vigueur la perpétuité du royaume du vrai Dieu.

2° Nabuchodonosor convoque tous les mages de Babylone, puis Daniel, pour se faire expliquer un songe qu'il avait eu. IV, 1-6.

CHAP. IV. — 1-2. Le monarque a un second songe, qui le trouble profondément. — *Quietus eram.* Il jouissait en paix du fruit de ses victoires, dormant sous ses lauriers, comme dit le proverbe. — *In domo...*, *in palatio...* : par opposition aux nombreuses journées qu'il avait passées sous la tente durant ses campagnes. — *Florens.* Chald. : verdoyant. Métaphore assez fréquente dans la Bible. Cf. Ps. i, 3; xxxvi, 35; xci, 15; Prov. xi, 28; Ez. xlvii, 12, etc. — *Somnium... quod perterruit.* Ce second songe, en effet, n'était pas moins menaçant que le premier par sa nature même. — *Cogitationes meae* : les pensées multiples qui envahissent l'esprit du roi, lorsqu'il se fut éveillé en sursaut et qu'il se mit à réfléchir sur ce qu'il venait de voir. Cf. II, 29-30. Sur l'expression *visiones capitis...*, voyez II, 28, et la note.

3-4. Convocation des mages; leur impuissance. — *Per me... decretum.* Chald. : Je donnai l'ordre. Dans son embarras, Nabuchodonosor a naturellement recours, comme pour son premier songe (cf. II, 2), à ceux qui étaient les interprètes officiels en pareil cas. — *Cuncti sapientes.* Expression générale, que le narrateur commentera lui-même dans un instant. Voyez le vers. 4, et II, 12.

— *Ut solutionem...* Cette fois, on ne demandera aux mages que l'interprétation, le roi ayant retenu tous les détails du songe. — *Arioli...*, *aruspices* (vers. 4). Dans le texte original : *hartummayyâ*, *'aššuyyâ*, *kašdayyâ*, *gazrayyâ*. On reconnaît aisément, sous cette forme chaldéenne, les mots hébreux *hartummim*, *'aššim*, *kašdim* et *gazzim*, qui ont été expliqués plus haut (notes de II, 2 et 27). — *Solutionem... non...* Ces hommes, parfois très habiles à découvrir les mystères de la nature et les secrets du démon, étaient impuissants lorsqu'il s'agissait de connaître les révélations divines.

5-6. Daniel est introduit auprès du roi, qui lui adresse la même demande qu'aux mages. — *Donec collega...* Chald. : Jusqu'à ce que, enfin, (entra) Daniel. On s'est demandé pourquoi Daniel n'avait pas été mandé immédiatement par le roi. La réponse la plus simple consiste à dire que Nabuchodonosor, se souvenant cette fois des circonstances du songe, avait supposé que ses devins ordinaires suffiraient. La suite du récit va montrer que le monarque n'avait nullement oublié la sagesse et l'habileté de son ministre juif, dont il fera l'éloge à deux reprises. — *Daniel...* *Baltassar.* Le nom hébreu et le nom chaldéen sont associés dans ce document, qui intéressait tout l'empire. — *Secundum nomen...* Voyez I, 7, et la note. Par l'expression *dei mei*, Nabuchodonosor désignait Bel-Mérodach, la divinité qu'il affectionnait particulièrement. — *Habet spiritum deorum...* Ce trait fait une allusion évidente à l'interprétation du premier songe par Daniel (cf. II, 26 et ss.). Le langage est tout à fait con-

6. Baltassar, princeps ariolorum, quoniam ego scio quod spiritum sanctorum deorum habes in te, et omne sacramentum non est impossibile tibi, visiones somniorum meorum, quas vidi, et solutionem earum narra.

7. Visio capitis mei in cubili meo : Videbam, et ecce arbor in medio terræ, et altitudo ejus nimia.

8. Magna arbor, et fortis, et proceritas ejus contingens cælum; aspectus illius erat usque ad terminos universæ terræ.

9. Folia ejus pulcherrima, et fructus ejus nimius, et esca universorum in ea; subter eam habitabant animalia et bestiæ, et in ramis ejus conversabantur volucres cæli, et ex ea vescebatur omnis caro.

10. Videbam in visione capitis mei super stratum meum; et ecce vigil, et sanctus, de cælo descendit.

6. Baltassar, prince des devins, comme je sais que tu as en toi l'esprit des dieux saints, et qu'aucun secret ne t'est impénétrable, raconte-moi les visions de mes songes et donne-m'en l'explication.

7. Voici la vision de mon esprit lorsque j'étais sur ma couche : Je regardais, et voici qu'il y avait un arbre au milieu de la terre, et sa hauteur était extrême.

8. C'était un arbre grand et fort, et sa cime atteignait le ciel; on l'apercevait jusqu'aux extrémités de toute la terre.

9. Ses feuilles étaient très belles, et ses fruits très abondants; il portait de la nourriture pour tous. Sous lui habitaient les animaux et les bêtes sauvages; les oiseaux du ciel demeuraient sur ses branches, et toute chair trouvait en lui sa nourriture.

10. Je regardais, dans la vision de mon esprit, sur ma couche, et voici, un de ceux qui veillent et qui sont saints descendit du ciel.

forme aux idées païennes du prince; aussi est-ce bien à tort que Théodotion a traduit : (Daniel... qui) a le saint esprit de Dieu (πνεῦμα Θεοῦ ἄγιον); version qui a porté quelques anciens à croire que Nabuchodonosor mentionne ici l'Esprit saint. L'épithète *sanctorum* dénote probablement les deux bienfaisants, par contraste aux divinités malfaisantes qu'admettaient les polythéistes. — Après avoir fait pour Daniel un second récit du songe (*somnium coram...*), le roi le prie, en termes non moins pressants qu'alambiques, de le lui expliquer : *Baltassar...* (vers. 6). Le ton de cette demande montre la confiance et l'estime que le ministre avait su inspirer à son souverain. — *Princeps ariolorum*. Chald. : *rab hartummayyâ'*. Titre analogue à celui que nous avons vu plus haut (II, 48; voyez l'explication). — *Omne... non est...* A la lettre dans le chaldéen : Aucun secret ne te resserre; c.-à-d., ne te met dans l'embarras, dans l'angoisse.

3° Nabuchodonosor raconte à Daniel le songe symbolique qu'il avait en. IV, 7-15.

7-9. Le grand arbre dans sa magnificence. — Les mots *visio... in cubili meo...* forment une sorte de titre, qui résume le contenu du vers. 2. — *Videbam*. Chald. : J'étais voyant. Tourneur qui marque la prolongation de l'acte. — *Et ecce* : tout à coup, à l'improviste. — *Arbor*. Ici, signe de majesté, de puissance. — *In medio terræ*. « Cette place centrale » qu'occupait l'arbre symbolise l'importance qu'avait, pour la terre entière, le monarque représenté par lui. Cet arbre est décrit avec une complaisance visible. Comparez la description analogue d'Ezéchiel, xxxi, 3-14. — *Magna... et fortis* (vers. 8). Chald. : L'arbre grandit et se fortifia. Le roi le voyait croître à vue d'œil, durant le songe. — *Contingens cælum*.

Hyperbole évidente, pour marquer une taille gigantesque. De même dans le trait qui suit : *aspectus...*; on pouvait l'apercevoir de toute la terre. — *Folia ejus...* Le vers. 9 relève sa beauté, sa fécondité, et encore ses dimensions gigantesques. — *Fructus... nimius*. Ses fruits étaient extraordinairement abondants, puisqu'ils servaient de nourriture aux nombreux animaux qui habitaient sous son ombre ou dans ses branches (*et esca...*). Les LXX embellissent étrangement la description; il est visible qu'ils ont « manipulé le texte original » tout à leur aise. — *Subter... habitabant...* Chald. : Les bêtes des champs se mettaient à l'ombre sous lui (LXX : ἔσχιζον). — *Omnis caro*. C.-à-d., tous les animaux.

10-14. Sentence terrible portée contre l'arbre. — La formule *videbam... super...* marque le commencement d'une scène nouvelle dans la vision. Comp. le vers. 7<sup>a</sup>; VII, 2, 6, 7, 8, 9, 13; VIII, 3, 5, etc. — *Vigil et sanctus*. Chald. : *šr v'qaddiš*. C.-à-d., l'un de ceux qui veillent et qui sont saints (« vigil et hic quidem sanctus »). Nabuchodonosor emprunte cette expression au messager céleste, qui en fit usage le premier (comp. le vers. 14<sup>a</sup>) pour désigner la catégorie d'êtres à laquelle il appartenait; à son tour, Daniel l'empruntera au monarque (cf. vers. 20<sup>a</sup>). Elle n'apparaît qu'en ce seul passage de la Bible. D'après l'interprétation à peu près unanime, elle représente les anges, éminemment saints (cf. Job, xv, 15; Ps. LXXXIX, 8, etc.) et toujours attentifs soit à la volonté de Dieu, pour l'exécuter, soit à celles des choses humaines qui leur sont confiées (cf. x, 12 et ss.). Les LXX traduisent simplement la pensée : un ange. Théodotion se borne à transcrire le premier des deux mots chaldéens :



11. Il cria avec force, et il dit : Abattez l'arbre, coupez ses branches, faites tomber ses feuilles et dispersez ses fruits; que les bêtes qui sont dessous s'enfuient, ainsi que les oiseaux qui sont sur ses branches.

12. Cependant laissez en terre le germe de ses racines; qu'il soit lié avec une chaîne de fer et d'airain parmi les herbes des champs; qu'il soit trempé de la rosée du ciel, et qu'il ait, avec les bêtes sauvages, l'herbe de la terre pour son partage.

13. Que son cœur d'homme soit changé, et qu'on lui donne un cœur de bête, et que sept temps passent sur lui.

14. Cette sentence a été portée par ceux qui veillent; c'est la parole et la demande des saints, jusqu'à ce que les vivants connaissent que le Très Haut domine sur le royaume des hommes, qu'il le donne à qui il lui plaît, et qu'il établit roi le plus humble des hommes.

15. Voilà le songe que j'ai eu, moi le

11. Clamavit fortiter, et sic ait : Succidite arborem, et præcidite ramos ejus, excutite folia ejus, et dispergite fructus ejus; fugiant bestiæ quæ subter eam sunt, et volucres de ramis ejus.

12. Verumtamen germen radicum ejus in terra sinite, et alligetur vinculo ferreo et æreo, in herbis quæ foris sunt, et rore cæli tingatur, et cum feris pars ejus in herba terræ.

13. Cor ejus ab humano commutetur, et cor feræ detur ei, et septem tempora mutantur super eum.

14. In sententia vigilum decretum est, et sermo sanctorum, et petitio, donec cognoscant viventes quoniam dominatur Excelsus in regno hominum, et cuicumque voluerit, dabit illud, et humillimum hominem constituet super eum.

15. Hoc somnium vidi, ego Nabucho-

ètp. — *Clamavit fortiter...* (vers. 11) : à la façon d'un héraut (cf. III, 4), et s'adressant à ceux qui devaient exécuter la sentence. — *Succidite...*, *excutite...*, *dispergite...* L'ordre est donné en termes très énergiques. Il faut que l'arbre soit entièrement mis en pièces. — *Fugiant...* Résultat naturel du traitement qu'il aura subi. — *Verumtamen...* (vers. 12). Un adoucissement est toutefois apporté à son sort. — *Germent radicum...* Chald. : Le tronc de ses racines. C.-à-d., la souche, ou bas du tronc, à laquelle sont attachées les racines; la partie de l'arbre qui demeure en terre après qu'on l'a coupé à la base. Toute vie ne sera donc pas anéantie dans l'arbre, puisque des rejetons pourront naître de cette souche, de manière à reformer une nouvelle plante. Cf. Is. XI, 1, etc. — *Alligetur* (ce verbe exprime bien l'idée; mais il manque dans le texte primitif) *vinculo...* D'après l'interprétation et l'accomplissement du songe (cf. vers. 20<sup>b</sup>, 29-30), ce lien symbolise les humiliations et les souffrances par lesquelles devait passer le roi superbe. Cf. Job, xxxvi, 8; Ps. cxv, 16; Sap. xvii, 17, etc. Avec ce trait, la métaphore commence à disparaître; car personne ne lie de chaînes, pour la préserver et l'empêcher d'éclater, une souche laissée en terre. Toute figure cessera bientôt, et l'on verra nettement que c'est d'un homme qu'il est question. — *In herbis quæ...* Comp. les vers. 32<sup>b</sup> et 30. — Sur l'expression *rore cæli*, voyez la note de III, 64. — *Cum feris pars...* Voici qui ne saurait convenir qu'à un être humain, réduit à la condition des bêtes. — *Cor... ab humano...* (vers. 13). C.-à-d. : Son cœur cessera d'être un cœur d'homme. Les mots suivants, *cor feræ...*, complètent l'idée : « ses pensées, ses goûts, ses affections, prendront un caractère bestial. » —

*Septem tempora.* « Sept » est ici, comme au chap. III, vers. 19 (voyez la note), un chiffre rond et symbolique, le nombre du châtement divin. Quant à la période désignée par le mot « temps », elle est vague, incertaine, et l'on doit renoncer à déterminer sa durée. Les opinions contradictoires qui se sont formées à son sujet dans le cours des temps sont arbitraires (d'après divers auteurs, une semaine, un mois, trois mois, six mois; d'après un plus grand nombre d'interprètes, une année). Plus loin, VII, 25, cette même expression reparaitra, également incertaine. — *Mutantur super...* C.-à-d. : s'écouleront, passeront sur lui. — Sur le mot *vigilum* (vers. 14), voyez la note du vers. 10<sup>b</sup>. Les anges sont censés créer eux-mêmes la sentence de l'arbre, parce qu'ils étaient les assesseurs du souverain Juge. Cf. vers. 21; VII, 9<sup>a</sup>, 10<sup>b</sup>; III Reg. xxii, 19; Job, I, 6 et ss. — *Sermo... petitio.* Chald. : La demande (provient) de la parole des saints. Les anges, justement indignés de l'orgueil de Nabuchodonosor, prirent donc l'initiative de demander à Dieu son châtement. Les saints et les veillants sont identiques, comme au vers. 10. — *Donec cognoscant...* La punition devait durer jusqu'à ce que cet heureux résultat fût produit. — *Excelsus* : Jéhovah, le vrai Dieu. Cf. III, 93. — *Dominatur... in regno...* Il dispose des royaumes humains comme bon lui semble. Cf. vers. 22<sup>b</sup>; V, 21<sup>b</sup>, etc. — *Et humillimum...* En effet, Dieu se plaît à exalter les petits et les humbles. Cf. I Reg. II, 8; Luc. I, 52, etc. — *Super eum.* Plutôt : « super illud, » sur le royaume.

15. Nabuchodonosor presse de nouveau Daniel de lui expliquer le songe. Comp. le vers. 6. — *Hoc somnium...* Conclusion analogue au petit préambule du vers. 7. — *Narra.* Chald. : Inter

donosor, rex. Tu ergo, Baltassar, interpretationem narra festinus; quia omnes sapientes regni mei non queunt solutionem edicere mihi; tu autem potes, quia spiritus deorum sanctorum in te est.

16. Tunc Daniel, cuius nomen Baltassar, cœpit intra semetipsum tacitus cogitare quasi una hora; et cogitationes ejus conturbabant eum. Respondens autem rex ait: Baltassar, somnium et interpretatio ejus non conturbent te. Respondit Baltassar, et dixit: Domine mi, somnium his qui te oderunt, et interpretatio ejus hostibus tuis sit!

17. Arborem quam vidisti sublimem atque robustam, cuius altitudo pertingit ad cælum, et aspectus illius in omnem terram,

18. et rami ejus pulcherrimi, et fructus ejus nimius, et esca omnium in ea; subter eam habitantes bestię agri, et in ramis ejus commorantes aves cœli:

19. tu es, rex, qui magnificatus es, et invaluisti; et magnitudo tua crevit, et pervenit usque ad cælum, et potestas tua in terminis universæ terræ.

roi Nabuchodonosor. Hâte-toi donc, Baltassar, de m'en donner l'explication; car tous les sages de mon royaume n'ont pu me l'interpréter; mais toi, tu le peux, car l'esprit des dieux saints est en toi.

16. Alors Daniel, surnommé Baltassar, commença à penser en lui-même en silence, pendant près d'une heure, et ses pensées le troublaient. Mais le roi, prenant la parole, dit: Baltassar, que ce songe et son interprétation ne te troublent point. Baltassar répondit: Mon seigneur, que ce songe soit pour ceux qui te haïssent, et son interprétation pour tes ennemis!

17. L'arbre que tu as vu grand et vigoureux, et dont la hauteur atteignait le ciel et qu'on apercevait sur toute la terre,

18. cet arbre dont les branches étaient très belles et les fruits très abondants, qui portait de la nourriture pour tous, sous lequel habitaient les bêtes des champs, et parmi les branches duquel demeuraient les oiseaux du ciel,

19. c'est toi, ô roi, qui es devenu grand et puissant, dont la grandeur s'est accrue et s'est élevée jusqu'au ciel, et dont la puissance s'est étendue jusqu'aux extrémités de la terre entière.

prête. Le mot *festinus* manque dans le texte original. — *Sapientes... non queunt...* Voyez le vers. 4. Mais le roi est sûr que Daniel sera plus puissant que les mages (*tu... potes...*; frappante antithèse), parce qu'il sait que la divinité l'inspire. Sur l'expression *spiritus deorum...*, voyez la note du vers. 5<sup>b</sup>.

4<sup>o</sup> L'interprétation du songe. IV, 16-24.

16. Préambule. — *Cœptl... cogitare*. La Vulgate paraphrase. Le texte dit simplement: (Alors Daniel) fut stupéfait. Dieu lui ayant aussitôt révélé le sens de la vision, il comprit tout ce qu'elle présageait de grave pour le monarque, et il en fut si consterné, qu'il ne put d'abord prendre la parole, ni cacher son émotion. — *Quasi una hora*. Les LXX et Théodotion traduisent de même la locution chaldéenne *k'sâ'âh*, qui peut, en effet, avoir ce sens. Mais la plupart des hébraïsants modernes pensent à bon droit que cette expression signifie plutôt ici: pendant quelque temps. Comp. III, 6, où le mot *sâ'âh* a précisément la signification de moment, instant. Onkêlos, dans sa paraphrase chaldéenne de Num. xvi, 21, traduit directement par *k'sâ'âh* l'hébreu *k'rêga'*, dont le sens strict est: Comme en un instant. Il est d'ailleurs peu vraisemblable que Daniel ait gardé le silence pendant une heure entière, avant de répondre au roi. — *Cogitationes... conturbabant...* Même expression qu'au vers. 2. — *Respondens... rex*. Le trouble de Daniel n'avait pas échappé à Nabuchodonosor,

qui essaye très aimablement de le calmer. — *Somnium his qui...* Souhait délicat, qui prévenait en même temps le roi que le songe annonçait des événements douloureux pour lui. « Hostibus eveniat, » lisons-nous de même dans Ovide, *Fasti*, III, 494.

17-19. Ce que l'arbre symbolisait. — Daniel interprète successivement les différentes parties du songe, en suivant pas à pas le récit de Nabuchodonosor. — *Arborem quam...* Les vers. 17-18 répètent, en l'abrégé tant soit peu, la description qui a été donnée de cet arbre aux vers. 7<sup>b</sup>-9. — *Aspectus... in omnem...* Il faudrait: « In omni terra. » On l'apercevait de toute la terre. Cf. vers. 8<sup>b</sup>. — *Tu es, rex*. Vers. 19: explication de cette première partie du songe. L'arbre gigantesque figurait Nabuchodonosor lui-même, qui était arrivé alors au faite de sa puissance: *qui magnificatus...* Cf. II, 37-38. — *In terminis universæ...* Hyperbole, assurément; mais avec un grand fond de vérité. « L'étendue de l'immense domaine de Nabuchodonosor peut être déterminée comme il suit, avec assez de précision: au nord, il possédait l'Arménie et une partie considérable de l'Asie Mineure; à l'ouest, la Syrie et. à une certaine époque, l'Égypte; au sud, sa puissance s'étendait jusqu'au golfe Persique; à l'est, les Mèdes et les Élamites lui étaient soumis. Possédant la Méditerranée et le golfe Persique, il avait à sa disposition tous les trésors du monde connu. » (*Atl. géogr.*, pl. I et VIII.)

20. Le roi a vu ensuite que celui qui veille et qui est saint est descendu du ciel et qu'il a dit : Abattez cet arbre et détruisez-le; cependant laissez en terre le germe de ses racines; qu'il soit lié avec le fer et l'airain parmi les herbes des champs; qu'il soit trempé par la rosée du ciel, et qu'il païsse avec les bêtes sauvages, jusqu'à ce que sept temps soient passés sur lui.

21. Voici l'interprétation de la sentence du Très-Haut, qui a été prononcée contre mon seigneur le roi :

22. On te chassera du milieu des hommes, et tu habiteras avec les animaux et les bêtes sauvages; tu mangeras du foin comme un bœuf; tu seras trempé de la rosée du ciel, et sept temps passeront sur toi, jusqu'à ce que tu saches que le Très-Haut domine sur le royaume des hommes, et qu'il le donne à qui il veut.

23. Quant à l'ordre de laisser le germe des racines de l'arbre, cela signifie que ton royaume te demeurera, lorsque tu auras reconnu que toute puissance vient du ciel.

24. C'est pourquoi, ô roi, puisse mon conseil te plaire; rachète tes péchés par des aumônes, et tes iniquités par des

20. Quod autem vidit rex vigilem et sanctum descendere de cælo, et dicere : Succidite arborem, et dissipate illam, attamen germen radicem ejus in terra dimittite; et vinciaturo ferro et ære in herbis foris, et rore cæli conspergatur, et cum feris sit pabulum ejus, donec septem tempora mutantur super eum;

21. hæc est interpretatio sententiæ Altissimi, quæ pervenit super dominum meum regem.

22. Ejicient te ab hominibus, et cum bestiis ferisque erit habitatio tua; et fœnum, ut bos, comedes, et rore cæli infunderis; septem quoque tempora mutantur super te, donec scias quod dominetur Excelsus super regnum hominum, et cuiuscumque voluerit, det illud.

23. Quod autem præcepit ut relinqueretur germen radicum ejus, id est arboris, regnum tuum tibi manebit, postquam cognoveris potestatem esse cælestem.

24. Quam ob rem, rex, consilium meum placeat tibi; et peccata tua elemosynis redime, et iniquitates tuas misericordiis

20-23. Signification de la sentence prononcée contre l'arbre. Comp. les vers 10-14. — *Vigilem et sanctum*. Voyez la note du vers. 10<sup>b</sup>. — *Germen...* Chald. : le tronc de ses racines. Comme au vers. 12<sup>a</sup>. — Au lieu de *pabulum ejus*, le texte porte, comme plus haut (vers. 12<sup>b</sup>) : « pars ejus » — *Hæc...* interpretatio... (vers. 21). Chald. : Ceci est l'interprétation, et le décret du Très-Haut. C'est donc Dieu qui était le véritable auteur de la sentence, quoiqu'elle eût été promulguée par les anges. Comp. le vers. 14. — *Ejicient te...* (vers. 22). C'est ici la partie principale de l'explication du songe. — *Cum bestiis ferisque*. Chald. : Avec les bêtes des champs. — *Et fœnum...* et *rore...* Littéralement, dans le texte original : Et on te fera manger de l'herbe, comme aux bœufs, et on te trempera dans la rosée. Ces actes sont appliqués, d'une manière figurée, aux exécuteurs célestes de la sentence. — *Septem tempora...* Voyez la note du vers. 13<sup>b</sup>. — *Donec scias...* Au vers. 14<sup>b</sup>, nous lisons : « Donec cognoscant viventes... » Ici, ce trait est appliqué directement à Nabuchodonosor. De même aux vers. 23<sup>a</sup> et 23<sup>b</sup>. — *Quod autem...* (vers. 23). Transition à un dernier détail, relatif à la souche laissée dans le sol. — *Præcepit*. Le chaldéen a le pluriel : Ils ont dit. Un seul des « saints veillants » avait parlé, mais comme représentant de tous. Comp. le vers. 14. — *Regnum... manebit*. A la lettre dans le texte : Ton règne sera stable pour toi; c.-à-d., te sera maintenu. On ne devait

donc pas donner de successeur à Nabuchodonosor pendant sa maladie. Cf. vers. 33<sup>b</sup>. — *Potestatem esse...* Chald. : (Jusqu'à ce que tu reconnaises) que les dieux sont puissants. « Les dieux » : expression poétique pour désigner celui qui a été appelé précédemment le Dieu du ciel (cf. II, 18, 37, 44), et qui sera nommé plus loin le roi du ciel (cf. v, 23). Elle n'apparaît qu'en cet endroit de l'Ancien Testament. Les talmudistes l'emploient souvent.

24. Daniel indique à Nabuchodonosor un moyen d'échapper au danger qui le menaçait. — *Consilium meum...* Formule très respectueuse pour introduire le conseil. — *Peccata... elemosynis...* D'après le chaldéen : Rachète (ou bien, brise) tes péchés par la justice. Le tout-puissant despote s'était rendu coupable d'injustices sans nombre, soit envers ses sujets, soit envers les peuples étrangers, qu'il avait dépouillés sans scrupule; Daniel lui recommande, comme moyen d'expiation, la vertu opposée à ce vice. Mais il est possible que le mot *šdāqâh* ait ici, comme en maint autre passage de l'Ancien Testament et des écrits rabbiniques (comp. aussi II Cor. ix, 9, et voyez Gesenius, *Thesaurus phil.-crit. lingue hebr. et chald.*, t. III, p. 1151), le sens spécial de libéralité, bienfaisance, aumône. Le parallélisme, *et... misericordiis...*, favorise cette traduction, pour laquelle saint Jérôme a suivi les Septante et Théodotion. — Le génitif *pauperum* est un hébraïsme, et signifie : envers les pauvres.



pauperum; forsitan ignoscet delictis tuis.

25. Omnia hæc venerunt super Nabuchodonosor regem.

26. Post finem mensium duodecim, in aula Babylonis deambulabat;

27. responditque rex, et ait : Nonne hæc est Babylon magna, quam ego ædificavi in domum regni, in robore fortitudinis meæ, et in gloria decoris mei?

28. Cumque sermo adhuc esset in ore regis, vox de cælo ruit : Tibi dicitur, Nabuchodonosor rex : Regnum tuum transibit a te,

29. et ab hominibus ejicient te, et cum bestiis et feris erit habitatio tua; fœnum quasi bos comedes, et septem tempora mutabuntur super te, donec scias quod dominetur Excelsus in regno

œuvres de miséricorde envers les pauvres; peut-être le Seigneur pardonnera-t-elles fautes.

25. Toutes ces choses arrivèrent au roi Nabuchodonosor.

26. Après douze mois, il se promenait dans le palais de Babylone;

27. et le roi prit la parole et dit : N'est-ce pas là cette grande Babylone que j'ai bâtie comme résidence royale, dans la force de ma puissance et dans l'éclat de ma gloire?

28. Cette parole était encore dans la bouche du roi, lorsqu'une voix s'élança du ciel : Voici ce qui t'est annoncé, roi Nabuchodonosor : Ton royaume te sera enlevé;

29. on te chassera du milieu des hommes, et tu habiteras avec les animaux et les bêtes sauvages; tu mangeras du foin comme un bœuf, et sept temps passeront sur toi, jusqu'à ce que

— *Forstman*... Le prophète ne donne pas à Nabuchodonosor une certitude absolue de pardon, car ce point dépendait de Dieu seul; du moins il lui donne une espérance très forte. Cf. Joel, II, 12 et ss.; Am. VII, 3, 6; Jon. III, 5 et ss., etc. — *Ignoscet delictis*... Le chaldéen dit avec une nuance : (Peut-être) y aura-t-il de la durée pour ta postérité. Cela revient au même pour la pensée. — Ce vers. 24 est regardé à bon droit par les théologiens comme un « locus classicus » pour démontrer le mérite des bonnes œuvres. Cf. Tob. IV, 7 et ss.; XII, 8-9; XIV, 11; Eccl. III, 33; XVII, 18; XXIX, 15.

5° L'accomplissement du songe. IV, 25-30.

25. Le fait, brièvement signalé. — *Omnia hæc*... Tout se réalisa, sans exception.

26-27. L'occasion spéciale du châtement. — *Post finem*... Les douze mois sont comptés à partir de la vision. Nabuchodonosor avait eu une année entière pour se repentir. — *In aula Babylonis*. Chald. : Sur le palais de la royauté (le palais royal) de Babylone; c.-à-d., sur la vaste terrasse, du haut de laquelle il pouvait contempler toute la ville. Cf. II Reg. XI, 2, etc. (*Atl. archéol.*, pl. XII, fig. 1, 4, 5, 10; pl. XIII, fig. 2, 3, etc.). — *Responditque* (vers. 27). C.-à-d., il prit la parole. — *Nonne hæc*... Réflexion pleine d'orgueil, qui révèle les pensées intimes et habituelles du monarque. — *Babylon magna*. Ville réellement immense. « Le carré régulier formé par ses murailles couvrait une superficie de 613 kilomètres (carrés); superficie plus étendue que le département de la Seine et sept fois plus grande que l'enceinte fortifiée de Paris. » Strabon et Pausanias lui donnent aussi le nom de grande; Hérodote, I, 191, lui attribue 480 stades de circonférence (le stade équivalant à 185<sup>m</sup>). Il est vrai que cet espace était loin d'être complètement bâti. La ville était remplie de magnifiques édifices, sacrés et profanes. Cf. Is. XIII, 19; F. Vigou-

roux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 156-164 de la 6<sup>e</sup> édit.; *l'Atl. géogr.*, pl. IX. — *Quam ego ædificavi*. Nabuchodonosor avait le droit de tenir ce langage, comme on le voit par ses inscriptions et par le témoignage des anciens historiens. Il avait tellement embelli Babylone. Il y avait construit de si nombreux et de si riches monuments, qu'on peut le regarder comme le second fondateur de la grande cité (voyez J. Ménant, *Babylone et la Chaldée*, p. 176). « Il bâtit le temple de Bel, dit Bérose (cité par Josèphe, *Ant.*, x, 11, 1), et beaucoup d'autres édifices avec profusion; bien plus, de ce qui était, dans les temps plus anciens, une ville, il fit une autre ville par sa magnificence, la rétablissant de nouveau. » — *In domum regni*. C.-à-d., comme résidence royale et comme capitale de l'empire. — *In gloria decoris*... Plutôt, d'après le texte : Pour la gloire de ma splendeur. « Ce que Nabuchodonosor aimait dans Babylone, c'était surtout... le piédestal de sa propre grandeur. » Son orgueil éfrené fait qu'il rapporte tout à lui-même, comme à un centre suprême.

28-29. Nabuchodonosor est averti que l'heure du châtement est venue pour lui. — *Cumque adhuc*... Trait dramatique. « C'est au moment où l'homme se fait dieu, que Dieu l'abaisse au niveau de la bête. » — *Vox de cælo*. Comp. le vers. 10, où le « saint veillant » descendait du ciel pour apporter la sentence. — *Ruit*. D'après le chaldéen : tomba. Cette voix fut-elle extérieure, ou simplement intérieure? On ne saurait le dire avec certitude. Peu importe, d'ailleurs Nabuchodonosor n'eut pas de peine à savoir d'où elle venait et à quel phénomène précédent elle se rattachait. — *Tibi dicitur*. Littéralement dans le texte : « Tibi dicentes. » Formule très solennelle d'introduction. — *Regnum... transibit*. D'après le chaldéen : « Regnum transiit a te. » Le fait est envisagé comme accompli. Voyez, dans

tu saches que le Très-Haut domine sur le royaume des hommes, et qu'il le donne à qui il veut.

30. A la même heure, cette parole fut accomplie sur Nabuchodonosor : il fut chassé du milieu des hommes, il mangea du foin comme un bœuf, son corps fut trempé de la rosée du ciel, jusqu'à ce que ses cheveux eussent crû comme les plumes d'un aigle, et ses ongles comme ceux des oiseaux.

31. A la fin du temps marqué, moi, Nabuchodonosor, j'élevai mes yeux au ciel, et le sens me fut rendu ; je bénis le Très-Haut, je louai et je glorifiai celui qui vit éternellement, parce que sa puissance est une puissance éternelle, et que son royaume s'étend de génération en génération.

32. Tous les habitants de la terre sont devant lui comme un néant ; car il agit comme il lui plaît, soit avec les vertus célestes, soit avec les habitants de la terre ; et nul ne peut résister à sa main, ni lui dire : Pourquoi avez-vous fait cela ?

hominum, et cuicumque voluerit, det illud.

30. Eadem hora sermo completus est super Nabuchodonosor ; et ex hominibus abjectus est, et fœnum, ut bos, comedit, et rore cœli corpus ejus infectum est, donec capilli ejus in similitudinem aquilarum crescerent, et unguis ejus quasi avium.

31. Igitur post finem dierum, ego, Nabuchodonosor, oculos meos ad cœlum levavi, et sensus meus redditus est mihi ; et Altissimus benedixi, et viventem in sempiternum laudavi et glorificavi, quia potestas ejus potestas sempiterna, et regnum ejus in generationem et generationem.

32. Et omnes habitatores terræ apud eum in nihilum reputati sunt ; juxta voluntatem enim suam facit tam in virtutibus cœli quam in habitatoribus terræ ; et non est qui resistat manui ejus, et dicat ei : Quare fecisti ?

les LXX, une longue addition apocryphe. — *Ad hominibus...* (vers. 29). Reproduction littérale du vers. 22, à part les mots « et rore cœli infunderis », qui sont omis ici.

30. Exécution de la sentence. — *Eadem hora...* Le coup fut soudain, foudroyant. — *Et ex hominibus...* L'accomplissement de la vengeance divine est décrit à peu près dans les mêmes termes que la menace. Comp. le vers. 29. Non toutefois que Nabuchodonosor ait été chassé au loin par ses sujets. C'est lui-même qui, devenu insensé, s'éloigna de la société des hommes et se mit à vivre avec les animaux sauvages, se nourrissant d'herbe comme un bœuf, soumis à toutes les intempéries des saisons (*rore... corpus...*), négligeant de soigner son corps, et laissant croître ses cheveux et ses ongles (*donec capill...*). — *In similitudinem aquilarum* : c.-à-d., à la façon des plumes des oiseaux de proie. — *Unguis quasi avium* : par conséquent, longs et recourbés. — Ce genre de folie est bien connu ; c'est la terrible maladie que l'on nomme, en langage médical, « *insania zoanthropica* » ou « *lycanthropa* ». Tous les traits signalés par l'écrivain sacré sont d'une parfaite exactitude. Celui qui est atteint de ce mal se croit métamorphosé en un animal quelconque, dont il imite les mœurs, les cris, les attitudes. « C'est chose d'expérience que, plus les cheveux sont exposés à l'influence des mauvais temps et aux rayons du soleil, plus ils acquièrent de dureté, de manière à devenir en cela semblables aux plumes des oiseaux... Il est aussi certain que les ongles, si on ne les taille point, se recourbent et deviennent semblables... à des griffes d'oiseaux. Enfin, les personnes atteintes de lycan-

thropie, se croyant changées en bêtes, se nourrissent quelquefois d'herbe, comme les animaux herbivores. » (F. Vigouroux, *les Livres saints et la critique rationaliste*, t. IV, p. 331 de la 2<sup>e</sup> édit.)

6<sup>e</sup> Après sa guérison, Nabuchodonosor témoigne sa reconnaissance à Dieu. IV, 31-34.

31-33. Il s'humilie, recouvre la santé et reprend ses fonctions royales. C'est la réalisation, très exacte aussi, de la seconde partie de la prédiction. Comp. le vers. 23. — *Post finem dierum*. Hébraïsme : à la fin du temps fixé pour le châtiement. Comp. les vers. 13, 22, 29. — *Ego Nabuchodonosor*. Dans la première portion de son rescrit (III, 98-IV, 15), le monarque a d'abord parlé à la première personne ; puis tout à coup le récit est devenu indirect (cf. IV, 16-30), surtout dans les versets qui décrivent la folie de Nabuchodonosor (vers. 25 et ss.). La première personne reparait subitement ici. — *Oculos... ad cœlum...* Ce fut là son premier mouvement, lorsqu'il commença à se ressaisir. — *Sensus... redditus...* La raison lui est aussitôt rendue pleinement, et il recouvre le sentiment de sa personnalité humaine. Il en fait un très noble usage, qu'il met en relief, dans son récit, en multipliant les expressions synonymes : *benedixi, laudavi, et...* — *Quia potestas...* Répétition de III, 100<sup>b</sup>. — Le verset 32 est entièrement consacré à relever la toute-puissance de Jéhovah. La première ligne, *et omnes... reputati sunt*, se retrouve presque identiquement dans Isaïe, XL, 17 ; la seconde, *juxta voluntatem... terræ*, a une très grande analogie avec Is. XXIV, 21 ; la troisième, *et non est... scelsi*, coïncide presque avec Is. XLIII, 13

33. In ipso tempore sensus meus reversus est ad me, et ad honorem regni mei decorumque perveni; et figura mea reversa est ad me, et optimates mei et magistratus mei requisierunt me, et in regno meo restitutus sum, et magnificencia amplior addita est mihi.

34. Nunc igitur, ego, Nabuchodonosor, laudo, et magnifico, et glorifico Regem cæli, quia omnia opera ejus vera, et viæ ejus judicium, et gradientes in superbia potest humiliare.

33. En ce même temps le sens me revient, et je recouvrai l'éclat et la gloire de mon royaume; ma première forme me fut rendue, mes grands et mes magistrats vinrent me chercher; je fus rétabli dans mon royaume, et une magnificence plus grande me fut donnée.

34. Maintenant donc, moi, Nabuchodonosor, je loue, j'exalte et je glorifie le Roi du ciel, parce que toutes ses œuvres sont vraies, ses voies pleines de justice, et qu'il peut humilier ceux qui marchent avec orgueil.

## CHAPITRE V

1. Baltassar rex fecit grande convivium optimatibus suis mille, et unusquisque secundum suam bibebat ætatem.

I. Le roi Baltassar fit un grand festin à mille des grands de sa cour, et chacun buvait selon son âge.

(cf. Job, ix, 12). Sur cette couleur biblique de l'édit, voyez la fin de la note qui sert d'introduction à ce paragraphe, p. 254. — Le texte chaldéen n'a pas les mots *apud eum*. Au lieu de *in nihilum reputati...*, il dit seulement : « non reputati sunt. » Il emploie le singulier (« in virtute cæli »; la force, c.-à-d., l'armée des anges), au lieu de *in virtutibus...* — *Qui resistat...* A la lettre : Qui lui frappe sur la main (pour l'empêcher d'agir). — *In ipso tempore...* (vers. 33). Au moment même où Nabuchodonosor s'humiliait ainsi devant Dieu, il reconquiert pleinement la santé, selon qu'il lui avait été prédit. Cf. vers. 22<sup>b</sup> et 29<sup>b</sup>. Ce trait est répété (comp. le vers. 31<sup>a</sup>), à cause de sa connexion intime avec le suivant : *et ad honorem...* Dans le texte : Et pour l'honneur de ma royauté, ma splendeur (Vulg., *decorum*), mon éclat (Vulg., *figura mea*), me revinrent. Cette splendeur et cet éclat représentent probablement la dignité d'homme et la prestance extérieure que Nabuchodonosor avait perdus. — *Optimates... requisierunt...* Non qu'on eut abandonné le roi complètement à lui-même durant sa maladie; mais ces mots désignent l'acte solennel par lequel il fut réintégré dans ses fonctions. — *Magnificentia amplior...* Il vécut donc un temps assez considérable après sa guérison. « Ses derniers jours furent brillants comme les premiers. Il mourut à Babylone, après un règne de quarante-trois années, en 561 avant J.-C. Il devait avoir près de quatre-vingts ans. » (F. Vigoureux, *l. c.*, p. 338.)

34. Conclusion de l'édit. Il s'achève par une autre belle doxologie. Cf. III, 99-100. — *Laudo, et magnifico...* Accumulation de synonymes, comme au vers. 31, pour marquer un vif empressement à louer Dieu. — *Opera... vera*. D'après le chaldéen : Toutes ses œuvres sont fermées, c.-à-d. vérités (parfaitement conformes à la vérité). — *Judicium*. De nouveau l'abstrait pour le concret : sa conduite entière est équitable. — *Gra-*

*dentes... humiliare*. Nabuchodonosor venait d'en faire la terrible expérience. Réflexion fréquente dans les saluts Livres; cf. I. Reg. II, 7; Ps. xvii, 23; Is. x, 33; xiii, 11; xxv, 11, etc. C'est toujours en polythéiste que le monarque chaldéen tient ce beau langage au sujet de Jéhovah. La puissance du Dieu des Juifs l'avait rempli d'admiration, et il lui rendait un culte respectueux, mais sans cesser d'adorer ses autres dieux. Voyez II, 47; III, 95-96, et les notes. — Les LXX ont encore en cet endroit une longue interpolation.

§ V. — *Mané, Thélcel, Pharès*. V, 1-31.

« Magnifique peinture. » La scène décrite « présente une grandeur saisissante ». Elle nous conduit brusquement de l'histoire de la folle du grand roi à « la dernière nuit de Baltassar, qui fut aussi la dernière de l'indépendance de Babylone ».

1<sup>o</sup> Le festin sacrilège de Baltassar. V, 1-4.

Ce fut l'occasion de tout l'épisode.

CHAP. V. — 1. Le banquet. — *Baltassar*. Ce nom, quoique identique dans la Vulgate à celui qui avait été donné à Daniel (cf. I, 7; IV, 5), n'a pas la même orthographe, ni la même signification, dans le texte original. Là, c'était *Beltša'assar*; ici, nous lisons *Belšassar*, qui correspond à l'assyrien *Bel-sar-uššur*, « que Bel protège le roi! » Voyez la note de I, 7. — La mention de ce prince par l'auteur du livre de Daniel a créé de tout temps de grandes difficultés. D'après les vers. 2, 11, 13, 18 et 22, il aurait été fils de Nabuchodonosor; d'après VII, 1 et VIII, 1, il régna environ trois ans à Babylone; d'après le vers. 31 du présent chapitre, l'empire chaldéen sombra la nuit même de sa mort, et passa entre les mains de Darius le Mède. Or, les autres documents classiques, soit sacrés, soit profanes, qui concernent cette époque, semblent contredire en tous points ces données. Jérémie, LII, 31, et l'auteur du quatrième livre des Rois, XXV, 27,

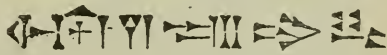


2. Le roi, déjà pris de vin, ordonna qu'on apportât les vases d'or et d'argent que son père Nabuchodonosor avait enlevés du temple de Jérusalem, afin que le roi, ses grands, ses femmes et ses concubines s'en servissent pour boire.

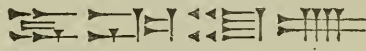
2. Præcepit ergo, jam temulentus, ut afferrentur vasa aurea et argentea quæ asportaverat Nabuchodonosor, pater ejus, de templo quod fuit in Jerusalem, ut biberent in eis rex et optimates ejus, uxoresque ejus, et concubinæ.

supposent formellement que Nabuchodonosor eut pour successeur son fils Évilmérôdach, et ce fait est attesté plus clairement encore par les fragments qui nous restent de Bérose et d'Abydène, et par le canon de Ptolémée. D'après ces dernières sources, nous savons qu'Évilmérôdach fut assassiné, après un règne tyrannique de deux ans (561-559 avant J.-C.), par Nériglissor, son beau-frère; que celui-ci lui succéda et régna trois ans et quelques mois (559-556); que Nériglissor eut pour successeur son tout jeune fils, qui périt bientôt, assassiné à son tour (556); que Nabonide s'empara du trône et régna pendant dix-huit ans (556-538), puis qu'au moment où Cyrus s'empara de Babylone, il fut fait prisonnier dans une ville du nord de la Chaldée, où il se trouvait alors, et qu'il fut réduit à accepter de son vainqueur le titre de satrape de Carmanie. Rien de Baltassar en tout cela. Sans doute, Baruch, I, 11-12, signale comme fils et héritier présomptif de Nabuchodonosor un prince de ce nom; mais on ne saurait identifier ces deux Baltassar, puisque le passage de Baruch est daté de l'an 583, tandis que nous sommes ici en 538. On conçoit que les rationalistes aient essayé de tirer parti de cette difficulté, en niant purement et simplement l'existence du roi Baltassar, et en attaquant la véracité, l'authenticité des pages qui parlent de lui d'une manière en apparence contraire à l'histoire. Les commentateurs anciens et modernes, ne pouvant faire de lui un personnage à part, ont essayé de l'identifier avec quelque roi babylonien de ces temps (on a nommé tour à tour Laborosoarchod, Évilmérôdach, Nabonide etc.); toutefois, aucun de ces systèmes n'était satisfaisant. Mais voici que « des textes cunéiformes récemment découverts ont sinon jeté une pleine lumière, du moins grandement éclairci cette question et justifié Daniel. Grâce à une inscription dédicatoire de Nabonide... et à une tablette de Cyrus contenant un abrégé du règne (de Nabonide)... nous savons que le fils aîné de celui-ci se nommait précisément Baltassar (*Bel-sar-uszur*); que ce prince, tandis que son père se tenait perpétuellement renfermé dans son palais de Téma, protégeait le pays à la tête des grands et de l'armée... Au contraire, la dix-septième année, Nabonide prend lui-même le commandement de l'armée, quitte Babylone, et, battu par Cyrus, est fait prisonnier. Comme le texte ne dit plus rien du fils du roi, il est croyable qu'il était rentré à Babylone et y commandait à la place de son père. Le rôle joué par Baltassar est donc analogue à celui de Nabuchodonosor du vivant de son père Nabopolassar; aussi Jérémie, XLVI, 2, donne-t-il à Nabuchodonosor le titre de roi, comme Daniel, V, 1, le donne à Baltassar. Il est probable que cette sorte d'as-

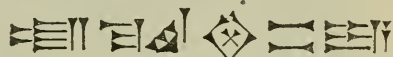
sociation au trône eut une proclamation officielle quelques années avant la fin de Nabonide, comme cela se fit pour Assurbanipal du vivant d'Assarhaddon, et c'est de cette époque que Daniel date quelques-unes de ses prophéties (cf. VII, 1; VIII, 1). Cette association au trône est admise par la plupart des assyriologues... Mais le contexte laisse entendre que Baltassar n'était pas encore monarche indépendant: il n'occupe que la seconde place du royaume, et Daniel, dont il veut faire son ministre, n'occupera que la troisième (cf. Dan. V, 7, 16)... De plus, dans le texte chaldéen, on lit *b'malkûâ'*, dans le royaume, et non (comme le disent les versions grecques et latines), *b'malkûi*, dans mon royaume. A plusieurs reprises,



U ša Bil-sar-usur  
Et en ce qui concerne Baltasar



habal ris-tu-u  
[mon] fils premier-né



ši-it lib-bi-ya  
le rejeton de mon cœur

Inscription de Nabonide, mentionnant son fils Baltassar. (D'après un cylindre babylonien.)

il est vrai, Baltassar est nommé fils de Nabuchodonosor; mais... les mots père, fils, ont ici le sens large, fréquent en babylonien, en assyrien et dans toutes les langues sémitiques, d'ancêtre ou prédécesseur, descendant ou successeur. Rien ne s'oppose (d'ailleurs) à ce que Nabonide ait véritablement épousé une fille de Nabuchodonosor, même avant de monter sur le trône, car il était alors grand dignitaire religieux de l'empire. (F. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, t. I, col. 1420-1421). — *Fecit... convivium*. La ville était à ce moment assiégée par les troupes de Cyrus; mais on la croyait imprenable, et les habitants vivaient dans une aveugle sécurité. Cf. Is. XXI, 8, et le commentaire. — *Optimatus... mille*. Ce nombre n'a rien d'étonnant dans la circonstance. Cf. Esth. I, 3-8. Les banquets gigantesques étaient du goût des anciens, surtout dans les cours orientales. — *Unusquisque... secundum...* Le chaldéen a une

3. Tunc allata sunt vasa aurea et argentea quæ asportaverat de templo quod fuerat in Jerusalem; et biberunt in eis rex et optimates ejus, uxores et concubinæ illius.

4. Bibebant vinum, et laudabant deos suos aureos et argenteos, æreos, ferreos, ligneosque et lapideos.

5. In eadem hora apparuerunt digiti, quasi manus hominis scribentis contra candelabrum, in superficie parietis aulae regiae; et rex aspicebat articulos manus scribentis.

6. Tunc facies regis commutata est, et cogitationes ejus conturbabant eum, et compages renum ejus solvabantur, et genua ejus ad se invicem collidebantur.

7. Exclamavit itaque rex fortiter, ut introducerent magos, Chaldæos et aruspices; et proloquens rex ait sapientibus

3. Alors on apporta les vases d'or et d'argent qui avaient été enlevés du temple de Jérusalem, et le roi, ses grands, ses femmes et ses concubines s'en servirent pour boire.

4. Ils buvaient du vin et ils louaient leurs dieux d'or et d'argent, d'airain, de fer, de bois et de pierre.

5. Au même instant apparurent des doigts et comme la main d'un homme qui écrivait en face du candelabre, sur la paroi du mur de la salle royale, et le roi voyait les doigts de la main qui écrivait.

6. Alors le visage du roi se changea, et ses pensées le troublèrent, et les jointures de ses reins se relâchèrent, et ses genoux se choquaient l'un l'autre.

7. Le roi cria donc avec force qu'on fit venir les mages, les Chaldéens et les augures; et le roi, prenant la parole, dit

tout autre leçon : Et il (le roi) buvait du vin devant les mille. Ce détail prépare celui du vers. 2. Baltassar était probablement assis à une table séparée, conformément à l'étiquette de l'Orient. C'est à la suite du repas proprement dit qu'eut lieu la scène d'orgie qui va être racontée.

2-4. Le roi, dans son ivresse, profane les vases sacrés du temple de Jérusalem. — *Præcepti... temulentus*. Chald. : Baltassar dit, tandis qu'il goûtait le vin; c.-à-d., après avoir beaucoup bu, tout surexcité par le vin, comme traduit le Vulgate. — *Vasa quæ...* Sur ces vases sacrés, voyez t, 2 et la note; Esdr. i, 9 et ss. — *Ut biberent...* D'après les vers. 4 et 23, le roi, en agissant ainsi, se proposait directement d'insulter le Dieu des Juifs, au culte duquel ces vases précieux avaient servi. — *Uxores et concubinæ*. C.-à-d., les femmes de premier et de second rang, selon la coutume orientale. Cf. Cant. vi, 8. — Au vers. 3, il se, d'après le texte chaldéen,



Candelabre assyrien.  
(D'après un bas-relief.)

« quæ asportaverat », (les vases qu'on avait apportés), au lieu de *quæ asportaverat*. — *Bibebant...* (vers. 4). Trait bien conforme à la réputation des Babyloniens dans l'antiquité. Ils passaient pour aimer le vin et la débauche. Cf. Quinte-Curce, v, 1. — *Et laudabant deos...* en chantant des hymnes en leur honneur. — *Æreos... lapideos*. Énumération, en gradation descendante, des matériaux dont on se servait pour fabriquer les idoles.

2<sup>e</sup> Réponse de Jéhovah à la provocation du roi, V, 5-9.

5. L'inscription mystérieuse. — *In eadem hora*. Soudain, à l'improviste (cf. iv, 30); au plus fort de l'acte sacrilège, que le Saigneur ne voulut pas laisser impuni. — *Apparuerunt digiti*. On ne vit que des doigts; le reste de la main demeura invisible. Cf. vers. 24. — *Contra candelabrum*. Ce détail est signalé à dessus, pour montrer que le phénomène eut lieu en pleine lumière. — *In superficie parietis*. D'après le chaldéen : Sur la chaux de la muraille. Dans l'intérieur des palais assyriens et babyloniens, comme les découvertes modernes l'ont démontré, les murs, détruits en briques cuites ou crues, étaient toujours revêtus d'une sorte de mortier blanc, formé de chaux et de pâte, qui adhérait fortement à l'argile. Voyez Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. II, p. 286. Un détail d'une telle précision suppose un auteur contemporain et vivant sur les lieux. — *Articulos manus*. Chald. : l'extrémité de la main.

6-7<sup>a</sup>. Baltassar, terrifié, convoque les mages et les devins, pour se faire interpréter l'inscription. — *Tunc...* L'impression produite sur le roi est décrite en termes dramatiques. — *Facies regis*. Chald. : L'éclat du roi; c.-à-d. la fraîcheur de son teint, qui fit place à une pâleur mortelle (*immutata est*). — *Cogitationes... conturbabant...* Expression chère à l'auteur de notre livre. Cf. II, 30; iv, 2, 16; vii, 15. Les pensées d'angoisse se succédaient dans l'esprit de Baltassar, qui comprit aussitôt que cette apparition lui présageait quelque malheur. — *Compages renum...* Chald. : Les ligaments de ses reins se relâchèrent. Locution métaphorique très énergique. Dans la Bible, les reins sont regardés comme le siège de la force (cf. Ps. lxxviii, 24; Ez. xxix, 7, etc.). — *Genua ejus...* Autre effet produit fréquemment par la peur. — *Exclamavit...* (vers. 7). Comme Nabuchodonosor en deux occasions analogues (cf. II,

aux sages de Babylone : Quiconque lira cette écriture et m'en donnera l'interprétation sera revêtu de pourpre, aura un collier d'or à son cou et sera le troisième dans mon royaume.

8. Tous les sages du roi, étant alors entrés, ne purent ni lire l'écriture, ni en donner l'interprétation au roi.

Babylonis : Quicumque legerit scripturam hanc, et interpretationem ejus manifestam mihi fecerit, purpura vestietur, et torquem auream habebit in collo, et tertius in regno meo erit.

8. Tunc ingressi omnes sapientes regis non potuerunt nec scripturam legere, nec interpretationem indicare regi.

2, 27; iv, 3), Baltassar mande au plus vite auprès de lui ceux de ses sujets dont la profession consistait à interpréter les songes, les visions, tous les phénomènes extraordinaires. — *Magos, Chaldæos et aruspices*. Chald. : Les 'asfayyâ', les kasdayyâ' et les gazayyâ'. Voyez les notes de II, 2, 27, et de IV, 4-5. Il est étonnant, au premier regard, que les *hartum-mîn*, ou scribes sacrés, ne soient pas mentionnés cette fois; car ils étaient, ce semble, les plus nécessaires dans le cas présent. Il est probable qu'ils sont compris dans les autres catégories.

7<sup>b</sup>-9. Les sages de Babylone sont impuissants à donner l'explication demandée. — *Sapientibus*. Ce nom représente en abrégé, comme au chap. II, 13, 14, etc., toutes les classes des devins et des mages. — *Quicumque legerit...* L'inscription était donc demeurée visible sur la muraille. — A celui qui réussirait, soit à la déchiffrer, soit à l'interpréter (et *interpretationem...*), le roi promet une magnifique récompense, consistant en des honneurs presque royaux. — *Purpura vestietur*. La pourpre a été de très bonne heure, surtout dans les contrées orientales, le vêtement des rois, des princes et de tous ceux qu'ils voulaient honorer. Cf. Esth. VIII, 15; Xénophon, *Anab.*, I, 5, 8, etc. Dans l'antiquité, la pourpre de Babylone était très célèbre, comme celle de Tyr (cf. Philostrate, *Ep.* XXVII). Le mot chaldéen 'arg'vân, l'équivalent de l'hébreu 'argâmân, désigne la pourpre rouge, plus précieuse que la pourpre violette. — *Torquem auream*. C'était là aussi l'emblème d'une haute dignité. Cf. Gen. XLI, 42; Hérodote, III, 20; Xénophon, *Anab.*, II, 27 et V, 8, etc. (*All. archéol.*, pl. LXXXII, fig. 5).

— *Et tertius...* (au lieu de *erit*, le chaldéen porte : il dominera). « Pourquoi le troisième, et non le second, comme dans les cas semblables, Gen. XLI, 40, et Esth. X, 3? Ce trait ne s'explique que par le fait qu'il y avait alors deux sou-

verains dans le royaume » (Nabonide et Baltassar, ainsi qu'il a été dit plus haut). — *Tunc ingressi...* (vers. 8). Idiotisme évident, puisque les sages



Divinité assyrienne munie d'un collier précieux. (D'après l'original, trouvé à Ninive.)

étaient déjà entrés, d'après le vers. 7. — *Nec...* *legere*. On a fait diverses hypothèses pour expliquer l'embarras des mages. Par exemple, on a dit que les caractères étaient ceux du vieux al-



9. Unde rex Baltassar satis conturbatus est, et vultus illius immutatus est; sed et optimates ejus turbabantur.

10. Regina autem, pro re quæ acciderat regi, et optimatibus ejus, domum convivii ingressa est, et proloquens ait: Rex, in æternum vive! Non te conturbent cogitationes tuæ, neque facies tua immutetur.

11. Est vir in regno tuo qui spiritum deorum sanctorum habet in se, et in diebus patris tui scientia et sapientia inventæ sunt in eo; nam et rex Nabuchodonosor, pater tuus, principem magorum, incantatorum, Chaldæorum et aruspicum constituit eum; pater, inquam, tuus, o rex;

12. quia spiritus amplior, et prudentia, intelligentiaque et interpretatio somniorum, et ostensio secretorum, ac solutio ligatorum, inventæ sunt in eo, hoc est in Daniele, cui rex posuit nomen Baltassar. Nunc itaque Daniel vocetur, et interpretationem narrabit.

9. Aussi le roi Baltassar fut-il très troublé, et son visage fut changé, et les grands furent troublés comme lui.

10. Mais la reine, à cause de ce qui était arrivé au roi et à ses grands, entra dans la salle du festin et dit: O roi, vis éternellement! Que tes pensées ne te troublent point, et que ton visage ne se change pas.

11. Il y a dans ton royaume un homme qui a en lui l'esprit des dieux saints, et, du temps de ton père, on a trouvé en lui la science et la sagesse; aussi le roi Nabuchodonosor, ton père, l'établit-il chef des mages, des enchanteurs, des Chaldéens et des augures; ton père, dis-je, ô roi;

12. parce qu'on trouva dans cet homme, dans Daniel, à qui le roi donna le nom de Baltassar, un esprit supérieur, de la prudence, de l'intelligence, le don d'interpréter les songes, de découvrir les secrets et de résoudre les questions les plus difficiles. Qu'on appelle donc maintenant Daniel, et il donnera l'interprétation.

phabet phénicien, et non ceux de l'écriture carree, plus récente; ou bien, que l'inscription était hiéroglyphique, etc. Nous verrons plus bas que les mots étaient sémitiques; il est vraisemblable, en outre, que l'écriture n'était pas illisible en elle-même, de sorte que les sages babyloniens purent contrôler l'explication. La difficulté résidait sans doute dans l'agencement des lettres, qui formaient une sorte de cryptogramme. Daniel, divinement éclairé, eut aussitôt la clef du mystère, tandis que les autres ne purent rien découvrir. — *Unde rex...* (vers. 9). L'impuissance des dieux redoubla l'effroi du monarque et de tous les assistants (*sed et optimates...*). A leur point de vue c'était, surtout si l'on se souvient que la ville était entourée d'ennemis, un très fâcheux pronostic. — *Vultus illius...* Chald.: Son état fut changé. Voyez la note du vers. 6<sup>a</sup>.

3<sup>a</sup> La mère du roi l'engage à consulter Daniel. V, 10-12.

10-12. Le bon conseil de la reine. — *Regina*. La reine mère évidemment, puisque les femmes du roi étaient dans la salle du festin. Voyez les vers. 2 et 23. Le récit montre qu'elle jouissait d'une grande influence au palais, car sa proposition fut immédiatement acceptée. En Orient, la reine mère a toujours exercé un rôle prépondérant. — *Pro re quæ...* *ejus*. Chald.: à cause des paroles du roi et de ses grands. Le bruit des conversations bruyantes qui s'engagèrent dans la salle du festin à la suite de l'incident parvint jusqu'à l'appartement de la reine, et elle sortit pour se rendre compte par elle-même de ce qui se passait: *domum convivii...* — *Rex in æternum...* La formule habituelle, lorsqu'on s'adres-

sait au roi. Voyez II, 4, et la note. — *Non te conturbent...* (comp. la note du vers. 6<sup>a</sup>). Elle commence par rassurer son fils; puis elle lui conseille aussitôt de faire venir Daniel. — *Est vir...* (vers. 11). La manière dont elle parle du prophète hébreu manifeste la haute estime qu'elle avait pour lui. — *Qui spiritum deorum...* Sur cette locution, voyez IV, 5<sup>b</sup>, et le commentaire. — *In diebus...* *inventæ...* Allusion à II, 26 et ss., et à IV, 16 et ss. Sur le sens large du mot *patris*, voyez ce qui a été dit dans l'introduction à ce chapitre, p. 263. — *Scientia et sapientia*. La Vulgate abrège. D'après le texte: La lumière, l'intelligence et une sagesse semblable à la sagesse des dieux ont été trouvées en lui. — *Principem magorum...* Cf. II, 48; IV, 6<sup>a</sup>, et les notes. Cette fois, les quatre catégories de sages sont mentionnées. Comp. le vers. 7. — *Pater, inquam...* La reine insiste sur ce fait, pour rendre son conseil plus efficace: Ton père, si sage lui-même, avait une entière confiance en Daniel. — *Quia spiritus...* (vers. 12). Nouvel éloge du prophète juif, encore plus fort que le premier. — *Ostensio secretorum...* Chald.: (L'action d') expliquer les énigmes. — *Solutio ligatorum*. Chald.: Délier des nœuds. Comparez l'expression identique des Latins: « *nodos solvere* ». — *Cui... nomen...* Cf. I, 7 et la note; IV, 5. — *Nunc itaque...* Conclusion naturelle de cette chaude recommandation. — *Interpretationem narrabit*. La reine n'avait pas le moindre doute sur ce point. Mais pour quoi, a-t-on objecté, Daniel n'avait-il pas été appelé tout d'abord? Nous répondrons, comme précédemment (note de IV, 5), que le roi avait pensé en premier lieu aux interprètes attitrés. De plus,

13. Daniel fut donc introduit devant le roi; et le roi lui dit: Es-tu Daniel, l'un des captifs des enfants de Juda, que le roi mon père a amené de Judée?

14. On m'a dit de toi que tu as l'esprit des dieux, et qu'il s'est trouvé en toi une science, une intelligence et une sagesse supérieures.

15. Je viens de faire venir devant moi les sages et les mages, pour lire cette écriture et pour m'en indiquer l'interprétation, et ils n'ont pu me dire quel est le sens des mots.

16. Mais on m'a dit de toi que tu peux expliquer les choses obscures et résoudre les questions embarrassées; si donc tu peux lire cette écriture et m'en indiquer l'interprétation, tu seras revêtu de pourpre et tu porteras un collier d'or à ton cou, et tu seras le troisième prince dans mon royaume.

17. Daniel, répondant à ces paroles, dit en présence du roi: Que tes présents soient à toi, et donne à un autre les biens de ta maison; je te lirai néanmoins cette écriture, ô roi, et je t'en indiquerai l'interprétation.

18. O roi, le Dieu très haut donna à Nabuchodonosor, ton père, le royaume, la grandeur, la gloire et l'honneur;

19. et, à cause de la grandeur qu'il lui avait donnée, tous les peuples, toutes les nations et toutes les langues le craignaient et tremblaient devant lui: il faisait mourir ceux qu'il voulait, il frappait ceux qu'il voulait, il élevait ceux qu'il voulait, et il abaissait ceux qu'il voulait.

13. Igitur introductus est Daniel coram rege; ad quem præfatus rex ait: Tu es Daniel, de filiis captivitatis Judæ, quem adduxit pater meus rex de Judæa?

14. Audivi de te, quoniam spiritum deorum habes, et scientia, intelligentiaque ac sapientia ampliores inventæ sunt in te.

15. Et nunc introgressi sunt in conspectu meo sapientes, magi, ut scripturam hanc legerent, et interpretationem ejus indicarent mihi, et nequiverunt sensum hujus sermonis indicere.

16. Porro ego audivi de te, quod possis obscura interpretari, et ligata dissolvere; si ergo vales scripturam legere, et interpretationem ejus indicare mihi, purpura vestieris, et torquem auream circa collum tuum habebis, et tertius in regno meo princeps eris.

17. Ad quæ respondens Daniel, ait coram rege: Munera tua sint tibi, et dona domus tuæ alteri da; scripturam autem legam tibi, rex, et interpretationem ejus ostendam tibi.

18. O rex, Deus altissimus regnum et magnificentiam, gloriam et honorem dedit Nabuchodonosor, patri tuo;

19. et propter magnificentiam quam dederat ei, universi populi, tribus, et linguæ tremebant et metuebant eum: quos volebat, interficiebat, et quos volebat, percutiebat, et quos volebat, exaltabat, et quos volebat, humiliabat.

si l'on songe que de longues années s'étaient écoulées depuis la mort de Nabuchodonosor, et que de grands changements avaient eu lieu à la cour pendant cet intervalle; que Daniel, quoique toujours employé à la cour (cf. VIII, 27), n'y avait ni la même autorité ni la même notoriété; enfin, que Baltassar, prince belliqueux, souvent absent de Babylone, n'avait probablement jamais eu avec lui de rapports personnels, on ne sera pas étonné de cet oubli.

4° Daniel comparait devant le roi; il lit et interprète l'inscription. V, 13-28.

13-16. La pressante demande de Baltassar. — *Ad quem... rex...* Le petit discours du prince n'est pas moins empreint de respect que celui de sa mère. — *Tu es Daniel...?* Il interpelle le saint vieillard par son nom hébreu, sans doute à cause de la très grande ressemblance qui existait entre leurs deux noms chaldéens. Voyez la note du vers. 1°. La question du roi prouve bien qu'il ne connaissait pas encore personnellement Daniel. Cependant, les circonstances signalées

par la reine semblent lui avoir remis en mémoire les hauts faits de l'ancien ministre; car il se souvient maintenant de son origine et de sa patrie: *de filiis... quem...* — *Audivi de te...* (verset 14). Baltassar répète délicatement à Daniel l'éloge fait naguère par la reine. Comp. les vers. 11-12. — Il le met ensuite brièvement au courant de la situation (*et nunc...*, vers. 15); puis il revient sur le don merveilleux qui lui avait été départi (*porro... audivi...* vers 16<sup>a</sup>), et lui fait les mêmes promesses qu'aux mages (*si ergo...*).

17-24. Première partie de la réponse de Daniel: l'orgueil de Baltassar sera châtié comme celui de Nabuchodonosor. — *Munera tua...* Le prophète commence par refuser nettement les offres royales, montrant ainsi qu'il était bien résolu à dire la vérité pour elle-même et à ne pas parler en vue d'une récompense humaine. — *Scripturam... legam.* Déjà il avait reçu à ce sujet les lumières d'en haut, et déchiffré et compris l'inscription. — *Deus altissimus...* Versets

20. Quando autem elevatum est cor ejus, et spiritus illius obfirmatus est ad superbiam, depositus est de solio regni sui, et gloria ejus ablata est,

21. et a filiis hominum ejectus est; sed et cor ejus cum bestiis positum est, et cum onagris erat habitatio ejus; fœnum quoque, ut bos, comedebat, et rore cœli corpus ejus infectum est, donec cognosceret quod potestatem haberet Altissimus in regno hominum, et quemcumque voluerit suscitabit super illud.

22. Tu quoque, filius ejus, Baltassar, non humiliasti cor tuum, cum scires hæc omnia;

23. sed adversum Dominatorem cœli elevatus es; et vasa domus ejus allata sunt coram te, et tu, et optimates tui, et uxores tuæ, et concubinæ tuæ, vinum bibistis in eis. Deos quoque argenteos, et aureos, et æreos, ferreos, ligneosque, et lapideos, qui non vident, neque audiunt, neque sentiunt, laudasti; porro Deum, qui habet flatum tuum in manu sua, et omnes vias tuas, non glorificasti.

24. Idcirco ab eo missus est articulus manus quæ scripsit hoc quod exaratum est.

25. Hæc est autem scriptura quæ digesta est : Mane, Thecel, Phares.

20. Mais, après que son cœur se fut élevé et que son esprit se fut affermi dans l'orgueil, il fut déposé de son trône royal, sa gloire lui fut enlevée,

21. et il fut chassé du milieu des enfants des hommes; son cœur devint semblable à celui des bêtes, et sa demeure fut avec les ânes sauvages; il mangea l'herbe des champs comme un bœuf, et son corps fut trempé de la rosée du ciel, jusqu'à ce qu'il reconnût que le Très-Haut a la puissance sur le royaume des hommes, et qu'il y établit qui il lui plaît.

22. Toi aussi, Baltassar, son fils, tu n'as pas humilié ton cœur, quoique tu susses toutes ces choses;

23. mais tu t'es élevé contre le dominateur du ciel; les vases de sa maison ont été apportés devant toi, et vous y avez bu du vin, toi, tes grands, tes femmes et tes concubines. En même temps tu as loué les dieux d'argent et d'or, d'airain et de fer, de bois et de pierre, qui ne voient point, qui n'entendent point et qui ne sentent point, et tu n'as pas glorifié Dieu, qui tient dans sa main ton souffle et toutes tes voies.

24. C'est pourquoi il a envoyé l'extrémité de cette main, qui a écrit ce qui est marqué sur la muraille.

25. Or voici l'écriture qui a été tracée : Mané, Thécel, Pharès.

18-21 : Daniel rappelle à Baltassar de quelle manière avait été puni l'orgueil de Nabuchodonosor. Cf. iv, 16-17, 22-25. Le jeune roi connaissait certainement ces faits, d'après le vers. 22<sup>b</sup>. Le vers. 18 signale la bonté du Seigneur envers Nabuchodonosor; le vers. 19, la toute-puissance du vieux monarque, résultat de cette bonté. La description du pouvoir illimité d'un despote oriental est très expressive; notez surtout la répétition des mots *quos volebat*. Il vaudrait mieux traduire l'équivalent chaldéen de *percussit* par « il faisait vivre »; le parallélisme le demande, et *mahe* a réellement ce sens si on le rattache à *hayâh*, vivre. — *Quando autem...* (vers. 20). Châtiment de l'orgueil du grand roi. — La locution *spiritus... obfirmatus...* marque son endurcissement volontaire dans l'orgueil. — *Et a filiis...* (vers. 21). Suite du châtiment. Au lieu de *cor ejus... positum est*, lisez : Son cœur a été rendu semblable... *Cum onagris* est un trait propre à ce passage. Sur l'onagre envisagé comme type de sauvagerie, voyez Job, xxxix, 5-8 (*Att. d'hist. nat.*, pl. lxxxii, fig. 1, 5; pl. lxxxiii, fig. 5). — *Donec cognosceret...* Terme marqué pour le châtiment. Cf. iv, 22<sup>b</sup>, 23<sup>b</sup>, 31. — *Tu quoque...* Vers. 22-24 : Baltassar, qui n'a que

trop imité le vice capital de Nabuchodonosor, sera puni sévèrement. — *Cum scires hæc*. Circonstance aggravante : instruit par ce terrible exemple, il aurait dû profiter de la leçon. — *Sed adversum...* (vers. 23). Ses blasphèmes et sa conduite sacrilège tirèrent de là une gravité particulière, puisqu'il connaissait la puissance du Dieu qu'il insultait (*Dominatorem...*) — *Deos quoque...* En passant, Daniel relève, comme d'autres écrivains sacrés, la folie qu'il y a à adorer des dieux sans vie. Cf. Deut. iv, 28; Ps. cxiii, deuxième partie, 15 et ss.; cxxxiv, 16; Is. xlvj, 9, etc. — *Porro Deum...* Contraste frappant. — *Idcirco ab eo...* (vers. 24). Le céleste message avait donc un caractère pénal, comme toute l'assistance l'avait compris. Cf. vers. 6 et 9.

25-28. Deuxième partie de la réponse. Daniel cite (vers. 25) et explique (vers. 26-28) l'inscription mystérieuse. — *Mane, Thecel, Phares*. D'après le texte original : *M'ne, m'ne', f'qel usarsin*. C.-à-d., littéralement : Compté, compté, pesé et partageant. L'oracle est exprimé sous la forme du participe passé et du participe présent, parce que ce mode désigne l'action soit comme déjà accomplie, soit comme ayant déjà commencé à s'accomplir. Manière de dire que



26. Et voici l'interprétation de ces mots. Mané : Dieu a compté ton règne et y a mis fin.

27. Thécel : tu as été pesé dans la balance, et tu as été trouvé trop léger.

28. Pharès : ton royaume a été divisé, et donné aux Mèdes et aux Perses.

29. Alors, par l'ordre du roi, Daniel fut revêtu de pourpre, et on lui mit au cou un collier d'or, et on publia qu'il avait

26. Et hæc est interpretatio sermonis : Mane, numeravit Deus regnum tuum, et complevit illud.

27. Thecel, appensus es in statera, et inventus es minus habens.

28. Phares, divisum est regnum tuum, et datum est Medis et Persis.

29. Tunc, jubente rege, indutus est Daniel purpura, et circumdata est torques aurea collo ejus, et prædicatum est

l'arrêt est irrévocable. Le premier mot, *m'né*, est répété deux fois, parce qu'il contient l'idée principale. En effet, *ʕqel* n'est qu'un synonyme de *m'né*, et *farsin* (u représente la conjonction « et ») indique simplement la conséquence de ce calcul, de ce pesage. Théodotion n'a cité qu'une fois le verbe *m'né*, et saint Jérôme l'a imité ; en l'interprétant (cf. vers. 26), Daniel cessera lui-même de le répéter. — *Hæc... interpretatio...* (vers. 26). Dans son interprétation, le prophète procède avec une méthode remarquable. « Chacune des trois phrases parallèles

(qui la constituent) se décompose en trois parties rigoureusement symétriques : 1° le mot à expliquer ; 2° une première explication littérale du mot, présentant ce mot en tête de la phrase, à divers états grammaticaux ; 3° une seconde interprétation consécutive de la première, sorte de paraphrase à la fois plus longue et plus précise de l'explication littérale, à laquelle elle est uniformément rattachée par la conjonction *et*. » Clermont-Ganneau, *Journal asiatique*, VIII<sup>e</sup> série, t. VIII, p. 42. On a ainsi une série continue de jeux de mots, à la façon orientale :

COMPTÉ. Dieu a compté ta royauté  
 PESÉ. Tu as été pesé dans les balances  
 DIVISÉ. Ta royauté a été divisée,

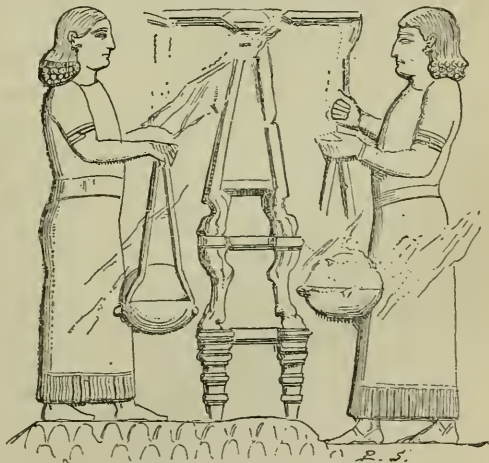
et l'a achevée.  
 et tu as été trouvé manquant (de poids).  
 et elle a été donnée au Mède et au Perse.

— *Mane*. Chald. : *m'né* ; participe passif du verbe *m'nâ*, qui signifie compter, puis compléter, achever. Il est pris coup sur coup dans ces deux sens, ainsi que le marque le commentaire de Daniel. — *Numeravit* (chald. : *mânâh*)... *regnum...* C.-à-d. : Dieu a déterminé la durée de ta royauté. Or cette durée est maintenant à son terme : *et complevit...* — *Thecel* (verset 27). Chald. : *ʕqel* ; participe passif de *ʕqal*, il a pesé. — *Appensus es*. Chald. : *ʕqilâ*. — Résultat du pesage : *inventus... minus habens*. A la lettre, dans le texte : Tu as été trouvé manquant (du poids voulu). — *Phares* (vers. 28). Chald. : *p'râs* ; participe passif de *p'râs*, diviser, partager. Ici, Daniel modifie légèrement le texte de l'inscription, pour rendre son interprétation plus symétrique. — *Divisum est*. Chald. : *p'râsa*. Premier jeu de mots. Le mot *Pâras*, *Persis*, en forme aussitôt un second. Les Mèdes et les Perses allaient donc faire la conquête de l'empire chaldéen.

5° Daniel est comblé d'honneurs par le roi ; celui-ci périt cette même nuit, et Darius le Mède lui succède. V, 29-31.

29. Intronisation du prophète dans sa nouvelle dignité. — *Tunc, jubente...* On est touché de voir le roi fidèle à sa promesse, quoique l'interprétation fût si désastreuse pour lui. — *Prædicatum est...* Proclamation officielle qui eut lieu dans l'intérieur du palais, devant le roi, la cour et les

hauts fonctionnaires assemblés. Cf. vers. 1-2. Daniel avait d'abord refusé ces honneurs (comp. le vers. 17), pour témoigner qu'il ne se laissait guider, dans son explication, que par l'amour de



Balances assyriennes. (D'après un bas-relief de Ninive.)

la vérité. Il n'y avait désormais aucun inconvénient à les accepter ; il consent donc à ce qu'on honore en lui le prophète du Seigneur, et agrée une dignité qui devait tourner à l'avantage de son peuple.

de eo quod haberet potestatem tertius in regno suo.

30. Eadem nocte interfectus est Baltassar, rex Chaldæus.

31. Et Darius Medus successit in regnum, annos natus sexaginta duos.

en puissance le troisième rang dans le royaume.

30. Cette même nuit, Baltassar, roi des Chaldéens, fut tué.

31. Et Darius le Mède lui succéda dans la royauté, étant âgé de soixante-deux ans.

30. Mort de Baltassar. — Elle est mentionnée d'une manière toute sommalre, l'écrivain sacré se bornant à constater le fait : *interfectus est... rex Chaldæus* (dans le texte : roi des Chaldéens). « La brièveté de la conclusion du récit achève de donner à cette scène la couleur la plus tragique... Pendant que Daniel expliquait à Baltassar les mots terribles écrits sur la muraille, l'accomplissement des menaces qu'ils contenaient était déjà, en effet, en cours d'exécution. Profitant du désordre causé dans Babylone par la fête, les soldats de Cyrus y pénétraient silencieusement, par les deux extrémités, en suivant le lit de l'Euphrate mis à sec. Les habitants avaient oublié les Perses ; ils ne songeaient qu'à

donner à supposer que c'est Cyrus qui régna à Babylone aussitôt après la prise de cette ville. Les rationalistes ont donc vu, ici encore, une fiction littéraire et un argument contre l'authenticité. « De nombreuses tentatives ont été faites pour identifier ce Darius avec quelqu'un des personnages de cette époque connus par l'histoire profane comme ayant pris ou ayant pu prendre part à la conquête de Babylone par Cyrus : Cyaxare II, fils et successeur d'Astyage (*Jo-éphe, Ant. x, 11, 4*), Astyage lui-même... Darius fils d'Hystaspe... Mais tout ce qu'ont écrit là-dessus les savants ne repose que sur de pures conjectures. Il est inutile désormais, non seulement de les discuter, mais même de les énumérer, parce que nous savons, par les documents indigènes eux-mêmes, que c'est celui qui gouverna le pays immédiatement après la chute de la dynastie indigène. Un fragment de la Chronique babylonienne, découvert en 1879, raconte ainsi qu'il suit les événements qui se passèrent la dix-septième année du règne de Nabonide, roi de

𐎠𐎲𐎠𐎵𐎺𐎠 𐎶𐎠𐎲𐎠𐎵𐎺𐎠 𐎶𐎠𐎲𐎠𐎵𐎺𐎠 𐎶𐎠𐎲𐎠𐎵𐎺𐎠 𐎶𐎠𐎲𐎠𐎵𐎺𐎠 𐎶𐎠𐎲𐎠𐎵𐎺𐎠 𐎶𐎠𐎲𐎠𐎵𐎺𐎠

Gu-ba-ru pihati-su  
Gobrias son gouverneur (et)

𐎶𐎠𐎲𐎠𐎵𐎺𐎠 𐎶𐎠𐎲𐎠𐎵𐎺𐎠 𐎶𐎠𐎲𐎠𐎵𐎺𐎠 𐎶𐎠𐎲𐎠𐎵𐎺𐎠 𐎶𐎠𐎲𐎠𐎵𐎺𐎠 𐎶𐎠𐎲𐎠𐎵𐎺𐎠 𐎶𐎠𐎲𐎠𐎵𐎺𐎠 𐎶𐎠𐎲𐎠𐎵𐎺𐎠 𐎶𐎠𐎲𐎠𐎵𐎺𐎠 𐎶𐎠𐎲𐎠𐎵𐎺𐎠 𐎶𐎠𐎲𐎠𐎵𐎺𐎠

pihatu ina E-ki ip-te-qid  
des gouverneurs dans Babylone il établit.

Fragment de la Chronique babylonienne relative à Ugbaru.

leurs orgies. Surpris au milieu des ténébres, rendus incapables de résister par leur état d'ivresse, ils tombèrent, non comme des soldats, mais comme des femmes, sous les coups des vainqueurs. » (F. Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 371 de la 6<sup>e</sup> édit.). Cf. Xénophon, *Cyrop.*, vii, 5, 26-31 ; Jer. I, 30 et II, 4, 30.

31. Darius le Mède. Dans le texte primitif, ce verset est rattaché au chap. vi. — *Darius*. Chald. : *Daryârés*. Dans la langue perse : *Dârayavus*. Ce prince est surnommé *Medus* parce qu'il appartenait à la race mède. Cf. ix, 1. Deux autres Darius sont cités dans l'Ancien Testament : Darius I<sup>er</sup>, fils d'Hystaspe (cf. Esdr. v, 6 ; vi, 1, etc.), et Darius le Perse (cf. Neh. xii, 22), c.-à-d., suivant l'opinion la plus probable, Darius II Nothus, fils d'Artaxerxès Longuemain. — *Successit in regnum*. Chald. : reçut le royaume (LXX et Théodotion : *παρέλαθε τὴν βασιλείαν*). Comp. ix, 1 et la note. — *Annos natus*. Son âge à l'époque de son intronisation. — La mention de ce personnage a fourni jusqu'à nos jours, comme celle de Baltassar au début du chapitre (voy. le vers. 1), un problème historique que l'on était incapable de résoudre. En effet, nulle part ailleurs il n'est question de Darius le Mède, et tous les autres historiens de l'antiquité nous

Babylone, et père de Baltassar : « Les hommes d'Accad se révoltèrent. Les soldats de Cyrus, le quatorzième jour du mois de *tourmouz* (juin-juillet, 538 avant J.-C.), prirent Sappara (Sépharvaïm) sans combat. Nabonide s'enfuit. Le seizième jour, Ugbaru, gouverneur de la terre de Gutium, et l'armée de Cyrus, sans combat, descendirent à Babylone... Au mois d'*arah samium* (octobre-novembre), le troisième jour, Cyrus descendit à Babylone... La paix dans la ville il établit. Cyrus annonça la paix à Babylone entière. Il établit Ugbaru, son lieutenant, comme gouverneur dans Babylone. » On ne peut douter, d'après le document uniformément vuient de lire, qu'Ugbaru ne soit le personnage dont le nom a été altéré par les copistes en celui de Darius, qui leur était plus familier. Ugbaru se rend maître de Babylone et y exerce le souverain pouvoir jusqu'à l'arrivée de Cyrus, qui n'a lieu que trois mois plus tard. Il continue ensuite à l'administrer pour le grand roi, qui l'en établit expressément gouverneur. Il ne reçoit pas l'investiture du royaume de Babylone, il n'a jamais porté le titre de roi de cette ville ; les nombreux contrats qu'on a trouvés sur place... établissent qu'immédiatement après la conquête ce fut Cyrus qui porta le titre de roi de Babylone... Mais B

## CHAPITRE VI

1. Il plut à Darius d'établir sur son royaume cent vingt satrapes, qui devaient être dans tout son royaume.

2. Il mit au-dessus d'eux trois princes, dont Daniel était un, afin que ces satrapes leur rendissent compte et que le roi n'éprouvât aucun souci.

3. Daniel surpassait donc tous les princes et tous les satrapes, parce que l'esprit de Dieu était plus abondant en lui.

4. Le roi pensait même à l'établir sur tout le royaume; aussi les princes et les satrapes cherchaient-ils une occasion pour accuser Daniel en ce qui regardait les affaires du roi; mais ils ne purent

1. Placuit Dario, et constituit super regnum satrapas centum et viginti, ut essent in toto regno suo.

2. Et super eos principes tres, ex quibus Daniel unus erat, ut satrapæ illis redderent rationem, et rex non sustineret molestiam.

3. Igitur Daniel superabat omnes principes et satrapas, quia spiritus Dei amplior erat in illo.

4. Porro rex cogitabat constituere eum super omne regnum; unde principes et satrapæ quærebant occasionem ut invenièrent Danieli ex latere regis; nullamque causam et suspicionem reperire po-

faut bien remarquer que le livre de Daniel dit de Darius le Mède : *qabbél malkáidá*, « il reçut le royaume; » il le reçut de la main d'un autre, par l'autorité de Cyrus. Cette locution s'applique très bien à celui qui fut établi par Cyrus pour administrer à sa place et en son nom comme vice-roi. Cette même locution est employée, Dan. VII, 18 : Les saints du Très-Haut recevront le royaume; et il ne s'agit là aucunement d'une royauté proprement dite, mais simplement de puissance et de gloire. Si Darius le Mède est qualifié de roi, Dan. VI, 4, 6, 8, etc., ce titre doit se prendre dans le sens de vice-roi, comme pour Baltassar. » (F. Vigouroux, *Dict. de la Bible*, t. II, au mot Darius le Mède.)

§ VI. — Daniel dans la fosse aux lions.  
VI, 1-28.

L'épreuve n'avait pas encore, ce semble, atteint personnellement Daniel, depuis qu'il avait été admis à la cour de Babylone. Voici qu'elle tombe sur lui après qu'il est arrivé au faite de la grandeur; mais il saura la supporter en vrai serviteur de Jéhovah. Dieu l'en récompensera en accomplissant un grand miracle pour le sauver.

1<sup>o</sup> Les satrapes circonviennent le roi et lui font porter un décret destiné à perdre Daniel, dont ils étaient jaloux. VI, 1-9.

CHAP. VI. — 1-3. La nouvelle organisation des hauts fonctionnaires de l'empire. — *Placuit Dario...* Il était dans l'ordre qu'un remaniement administratif de ce genre eût lieu après la conquête du royaume et après l'installation d'une dynastie étrangère. — *Centum viginti.* Le nombre des satrapes a beaucoup varié, suivant les temps, dans le royaume médo-pers. Hérodote, III, 89, n'en signale que vingt sous Darius fils d'Hystaspes; une inscription de Persépolis en cite vingt-neuf sous le même règne, et une autre inscription vingt-trois. Sous Xerxès, il y en eut jusqu'à cent vingt-sept, d'après Esth. I, 1, et VII, 9. On n'a donc aucune raison de contester

l'exactitude de ce chiffre. — *Ut essent in... regno...*: à la tête de chacune des provinces du vaste empire. — *Principes tres* (vers. 2). Chald.: trois *sarkîn*. Ce mot désigne au propre des « intimes »; il reçut échaute la signification dérivée de gouverneurs, qu'il a en cet endroit. Ces personnages formaient, sous l'autorité du roi, comme un triumvirat de ministres d'État. — *Ex quibus Daniel.* Darius conserva donc au prophète juif le rang que Baltassar lui avait conféré (cf. v. 29). Le vice-roi avait évidemment eu connaissance, ainsi que le suppose saint Jérôme, du prodige qui s'était passé au palais, la nuit même de la prise de Babylone, et du rôle que Daniel y avait joué, comme aussi de toutes les preuves de sagesse fournies par l'ancien ministre de Nabuchodonosor, et il ne voulut point se passer de ses services. — *Et rex non...* Grâce à cette organisation nouvelle, le souverain évitait un grand surcroît de travail, n'ayant plus à traiter directement avec les satrapes. Le chaldéen dit, avec une nuance : De peur que le roi ne reçût du dommage. Ce qui signifie : pour empêcher qu'il ne fût lésé dans ses revenus. Les trois *sarkîn* surveillaient donc soigneusement l'administration des finances de l'État, et empêchaient les satrapes et les autres officiers royaux de s'enrichir aux dépens du roi. — *Daniel superabat...* Mieux, d'après le texte : Daniel se distinguait parmi... Il n'est pas encore question pour lui d'une préséance officielle, mais d'une supériorité morale. — Motif de cette supériorité : *quia spiritus...* Le mot *Dei* manque dans le chaldéen et dans Théodotion : Parce qu'un esprit plus abondant était en lui. C.-à-d., parce qu'il était plus habile.

4. Le roi veut élever Daniel plus haut encore; jalousie des autres fonctionnaires. — *Rex cogitabat...* Frappé de cette habileté de son ministre, Darius se proposait de lui conférer une dignité à part, qui, le plaçant au-dessus des deux autres triumvirs, ferait de lui une sorte de grand-vizir (*constituere super omne...*). — *Unde et...* Les



tuerunt, eo quod fidelis esset, et omnis culpa et suspicio non inveniretur in eo.

5. Dixerunt ergo viri illi : Non inveniemus Danieli huic aliquam occasionem, nisi forte in lege Dei sui.

6. Tunc principes et satrapæ surripuerunt regi, et sic locuti sunt ei : Dari rex, in æternum vive!

7. Consilium inierunt omnes principes regni tui, magistratus, et satrapæ, senatores, et iudices, ut decretum imperatorium exeat, et edictum, ut omnis qui

trouver aucun prétexte pour le rendre suspect, parce qu'il était fidèle et qu'on ne trouvait en lui ni faute ni cause de soupçon.

5. Ces hommes dirent donc : Nous ne trouverons aucune occasion contre ce Daniel, si ce n'est peut-être au sujet de la loi de son Dieu.

6. Alors les princes et les satrapes s'approchèrent du roi et lui parlèrent ainsi : Roi Darius, vis éternellement!

7. Tous les princes de ton royaume, les magistrats et les satrapes, les sénateurs et les juges sont d'avis qu'il se fasse un édit royal, ordonnant que qui-

autres *sarkin* (Vulg., *principes*; note du verset 2<sup>a</sup>) et un certain nombre de satrapes, ayant eu connaissance de ce dessein, en ressentirent une vive jalousie et s'efforcèrent dès lors de perdre leur rival. — *Quærebant occasionem...* Chald. : Ils cherchaient une cause (d'accusation) contre Daniel. — *Ex latere regis*. Plus clairement dans le texte original : Du côté du royaume ;

culte, dont ils ne faisaient pas un mystère, étaient parfaitement connus des Chaldéens. — *Tunc... surripuerunt...* (vers. 6). D'après le texte : Alors les princes et les satrapes vinrent tumultueusement auprès du roi (Théodotion : *παρῆστρεσαν*). Leur but visible, en agissant ainsi, était d'impressionner et d'effrayer le vice-roi ; car, en Orient surtout, le pays par excellence de



Officiers perses. (D'après les monuments.)

c.-à-d., en ce qui concernait les affaires de l'État. Ils tâchaient de trouver Daniel en défaut dans ses fonctions officielles. Mais en vain, comme l'ajoute le récit avec une insistance marquée : *nullamque...*, *eo quod fidelis...*

5-8. Le sinistre projet des satrapes — *Dixerunt ergo...* lorsqu'ils furent las de chercher en vain de ce côté. — *Non inveniemus...* Les voilà obligés, malgré leur haine, de rendre hommage à la parfaite intégrité de leur ennemi. — *Danieli huic*. Le pronom est très dédaigneux. — *Nisi in lege Dei...* « Le plan des conspirateurs sera de placer Daniel dans une telle situation, que ses devoirs civils et religieux seront forcés de se heurter les uns contre les autres, » et alors on aura l'occasion, valamment désirée jusque-là, de l'attaquer devant le roi. Le strict monothéisme des Juifs et les principales pratiques de leur

l'étiquette et du décorum, une pareille démarche était particulièrement extraordinaire. Aussi cette conduite des satrapes à l'égard de Darius semble-t-elle confirmer ce qui a été dit plus haut (note de v, 31), au sujet de la vraie situation politique de ce prince; peut-être n'auraient-ils pas osé se comporter avec tant d'audace, s'il avait été leur roi d'une manière proprement dite. — Sur la formule *rex, in æternum...*, voyez II, 4 et la note. — *Consilium inierunt omnes...* Assertion évidemment fautive, puisque Daniel était lui-même un des princes, et que, du reste, les satrapes ne se trouvaient pas tous à Babylone pour cette circonstance. Il s'agit simplement d'un « groupe de meneurs », qui exagéreraient pour arriver plus sûrement à leurs fins. — *Magistratus... iudices*. Les quatre noms chaldéens sont : *stgnayyâ*, *'ahašdarp'nayyâ*, *haddab'ra-*

conque, durant l'espace de trente jours, adressera une demande à quelque dieu ou à quelque homme que ce soit, si ce n'est à toi, ô roi, sera jeté dans la fosse aux lions.

8. Maintenant donc, ô roi, confirme cet avis et écris le décret, afin qu'on ne change pas ce qui a été établi par les Mèdes et par les Perses, et qu'il ne soit permis à personne de le violer.

9. Le roi Darius fit donc cet édit et le promulgua.

10. Quand Daniel eut appris que cette loi avait été faite, il entra dans sa maison, et, ouvrant les fenêtres de sa chambre du côté de Jérusalem, trois fois le jour il fléchissait les genoux, et

petierit aliquam petitionem a quocumque deo et homine, usque ad triginta dies, nisi a te, rex, mittatur in lacum leonum.

8. Nunc itaque, rex, confirma sententiam, et scribe decretum, ut non immutetur quod statutum est a Medis et Persis, nec prævaticari cuiquam liceat.

9. Porro rex Darius proposuit edictum, et statuit.

10. Quod cum Daniel comperisset, id est, constitutam legem, ingressus est domum suam; et fenestris apertis in cœnaculo suo contra Jerusalem, tribus temporibus in die flectebat genua sua, et

*vâ, paḥavâtâ*. Voyez III, 2 et la note. Ils ne sont pas placés ici dans le même ordre. — *Ut decretum... et edictum exeat*. Chald. : pour que le roi établisse un décret, et qu'il consolide une interdiction (à la lettre : un lien). — *Ut omnis qui...* Cet édit ne contraignait pas les Babyloniens de renoncer d'une manière absolue à leurs dieux. Tout ce qu'on leur demandait, c'était de démontrer par des actes, pendant un temps déterminé, qu'ils regardaient vraiment le roi comme le représentant de la divinité. C'était en Darius que les habitants de la capitale (car l'édit ne concernait que Babylone) devaient adorer leurs dieux. Or, cela ne tirait point à conséquence pour les païens, qui regardaient les rois comme la manifestation vivante de la divinité. Voyez Quinte-Curce, VIII, 5, 11 (« Persas reges suos Inter deos colere »); Plutarque, *Thémist.*, xxvii; Hérodote, I, 99; Diodore de Sicile, I, 90, etc. « Cette mesure extraordinaire fut probablement colorée d'un prétexte politique, et on la présenta à Darius comme dirigée contre les nouveaux sujets du royaume médo-perses, comme un moyen efficace d'asseoir sa puissance et de s'assurer de la fidélité et de la soumission des vassaux. » (F. Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 376 de la 6<sup>e</sup> édit.) Comparez, d'ailleurs, le décret analogue de Nabuchodonosor, III, 2 et ss. Les Juifs seuls pouvaient être gênés par l'ordre de Darius, et les conspirateurs le comprenaient fort bien. — *Ad triginta dies*. Période relativement considérable; mais les ennemis de Daniel voulaient être sûrs de prendre le saint vieillard en défaut. — *In lacum leonum*. « Ce genre de châtement est tout à fait babylonien, comme celui de la fournaise, dont il a été question au chap. VI... La fosse aux lions devient pour nous, dit François Lenormant, un détail d'une exactitude et d'une précision topiques, en présence des admirables bas-reliefs de chasse d'Assurbanipal, transportés à Londres, où nous voyons comme sur le terrain, dans des cages, les lions gardés pour les plaisirs du roi (voyez *l'Atl. d'hist. nat.*, pl. CI, fig. 10)... Les lions abondaient dans les environs de Babylone et dans toute la Chaldée, de même qu'en Assyrie... On en trouve encore aujourd'hui

tout le long de l'Euphrate... Les rois falsaient, en effet, de la chasse aux lions un de leurs passe-temps favoris... Ils étaient toujours amplement pourvus de ces animaux; ils en exigeaient un tribut de ceux de leurs vaisseaux qui pouvaient leur en fournir... L'histoire de la fosse aux lions, dans le livre de Daniel, nous fournit donc encore une nouvelle preuve de l'authenticité de cet écrit. » (F. Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 379-381 de la 6<sup>e</sup> édit.) — *Nunc itaque...* (vers. 8). Les conspirateurs pressent le roi de porter immédiatement le décret en question, avec toutes les formalités voulues, craignant que, s'il prenait du temps pour réfléchir, il ne refusât ensuite son consentement. — *Scribe...* Chald. : Signe l'écrit. — *Ut non...* de manière à le rendre irrévocable. — *Quod statutum... nec...* Chald. : Selon la loi des Mèdes et des Perses, qui ne change pas. En effet, d'après la loi des Perses, un édit écrit au nom du roi et scellé de son sceau était censé immuable. Comp. le vers. 15, et Esth. VIII, 8. Cela venait de ce que le roi, étant regardé comme l'incarnation de la divinité, ainsi qu'il a été dit plus haut, était censé infallible dans toutes ses prescriptions.

9. Darius accepte la proposition des satrapes. — *Proposuit... et statuit*. Chald. : (Le roi) écrivit le décret et l'interdiction. Darius ne comprit pas qu'il y avait en cela un complot contre Daniel, et il trouva la chose toute naturelle, vu les idées reçues.

10. Daniel, surpris en flagrant délit de désobéissance à l'édit, est jeté dans la fosse aux lions. VI, 10-17.

10. Il continue d'adorer son Dieu comme de coutume. — *Quod cum... legem*. Plus simplement dans le texte original : Lorsque Daniel sut que le décret était écrit. — *Et... apertis*. Chald. : Et ses fenêtres étaient ouvertes. Il ne les ouvrit pas tout exprès pour montrer qu'il bravait la défense; mais ce trait dit simplement qu'elles étaient dépourvues du treillis si fréquemment usité en Orient. Cf. Ez. xl, 16 (*Atl. archéol.*, pl. xv, fig. 4, 6, 9, etc.). — *Cœnaculo*. La chambre haute construite sur une partie de la terrasse

adorabat, confitebaturque coram Deo suo, sicut et ante facere consueverat.

11. Viri ergo illi curiosius inquirentes, invenerunt Daniele orantem et obsecrantem Deum suum.

12. Et accedentes locuti sunt regi super edicto : Rex, numquid non constituisti ut omnis homo qui rogaret quemquam de diis et hominibus, usque ad dies trigiuta, nisi te, rex, mitteretur in lacum leonum? Ad quos respondens rex, ait : Verus est sermo, juxta decretum Medorum atque Persarum, quod prævaricari non licet.

13. Tunc respondentes dixerunt coram rege : Daniel, de filiis captivitatis Juda, non curavit de lege tua et de edicto quod

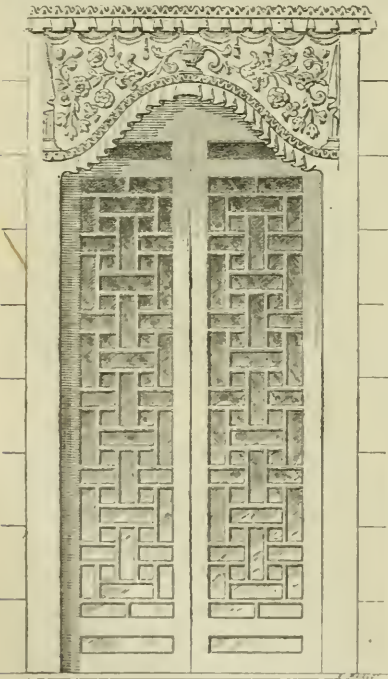
il adorait et louait son Dieu, comme il avait coutume de faire auparavant.

11. Alors ces hommes, qui l'épiaient avec soin, trouvèrent Daniel qui priaient et adorait son Dieu.

12. Et se présentant devant le roi, ils lui dirent au sujet de l'édit : O roi, n'as-tu pas ordonné que tout homme qui, pendant l'espace de trente jours, prierait quelqu'un des dieux ou des hommes, excepté toi, ô roi, serait jeté dans la fosse aux lions? Le roi leur répondit : Vous dites vrai ; c'est une loi des Perses et des Mèdes, qu'il n'est pas permis de violer.

13. Ils prirent de nouveau la parole et dirent au roi : Daniel, l'un des captifs d'entre les fils de Juda, n'a pas tenu

de la plupart des maisons orientales. Voyez l'Att. archéol., pl. xi, fig. 3, 4, 5; pl. xii, fig. 3. Cet



Fenêtre munie d'un treillis. (Orient moderne.)

appartement étant isolé, on y est plus à l'aise pour prier. Cf. II Reg. xviii, 33; III Reg. xvii, 20; Act. I, 13 et x, 9, etc. — *Contra Jerusalem*. C'était et c'est encore la coutume, chez les Juifs,

de se tourner du côté de Jérusalem et du temple, lorsqu'on fait sa prière. Cf. III Reg. viii, 44, 48, 49; II Par. viii, 29, 34, 38; Ps. xxvii, 2, etc. — *Tribus temporibus*. Le matin, à midi et le soir, ainsi que nous l'apprend le Ps. liv, 18. — *Flectebat genua*. Attitude très ancienne des suppliants. Cf. III Reg. viii, 54; II Par. vi, 13; Esdr. ix, 5; Luc. xxii, 41, etc. (Att. archéol., pl. xcv, fig. 3, etc.). — *Adorabat*. Chald. : Il priaient. — *Confitebatur*... C.-à-d., il louait Dieu, lui rendait grâces. — *Sicut et ante*... Daniel continua donc d'agir, sans la moindre ostentation et aussi sans la moindre crainte, comme si le décret n'existait pas. Les honneurs et le pouvoir n'avaient altéré en rien la foi de sa jeunesse (cf. I, 8 et ss.).

11-13. Il est épié et dénoncé par ses ennemis. — *Curiosius inquirentes*. Saint Jérôme a suivi Théodotion (καρτερήσαντο). Le texte primitif porte, comme au vers. 6 : Ils entrèrent tumultueusement. Ce détail suppose jusqu'à l'évidence que les conspirateurs étaient en petit nombre ; comment admettre, en effet, que les cent vingt satrapes se précipitèrent tous à l'improviste dans l'appartement de Daniel? — *Invenerunt... orantem*. De la terrasse d'une maison voisine, on avait pu aisément constater le fait ; puis on était accouru pour surprendre le pieux vieillard. — *Locuti... regi* (vers. 12). La conduite de ces meneurs est habile. Sachant à quel point le roi aimait Daniel, ils se gardent bien, tout d'abord, de mentionner le puissant ministre ; il leur suffit, au premier moment, d'amener Darius à reconnaître et à confirmer son édit : *numquid...? Verus est...* — *Juxta decretum*... Le chaldéen a de nouveau, comme au vers. 8 : D'après la loi des Mèdes et des Perses, qui ne change pas. — *Tunc... dixerunt*... (vers. 13). Ils formulent maintenant leur accusation en termes directs, car il était désormais impossible au roi de reculer. — *De filiis captivitatis*. Détail inséré avec beaucoup de perfidie : Daniel, malgré les honneurs dont on l'avait comblé, n'était qu'un étranger, un captif, dont la désobéissance



compte de ta loi ni de l'édit que tu as porté, et il fait sa prière trois fois le jour.

14. Lorsque le roi eut entendu cela, il fut très affligé; et il prit en son cœur la résolution de délivrer Daniel, et jusqu'au coucher du soleil il s'efforçait de le sauver.

15. Mais ces hommes, comprenant l'intention du roi, lui dirent : Sache, ô roi, que c'est une loi des Mèdes et des Perses qu'il n'est permis de rien changer dans tout édit que le roi a établi.

16. Alors le roi donna un ordre, et on amena Daniel, et on le jeta dans la fosse aux lions. Et le roi dit à Daniel : Ton Dieu, que tu adores sans cesse, te délivrera.

17. On apporta une pierre, et on la mit sur l'ouverture de la fosse; et le roi

constituisti, sed tribus temporibus per diem orat obsecratione sua.

14. Quod verbum cum audisset rex, satis contristatus est; et pro Daniele posuit cor ut liberaret eum, et usque ad occasum solis laborabat ut erueret illum.

15. Viri autem illi, intelligentes regem, dixerunt ei : Scito, rex, quia lex Medorum atque Persarum est, ut omne decretum quod constituerit rex, non liceat immutari.

16. Tunc rex præcepit, et adduxerunt Daniele<sup>m</sup>, et miserunt eum in lacum leonum. Dixitque rex Danieli : Deus tuus, quem colis semper, ipse liberabit te.

17. Allatusque est lapis unus, et positus est super os laci, quem obsignavit

revêtait un caractère particulier de gravité, d'ingratitude.

14-15. Le roi s'efforce en vain de sauver son ministre. — *Satis contristatus est* : à cause de l'estime et de l'affection qu'il portait à Daniel. Cf. vers. 2-4. — *Posuit cor*. Fréquent hébraïsme, pour marquer une détermination bien arrêtée. Cf. 1, 8. — *Usque ad occasum*. Dans l'Orient biblique, les sentences capitales étaient d'ordinaire exécutées le jour même où elles avaient été prononcées (comp. III, 19, etc.); Darius n'avait donc que jusqu'au soir pour délivrer son ami. — *Illi, intelligentes...* (vers. 15). Le chaldéen dit, pour la troisième fois (cf. vers. 6 et 11) : Ces hommes vinrent tumultueusement auprès du roi. Ayant deviné ses intentions, ils insistent sur l'irrévocabilité du décret : *Scito, rex...*

16-17. Daniel est jeté dans la fosse. — *Rex præcepit...* Il dut céder enfin à la nécessité. — *In lacum...* « Il ne faut pas, ainsi que plusieurs critiques le font, de manière à rendre le récit invraisemblable, se représenter la fosse aux lions comme une espèce de caveau étroit et obscur, ayant la forme d'un entonnoir renversé, et fermé en haut par une pierre, ainsi qu'une citerne peut l'être. Le voyageur Hest a vu des fosses aux lions au Maroc, et en a donné une description qui peut s'appliquer à celle qui existait à Babylone. Ces fosses sont à ciel ouvert, et divisées en deux compartiments par un mur percé d'une ouverture que l'on peut ouvrir et fermer à volonté du dehors; leur niveau est plus bas que celui du sol environnant; elles sont entourées d'un mur élevé de quelques pieds, par-dessus lequel on peut voir dans la fosse. Une porte, par où l'on introduit les animaux, donne accès de l'extérieur à l'intérieur de la fosse... On comprend alors qu'un certain nombre de personnes puissent être jetées dans la fosse (vers. 24), et que Darius puisse parler à Daniel avant que la pierre qui fermait la porte fût descellée (vers. 20). » — *Dixitque...* Le roi adresse une parole d'encou-

agement à son ministre, avant de se séparer de lui. — *Deus... liberabit te...* Le chaldéen a l'optatif : Puisse ton Dieu... te délivrer ! C'est donc un simple désir que Darius exprime ici. Ayant entendu parler de Jéhovah et des prodiges qu'il avait naguère accomplis à Babylone, il espérait vaguement qu'il sauverait Daniel. — *Positus...*



Daniel dans la fosse aux lions. (Peinture des Catacombes.)

*super os...* (vers. 17). La pierre fut placée en avant de la porte latérale dont il a été parlé dans la note du vers. 16. — *Quem obsignavit...* « Cet usage de sceller avec des anneaux portant des cachets particuliers ou avec des chatons de bague est très ancien (voyez l'*Atl. archéol.*, pl. IX, fig. 6-9; pl. xxx, fig. 6). On savait déjà, d'après Hérodote, que chaque habitant de Babylone avait son sceau ou son cachet. De nombreux anneaux assyriens et babyloniens se trouvent dans nos musées et dans nos collections particulières. Le roi mit donc son sceau pour que nul n'osât toucher à la pierre, et aussi afin que les ennemis de Daniel ne pussent pas lui nuire. Les grands, de leur côté, y mirent leur propre sceau pour empêcher les amis du fils de Juda (et le roi spécia-

rex annulo suo, et annulo optimatum suorum, ne quid fieret contra Danielem.

18. Et abiit rex in domum suam, et dormivit incenatus; cibusque non sunt allati coram eo, insuper et somnus recessit ab eo.

19. Tunc rex primo diluculo consurgens, festinus ad lacum leonum perrexit;

20. appropinquansque lacui, Danielem voce lacrymabili inclamavit, et affatus est eum : Daniel, serve Dei viventis, Deus tuus, cui tu servis semper, putasne valuit te liberare a leonibus?

21. Et Daniel regi respondens, ait : Rex, in æternum vive!

22. Deus meus misit angelum suum, et conclusit ora leonum, et non nocuerunt mihi, quia coram eo justitia inventa est in me; sed et coram te, rex, delictum non feci.

23. Tunc vehementer rex gavisus est super eo, et Danielem præcepit educi de lacu; eductusque est Daniel de lacu, et nulla læsio inventa est in eo, quia credidit Deo suo.

24. Jubente autem rege, adducti sunt

la scella de son sceau et du sceau de ses grands, de peur qu'on ne fit quelque chose contre Daniel.

18. Le roi entra ensuite dans sa maison et se coucha sans avoir soupé; on ne servit pas de mets devant lui, et le sommeil s'éloigna de lui.

19. Le roi se leva dès le point du jour et alla en toute hâte à la fosse des lions;

20. et, s'approchant de la fosse, il appela Daniel d'une voix triste et lui dit : Daniel, serviteur du Dieu vivant, ton Dieu que tu sers sans cesse a-t-il bien pu te délivrer des lions?

21. Daniel répondit au roi : Roi, vis éternellement!

22. Mon Dieu a envoyé son ange, qui a fermé la gueule des lions, et ils ne m'ont fait aucun mal, parce que j'ai été trouvé juste devant lui; et devant toi non plus, ô roi, je n'ai rien fait de mauvais.

23. Alors le roi fut transporté de joie, et il ordonna qu'on fit sortir Daniel de la fosse; Daniel fut retiré de la fosse, et on ne trouva sur lui aucune blessure, parce qu'il avait cru en son Dieu.

24. Sur l'ordre du roi, on amena les

lement) de lui venir en aide. » (Fabre d'Évriens, h. l.) — *Ne quid... contra...* Nuance dans le chaldéen : *Adn* que rien ne fût changé envers Daniel.

3<sup>o</sup> Daniel est miraculeusement sauvé. VI, 18-24.

18-22. Le grand prodige. — *Abiit rex...* La tristesse qui avait envahi l'âme de Darius est fort bien décrite. — *Dormivit.* C.-à-d., il se coucha, puisqu'il est dit expressément à la fin du verset qu'il ne dormit pas. D'après le chaldéen : Il passa la nuit. — *Citá.* Le texte emploie ici une expression obscure, *daḥarân*, qui a été très diversement traduite. Théodotion et le syriaque ne diffèrent pas de la Vulgate. D'après les rabbins : une table; ou bien : des instruments de musique. Les hébraïsants modernes se partagent entre ces divers sens : une concubine, des danseurs, des parfums. La signification donnée à *daḥarân* par les anciennes versions est très vraisemblable; nous dirons toutefois que le verbe chaldéen qui correspond à *sunt allati* est toujours appliqué à des personnes dans le livre de Daniel (cf. II, 24-25; V, 7, 13, 15), et jamais à des objets inanimés. — *Primo diluculo* (vers. 19). Littéralement dans le chaldéen : A l'aurore, à la lumière. Empressement qui met en relief l'affection du roi pour Daniel. — L'expression *Dei viventis* (vers. 20) est remarquable sur les lèvres d'un polythéiste, car elle est foncièrement israélite (cf. I Reg. XVII, 38; Ps. LXI, 3; LXXXIII, 3, etc.). Darius pouvait la tenir de son ministre. — *Deus... cui tu servis...* Comme au vers. 16<sup>o</sup>, le monarque

relève l'admirable fidélité de Daniel envers Jéhovah; fidélité qui méritait un prodige, pensait-il : *valuit te...?* — *Et Daniel...* (vers. 21). Réponse rassurante du serviteur de Jéhovah. — *Misit angelum...* (vers. 22). Souvent, dans la sainte Écriture, Dieu emploie ses anges pour arracher ses amis au danger. Cf. III, 49; XIV, 33 et ss.; Ps. XXXIII, 8-11; XC, 11-12, etc. — *Conclusit ora...* Saint Paul attribue expressément ce miracle à la foi de Daniel. Cf. Hebr. XI, 33. Comp. la fin du vers. 23. — *Justitia.* D'après le chaldéen : l'innocence. — *Sed et coram te...* Trait délicat. Daniel a conscience d'avoir été fidèle à son roi comme à son Dieu. Cf. vers. 4-5. — *Delictum non...* Chald. : Je n'ai pas fait de blessure; c.-à-d., Je n'ai causé aucun dommage.

23-24. Daniel est extrait de la fosse aux lions; ses accusateurs y sont jetés et sont aussitôt dévorés. — *Tunc vehementer...* Littéralement dans le texte : Le roi, beaucoup de bon fut sur lui (c'est à tort que les mots *super eo* sont rattachés à Daniel par Théodotion et la Vulgate). Comp. la formule analogue : Beaucoup de mal fut sur lui, employée au vers. 14 pour décrire sa tristesse. — *Præcepit educi.* « En présence de cette intervention visible du Dieu de Daniel, le roi reprend l'autorité qui lui appartient. » — *Viri... qui accusaverant.* (vers. 24). Chald. : Ces hommes qui avaient mangé des morceaux de Daniel. Voyez III, 8, et la note. — *In lacum... misit...* C'est la loi du talion. Les calomniateurs étaient condamnés au supplice qu'auraient subi ceux qu'ils avaient injustement accusés. — *Et*

hommes qui avaient accusé Daniel, et ils furent jetés dans la fosse aux lions, eux, leurs enfants et leurs femmes; et avant qu'ils fussent venus jusqu'au pavé de la fosse, les lions les saisirent et brisèrent tous leurs os.

25. Alors le roi Darius écrivit à tous les peuples, à toutes les nations et à toutes les langues qui habitaient sur toute la terre : Que la paix se multiplie pour vous !

26. J'ordonne par cet édit que, dans tout mon empire et mon royaume, on révère et on craigne le Dieu de Daniel; car c'est lui qui est le Dieu vivant et éternel dans tous les siècles; son royaume ne sera pas détruit, et sa puissance durera jusque dans l'éternité.

27. C'est lui qui est le libérateur et le sauveur, qui fait des prodiges et des merveilles dans le ciel et sur la terre; c'est lui qui a délivré Daniel de la fosse aux lions.

28. Or Daniel demeura jusqu'au règne de Darius, et au règne de Cyrus le Perse.

virii illi, qui accusaverant Danielem, et in lacum leonum missi sunt, ipsi, et filii, et uxores eorum; et non pervenerunt usque ad pavimentum lacu, donec arripere eos leones, et omnia ossa eorum comminuerunt.

25. Tunc Darius rex scripsit universis populis, tribubus et linguis, habitantibus in universa terra : Pax vobis multiplicetur !

26. A me constitutum est decretum, ut in universo imperio et regno meo, tremiscant et paveant Deum Daniellis; ipse est enim Deus vivens, et æternus in sæcula; et regnum ejus non dissipabitur, et potestas ejus usque in æternum.

27. Ipse liberator atque salvator, faciens signa, et mirabilia in cælo et in terra, qui liberavit Danielem de lacu leonum.

28. Porro Daniel perseveravit usque ad regnum Darii, regnumque Cyri Persæ.

*filii, et uxores...* D'après la coutume cruelle de ces temps, les femmes et les enfants étaient rendus solidaires des fautes de leurs maris et de leurs pères. Cf. Esth. xiv, 18; Hérodote, II, 119; Ammien Marcellin, xiii, 6. La loi mosaïque condamnait cette atrocité (cf. Deut. xxiv, 16). — *Non pervenerunt...* Détails dramatiques, et contraste saisissant.

4° Darius prescrit à tous ses sujets d'adorer le Dieu de Daniel. VI, 25-28.

25-27. Le décret royal. Il a une très grande analogie avec celui que Nabuchodonosor avait publié après le miracle de la fournaise (cf. III, 96), et on doit l'interpréter de la même manière. En favorisant le culte de Jéhovah dans son royaume, Darius ne cessa pas plus que son prédécesseur d'être polythéiste, et il n'enjoignit pas plus que lui à ses sujets d'abandonner le culte des idoles. — *Tunc Darius... terra.* Formule d'introduction.

— Sur les mots *populis... linguis*, voyez III, 4, et la note. — *In universa...* Locution hyperbolique : sur toute l'étendue de l'empire médopers. — *Pax vobis...* La salutation accoutumée. Cf. III, 98<sup>b</sup>, et la note. — *Tremiscant et paveant...* (vers. 26). C'est le fond même de l'édit. — *Ipse enim...* Raisons pour lesquelles Darius ordonna à ses sujets de vénérer le Dieu des Juifs (vers. 26<sup>b</sup>-27). Elles sont exposées en un langage tout biblique, qui ressemble beaucoup à celui de certains passages de la proclamation de Nabuchodonosor (cf. III, 98-100; IV, 31, etc.), et qui donne de nouveau à supposer que Daniel fut consulté par le roi sur la manière dont on devait parler de son Dieu. — *Regnum ejus...* Cf. II, 44; IV, 3; VII, 14. Au lieu de *usque in æternum*, le chal-

déen porte : Jusqu'à la fin. C'est la même pensée. — *Faciens signa...* Voyez III, 99, et la note. — *Qui liberavit...* L'édit se termine par la mention du fait spécial qui lui avait servi d'occasion.

28. Conclusion de la première partie. Elle consiste en une note chronologique semblable à celle que nous avons vue à la fin du chap. I<sup>er</sup> (vers. 21). — *Perseveravit.* Chald. : prospéra. C.-à-d., fut dans les honneurs. — *Usque ad regnum* est une traduction inexacte. Il faudrait : dans le règne; ce qui signifie : pendant toute l'administration de Darius le Mède, et, d'après x, 1, au moins jusqu'à la troisième année du règne de Cyrus.

## DEUXIÈME PARTIE

**Oracles dans lesquels se déroulent les destinées des empires païens et du royaume messianique.** VII, 1 — XII, 13.

Dans cette seconde partie du livre, à l'exception de deux passages très courts (VII, 1 et x, 1), Daniel se met directement en scène pour raconter ses visions. La narration avait toujours été impersonnelle dans la première partie.

§ I. — *Première vision : les quatre animaux symboliques, jugés par l'Ancien des jours.* VII, 1-28.

D'une part, ce chapitre « contient la pensée mère du livre » tout entier; de l'autre, il forme très exactement « le pendant du chap. II », dans lequel nous avons déjà rencontré cette pensée mère. Les commentateurs le reconnaissent unanimement, les quatre animaux « correspondent aux



## CHAPITRE VII

1. Anno primo Baltassar, regis Baby-lonis, Daniel somnium vidit; visio antem capitis ejus in cubili suo; et somnium scribens brevi sermone comprehendit, summaticque perstringens, ait :

2. Videbam in visione mea nocte, et ecce quatuor venti cæli pugnabant in mari magno,

3. et quatuor bestiæ grandes ascende-bant de mari, diversæ inter se.

4. Prima quasi læna, et alas habebat aquilæ; aspiciebam donec evulsæ sunt alæ ejus; et sublata est de terra, et su-

1. La première année de Baltassar, roi de Babylone, Daniel eut un songe; il eut cette vision dans son lit; et, écri-vant le songe, il le résuma en peu de mots et en marqua ainsi les principaux points :

2. Je regardais dans ma vision noc-turne, et voici, les quatre vents du ciel se combattaient sur la grande mer,

3. et quatre grandes bêtes, différentes les unes des autres, montaient hors de la mer.

4. La première était comme une lionne, et elle avait des ailes d'aigle; je regardais, jusqu'à ce que ses ailes furent arrachées;

quatre parties de la statue, et doivent être inter-prétés de la même manière ». Dans les deux visions, nous voyons quatre grands empires païens renversés tour à tour, et le royaume du Messie s'établissant sur leurs ruines. Dans les deux ré-cits, on insiste davantage sur le quatrième de ces empires. C'est donc en réalité la même révé-lation, avec cette seule différence (indépendam-ment de celle des images) que, plus haut, elle s'adressait à Nabuchodonosor, tandis qu'ici elle est faite directement à Daniel.

1° Introduction historique. VII, 1.

CHAP. VII. — 1. La date et le mode de la révélation. — *Anno primo...* Sur *Baltassar*, voyez la note de v, 1. Il n'est pas possible de déterminer avec certitude la première année du règne de ce prince, puisqu'on ignore à quelle époque il fut associé au trône par Nabonide, son père. Ce fut vers l'an 540 avant J.-C., puisqu'il mourut en 538, et qu'il régna au moins deux ans d'après viii, 1. Les événements racontés dans ce chapitre se passeront donc après ceux qu'a exposés le chap. iv. — *Somnium vidit*. La révélation relative aux destinées des empires fut communiquée à Daniel vers la fin de la monarchie chaldéenne, comme à Nabuchodonosor vers le début de cette même monarchie, sous la forme d'une vision, pendant un songe. — *Visio... capi-tis...* Sur cette expression, voyez la note de ii, 23. Le chaldéen emploie le pluriel : les visions de sa tête. De même aux vers. 2, 7 et 13. Il y eut, en effet, toute une série de visions juxtaposées. — *Somnium scribens*. Passage important pour la question de l'authenticité du livre. Cf. xii, 4. Cette rédaction eut lieu peu de temps après le songe. — *Brevi...*, ait. Plus simplement dans le texte primitif : Il lit les choses principales (à la lettre : la somme des choses); Daniel prit la parole, et dit.

2° Description des quatre animaux. VII, 2-8.

2-3. Commencement de la vision. — *Videbam... nocte*. Le narrateur revient brièvement sur le

mode et le temps de la révélation. — *Ecce*. Comme d'ordinaire, cette particule signale le caractère soudain de l'apparition. — *Quatuor venti...* Em-blème des énergies et des passions humaines, s'agitant, luttant les unes contre les autres, produisant des explosions et des bouleversements dans l'histoire des empires. Le nombre quatre désigne les points cardinaux, la terre entière (cf. viii, 8; Jer. xlix, 36; Zach. vi, 5, etc.); en outre, il prépare celui des animaux. — *Pugnabunt*. Chald. : se précipitaient. — *In mari magno*. Dans la Bible, cette expression sert habituelle-ment de nom à la Méditerranée (cf. Joa. xv, 47, etc.); mais elle est prise ici dans un sens figuré, pour représenter l'humanité païenne, l'océan immense et toujours agité des peuples. Comp. le vers. 17; Ps. xlv, 4; Is. xvii, 12, et lvii, 20; Apoc. xvii, 15, etc. — *Et quatuor bestiæ...* (vers. 3). Figure de quatre grands empires particu-liers, émergeant de cet océan des nations. Ailleurs aussi (cf. Ps. lxxvii, 31, et lxxxiii, 13-14; Is. xxvii, 1, et li, 9; Jer. iv, 7, et v, 6; Ez. xxix, 3, et xxxii, 2, etc.), les puissances païennes sont symbolisées par des animaux, et le plus souvent par des fauves ou des monstres marins. — *Ascendebant* : non pas en même temps, mais l'une après l'autre, ainsi que vont le dire les vers. 4-7. — *Diversæ inter se* : soit par leur forme extérieure, soit par leur symbolisme distinct.

4. Le premier animal. Il correspond à la tête d'or de la statue (cf. ii, 32<sup>a</sup>, 37-38). — *Quasi læna*. Plutôt, d'après le chaldéen : Comme un lion. Emblème de noblesse et de force. — *Alas... aquilæ*. Emblème de vigoureuse agilité. Cf. Jer. iv, 13; Hab. i, 8, etc. On rencontre souvent des lions ou d'autres animaux allés sur les bas-reliefs assy-riens et chaldéens. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. cv et cvl. Ce trait est donc plein de couleur locale. Notons aussi que le roi de Chaldée est comparé à un lion par Jérémie (iv, 7; xlix, 19; l. 17), et à un aigle par Ézéchiel (xvii, 3); or ce lion allé figure précisément l'empire chaldéen. — *Aspice-*

elle fut ensuite enlevée de terre, et elle se tint sur ses pieds comme un homme, et un cœur d'homme lui fut donné.

5. Et voici, une autre bête, semblable à un ours, se tenait sur son côté; elle avait trois rangées de dents dans la gueule, et on lui disait : Lève-toi, mange beaucoup de chair.

6. Après cela je regardais, et voici, une autre était comme un léopard; et elle avait au-dessus d'elle quatre ailes comme un oiseau; cette bête avait quatre têtes, et la puissance lui fut donnée.

7. Après cela je regardais dans cette

per pedes quasi homo stetit, et cor hominis datum est ei.

5. Et ecce bestia alia, similis urso, in parte stetit, et tres ordines erant in ore ejus, et in dentibus ejus; et sic dicebant ei : Surge, comede carnes plurimas.

6. Post hæc aspiciebam, et ecce alia quasi pardus; et alas habebat quasi avis, quatuor super se; et quatuor capita erant in bestia, et potestas data est ei.

7. Post hæc aspiciebam in visione no-

bam... L'attention du voyant est vivement excitée; une modification importante a lieu tout à coup dans le corps de l'animal. — *Evlusæ... alæ*. Le lion fut donc privé de son agilité extraordinaire, et il dut mettre fin à ses conquêtes. Il est évident que ce détail marque un amoindrissement, une punition; les suivants aussi. — *Sublata est...* Ainsi qu'il résulte des mots *super pedes quasi homo*, le lion, au lieu de s'appuyer sur ses quatre jambes, fut obligé de se tenir debout sur celles de derrière; position très gênante pour un quadrupède, qui perd une grande partie de sa force lorsqu'elle se prolonge. — *Et cor hominis...* Autre signe de décadence pour l'empire représenté par ce lion affaibli, qui n'a plus que le courage et la force d'un homme. C'est donc bien à tort que divers commentateurs ont pris ces quatre traits, « *evlusæ...*, *sublata...*, *super pedes...*, et *cor...* » en bonne part, et y ont vu une allusion à la guérison de Nabuchodonosor (cf. iv, 36 et ss.). C'est la chute de la monarchie fondée par ce prince qui est au contraire prédite dans ce passage.

5. Le second animal. Il correspond à la poitrine et aux bras d'argent de la statue (cf. II, 32<sup>b</sup> et 33<sup>a</sup>). — *Similis urso*. Autre fauve robuste, mais inférieur au lion. — *In parte stetit* (Théodotion : *εἰς μέρος; ἐν ἑστάθει*). Le chaldéen est un peu obscur. Si on le traduit à la façon de Théodotion et de la Vulgate, il signifiera que l'ours se tenait, s'appuyait sur un côté. Mais le véritable sens est plutôt, avec une légère nuance : Il éleva un côté; c.-à-d., il se tint de telle sorte, qu'un côté de son corps était plus haut que l'autre. Cela figure « la prépondérance de la nation perse sur la nation mède dans la monarchie médo-pers ». Comp. VII, 3, où la même pensée est exprimée par les deux cornes du bélier, dont l'une était plus grande que l'autre. — *Tres ordines... in dentibus...* Chald. : Trois côtes étaient dans sa bouche, entre ses dents. Ces côtes représentent une proie saisie et dévorée par l'ours (cf. Zach. ix, 7); ici, trois royaumes conquis par la monarchie médo-pers. dont cet animal était l'emblème (par exemple, la Babylonie, l'Égypte et la Lydie; mais on ne peut rien dire de sûr à ce sujet). — *Surge, comede*. Ce trait est par-

faitement en rapport avec la voracité insatiable de l'ours (Aristote, *Hist. nat.*, VIII, 56, le nomme ζῷον παμφάγον, animal qui mange tout). L'empire figuré par la seconde bête aura donc pour caractère principal la glotonnerie dans la conquête. Comp. Is. XIII, 17, et Jer. LI, 11, 23, où les Mèdes sont excités par Dieu à s'élancer contre Babylone.

6. Le troisième animal. Il correspond au ventre



Lion ailé. (D'après un bas-relief de Ninive.)

et aux hanches d'airain de la statue (cf. II, 32<sup>a</sup>, 33<sup>a</sup>). — *Pardus*. Fauve inférieur au lion et à l'ours (*Att. d'hist. nat.*, pl. xcix, fig. 2, 3). Son agilité est proverbiale (cf. Jer. v, 6; Os. XIII, 7; Hab. I, 8); mais elle est encore rehaussée dans la circonstance présente par quatre ailes placées sur le dos de l'animal (*alas... super-se*). Trait qui convient admirablement à Alexandre le Grand, fondateur de l'empire gréco-macédonien. — *Quatuor capita*. La première bête était remarquable par son unité; la seconde, par son dualisme; la troisième est, pour ainsi dire, quadruple. Ce détail marque que la monarchie dont elle était l'emblème devait se développer en quatre royaumes (cf. VIII, 8, 22). — *Potestas data...* Dieu, le maître de l'univers et le distributeur des empires, devait donner à cette troisième monarchie une étendue plus vaste encore qu'aux deux précédentes. Cf. II, 39.

7-8. Le quatrième animal. Il correspond aux jambes et aux pieds de la statue. Cf. II, 33, 40 et ss. C'est lui qui est le plus longuement décrit,

ctis, et ecce bestia quarta terribilis, atque mirabilis, et fortis nimis; dentes ferreos habebat magnos, comedens atque comminuens, et reliqua pedibus suis conculcans; dissimilis autem erat ceteris bestiis quas videram ante eam, et habebat cornua decem.

8. Considerabam cornua, et ecce cornu aliud parvulum ortum est de medio eorum; et tria de cornibus primis evulsa sunt a facie ejus; et ecce oculi, quasi oculi hominis, erant in cornu isto, et os loquens ingentia.

9. Aspiciebam donec throni positi sunt, et Antiquus dierum sedit. Vestimentum ejus candidum quasi nix, et capilli capitatis ejus quasi lana munda; thronus ejus flammæ ignis, rotæ ejus ignis accensus.

10. Fluvius igneus rapidusque egre-

vision nocturne, et voici, il y avait une quatrième bête, terrible, et étonnante, et extraordinairement forte; elle avait de grandes dents de fer; elle dévorait, mettait en pièces et foulait aux pieds ce qui restait; elle différait des autres bêtes que j'avais vues avant elle, et elle avait dix cornes.

8. Je considérais les cornes, et voici, une autre petite corne sortit du milieu d'elles; trois des premières cornes furent arrachées de devant elle; et voici, cette corne avait des yeux comme les yeux d'un homme, et une bouche qui disait de grandes choses.

9. Je regardais, jusqu'à ce que des trônes furent placés, et l'Ancien des jours s'assit. Son vêtement était blanc comme la neige, et les cheveux de sa tête comme de la laine pure; son trône était comme des flammes ardentes, et les roues du trône comme un feu brûlant.

10. Un fleuve de feu, rapide, sortait

la quatrième monarchie étant ici, comme au chap. II, l'objet d'une révélation plus considérable. « Il est si différent des quatre premiers, et d'un aspect si terrible, que Daniel peut à peine trouver des paroles pour le décrire. » Aussi le texte ne nous dit-il pas quelle était son espèce; c'était un vrai monstre, qui n'est comparé à aucune bête existante. — *Terribilis atque mirabilis*. Chald.: Terrible et épouvantable. Deux épithètes synonymes, pour insister sur la pensée. Ce trait, qui formait le caractère principal de la quatrième bête, est ensuite commenté par le narrateur. — *Dentes ferreos*... Une mâchoire extrêmement solide, capable de tout briser : *comedens atque*... Ce que cette bête cruelle n'avait pas dévoré et mis en pièces avec ses dents, elle l'écrasait sans pitié sous ses pieds (*pedibus*...), tant sa rage de détruire était grande. — *Dissimilis autem*... Les trois autres bêtes avaient entre elles quelques rapports de ressemblance; la quatrième possédait un caractère entièrement à part. — *Cornua decem*. D'après les vers. 24 et 25, ces cornes représentent des rois ou des royaumes puissants. Dix est très vraisemblablement le chiffre rond. — *Considerabam*... (vers. 8). Une modification importante a lieu tout à coup, sous les yeux du prophète, dans la tête du monstre : *et ecce*... — *Cornu parvulum*. Quelque petite et insignifiante au début, cette onzième corne devient ensuite plus grande et plus forte que les autres, comme le dira le vers. 20. En elle devait se concentrer toute la force du monstre. — *Evulsa*... a facie ejus. Hébraïsme, qui équivaut à : (Trois des premières cornes) furent arrachées par elle. « Ce trait indique que l'individu représenté par la petite corne, ou le royaume qu'il aura fondé, s'agrandira et soumettra à son auto-

rité trois rois ou trois États issus du quatrième empire. » (Fabre d'Évieux, *h. l.*) — *Et ecce oculi*... Symbole d'intelligence, de clairvoyance, d'habileté. — *Os loquens*... Symbole d'orgueil et d'impétuosité, car le mot *ingentia* désigne évidemment des paroles de blasphème, de vaine gloire, etc. Cf. Ps. II, 4; Apoc. XIII, 5, etc. Dans cette petite corne les Pères (entre autres saint Irénée, Théodoret, saint Jérôme, Lactance), les commentateurs modernes (Maldonat, Cornelius à Lap., Calmet, etc.) et de nombreux exégètes contemporains, soit catholiques, soit protestants, ont vu à bon droit la figure de l'Antéchrist. Voyez les vers. 24<sup>b</sup>-25.

3<sup>o</sup> L'Ancien des jours prononce la sentence des quatre animaux. VII, 9-12.

9-10. Description de l'Ancien des jours. — *Aspiciebam*. L'attention de Daniel, déjà si intense, redouble au moment où commence cette nouvelle scène toute grandiose. — *Donec throni*... Ces trônes étaient destinés au souverain Juge et à ses assesseurs, les principaux d'entre les anges. Cf. Ps. LXXXVIII, 6-8. — *Antiquus dierum*. Chald.: Un avancé en jours. Ce grand âge dénote la majesté, la sagesse. C'est Dieu évidemment, le Dieu éternel, qui est désigné par cet anthropomorphisme. Cf. Deut. XXXIII, 27; Ps. LIV, 20; I Tim. I, 17. — *Vestimentum*... Cette robe d'une blancheur éblouissante (*quasi nix*) symbolise la sainteté, la justice parfaite. — *Capilli*... *quasi lana*... : ainsi qu'il convient à un vieillard. Sur la comparaison, voyez Is. I, 15<sup>b</sup>. — *Thronus*... *rotæ*... Le trône divin avait donc quelque ressemblance avec celui qu'Ézéchiel, I, 4 et ss., a rendu si célèbre. — *Flammæ*... *fluvius igneus*... Ces flammes, ce fleuve de feu, sont la figure soit de la gloire et de la splendeur du Très-Haut



de devant sa face; mille milliers le servaient, et dix mille millions l'assistaient. Le jugement se tint, et les livres furent ouverts.

11. Je regardais, à cause du bruit des grandes paroles que cette corne prononçait; et je vis que la bête avait été tuée, que son corps était détruit et qu'il avait été livré pour être brûlé au feu;

12. Je vis aussi que la puissance des autres bêtes leur avait été ôtée, et que la durée de leur vie leur avait été marquée jusqu'à un temps et un temps.

13. Je regardais donc dans cette vision nocturne, et voici, quelqu'un, semblable au Fils de l'homme, venait avec les nuées du ciel, et il s'avança jusqu'à l'Ancien des jours. Ils le présentèrent devant lui,

14. et il lui donna la puissance, l'hon-

diebatur a facie ejus; millia millium ministrabant ei, et decies millies centena millia assistebant ei. Judicium sedit, et libri aperti sunt.

11. Aspiciebam propter vocem sermonum grandium quos cornu illud loquebatur; et vidi quoniam interfecta esset bestia, et perisset corpus ejus, et traditum esset ad comburendum igni;

12. aliarum quoque bestiarum ablata esset potestas, et tempora vitæ constituta essent eis usque ad tempus et tempus.

13. Aspiciebam ergo in visione noctis, et ecce cum nubibus cæli quasi Filius hominis veniebat, et usque ad Antiquum dierum pervenit. Et in conspectu ejus obtulerunt eum,

14. et dedit ei potestatem, et hono-

(cf. Deut. iv, 24, etc.), soit de sa colère qui consume ses ennemis (cf. Ps. LXXXVIII, 47; xcvi, 3, etc.). — *Millia millium*. Chald. : un million. — *Decies millies*... Chald. : une myriade de myriades, c.-à-d., cent millions. Chiffres ronds, pour dire que des multitudes innombrables d'esprits célestes formaient la cour du Juge suprême, et l'entouraient, toujours prêts à exécuter ses ordres. Cf. Deut. xxxiii, 2; Ps. Lxvii, 18. — *Judicium*... L'a' strait pour le concret : les Juges s'assistent. — *Libri*... : les livres qui sont censés contenir trait pour trait l'histoire des individus et des peuples (cf. Ex. xxxii, 32; Ps. Lv, 9, et Lxviii, 29; Is. iv, 3; Mal. iii, 16, etc.). Image de la science infinie de Dieu.

11-12. Les quatre animaux sont jugés et condamnés. — *Aspiciebam*. Ce verbe continue de scander, comme un refrain, les différentes scènes de ce grand drame. Cf. vers. 2, 4, 6, 7, 8, 9, 13. — *Propter vocem*. Allusion aux paroles blasphématoires mentionnées ci-dessus, vers. 8<sup>b</sup>, et qui vont être la cause principale du châtiement de la petite corne. En les entendant, Daniel se demandait si Dieu n'allait pas se venger d'un être si insolent et si impie. — *Vidi quoniam*... Chald. : Je regardai, jusqu'à ce que la bête fût tuée. Il s'agit de la quatrième bête, sur laquelle s'était développée la petite corne. — *Traditum*... *ad comburendum*. Non seulement le monstre fut tué, mais son cadavre fut réduit en cendres comme quelque chose d'immonde. — *Aliarum quoque*... (vers. 12). Ce trait est rétrospectif. Daniel apprend maintenant quel avait été le sort des trois premières bêtes, qui avaient disparu avant la quatrième. Cf. vers. 4-6. — *Tempora vitæ*... Chald. : Une prolongation de vie leur fut donnée pour une saison et pour un temps. C.-à-d. qu'elles vécutent chacune durant une période déterminée par la volonté de Dieu.

14. Le Fils de l'homme, et la toute-puissance que Dieu lui confèrera sur la terre entière. VII, 13-14.

Un royaume spirituel, sans fin, va remplacer les monarchies terrestres qui ont été renversées. Ce trait correspond à II, 40 et ss.

13. Le Fils de l'homme est présenté à l'Ancien des jours. — *Aspiciebam*... *in visione*... Cette formule plus complète, qui avait d'abord ouvert la vision (cf. vers. 2), et qui avait ensuite introduit l'apparition du quatrième animal (cf. vers. 7), sert maintenant d'introduction à l'acte final et principal, l'apparition du Fils de l'homme. — *Cum nubibus*... C.-à-d., sur les nuées, porté par elles. Le personnage qui va être décrit vient donc du ciel. C'est ainsi que Jéhovah lui-même s'avance sur les nuages dans les théophanies bibliques; cf. Ps. xvii, 17; xcvi, 2; ciii, 3, etc. — *Filius hominis*. Chald. : *bar' enas*. Nom rendu célèbre par l'application que Notre-Seigneur Jésus-Christ s'en est faite si souvent, et surtout dans une circonstance particulièrement solennelle, où il fit une allusion très directe à ce passage de notre livre : Je vous le dis, vous verrez désormais le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu, et venant sur les nuées du ciel (Matth. xxvi, 64; cf. xxiv, 27, etc.). D'après le témoignage même de Jésus, cette appellation désigne donc certainement ici le Messie, et telle était la croyance des anciens Juifs, qui est devenue celle de l'Église. Elle marque que celui à l'égard duquel on l'emploie était revêtu de la nature humaine; mais la particule *quasi* prouve, comme l'ont déjà fait les mots « cum nubibus », que le Fils de l'homme était un être supérieur. Comparez ce que le vers. 14 dira de sa puissance universelle, éternelle, vraiment divine. — *Et usque ad*... Il s'approche du trône, pour que le Très-Haut lui confère ses pouvoirs. — *Et... obtulerunt*. Les anges lui font cortège, pour l'honorer.

14. Tout pouvoir est donné sur la terre au Fils de l'homme. — *Dedit et*... Comparez les passages analogues Ps. ii, 6 et ss.; cix, 2, 5-6, etc. — *Potestatem. et honorem*... Accumulation de

rem, et regnum, et omnes populi, tribus, et linguæ ipsi servient; potestas ejus, potestas æterna, quæ non aufertur, et regnum ejus, quod non corrumpetur.

15. Horrui spiritus meus; ego, Daniel, territus sum in his, et visiones capitis mei conturbaverunt me.

16. Accessi ad unum de assistentibus, et veritatem quærebam ab eo de omnibus his; qui dixit mihi interpretationem sermonum, et docuit me.

17. Hæ quatuor bestiæ magnæ quatuor sunt regna quæ consurgunt de terra.

neur et le royaume, et tous les peuples, les tribus et les langues le serviront; sa puissance est une puissance éternelle qui ne lui sera point ôtée, et son royaume ne sera jamais détruit.

15. Mon esprit fut épouvanté; moi, Daniel, je fus effrayé par ces choses, et les visions de mon esprit me troublèrent.

16. Je m'approchai d'un de ceux qui étaient là, et je lui demandai la vérité sur toutes ces choses. Il m'interpréta ce qui se passait et me l'enseigna.

17. Ces quatre grandes bêtes sont quatre royaumes qui s'élèveront de la terre.

synonymes, pour accentuer l'idée. En tant que Fils de Dieu, le Messie possédait la puissance infinie; mais, en tant qu'homme, il avait besoin d'être solennellement intronisé par son Père. — *Et populi, tribus...* Voyez III, 4, et la note. Là, cette expression était une formule en grande partie mensongère, inventée par l'ambition; ici, elle est absolument vraie, car le royaume du Messie n'a pas de limites sur la terre. Il n'en a pas non plus sous le rapport du temps: *potestas...* æterna... Cf. III, 100; IV, 34; VI, 26, etc. — *Regnum... quod non...*: tandis que les quatre grandes monarchies devaient être détruites, comme tant d'autres royaumes terrestres, qui ont sombré depuis.

5° Interprétation de la vision. VII, 15-27.

15. Impression très vive produite sur Daniel. — *Horrui spiritus... in his*. Variante intéressante dans le texte primitif: Mon esprit se troubla, à moi, Daniel, au milieu de son fourreau. C'est le corps qui est le fourreau de l'âme. Cf. Plin., *Hist. nat.*, VII, 52. On conçoit sans peine le trouble du prophète, car la vision avait été très effrayante, surtout en ce qui concerne la quatrième bête. Les mots très accentués *ego Daniel*, que nous retrouverons trois fois encore dans une connexion semblable (cf. VIII, 1, 15, et X, 7), sont comme la signature du voyant. Comp. les vers. 1<sup>b</sup> et la note.

16°. Daniel demande à l'un des assistants le sens de la vision. — *Accessi...* Tout se passe encore en sonze jusqu'au vers. 27 inclusivement. — *De assistentibus*. L'un des esprits célestes qui entourait le trône de Dieu. Cf. vers. 10<sup>b</sup>. — *Veritatem...* Chald.: Je lui demandai du certain; c.-à-d., une interprétation authentique.

16<sup>b</sup>-18. Signification générale de la vision. — *Quatuor... regna*. Chald.: Quatre rois. Mais, en réalité, c'est bien de royaumes qu'il s'agit, comme il sera dit formellement plus bas (vers. 23), au sujet du quatrième animal. Cf. II, 37, 39. Les rois sont mentionnés en tant que fondateurs et représentants des monarchies. Il en sera de même au chap. VIII, 20 et 21. — *Quæ consurgunt*. Le premier des quatre empires existait déjà depuis d'assez longues années et approchait même de sa fin au moment de la vision; mais, comme les trois suivants appartenaient encore à l'avenir, l'ange,

qui abrégé et généralise, parle des quatre monarchies au futur. — Déjà le commentaire a montré qu'en cet endroit comme au chap. II (note du vers. 43), nous adoptons sans hésiter l'opinion dite traditionnelle, en ce qui concerne ces monarchies. C'est le seul système où tout s'explique simplement et aisément, sans la moindre violence. En effet, les preuves intrinsèques ne lui sont pas moins favorables que les témoignages extrinsèques. L'auteur même du livre prend soin de nous dire (II, 37-38) que le premier empire ne diffère pas de celui de Babylone, fondé par Nabuchodonosor; que le second n'est autre que la monarchie médé-perse (cf. VIII, 20), et le troisième, la monarchie grecque (cf. VIII, 21). Seul le quatrième symbole « n'est nulle part interprété dans la prophétie elle-même ». Et cependant, quoique le prophète n'ait pas mis de titre aux deux descriptions qui regardent la dernière monarchie, « qui ne reconnaît à ces traits l'empire romain? N'est-il pas vrai qu'un esprit non prévenu, qui lirait la description de Daniel sans savoir quel en est l'auteur, s'écrierait sur-le-champ: Voilà bien cet empire de fer, qui a broyé l'univers entier sous ses pieds, dominant partout, surpassant en puissance et en grandeur tous les empires qui l'avaient précédé, brisant toutes les résistances, dévorant toute la terre avec ses dents et ses ongles de fer...; voilà bien Rome et ses Césars; il est impossible de les peindre en termes plus expressifs et plus caractéristiques... Cet empire romain, que personne n'hésiterait à reconnaître dans ces tableaux, les rationalistes refusent de l'y voir, parce qu'ils le lisent, non dans un historien, mais dans un prophète! Ce royaume, qui diffère de tous les autres royaumes par son étendue et par sa force, qui absorbe la terre entière... ce royaume, c'est, d'après eux, celui du successeur des généraux d'Alexandre, qui régnait dans un petit coin de l'Asie occidentale ou de l'Afrique, c'est la Syrie d'Antiochus Épiphane ou l'Égypte des Ptolémées! Qui pourra le croire, à moins d'être aveuglé par les préjugés de l'incrédulité? Jamais les Séleucides ou les Ptolémées n'ont été les maîtres du monde; leur royaume n'a pas eu la dureté du fer; ils ont, au contraire, courbé la tête sous le joug de Rome. Ainsi le tableau... convient à l'empire ro-

18. Mais les saints du Dieu très-haut recevront le royaume, et ils obtiendront le royaume jusque dans les siècles et les siècles des siècles.

19. Ensuite je désirai vivement apprendre ce qu'était la quatrième bête, qui était très différente de toutes les autres et extrêmement terrible, dont les dents et les ongles étaient de fer, qui dévorait et mettait en pièces, et qui foulaux pieds ce qui restait.

20. Je voulus m'enquérir aussi des dix cornes qu'elle avait sur la tête, et de l'autre qui était sortie et devant laquelle trois de ces cornes étaient tombées, et de cette corne qui avait des yeux et une bouche proférant de grandes choses, et qui était plus grande que les autres.

21. Je regardais, et voici que cette corne faisait la guerre contre les saints et avait l'avantage sur eux,

22. jusqu'à ce que l'Ancien des jours vint et donna le jugement aux saints du

18. Suscipient autem regnum sancti Dei altissimi, et obtinebunt regnum usque in sæculum, et sæculum sæculorum.

19. Post hoc volui diligenter discere de bestia quarta, quæ erat dissimilis valde ab omnibus, et terribilis nimis; dentes et unguis ejus ferrei; comedebat, et comminebat, et reliqua pedibus suis conculcabat;

20. et de cornibus decem quæ habebat in capite, et de alio, quod ortum fuerat, ante quod ceciderant tria cornua, et de cornu illo, quod habebat oculos, et os loquens grandia, et majus erat ceteris.

21. Aspiciebam, et ecce cornu illud faciebat bellum adversus sanctos, et prævalebat eis,

22. donec venit Antiquus dierum, et judicium dedit sanctis Excelsi; et tem-

main seul. » (F. Vigourou, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 392-393 de la 6<sup>e</sup> édit.) En outre, on tombe facilement dans l'arbitraire et dans ce qu'on a justement appelé « l'exégèse des combinaisons artificielles », lorsqu'on veut interpréter autrement que le fait l'opinion traditionnelle les détails relatifs aux divers royaumes. Par exemple, il est impossible d'appliquer aux successeurs d'Alexandre le Grand la description relative aux dix cornes nées sur la tête de la quatrième bête (cf. vers. 7 et 24). Ajoutons que l'empire grec avait succombé longtemps avant l'avènement du Messie et de son règne; or, d'après la vision (vers. 11-13, 17-18; cf. II, 44), la quatrième empire devait subsister encore lorsque serait établi celui du Fils de l'homme. Seul l'empire romain a rempli cette condition. Voyez, pour les développements, les commentaires du P. Knabenbauer et de M. Fabre d'Envieu, *h. l.*; A. Hebbelynck, *De auctoritate historica libri Danielis*, p. 220 et ss., et surtout la savante monographie du Dr F. Dusterwald, *die Weltreiche und das Gottesreich nach den Weissagungen des Propheten Daniel*, Fribourg-en-Brigau, 1890. — *Suscipient autem...* (vers. 18). Les saints recevront des mains du Fils de l'homme le royaume spirituel qui lui aura été donné par Dieu et qui remplacera les grands empires païens. — *Sancti Dei altissimi*. Le chaldéen a simplement, comme aux vers. 22, 25 et 27 : Les saints du Très-Haut. Ces saints ne diffèrent pas du vrai peuple théocratique, auquel Jéhovah lui-même avait autrefois attribué le nom de nation sainte (cf. Ex. xix, 6; Deut. vii, 6). Toutefois, ils ne seront pas tirés exclusivement du sein de la race Israélite, puisque, d'après le vers. 14, le royaume messianique doit avoir une étendue universelle; ils appartiendront à toutes les contrées du globe, et l'Église qu'ils formeront sera catholique. Il y a, dans cette promesse, un

immense honneur pour les sujets du Messie; ils participeront d'une certaine manière à sa royauté (*obtinerebunt regnum*), à tout jamais (*usque in...*), car leur empire et le sien sont identiques. Comp. les vers. 14 et 27.

19-22. Daniel demande des renseignements plus complets sur la quatrième monarchie. — Actuellement, Dieu ne communiquera pas d'autres détails à son prophète au sujet des trois premiers empires. Le plus ancien de tous avait été suffisamment désigné dans le songe de Nabuchodonosor (cf. II, 37-38), et d'ailleurs son importance était moindre désormais, puisqu'il approchait de sa fin; quant à la seconde et à la troisième monarchie, il sera assez longuement question d'elles aux chap. VIII et XI. La quatrième présentait, dans la vision, des particularités extraordinaires, sur lesquelles Daniel était naturellement désireux d'être éclairé : *post hoc...* — *Volui... discere*. Chald. : Je désirai du certain; c.-à-d., des renseignements certains. — *De bestia... quæ...* L'écrivain sacré réitère ici en partie la description donnée plus haut (cf. vers. 7-8). Il ajoute néanmoins quelques traits qui n'avaient pas encore été mentionnés; notamment, au vers. 19, *unguis ejus ferrei*; à la fin du vers. 20, *majus... ceteris* (chald. : son apparence était plus grande que celle du reste); au vers. 21, *faciebat... et prævalebat...* Ces deux imparfaits marquent la durée du douloureux état de choses décrit par le narrateur. Cependant, le trompette de la petite corne ne sera pas perpétuel, car Dieu lui-même interviendra pour protéger ses saints, son peuple (voyez la note du vers. 18); *donec venit...* (vers. 22). Comp. les vers. 9-12. — *Judicium dedit...* C.-à-d. : Il leur fit rendre justice, fit respecter leurs droits, les délivra de l'injuste et cruelle persécution dirigée contre eux par celui que symbolise la corne. Il n'est guère probable, en effet, que le



pus advenit, et regnum obtinuerunt sancti.

23. Et sic ait : Bestia quarta, regnum quartum erit in terra, quod majus erit omnibus regnis; et devorabit universam terram, et conculcabit, et comminuet eam.

24. Porro cornua decem ipsius regni, decem reges erunt; et alius consurget post eos, et ipse potentior erit prioribus, et tres reges humiliabit.

25. Et sermones contra Excelsum loquentur, et sanctos Altissimi conteret, et putabit quod possit mutare tempora, et

Très-Haut; et le temps arriva où les saints obtinrent le royaume.

23. Et il me parla ainsi : La quatrième bête est un quatrième royaume qui existera sur la terre, et qui sera plus grand que tous les royaumes; il dévorera toute la terre, la foulera aux pieds et la brisera.

24. Les dix cornes de ce même royaume, ce sont dix rois; il s'en élèvera un autre après eux, et il sera plus puissant que les premiers, et il abaissera trois rois.

25. Il proférera des paroles contre le Très-Haut, il écrasera les saints du Très-Haut, et il pensera qu'il pourra

mot « *judicium* » ait en cet endroit le sens de pouvoir de juger, comme l'ont pensé quelques interprètes, et que ce passage prélude aux promesses du Nouveau Testament d'après lesquelles les élus jugeront le monde. Cf. Matth. xix, 28, et I Cor. vi, 2. — *Tempus advenit...* : le temps fixé par Dieu comme limite aux agissements impies de la petite corne.

23-27. L'ange donne à Daniel les éclaircissements souhaités. — *Regnum quartum* : celui qui a été déjà longuement annoncé au chap. II, 40-43. — *Quod majus...* Chald. : Il sera différent de tous les autres royaumes. Comp. le vers. 7<sup>b</sup>. — *Devorabit universam...* L'empire figuré par la quatrième bête devait être vraiment universel, ce que ne furent pas les trois autres. Les traits *conculcabit* et *comminuet* conviennent aussi très bien et d'une manière exclusive à l'empire romain. — *Porro cornua decem...* (vers. 24). Dans ce chapitre et dans le suivant (cf. VIII, 8, 22), « les cornes indiquent des fractionnements de grands empires. » Les dix cornes de la quatrième bête représentent donc autant de rois, qui devaient sortir du quatrième royaume, divisé et démembré. Ces cornes se tenant à côté l'une de l'autre sur la tête de l'animal, « il faut regarder les dix rois comme simultanés... Par là est symbolisé le partage de la quatrième monarchie en dix principautés, car dix rois simultanés supposent dix royaumes coexistant les uns auprès des autres. » Dix est probablement un chiffre rond, qui figure la division de l'empire romain, à la suite de l'invasion des barbares, « en un certain nombre d'États, qui ont conservé sa politique et ses lois. » — *Alius consurget...* : un autre roi, distinct des dix autres, et doué d'une puissance particulière. C'est de lui que la petite corne était l'emblème (cf. vers. 8 et 20). — Au lieu de *ipse potentior...*, le chaldéen porte, comme au vers. 23 : Il sera différent des premiers. — *Humiliabit...* C.-à-d., il renversera, il abattra. — Ce roi se fera remarquer par une impiété inouïe jusque-là, qu'il exercera en toute liberté pendant un certain temps : *Et sermones...* (vers. 25). A la lettre dans le texte original : Il proférera des paroles à côté du Très-Haut; c.-à-d., des paroles par lesquelles il se placera à côté de Dieu et se fera passer

pour Dieu. Cf. II Thess. II, 4. — *Sanctos... conteret*. Chald. : Il opprimerà les saints. — *Putabit quod...* Le personnage en question s'arrogera donc une puissance surhumaine, car il n'appartient qu'à Dieu, le souverain législateur, de régler et de « changer les temps ». Cf. II, 21; Gen. I, 14, etc. Le mot *tempora* paraît être pris dans un sens général; il ne désigne pas seulement les fêtes religieuses, quoique celles-ci ne soient pas exclues. — *Et reges*. Non seulement les lois juives, mais les ordonnances divines et humaines sans exception. Ce roi inique et impie voudra renverser toutes les institutions les plus sacrées, tous les fondements de la religion et de la société. Ainsi que l'a déjà dit la note du vers. 8, il n'est autre que l'Antechrist, dont saint Paul, II Thess. II, 3-10, tracera un portrait tout semblable. Franchissant tout à coup, comme en d'autres passages analogues, un intervalle de longs siècles, la prophétie nous transporte de la ruine de l'empire romain à la fin des temps. Il est vrai que plus bas, à différentes reprises (cf. VIII, 9-12, 23-26; XI, 36 et ss.), nous trouverons plusieurs traits semblables, y compris l'image de la petite corne, qui désigneront certainement alors Antiochus Épiphane d'une manière directe; ce qui a fait dire à d'assez nombreux exégètes que, dès cet endroit, il est question du monarque syrien et non de l'Antechrist. Mais, quand on compare attentivement ces divers passages, on voit bientôt qu'il existe entre eux de grandes différences. D'après VII, 8, la petite corne naît au milieu de dix autres cornes, et elle en arrache trois; d'après VIII, 9, elle se forme sur l'une des quatre cornes du bouc symbolique, et elle ne nuit pas aux trois autres. La petite corne du chap. VII appartient d'une certaine manière au quatrième empire; celle du chap. VIII fait partie du troisième, le gréco-macédonien. Quant aux ressemblances elles sont très réelles et visiblement accentuées, parce que le roi Antiochus Épiphane devait être, dans sa conduite envers Jéhovah et les Juifs, le type des persécutions qui seront dirigées par l'Antechrist contre le Christ et son Église. Il était donc très naturel que Dieu désignât le type et l'antitype par une seule et même figure. — *Tradentur...* A savoir, les saints du Très-Haut.

changer les temps et les lois; et ils seront livrés entre ses mains pendant un temps et des temps, et la moitié d'un temps.

26. Alors le jugement se tiendra, afin que la puissance *lui* soit enlevée, qu'il soit détruit et qu'il disparaisse à jamais,

27. et que le royaume, la puissance et la grandeur du royaume qui est sous tout le ciel, soient donnés au peuple des saints du Très-Haut; son royaume est un royaume éternel, et tous les rois le serviront et lui obéiront.

28. Ce fut la fin de ce qui me fut dit. Moi, Daniel, j'étais fort troublé dans mes pensées, et mon visage en fut changé; mais je conservai ces paroles dans mon cœur.

leges; et tradentur in manu ejus usque ad tempus, et tempora, et dimidium temporis.

26. Et *judicium* sedebit, ut auferatur potentia, et conteratur, et dispereat usque in finem;

27. *regnum* autem, et potestas, et magnitudo regni, quæ est subter omne cælum, detur populo sanctorum Altissimi; cujus regnum, regnum sempiternum est, et omnes reges servient ei, et obedient.

28. *Hucusque finis* verbi. Ego, Daniel, multum cogitationibus meis conturbabar, et facies mea mutata est in me; verbum autem in corde meo conservavi.

Dieu permettra à l'Antechrist d'exercer pendant quelque temps sa tyrannie contre le peuple du Messie. — Ce temps est déterminé par une formule mystérieuse : *tempus, et tempora, et...* Placé entre un temps et la moitié d'un temps, le substantif pluriel « tempora » équivaut évidemment au duel et signifie : deux temps. La somme totale est donc de trois temps et demi. De nombreux commentateurs anciens (saint Ephrem, saint Jérôme, Théodoret, etc.), modernes et contemporains supposent qu'un « temps » correspond à une année. Ils s'appuient surtout, pour le démontrer, sur deux textes de l'Apocalypse (xi, 2-3, et xii, 5) dans lesquels saint Jean fait une allusion manifeste à ce passage de Daniel, et où il prédit que la domination de l'Antechrist durera quarante-deux mois, par conséquent trois ans et demi. Quoiqu'elle soit loin d'être certaine, cette opinion est ce qu'il y a de plus plausible. En tout cas, il est à remarquer que l'ange ne dit pas simplement : trois temps et demi, mais : un temps, deux temps... Il divise ainsi l'ère de l'Antechrist en trois périodes inégales : l'une relativement courte, durant laquelle l'ennemi de Dieu et des hommes établira sa puissance; la seconde plus longue, qui le verra exercer son influence néfaste; la troisième, qui semblait devoir se prolonger davantage encore, sera au contraire très courte, parce que son pouvoir sera tout à coup brisé par le Seigneur. — Les vers. 26-27, qui correspondent, le premier aux vers. 9-12, le second aux vers. 13-14, exposent le terrible jugement prononcé contre la petite corne, et le glorieux avènement du règne éternel du Messie et des saints. Sur la formule *judicium sedebit*, voyez la note du vers. 10<sup>b</sup>. — *Ut auferatur...* Telle sera la conséquence du jugement pour la petite corne, dans laquelle la puissance du quatrième animal doit atteindre son point culminant. L'Antechrist,

après être arrivé peu à peu à la faite du pouvoir, sera subitement et à jamais renversé. Le langage est très énergique. — *Regnum autem...* (vers. 27). Frappant contraste. La domination que les quatre animaux avaient exercée pendant des siècles nombreux passera au peuple du Seigneur, aux saints (cf. vers. 18, 21 et 22), par l'intermédiaire et sous l'autorité du Fils de l'homme, comme il a été dit plus haut (voyez le vers. 14). — *Cujus regnum*. Le pronom peut être rattaché soit à *Altissimi*, soit à *populo sanctorum*; dans les deux cas, on a une interprétation rigoureusement vraie. « La même formule (son règne est un règne éternel) est appliquée à Dieu, au Fils de l'homme et au peuple des saints. C'est, en effet, toujours le règne de Dieu dans le Fils de l'homme, et par cet Homme-Dieu, dans le peuple des saints. Ce peuple est appelé à vivre et à régner avec Jésus-Christ dans le ciel. » Fabre d'Envieu, *h. l.* — *Omnes reges* (chald. : toutes les puissances; Théodotion : *αἱ ἀρχαί*)... « Il n'y a que l'empire de Jésus-Christ et de son Église en qui l'on trouve l'accomplissement réel et véritable de cette magique promesse. » (Calmet, *h. l.*)

6<sup>o</sup> Conclusion. VII, 28.

28. Fin de la vision et impression profonde que Daniel en conserva. — *Hucusque finis...* Ce qui revient à dire : Ainsi se termina la chose (*verbi*; ce mot désigne tout à la fois la vision et son interprétation). — *Ego Daniel*. Le pronom est très accentué, comme au vers. 15. — *Multum cogitationibus...* Le prophète revenait sans cesse, par la pensée, sur ce qu'il avait vu et entendu, et ce souvenir le remplissait de trouble : *conturbabar*. — *Facies mea...* Littéralement : Mon éclat changea en moi. C.-à-d. que son visage en devint tout pâle. — *Verbum... conservavi* : fidèlement et soigneusement, comme l'on fait pour une chose importante. Cf. Luc. II, 51.

## CHAPITRE VIII

1. Anno tertio regni Baltassar regis, visio apparuit mihi. Ego, Daniel, post id quod videram in principio,

2. vidi in visione mea, cum essem in Susis castro, quod est in Ælam regione; vidi autem in visione esse me super portam Ulai.

3. Et levavi oculos meos, et vidi; et ecce aries unus stabat ante paludem, habens cornua excelsa, et unum excelcius altero atque succrescens. Postea

4. vidi arietem cornibus ventilantem

1. La troisième année du règne du roi Baltassar, j'eus une vision. Moi, Daniel, après ce que j'avais vu au commencement,

2. je vis dans ma vision, lorsque j'étais au château de Suse, qui est au pays d'Élam; je vis donc dans cette vision que j'étais à la porte de l'Ulaï.

3. Je levai les yeux et je vis; et voici qu'un bœlier se tenait devant le marais; il avait des cornes élevées, et l'une était plus haute que l'autre et croissait peu à peu. Après cela

4. je vis que ce bœlier donnait des

II. — Seconde vision : le bœlier et le bouc qui triomphe de lui. VIII, 1-27.

Cette vision complète les révélations de la précédente au sujet de la seconde et surtout de la troisième monarchie païenne. Les vers. 20-25 nous donnent une interprétation si claire des symboles placés sous les yeux de Daniel, que l'accord est complet entre les commentateurs relativement à leur signification. — L'hébreu remplace ici le chaldéen, et il sera employé jusqu'à la fin de la partie protocanonique du livre.

1<sup>o</sup> Introduction. VIII, 1-2.

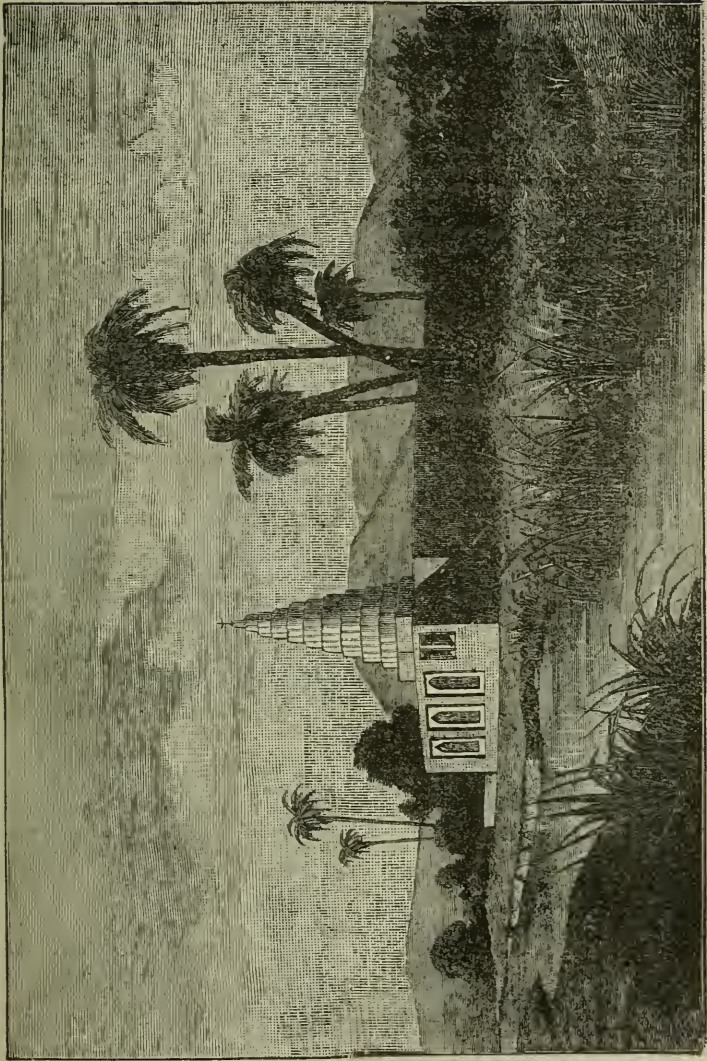
CHAP. VIII. — 1-2. La date et le lieu de la vision. — *Anno tertio...* Baltassar. Voyez les notes de v, 1, et de vii, 1. Deux années au moins s'étaient écoulées depuis les faits racontés au chap. vii; la monarchie chaldéenne approchait de plus en plus de sa fin. — *Visio apparuit...* Hébraïsme qui signifie : J'eus une vision. Dans l'hébreu, les mots *ego Daniel*, solennels comme plus haut (cf. vii, 15 et 28), sont rattachés à la proposition qui précède : J'eus une vision, moi Daniel. Ils affirment que le témoin de la vision ne diffère pas de celui qui en est le narrateur. — *Post id quod...* Plutôt : Après celle (la vision) que j'avais vue. La locution *in principio* équivalant ici à l'adverbe « antérieurement » (comp. Gen. xiii, 3; xli, 21, etc., où saint Jérôme la traduit par « prius, antea »), et fait allusion à la révélation relative aux quatre grandes monarchies (cf. vii, 1 et ss.). — *Cum essem* : d'une manière extatique, et non pas en réalité. Tel est le sentiment de la plupart des interprètes. — *In Susis*. Hébr. : à *Sûsan*. Cité célèbre, remontant à une haute antiquité (cf. Hérodote, v, 49; Polybe, v, 48), que les découvertes modernes ont fait en quelque sorte revivre. Voyez F. Vigonroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 626-633 de la 6<sup>e</sup> édit.; M. Dieulafoy, *Fouilles de Suse*, campagne 1884-1885, Paris, 1885; M<sup>me</sup> Jane Dieulafoy, *A Suse, journal des fouilles*, Paris, 1888; M. Dieulafoy, *L'Acropole de Suse*, Paris, 1890. Elle devint plus tard

la capitale de la Perse (cf. Esth. i, 2); mais elle n'était alors qu'une des villes principales de la province d'Élam ou d'Élymaïs, dont la Susiane formait une partie (cf. Jer. xlix, 34). On y montre encore aujourd'hui un édifice que l'on nomme le tombeau de Daniel. — *Castro*. Hébr. : *habbîrâh*, la forteresse, la citadelle. Cf. Neh. i, 1, etc. — *Super portam*. Hébr. : Sur le fleuve (*'abal*, mot employé seulement dans ce livre). La Vulgate a limité la traduction inexacte des LXX : ἐπὶ τῆς πύλης. — *Ulai* est le nom hébreu du cours d'eau en question. On le retrouve, chez les auteurs classiques, sous la forme d'*'eulæus*, sur les bords duquel Pline l'Ancien, *Hist. nat.*, vi, 27, nous apprend, en effet, que Suse était bâtie. Mais comme, d'autre part, Hérodote, i, 188, place la ville auprès du Choaspes, plusieurs commentateurs ont pensé que l'Ulaï était simplement un canal artificiel. D'autres supposent que les noms de Choaspes et d'Ulaï servaient à désigner une seule et même rivière, le premier étant le nom indo-germanique, le second le nom scythique.

2<sup>o</sup> Description de la vision. VIII, 3-14.

3-4. Le bœlier et ses conquêtes. — *Levavi...* et *vidi*. Formule solennelle, pour passer au récit de la vision. — *Aries unus*. C.-à-d. un bœlier unique, isolé. Comp. Ez. xxxiv, 17, et xxxix, 18, où cet animal est aussi mentionné comme un symbole de force. — *Ante paludem*. Hébr. : En face du fleuve (*'abal*). — *Cornua* est au duel dans l'hébreu. Par conséquent, deux cornes. — *Unum excelstus...* D'après le vers. 20, le bœlier représente l'empire médo-pers. Les deux cornes sont donc l'équivalent des deux bras de la statue gigantesque (cf. ii, 34) et des deux côtés de l'ours (cf. vii, 6); elles figurent à leur tour le dualisme de cette monarchie. La plus haute est l'emblème de la Perse et de son rôle prépondérant. — *Atque succrescens*. L'hébreu rattache à ces mots l'adverbe *postea*; ce qui donne un meilleur sens : Et la plus haute (des deux cornes) s'éleva en dernier lieu (la dernière). — *Vidi...* ventilantem (vers. 4). Le bœlier donnait des





Ce qu'on nomme à Susse le tombeau de Daniel.

contra occidentem, et contra aquilonem, et contra meridiem; et omnes bestiae non poterat resistere ei, neque liberari de manu ejus; fecitque secundum voluntatem suam, et magnificatus est.

5. Et ego intelligebam; ecce autem hircus caprarum veniebat ab occidente super faciem totius terrae, et non tangebatur terram; porro hircus habebat cornu insigne inter oculos suos.

6. Et venit usque ad arietem illum cornutum, quem videram stantem ante portam. et cucurrit ad eum in impetu fortitudinis suae.

7. Cumque appropinquasset prope arietem, efferatus est in eum, et percussit arietem; et comminuit duo cornua ejus, et non poterat aries resistere ei; cumque eum misisset in terram, conculcavit, et nemo quibat liberare arietem de manu ejus.

8. Hircus autem caprarum magnus factus est nimis; cumque crevisset, fractum

coups de corne contre l'occident, contre l'aquilon et contre le midi; et toutes les bêtes ne pouvaient lui résister, ni se délivrer de sa main; il fit ce qu'il voulut, et il devint puissant.

5. Et j'étais attentif; et voici qu'un bouc venait de l'occident sur la face de toute la terre, sans toucher la terre; or ce bouc avait une grande corne entre les yeux.

6. Il vint jusqu'à ce bélier qui avait des cornes, et que j'avais vu se tenir devant la porte; et il courut sur lui avec l'impétuosité de sa force.

7. Lorsqu'il se fut approché du bélier, il l'attaqua avec furie et le frappa, et il lui brisa les deux cornes, sans que le bélier pût lui résister; et, l'ayant jeté par terre, il le foula aux pieds, et personne ne pouvait délivrer le bélier de sa main.

8. Or le bouc devint extraordinairement grand, et, lorsqu'il eut crû, sa

coups de corne dans trois directions différentes (*contra occidentem, et...*); symbole des attaques dirigées par lui contre les régions de l'ouest (la Babylonie, la Syrie, l'Asie Mineure), du nord (l'Arménie, la Colchide, la Scythie, etc.) et du sud (l'Égypte). Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. VIII. Il ne frappe pas du côté de l'est, parce qu'il tournait



Bélier oriental. (Bas-relief assyrien.)

le dos à cette contrée, qui lui appartenait en propre. Il est aisé de voir que ce trait correspond aux trois os que l'ours de la vision précédente tenait dans sa gueule (cf. VII, 5). — *Et omnes bestiae*: les autres nations, également figurées par des animaux. Aucune d'elles ne put tenir tête à ce bélier irrésistible. — *Fecit... secundum*... Il domina en maître absolu sur tous les pays conquis. — *Magnificatus est*. Hébr.: Il fit de grandes choses. Locution qui marque une domination orgueilleuse et arbitraire.

5-7. Apparition d'un bouc, qui triomphe à son tour du bélier. — *Intelligebam* a le sens de

regarder attentivement un phénomène pour s'en rendre compte. Cf. Is. LXII, 1. Une nouvelle scène va commencer. — *Hircus caprarum*. Hébraïsme, fréquemment employé pour désigner le bouc. Cf. Gen. xxxvii, 31; Lev. xvi, 5, etc. D'après le verset 21, cet animal figure la monarchie gréco-macédonienne, qui fut en réalité agile et bondissante dans ses victoires, soit comme le léopard (cf. VII, 6), soit comme un bouc. — *Ab occidente*: de la Macédoine, d'où Alexandre le Grand s'élança pour conquérir le monde oriental (*Atl. géogr.*, pl. I, XVIII). — *Non tangebatur*... Ce trait dramatique dénote une rapidité extraordinaire. Il correspond aux quatre ailes dont était muni le léopard de la première vision (cf. VII, 6). — *Cornu insigne*: une corne considérable, qui attirait aussitôt les regards. Emblème d'Alexandre en personne, d'après le vers. 21. — *Inter oculos*...: au milieu du front. Signe d'une grande vigueur intellectuelle et morale. — *Ante portam* (vers. 6). L'hébreu dit, ici encore: Devant le fleuve (*d'abal*; note du vers. 2<sup>b</sup>). C'est là que se tenait, suivant le vers. 3, le bélier que le bouc voulait attaquer. — *Cucurrit... in impetu*... Hébr.: Il courut dans la chaleur de sa force. Il ne fallut que trois ans à Alexandre le Grand pour conquérir tout l'empire perse. — *Cumque appropinquasset*... Le vers. 7 décrit en termes tragiques la lutte des deux animaux et la victoire du bouc. — *Et non poterat*... Le bélier est aussi impuissant à se défendre que l'avait été autrefois devant lui les autres animaux. Comp. le vers. 4<sup>b</sup>. Il n'a personne non plus pour le secourir et le sauver: *et nemo*...

8-12. Quatre nouvelles cornes naissent sur la tête du bouc, puis une cinquième, particulièrement redoutable. — *Magnus... nimis*. Comme Alexandre, parvenu au faîte de sa puissance et de sa gloire. — *Cumque crevisset*. D'après l'hé-

grande corne se rompit, et quatre cornes poussèrent au-dessous, vers les quatre vents du ciel.

9. Mais de l'une d'elles il sortit une petite corne, qui s'agrandit vers le midi, vers l'orient et vers la force.

10. Et elle s'éleva jusqu'à la puissance du ciel, et elle fit tomber des forts et des étoiles, et elle les foula aux pieds.

11. Elle s'éleva jusqu'au prince de la force, et lui enleva le sacrifice perpétuel, et renversa le lieu de son sanctuaire.

est cornu magnum, et orta sunt quatuor cornua subter illud per quatuor ventos cæli.

9. De uno autem ex eis egressum est cornu unum modicum, et factum est grande contra meridiem, et contra orientem, et contra fortitudinem.

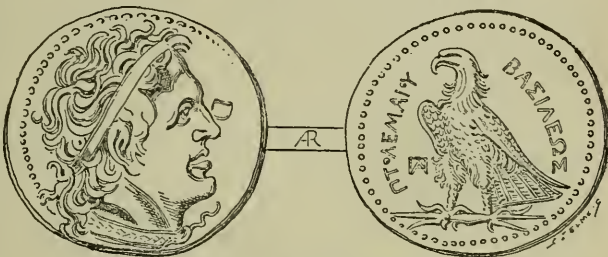
10. Et magnificentum est usque ad fortitudinem cæli, et dejecit de fortitudine, et de stellis, et conculcavit eas.

11. Et usque ad principem fortitudinis magnificentum est, et ab eo tulit iuge sacrificium, et dejecit locum sanctificationis ejus.

breu : Comme il était dans sa force. — *Fractum est cornu...* : la corne que le bouc avait entre les deux yeux (cf. vers. 5b). Sa fracture symbolise la mort soudaine du jeune conquérant. Comp. le vers. 22<sup>a</sup>. — *Et orta... quatuor*. Hébr. : Et s'élevèrent quatre cornes remarquables. Les LXX et Théodotion : Quatre autres cornes. Figure du partage de l'empire d'Alexandre en quatre parties, l'an 301, après des luttes intestines très sanglantes entre ses généraux : la Macédoine et la Grèce échurent à Cassandre, la Thrace et la Bithynie à Lysimaque, l'Égypte avec la Palestine et l'Arabie Pétrée à Ptolémée, la Syrie et la Perse à Séleucus. — *De uno autem...* (vers. 9). « Sans suivre davantage le développement de ces quatre cornes, le prophète passe aussitôt à la petite corne qui était sortie de l'une d'entre elles, et

qui devait acquérir une si grande importance pour l'histoire du peuple de Dieu. » — *Cornu... modicum*. De l'avis unanime des exégètes, elle figure Antiochus Épiphane, roi de Syrie. Cf. vers. 23. Nous avons dit plus haut (note de VII, 25) que la ressemblance entre cette image et celle qui représente l'Antechrist est purement extérieure, et que les deux petites cornes des deux visions sont l'emblème de deux personnages très distincts. Les commencements d'Antiochus furent très humbles : pendant onze ans il fut otage à Rome, et il n'arriva que peu à peu au pouvoir, en grande partie par l'intrigue. — *Grande contra... et contra...* C'est l'Égypte qui est désignée par le sud ; la Médie et la Perse le sont par l'est. Les campagnes d'Antiochus Épiphane contre les régions méridionales sont mentionnées brièvement I Mach. I, 17 et ss. ; celles de l'est sont racontées I Mach. III, 31-37, et VI, 1-4. — *Contra fortitudinem*. Le substantif hébreu *šebi* a la signification de beauté, de gloire. Ici et en d'autres passages, il est employé métaphoriquement, pour indiquer celle des contrées qui était la plus belle

de toutes pour un Juif, c.-à-d. la Palestine. Comp. XI, 16, 41 ; Jer. III, 19 ; Ez. XX, 6, 15, etc. Théodotion a lu *šabbâ'*, armée, force, au lieu de *šebi* ; de là sa traduction (πρὸς τὴν δύναμιν), que saint Jérôme a imitée. — *Magnificatum est...* (vers. 10). Ce verset et les deux suivants décrivent la conduite d'Antiochus envers le peuple de Jéhovah. Cf. I Mach. I, 24 et ss. ; II, 38 ; II Mach. IX, 10, etc. — *Ad fortitudinem cæli*. Hébr. : Jusqu'à l'armée (*š'bbâ'*) des deux ; c.-à-d., jus-



Ptolémée Ier Soter. (Monnaie antique.)

qu'aux astres. Mais cette locution aussi est métaphorique, et, par cette armée, il faut entendre le peuple juif, envisagé dans son caractère supérieur, en tant qu'il était la nation choisie de Dieu. « De même que les anges et les étoiles forment l'armée du Seigneur dans le ciel, de même les enfants d'Israël forment son armée sur la terre. » — *Dejecit de fortitudine*. Hébr. : Il fit tomber à terre (une partie) de l'armée et des étoiles. Allusion aux cruautés d'Antiochus et de ses agents contre les Juifs. Cf. I Mach. I, 24, 30, etc. — *Et usque ad principem...* (vers. 11). Même variante dans l'hébreu : Et jusqu'au prince de l'armée. Ce prince, c'est Jéhovah lui-même. Cf. vers. 25<sup>b</sup>, et XI, 36. « Antiochus s'éleva jusqu'au Très-Haut, il s'attaqua à Dieu, et il parut avoir en quelque sorte l'avantage sur Dieu lui-même. » (Fabre d'Évieux, *h. l.*) — *Tulit iuge...* Le substantif *sacrificium* a été ajouté par saint Jérôme pour rendre la pensée plus claire. L'adjectif hébreu *fâniâd*, perpétuel, représente, en effet, le sacrifice de deux agneaux que les Israélites devaient offrir à Dieu « chaque jour, à perpétuité »,



12. Robur autem datum est ei contra jugs acrificium, propter peccata; et prosternerit veritas in terra; et faciet, et prosperabitur.

13. Et audivi unum de sanctis loquentem; et dixit unus sanctus alteri nescio cui loquenti : Usquequo visio, et jugs sacrificium, et peccatum desolationis, quæ facta est, et sanctuarium, et fortitudo concubabitur?

14. Et dixit ei : Usque ad vesperam et mane, dies duo millia trecenti; et mundabitur sanctuarium.

12. La puissance lui fut donnée contre le sacrifice perpétuel à cause des péchés, et la vérité sera renversée sur la terre, et il agira et il réussira.

13. Alors j'entendis un des saints qui parlait; et un saint dit à un autre, je ne sais lequel, qui lui parlait : Jusques à quand durera la vision, et le sacrifice perpétuel, et le péché de désolation? *Jusques à quand* le sanctuaire et la force seront-ils foulés aux pieds?

14. Et il lui dit : Jusques au soir et au matin, deux mille trois cents jours, et le sanctuaire sera purifié.

selon les termes mêmes de l'ordonnance mosaïque (cf. Ex. xxix, 38). Sur l'accomplissement littéral de cette prophétie, voyez I Mach. I, 47 et ss. — *Locum sanctificationis*. Hébr. : le lieu de son sanctuaire. Antiochus Épiphane profana odieusement le temple de Jérusalem. Cf. I Mach. I, 23-24, 39, 49, 57-58, 62; IV, 38, 43-44. etc. — *Robur autem...* (vers. 12). Voici le sens probable du texte hébreu : Une armée (*sábá*) sera livrée avec (c.-à-d., en même temps que) le (sacrifice) perpétuel, à cause des péchés. Cette armée figure encore le peuple juif, qui devait être momentanément abandonné par Dieu entre les mains d'Antiochus, à cause des crimes et de l'apostasie d'un certain nombre de ses membres. Cf. I Mach. I, 12-16, 45, etc. D'autres traduisent, mais moins bien : Une armée sera établie auprès du (sacrifice) perpétuel, pour le péché. Dans ce cas, l'armée représenterait les troupes d'Antiochus Épiphane, qui firent cesser les sacrifices et le culte, et qui commirent à Jérusalem toute sorte d'atrocités, de péchés. — *Prosternerit veritas...* Locution d'une grande énergie. La vérité, c'est la vraie religion, le culte théocratique, que le tyran syrien ne réussit que trop à écraser pour un temps. — *Faciet et prosperabitur*. Hébraïsme, qui exprime le succès complet des desseins les plus arbitraires.

13-14. Durée de la puissance de la petite corne. — *Et audivi...* Daniel entend tout à coup un dialogue qui avait lieu entre deux esprits célestes au sujet de cette cruelle persécution, et il le cite à cause de son importance. — *Unum de sanctis*. Hébr. : un saint. C.-à-d., un ange. Voyez la note de IV, 10. — *Allert nescio cui* est une bonne paraphrase de l'hébreu *palmoni*, qui est une contraction pour *p'loni 'almoti*, et qui équivaut simplement au grec  $\delta$   $\delta\epsilon\tau\iota\varsigma$ , au latin « quidam ». Les LXX et Théodotion semblent n'avoir pas compris ce mot, qu'ils reproduisent simplement, sans le traduire. — *Usquequo...* Combien de temps dureront les faits si terribles que prédisait la fin de la vision? La phrase hébraïque n'a pas été fidèlement coupée par la Vulgate. Il faudrait : Jusques à quand (s'accomplira) la vision (relative) au (sacrifice) perpétuel et au péché de dévastation? (Jusques à quand) sera-t-il permis que le saint (c.-à-d., les choses saintes) et l'armée (le peuple de Dieu, comme aux vers. 10 et 11)

soient foulés aux pieds? « Péché de dévastation » est une expression collective, par laquelle sont désignés les crimes qui devaient causer la désolation matérielle et morale du pays juif. Comp. le vers. 12. — *Et dixit* et (vers. 14). Un second ange va répondre au premier. L'hébreu porte : Et il me dit. Les LXX et Théodotion ont la même variante que la Vulgate, et cette locution est beaucoup plus naturelle. — *Usque ad...* *trecenti*. Le substantif *dies* paraît avoir été ajouté par la Vulgate, à la suite des deux traductions grecques. L'hébreu dit seulement : Jusqu'à 2 300 soirs-matins. Mais que faut-il entendre par ces « soirs-matins »? Il y a désaccord sur ce point entre les interprètes. Les uns voient dans cette locution, dont ils associent étroitement les deux membres, l'indication de jours de vingt-quatre heures, comptés du soir au matin à la manière des Hébreux (voyez la note de III, 71, et comp. Gen. I, 5, 8, etc.; II Cor. XI, 25, etc.). Les autres comptent à part les soirs et les matins, comme de simples demi-journées, et n'obtiennent ainsi qu'un total de 1 150 jours, ou de trois années lunaires. Ce second sentiment a été imaginé pour faire cadrer la présente prophétie avec I Mach. I, 57, 62, et IV, 52, où l'on voit que le roi Antiochus fit cesser pendant trois ans le sacrifice perpétuel, immolé soir et matin. Mais « un lecteur hébreu aurait été incapable d'entendre l'expression 2 300 soirs-matins de 2 300 demi-journées ou de 1 150 jours ». D'un autre côté, il n'y a aucun motif de limiter en cet endroit la prophétie à la cessation du sacrifice dit perpétuel, car la description qui précède est générale et s'applique à la persécution entière du monarque syrien, laquelle se prolongea pendant environ 2 300 jours ou six ans et demi; en effet, commencée vers la fin de 170 avant J.-C., elle ne se termina qu'au milieu de l'année 163. Comp. I Mach. I, 22 et ss.; II Mach. V, 11-16, avec I Mach. VI, 59. Telle est la solution la plus satisfaisante de ce petit problème exégétique. — La fin de cette douloureuse période est déterminée par les mots *et* (et alors) *mundabitur sanctuarium*. Dans l'hébreu : Et le saint (c.-à-d., les choses saintes, le culte, etc., comme au vers. 12<sup>b</sup>) sera justifié (c.-à-d., sortira de son état de profanation). Allusion, d'après cette traduction littérale, non pas à la purification du temple par

15. Or, tandis que moi, Daniel, j'avais cette vision et que j'en cherchais l'intelligence, voici qu'il se tint devant moi comme une figure d'homme.

16. Et j'entendis la voix d'un homme au milieu de l'Ulai; et il cria et dit : Gabriel, fais comprendre cette vision.

17. Et il vint et se tint près du lieu où j'étais; et, lorsqu'il fut venu, effrayé je tombai le visage contre terre; et il me dit : Comprends, fils de l'homme, car la vision s'accomplira au temps de la fin.

18. Et, comme il me parlait, je tombai le visage contre terre; et il me toucha et me remplaça debout,

19. puis il me dit : Je te montrerai ce qui doit arriver à la fin de la malédiction, car le temps s'accomplira.

20. Le bélier que tu as vu, et qui avait des cornes, est le roi des Mèdes et des Perses.

15. Factum est autem cum viderem, ego Daniel, visionem, et quærerem intelligentiam, ecce stetit in conspectu meo quasi species viri;

16. et audivi vocem viri inter Ulai, et clamavit, et ait : Gabriel, fac intelligere istam visionem.

17. Et venit, et stetit juxta ubi ego stabam; et cumque venisset, pavens corruï in faciem meam; et ait ad me : Intellige, fili hominis, quoniam in tempore finis complebitur visio.

18. Cumque loqueretur ad me, collapsus sum pronus in terram; et tetigit me, et statuit me in gradu meo,

19. dixitque mihi : Ego ostendam tibi quæ futura sunt in novissimo maledictionis, quoniam habet tempus finem suum.

20. Aries, quem vidisti habere cornua, rex Medorum est atque Persarum.

Judas Machabée (cf. I Mach. iv, 52 et ss.), mais à la cessation complète de la persécution d'Antiochus; ce qui nous conduit à une époque plus tardive. Lorsqu'il parle du sanctuaire, Daniel emploie le substantif *miqdas* (cf. vers. 11; ix, 17; xi, 31).

3<sup>o</sup> Interprétation de la vision. VIII, 15-26.

15-19. Préliminaires : l'ange Gabriel est envoyé à Daniel pour lui expliquer les symboles figurés par le bélier et le bouc. — *Cum vidrem...* Ce verbe a ici la signification de chercher à comprendre. — *Quasi species...* Remarquez cette formule : le personnage qui apparut à Daniel avait revêtu la forme humaine, mais ce n'était pas un homme. — *Viri*. Dans l'hébreu, *gêber*; la plus noble des expressions qui servaient à désigner l'homme dans la langue sacrée. Elle marque la majesté toute céleste de l'ange. — *Vocem viri*. C.-à-d., une voix humaine; car le prophète ne vit point celui qui parlait. Cette voix aurait été celle de Dieu même, d'après divers interprètes anciens et modernes; celle de saint Michel, d'après la tradition juive. Tout ce que dit le texte, c'est que c'était la voix d'un esprit céleste. — *Inter Ulai*. Entre les deux rives du fleuve; par conséquent, au-dessus de ses eaux, comme il est dit plus bas, xii, 6. — *Gabriel* est une transcription exacte du nom hébreu, qui dérive de *gêber* et de *El*, et qui signifie : homme de Dieu. Il résulte de Luc, i, 19, que saint Gabriel était l'un des anges supérieurs « qui se tiennent devant Dieu ». Cf. Apoc. viii, 2. Il prélué, ici et surtout au chap. ix, au grand rôle qu'il devait jouer dans le Nouveau Testament; car déjà il prophétise la préparation du royaume messianique et la venue du Rédempteur. — *Fac intelligere...* Hébr. : Fais comprendre (c.-à-d., explique) à celui-ci (au lieu de *istam*) la vision. — *Venti et stetit...* (vers. 17). L'ange obéit et se rapproche de Daniel pour lui parler.

Une vive impression d'effroi fut produite sur le prophète par cette apparition surnaturelle : *pavens corruï...* Cf. x, 9; Is. vi, 5; Ez. i, 28; Apoc. i, 17, etc. L'hébreu distingue mieux les deux actes : Je fus épouvanté et je tombai... — *Intellige*. Gabriel attire l'attention du voyant sur ce qu'il va lui dire. — *Fili hominis*. Hébr. : *ben-'âdâm*. C'est la seule fois que Daniel est appelé de ce nom, que son contemporain, le prophète Ezéchiel, reçut plus de cent fois. Voyez Ez. ii, 1, et la note — *In tempore finis...* Dans l'hébreu : Pour le temps de la fin (est) la vision. C.-à-d. : Cette vision concerne le temps de la fin. Non pas la fin des temps d'une manière absolue, mais la période finale qui, dans la vision, avait été placée sous les yeux de Daniel; par conséquent, d'après les vers. 9-12 et 23-25, la période d'Antiochus Épiphane. Tel était vraiment le « point culminant » de la vision. — *Cumque loqueretur...* (vers. 18). Loin de calmer les craintes de Daniel, ces paroles de l'ange ne font que les accroître, comme le montre, dans l'hébreu, l'emploi du verbe *ntzdamti* (Vulg. *collapsus sum*), qui marque une sorte d'étourdissement et d'évanouissement. — *Tetigit me...* L'ange le toucha doucement, pour le rassurer (cf. x, 10 et ss.), et l'aider à se relever (*et statuit...*). — *Ego ostendam...* (vers. 19). Gabriel répète, en le développant, son petit préambule du vers. 17. — *In novissimo maledictionis*. Hébr. : A la fin (*b'aharit*) de la colère. Expression synonyme du « temps de la fin » (cf. vers. 17<sup>b</sup>) : à l'époque où Dieu laissera un libre cours à sa colère, excitée par les péchés d'Israël, et où il permettra au tyran syrien de persécuter les Juifs. — *Quoniam habet...* Hébr. : Car elle (la vision) est pour le temps de la fin.

20-26. L'ange explique à Daniel les détails principaux de la vision. — *Artes quem...* Comp. les vers. 3-4. — *Rex Medorum... atque...* Hébr. :

21. Porro hircus caprarum, rex Græcorum est; et cornu grande, quod erat inter oculos ejus, est rex primus.

22. Quod autem fracto illo surrexerunt quatuor pro eo, quatuor reges de gente ejus consurgent, sed non in fortitudine ejus;

23. et post regnum eorum, cum creverint iniquitates, consurget rex impudens facie, et intelligens propositiones.

24. Et roborabitur fortitudo ejus, sed non in viribus suis; et supra quam credi potest, universa vastabit, et prosperabitur, et faciet. Et interficiet robustos, et populum sanctorum,

25. secundum voluntatem suam, et dirigetur dolus in manu ejus, et cor suum magnificabit, et in copia rerum omnium

21. Le bouc est le roi des Grecs, et la grande corne qui était entre ses yeux est le premier roi.

22. Les quatre cornes qui se sont élevées après que la première a été rompue sont quatre rois qui s'élèveront de sa nation, mais non avec sa force;

23. et après leur règne, lorsque les iniquités se seront accrues, il s'élèvera un roi au visage imprudent et qui comprendra les énigmes.

24. Sa puissance s'accroîtra, mais non par ses propres forces, et il ravagera tout au delà de ce que l'on peut croire; et il réussira et agira. Il fera mourir les forts et le peuple des saints,

25. selon sa volonté; sa main dirigera la ruse et son cœur deviendra arrogant, et, dans l'abondance des prospérités, il

les rois de *Maiaï* (la Médie) et de *Pâras* (la Perse). Il est frappant de voir que l'ange réunit ces deux contrées en un seul royaume et sous un unique symbole. Ce trait condamne évidemment les systèmes d'interprétation qui les séparent. Voyez les notes de II, 43, et de VII, 17. — *Porro hircus...* (vers. 21). Comp. les vers. 5-7. — *Rex Græcorum*. Hébr. : le roi de *Yâvân*. Par

cornes qui l'avaient remplacée, l'ange lui dévoile le symbole de la petite corne née sur l'une de ces quatre. Cf. vers. 9-12. — *Cum creverint...* Variante dans le texte massorétique : Lorsque les pécheurs (*happos'im*; saint Jérôme a lu *happ'sâ'im*, comme les LXX, Théodotion et le syriaque) auront comblé (la mesure de leurs iniquités). Sur cette locution, voyez Gen. xv, 10;

Matth. xxiii, 32, etc. Ces pécheurs sont probablement les oppresseurs païens d'Israël. Immédiatement avant Antiochus Épiphane; selon d'autres, les Juifs apostats. — *Rex impudens...* Hébr. : Un roi au visage dur. Cf. Deut. xxviii, 50; Is. xix, 4. Antiochus se montra impudent et insolent envers Dieu et envers les hommes. — *Intelligens propositiones*. Hébr. : Comprenant les énigmes (*hîdôf*). Cette locution est évidemment prise en mauvaise part, et fait allusion aux procédés astucieux et



Tetradrachme d'Alexandre le Grand.

ce mot, qui ne fait que reproduire le grec *Ἰάσως*, les Hébreux, les Égyptiens, les Assyriens, les Chaldéens, etc., désignent tous les peuples helléniques; c'est que la branche ionienne, qui avait fondé des colonies en Asie Mineure, avait été connue la première par les peuples de l'Orient. — *Rex primus*. Alexandre le Grand, fondateur de la monarchie gréco-macédonienne. — *Quatuor reges* (vers. 22). Hébr. : Quatre royaumes. Voyez la note du vers. 8<sup>b</sup>. — *Non in fortitudine...* Les royaumes issus de celui d'Alexandre après son démembrement ne devaient avoir, ni séparément, ni tous ensemble, la force qu'il avait lui-même possédée. — *Et post regnum...* (vers. 23). Hébr. : Et à la fin de leur domination. C.-à-d., durant la dernière période de leur existence. Après avoir indiqué à Daniel ce que signifiaient « la première corne unique du bouc, soit les quatre autres

à « la diplomatie tortueuse » d'Antiochus. Comp. le vers. 25 et xi, 21. — *Roborabitur...* (vers. 24). Sa puissance devait promptement grandir, non toutefois par ses mérites personnels, mais par la permission de Dieu, qui voulait se servir de lui pour accomplir ses desseins providentiels. Sur ce sens de l'expression *non in viribus suis*, voyez I Reg. II, 9; Ps. xxxii, 16, etc. — *Supra quam... potest*. L'hébreu dit avec une connotation énergique : *Nîfâ'ôf*, merveilleusement. — *Vastabit...* Les conquêtes du tyran et surtout ses persécutions contre les Juifs. L'adjectif *universa* manque dans le texte. — *Prosperabitur et faciet*. Le même hébraïsme qu'au vers. 12<sup>b</sup>, pour marquer un succès entier. — *Interficiet...* Exemples de la force et des succès d'Antiochus. Les rois les plus puissants (*robustos*) seront vaincus par lui; à plus forte raison « le peuple des saints », la nation



fera mourir beaucoup d'hommes; il s'éleva contre le prince des princes, puis il sera brisé sans la main *des hommes*.

26. Cette vision du soir et du matin dont il s'agit est véritable; scelle donc cette vision, car elle n'arrivera qu'après des jours nombreux.

27. Et moi, Daniel, je fus longuement malade pendant plusieurs jours; et, quand je me levai, je travaillais aux affaires du roi, et j'étais étonné de la vision, et il n'y avait personne pour l'interpréter.

occidet plurimos; et contra principem principum consurget, et sine manu conteretur.

26. Et visio vespere et mane quæ dicta est, vera est; tu ergo visionem signa, quia post multos dies erit.

27. Et ego, Daniel, langui, et ægrotavi per dies; cumque surrexissem, faciebam opera regis, et stupebam ad visionem, et non erat qui interpretaretur.

## CHAPITRE IX

I. La première année de Darius, fils d'Assuérus, de la race des Mèdes, qui régna sous l'empire des Chaldéens,

1. In anno primo Darii, filii Assueri, de semine Medorum, qui imperavit super regnum Chaldæorum,

Juive, malgré les prodiges de valeur qu'elle fit pour lui résister, comme il est raconté aux livres des Machabées. — *Secundum voluntatem...* (verset 26). L'hébreu commence ici une nouvelle phrase, et dit avec une légère variante: Selon son habileté il fera réussir la ruse dans sa main. — *Cor... magnificabit*. L'orgueil que ses victoires devaient

connaissaient. — *Quia post... erit*. L'hébreu est encore plus concls: « Quia in dies multos. » La vision se rapportant à une époque éloignée, il n'était pas nécessaire de la divulguer immédiatement. C'est plus tard seulement qu'elle devait avoir toute son importance. Cf. XII, 4, 9.

4° Conclusion. VIII, 27.

27. Vive impression que cette vision et son interprétation laissèrent dans l'âme de Daniel. Cf. VII, 28. — *Langui et ægrotavi*. Il avait été brisé par l'émotion; il le fut aussi par la tristesse, en pensant aux souffrances qui attendaient son peuple. La locution *per dies* dénote un temps assez considérable. — *Cum... surrexissem*: lorsqu'il eut cessé d'être « été ». — *Faciebam opera...* Daniel continuait donc d'exercer, sous le règne de Baltassar, un rôle important dans l'administration. — *Stupebam ad...* Plutôt, d'après l'hébreu: « Super visionem. » Il ne cessait pas d'en être étonné, émerveillé. — *Non erat qui...* D'après l'hébreu: Et personne ne comprenait; c.-à-d., ne comprenait complètement la vision, dans laquelle bien des points demeurent obscurs, malgré les explications données par l'ange.

§ III. — Troisième vision: les soixante-dix semaines d'années. IX, 1-27.

Prophétie d'une importance exceptionnelle; aussi est-elle célèbre dans l'histoire de l'apologétique chrétienne. Elle détermine l'époque de l'avènement du Messie. Cette fois, les symboles disparaissent; la révélation a lieu en langage direct.

1° Introduction historique. IX, 1-4.

CHAP. IX. — 1-4°. La date et l'occasion de l'oracle. — *Anno primo Darii*. Sur ce prince et l'époque de son gouvernement, voyez la note de v, 31 — *Filius Assueri* est un trait nouveau, que l'écrivain sacré n'avait pas encore signalé. La forme hébraïque du nom d'Assuérus est 'Abašvêros, dont les LXX ont fait 'Assouéropoc.



Seleucus Ier Nicator, roi de Syrie.

Inspirer à Antiochus. — *In copia rerum...* L'hébreu signifie probablement: A l'improviste; lorsque les adversaires s'y attendront le moins. Selon d'autres: En tranquillité; c.-à-d., « en pleine paix, lorsqu'on se croira en sécurité. » — *Contra principem principum*. Antiochus, enivré par ses succès, osera se dresser contre Dieu même, le roi des rois. Comp. le vers. 11 et XI, 86°. — *Et sine manu...* Il périra tout à coup, frappé directement par ce Dieu vengeur, sans l'intermédiaire des hommes. Pour l'accomplissement, voyez I Mach. vi, 10 et ss.; II Mach. xv, 5 et ss., et, sur l'expression, II, 34; Job, xxxiv, 20; Thren. iv, 6. — *Et visio vespere...* (vers. 26). Après avoir ainsi expliqué la vision, l'ange confirme solennellement sa vérité. Hébr.: La vision du soir et du matin; c.-à-d. relative aux 2300 soirs-matins. Voyez le vers. 13 et la note. — *Signa*. D'après l'hébreu: Ferme. Fermer la vision, c'est la tenir secrète; ne pas cependant d'une manière absolue, puisque nous verrons, par le trait final du vers. 27, que d'autres que Daniel la

2. anno uno regni ejus, ego, Daniel, intellexi in libris numerum annorum, de quo factus est sermo Domini ad Jeremiam prophetam, ut desolentur desolationis Jerusalem septuaginta anni.

3. Et posui faciem meam ad Dominum Deum meum, rogare et deprecari in jejuniis, sacco et cinere.

4. Et oravi Dominum Deum meum, et confessus sum, et dixi : Obsecro, Domine, Deus magne et terribilis, custodiens pactum et misericordiam diligentibus te, et custodientibus mandata tua.

2. la première année de son règne, moi, Daniel, je compris, par les livres saints, d'après le nombre des années dont le Seigneur avait parlé au prophète Jérémie, que la désolation de Jérusalem devait durer soixante-dix ans.

3. Je tournai mon visage vers le Seigneur mon Dieu, pour le prier et le conjurer dans les jeûnes, le sac et la cendre.

4. Je priai le Seigneur mon Dieu, je lui fis cette confession et je dis : Je vous supplie, Seigneur, Dieu grand et terrible, qui gardez votre alliance et votre miséricorde envers ceux qui vous aiment et qui observent vos commandements.

Dans la langue persane, *Khšayarša*. Dans le livre d'Esther (voyez Esth. 1, 1 et la note), ce nom désigne le fameux Xerxès 1<sup>er</sup>; mais il représente certainement ici un autre personnage, puisqu'il s'agit d'une époque antérieure à celle de Xerxès. « D'après un grand nombre de commentateurs, ce personnage est le roi des Mèdes Cyaxare (1<sup>er</sup>, fils d'Ashtage; voyez Knabenbauer, h. l.). L'Assuérus de Daniel est-il réellement Cyaxare? Les moyens de résoudre le problème avec certitude nous font défaut. Il est cependant peu vraisemblable, d'après le récit eunéiforme de la prise de Babylone par Cyrus, que le général (Ugbaru) qui gouverna la ville conquise au nom de Cyrus soit un fils ou un petit-fils de Cyaxare. » Vigouroux, *Dictionn. de la Bible*, au mot Cyaxare. — *De semine Medorum*. C'est pour cela qu'il était surnommé Darius le Mède. — *Qui imperavit...* Hébr. : Qui fut fait roi. Cette formule paraît avoir été choisie à dessein, pour montrer que Darius « n'était pas roi par un droit personnel », mais qu'il avait reçu le pouvoir en des conditions exceptionnelles. Voyez la note de v, 31. — *A no uno...* (vers. 2). Répétition emphatique de la date, à cause de l'importance de l'oracle. Les mots *ego Daniel* accentuent encore la solennité de ce préambule. Cf. vii, 15, 28; viii, 1, 15, 27. *Intellexi in libris...* Plutôt : Je compris par les livres. Daniel veut dire qu'il se mit à réfléchir attentivement sur les deux prophéties de Jérémie qui concernaient les soixante-dix années de la captivité. Cf. Jer. xxv, 11-12, et xxix, 10. Il est à noter que, d'après cette expression, ce qu'on nomme le canon biblique existait déjà en partie à l'époque de Daniel, puisqu'un certain nombre de livres sacrés avaient été réunis dans un recueil. On le saurait toutefois fixer l'étendue de cette collection. — *Ut complerentur...* La phrase est tout hébraïque. Elle revient à dire : Je compris... qu'il devait s'écouler soixante-dix ans pour la désolation (hébr., pour les ruines) de Jérusalem. Daniel se demandait donc avec une certaine anxiété si le temps fixé pour la durée de la captivité ne s'était pas entièrement écoulé. La réponse semblait affirmative; aussi craignait-il, comme le mentionne sa prière, vers. 4 et ss., que les péchés des Juifs n'eussent prolongé les châtements. — *Posui fa-*

*ciem...* (vers. 3). Dans son angoisse, il tourna ses regards vers le ciel, d'où viennent la lumière et la consolation. — *Rogare et deprecari*. Plus fortement dans l'hébreu : Pour chercher la prière et les supplications. Cette ardente prière n'a pas pour but immédiat d'obtenir de Dieu des éclaircissements sur le problème qui tourmentait Daniel. Le suppliant se propose surtout d'obtenir le pardon des fautes de son peuple; le reste n'avait pour lui qu'une importance secondaire à côté de ce point capital. Sa prière n'est pas sans ressemblance avec celle d'Azarias (cf. iii, 25 et ss.); ce qui s'explique par l'analogie générale des circonstances. Elle ressemble aussi beaucoup à celles d'Esdras (cf. Esdr. ix, 6 et ss.), de Néhémie (cf. Neh. i, 5-11, et ix, 6 et ss.), et de Baruch (cf. Bar. i, 15-11, 20), parce que toutes ces supplications emploient un certain nombre de formules courantes et traditionnelles, qui étaient sur toutes les lèvres. Mais leurs divergences sont plus nombreuses encore, et suffisent pour prouver l'originalité de chacun de ces morceaux. Rien n'empêche, d'ailleurs, qu'Esdras et Néhémie n'aient fait des emprunts à Daniel. — *In jejuniis*. Le jeûne communique une plus grande force à la prière; c'est pourquoi on aimait à le lui associer. Cf. x, 2-3; II Reg. xii, 16; Luc. ii, 37, etc. — *Sacco et cinere*. Deux autres signes de deuil et de pénitence. Cf. II Reg. iii, 31; xiii, 19; xx, 32; Neh. ix, 1; Esth. iv, 1, 3; Judith, iv, 16; Is. lviii, 5, etc. — *Et oravi* : en son propre nom et comme représentant de tout Israël. — *Confessus sum*. La confession des péchés du peuple forme, en effet, un des principaux éléments de cette prière.

2<sup>o</sup> Ardente supplication de Daniel pour les Juifs. IX, 4<sup>b</sup>-19.

Elle est très pathétique et d'une grande beauté.

4<sup>b</sup>-10. Préambule : humble confession des fautes de la nation entière. — *Deus magne et terribilis*. Ces deux épithètes sont en harmonie avec le fond de la prière. Dieu avait manifesté sa puissance et sa terrible grandeur par le châtement d'Israël coupable. Mais Jehovah n'avait pas moins fait preuve de fidélité à l'alliance contractée avec les Juifs (*custodiens pactum*; cf. Ex. xix, 5; Deut. vii, 9, 2) et de paternelle miséricorde. Conditions de cette fidélité et de cette bonté :

5. Nous avons péché, nous avons commis l'iniquité, nous avons fait des actions impies, nous nous sommes éloignés et nous nous sommes détournés de vos commandements et de vos préceptes.

6. Nous n'avons pas obéi à vos serviteurs les prophètes, qui ont parlé en votre nom à nos rois, à nos princes, à nos pères et à tout le peuple du pays.

7. A vous, Seigneur, est la justice, et à nous la confusion du visage, telle qu'elle est aujourd'hui pour les hommes de Juda, et pour les habitants de Jérusalem, et pour tout Israël, pour ceux qui sont près et pour ceux qui sont loin, dans tous les pays où vous les avez chassés, à cause des iniquités qu'ils ont commises contre vous.

8. Seigneur, à nous la confusion du visage, à nos rois, à nos princes et à nos pères, qui ont péché.

9. Mais à vous, Seigneur notre Dieu, la miséricorde et la propitiation; car nous nous sommes retirés de vous,

10. et nous n'avons pas écouté la voix du Seigneur notre Dieu, pour marcher dans sa loi, qu'il nous avait prescrite par ses serviteurs les prophètes.

11. Tout Israël a transgressé votre loi et s'est détourné pour ne pas entendre votre voix; et la malédiction et l'exécration qui est décrite dans le livre de Moïse, serviteur de Dieu, a découlé sur nous, parce que nous avons péché contre Dieu.

5. Peccavimus, iniquitatem fecimus, impie egimus, et recessimus, et declinavimus a mandatis tuis ac judiciis.

6. Non obedivimus servis tuis prophetis, qui locuti sunt in nomine tuo regibus nostris, principibus nostris, patribus nostris, omnique populo terræ.

7. Tibi, Domine, justitia; nobis autem confusio faciei, sicut est hodie viro Juda, et habitatoribus Jerusalem, et omni Israël, his qui prope sunt, et his qui procul in universis terris ad quas ejecisti eos, propter iniquitates eorum, in quibus peccaverunt in te.

8. Domine, nobis confusio faciei, regibus nostris, principibus nostris, et patribus nostris, qui peccaverunt.

9. Tibi autem, Domino Deo nostro, misericordia et propitiatio, quia recessimus a te,

10. et non audivimus vocem Domini Dei nostri, ut ambularem in lege ejus, quam posuit nobis per servos suos prophetas.

11. Et omnis Israël prævaricati sunt legem tuam, et declinaverunt ne audirent vocem tuam; et stillavit super nos maledictio et detestatio quæ scripta est in libro Moysi, servi Dei, quia peccavimus ei.

*diligentibus...*, *custodientibus...* — *Peccavimus...* (vers. 5). Cf. III, 29 et ss. Les synonymes sont accumulés pour appuyer sur l'idée. — *Declinavimus a...* Leur principale faute avait consisté dans leur désobéissance perpétuelle aux commandements divins. — *Non obedivimus...* (vers. 6). Circonstance aggravante : le Seigneur, voyant les Israélites s'égarer, les avait fait avertir par de nombreux prophètes, qui leur avaient rappelé leurs graves obligations; mais la masse du peuple n'avait pas tenu compte de ces précéteurs avertissements, quoique toutes les classes de la nation (*regibus... populo...*) les eussent entendus. — *Tibi... justitia* (vers. 7). Trait d'une grande délicatesse. Malgré la sévérité de ses châtimens, Dieu était demeuré parfaitement juste, et on ne pouvait rien reprendre dans sa conduite envers les Juifs, qui étaient les vrais responsables : *nobis autem...* — *Confusio faciei*. « La honte qui se manifeste par un trouble extérieur du visage. » Le détail *sicut... hodie* est très pathétique. — *Viro* (ce mot est collectif)... *habitatoribus...* Énumération éloquent, pour montrer que personne n'avait échappé à la punition. — *Propter ini-*

*quitates...* La cause du châtimement est encore signalée, et elle continuera de l'être. — *Nobis confusio...* (vers. 8). Répétition de la pensée, afin de mieux aptoyer le cœur de Dieu; car Daniel va faire un rapide et touchant appel, quoique d'une manière tacite, à ses miséricordes : *tibi autem...* (vers. 9). — *Et non audivimus...* (vers. 10). Le suppliant revient toujours sur l'humble aveu de la culpabilité qui avait attiré tant de malheurs sur Israël.

11-14. Comment de si grands crimes ont été châtiés. — *Omnis Israël*. L'adjectif est accentué : la faute avait été universelle, nationale. — *Declinaverunt ne...* Détail pittoresque, très expressif. — *Stillavit...* Le verbe hébreu (se déverser) marque plutôt une pluie torrentielle. — *Detestatio*. Hébr. : l'imprécation. Un serment divin avait, pour ainsi dire, mis le sceau à la malédiction. — *Quæ scripta est...* Lisez cette terrible malédiction, Lev. xxvi, 14 et ss.; Deut. xxviii, 15 et ss. — *Et statuit...* (vers. 12). Hébraïsme : Il a réalisé ses menaces. — *Principes... qui judicaverunt*. Hébr. : Sur nos juges, qui nous ont jugés. Le mot « juges » est pris ici dans un sens général, pour désigner les



12. Et statuit sermones suos, quos locutus est super nos et super principes nostros, qui iudicaverunt nos, ut superinduceret in nos magnum malum, quale nunquam fuit sub omni cælo, secundum quod factum est in Jerusalem.

13. Sicut scriptum est in lege Moysi, omne malum hoc venit super nos; et non rogavimus faciem tuam, Domine Deus noster, ut reverteretur ab iniquitatibus nostris, et cogitaremus veritatem tuam.

14. Et vigilavit Dominus super malitiam, et adduxit eam super nos. Justus Dominus Deus noster in omnibus operibus suis, quæ fecit; non enim audivimus vocem ejus.

15. Et nunc, Domine Deus noster, qui eduxisti populum tuum de terra Ægypti in manu forti, et fecisti tibi nomen secundum diem hanc, peccavimus, iniquitatem fecimus.

16. Domine, in omnem justitiam tuam, avertatur, obsecro, ira tua et furor tuus, a civitate tua Jerusalem et monte sancto tuo; propter peccata enim nostra, et iniquitates patrum nostrorum, Jerusalem et populus tuus in opprobrium sunt omnibus per circuitum nostrum.

12. Et il a accompli les paroles qu'il avait prononcées contre nous et contre nos princes qui nous ont jugés, pour amener sur nous un grand malheur, tel qu'il n'en a jamais existé sous tout le ciel, et qui est arrivé à Jérusalem.

13. Selon qu'il est écrit dans la loi de Moïse, tous ces maux sont tombés sur nous, et nous n'avons pas supplié votre face, Seigneur notre Dieu, de manière à nous détourner de nos iniquités et à être attentifs à votre vérité.

14. Aussi le Seigneur a veillé sur ce malheur, et il l'a amené sur nous. Le Seigneur notre Dieu est juste dans toutes les œuvres qu'il a faites, car nous n'avons pas écouté sa voix.

15. Et maintenant, Seigneur notre Dieu, qui avez tiré votre peuple du pays d'Égypte avec une main puissante, et qui vous êtes fait un nom tel qu'il est aujourd'hui, nous avons péché, nous avons commis l'iniquité.

16. Seigneur, selon toute votre justice, je vous en conjure, que votre colère et votre fureur se détournent de votre ville de Jérusalem et de votre montagne sainte; car, à cause de nos péchés et des iniquités de nos pères, Jérusalem et votre peuple sont en opprobre à tous ceux qui nous environnent.

rols, les princes, les magistrats, tous les chefs civils du peuple théocratique. — *Malum... quale nunquam...* C'était vrai. Comp. Thren. I, 12; Ez. v, 9, etc. — *Sicut scriptum... omne...* (vers. 13). Autre répétition pleine d'emphase. — *Non rogavimus...* A la lettre dans l'hébreu : Nous n'avons pas caressé ton visage. Cf. Ex. xxxii, 11; Ps. xlv, 13. C.-à-d., nous n'avons pas recherché ta faveur. Comme on le voit par divers passages des prophètes (cf. Is. I, 11 et ss.; Os. vi, 6; Am. viii, 21-24; Mich. vi, 6-8), les Juifs avaient été généralement fidèles au culte extérieur; mais ils n'avaient pas joint à leurs prières et à leurs sacrifices le ferme propos d'une conversion sincère (ut *reverteremur...*), et tout cela n'avait compté pour rien devant Dieu. Cf. Ps. xlix, 8-23. — *Veritatem tuam*. C.-à-d., l'accomplissement rigoureux des menaces divines. — *Vigilavit... super...* (vers. 14). Locution dramatique d'une grande vigueur, qui marque une prompte exécution du châtement. On dirait un emprunt à Jérémie, I, 12 et xlv, 27. — *Malitiam* : les malheurs que Dieu avait juré de faire tomber sur les Hébreux, s'ils persistaient à l'offenser. — *Justus Dominus*. Daniel tient à redire, en terminant son humble confession, que Jéhovah était demeuré infiniment juste, en dépit de sa sévérité, puisque les Juifs lui avaient été rebelles : *non enim audivimus...*

15-19. La prière proprement dite. — *Et nunc*.

Transition. Cf. III, 33, 41, etc. — *Qui eduxisti...* Le suppliant rappelle à Dieu l'un de ses plus grands bienfaits passés, pour le mieux exciter à bénir et à secourir, dans le présent, le peuple auquel il avait témoigné tant de bonté. Les écrivains sacrés citent souvent la sortie d'Égypte comme l'un des prodiges les plus remarquables accomplis par Jéhovah en faveur des Hébreux. D'ailleurs, la captivité de Babylone n'était pas sans ressemblance avec la servitude en Égypte. Cf. Is. LI, 9-10. — *Fecisti... nomen*. Bel anthropomorphisme. Par cette merveilleuse délivrance le Dieu d'Israël s'était acquis une renommée étonnante et avait rendu son nom très glorieux. Cf. Ex. xiv, 18. — *Domine, in omne...* (vers. 16). Une nouvelle phrase doit commencer avec ces mots, comme dans l'hébreu : Seigneur, selon toutes tes justices, je t'en prie... Daniel nomme ici justices de Jéhovah les œuvres exécutées par lui à l'avantage d'Israël. — *Civitate tua...* Jérusalem était, de par le choix divin, la capitale théocratique, le centre religieux et politique de la nation. — *Monte sancto...* : la colline de Sion, sanctifiée par l'arche et le tabernacle, et à jamais célèbre dans l'histoire des Hébreux. Cf. Ps. xvii, 17-18; cxxxix, 13-14; Is. II, 2-4, etc. — *Propter peccata...* Encore l'humble aveu de la culpabilité d'Israël, juste cause de châtements si terribles. — *Opprobrium... omnibus...* Tous les peuples li-

17. Maintenant donc, écoutez, notre Dieu, les prières et les supplications de votre serviteur; montrez votre face sur votre sanctuaire, qui est désert; *faites-le* pour vous-même.

18. Abaissez, mon Dieu, votre oreille et écoutez; ouvrez vos yeux, et voyez notre désolation et cette ville sur laquelle votre nom a été invoqué; car ce n'est pas à cause de notre justice que nous vous présentons humblement nos prières, mais à cause de vos nombreuses miséricordes.

19. Exaucez, Seigneur; apaisez-vous, Seigneur; soyez attentif et agissez; ne tardez pas, mon Dieu, pour vous-même, parce que votre nom a été invoqué sur cette ville et sur votre peuple.

20. Comme je parlais encore et que je priais, et que je confessais mes péchés et les péchés d'Israël mon peuple, et que j'offrais humblement mes prières en présence de mon Dieu, pour la montagne sainte de mon Dieu,

17. Nunc ergo exaudi, Deus noster, orationem servi tui, et preces ejus; et ostende faciem tuam super sanctuarium tuum, quod desertum est, propter temetipsum.

18. Inclina, Deus meus, aurem tuam, et audi; aperi oculos tuos, et vide desolationem nostram, et civitatem super quam invocatum est nomen tuum; neque enim in justificationibus nostris prosternimus preces ante faciem tuam, sed in miserationibus tuis multis.

19. Exaudi, Domine; placare, Domine; attende, et fac; ne moreris propter temetipsum, Deus meus, quia nomen tuum invocatum est super civitatem et super populum tuum.

20. Cumque adhuc loquerer, et orarem, et confiterer peccata mea, et peccata populi mei Israel, et prosternerem preces meas in conspectu Dei mei, pro monte sancto Dei mei;

mitrophes de la Palestine avaient accueilli avec joie et dérision les humiliations des Juifs. Cf. Thren. II, 15-16; Ez. XXXV, 12-13, etc. — *Nunc ergo...* (vers 17). Il y a beaucoup d'art dans toute cette prière, qui ne demande et ne conjure qu'à près avoir présenté les meilleurs motifs d'être exaucée. — *Ostende faciem...* Hébr.: Fais briller ta face; c.-à-d., regarde avec bienveillance. Cf. Num. VI, 25, etc. — *Super sanctuarium... desertum.* Trait pathétique. Hébr.: sur ton sanctuaire qui est dévasté. — *Propter temetipsum.* Hébr.: A cause d'Adonaï. Motif très délicat, réitéré au vers. 19. En implorant la divine clémence pour les Juifs, Daniel pense surtout à la gloire qui rejaillira sur leur Dieu. — *Inclina...* (vers. 18). La supplication devient de plus en plus pressante. — *Vide desolationem.* Nouvel appel à la pitié du Seigneur. — *Civitatem super quam...* D'après quelques interprètes: la ville où le nom de Jéhovah avait été si fréquemment invoqué. Selon d'autres: la cité au sujet de laquelle on implorait alors de tous côtés le nom divin. Mieux: la ville qui avait eu la gloire d'être appelée cité du Seigneur. Cf. Ps. XLVII, 2-3; Is. LXII, 1 et ss., etc. — *Neque... in justificationibus...* Encore le sentiment de la plus profonde humilité: les Juifs savent qu'ils n'ont aucun mérite personnel à alléguer pour obtenir leur pardon et leur délivrance; ils n'ont qu'un seul droit, le droit à la pitié divine: *sed in miserationibus...* — *Prosternimus preces...* A la lettre dans l'hébreu: Nous faisons tomber nos prières. Cf. Jer. xxxvi, 7; xxxviii, 26; xlii, 9. C'est une allusion aux prosternations qui accompagnaient souvent les prières (*Att. archéol.*, pl. LXXIX, fig. 4, 9; pl. xcvi, fig. 7). — *Exaudi... placare...* (vers. 19). Dans l'hébreu, le nom sacré *d'Adonaï* (Vulg., *Domine*) est mis trois fois de suite; avec une énergie

remarquable, en avant de chacune de ces ardentes supplications: Adonaï, écoute; Adonaï, sois propice; Adonaï, fais attention. Peut-être entendons-nous ici un écho de IV Reg. xix, 16 (cf. Is. xxxvii, 17). — *Ne moreris...* Le châtiement durait depuis tant d'années déjà! — *Quia nomen...* Comme au vers. 18.

3° Prophétie relative à l'avènement du Messie, IX, 20-27.

Ces lignes sont certainement les plus importantes du livre de Daniel. On les trouvera étudiées à fond par les grands commentateurs et les théologiens, ou dans des monographies spéciales. Voyez surtout L. Reinke, *die messianischen Weissagungen*, t. IV, 1<sup>re</sup> partie, p. 206-399; Giessen, 1862; Corluy, *Spicilegium dogmatico-biblicum*, Gand, 1884, t. I, p. 474-513; Knabenbauer, *h. l.*, p. 229-275; Fabre d'Évieux, *h. l.*, t. III, p. 880-1323; F. Fraidl, *die Exegese der siebenzig Wochen Daniels in der alten und mittleren Zeit*, Graz, 1883; D. Palmieri, *Vaticinium Daniels*, appendice au volume intitulé: *de Veritate historica libri Judith*, Gulpen, 1886, p. 61-112; A. Hebbelynck, *de Auctoritate historica libri Daniels*, Louvain, 1887, p. 281-384. Les dates citées présentent d'assez grandes difficultés, mais l'ensemble de l'oracle et la plupart des détails sont très clairs.

20-23. Préambule: l'ange Gabriel apparaît de nouveau à Daniel, et lui annonce qu'il va lui donner le renseignement désiré. — *Cumque adhuc...* Le prophète achevait à peine sa prière, dont les dernières paroles étaient encore sur ses lèvres, que déjà le Seigneur daignait l'exaucer, dans un sens qui surpassait toutes les prévisions du suppliant. — *Et confiterer...* Allusion à la confession qui avait occupé une longue partie de la prière, vers. 5-14. — Sur la formule *prosternerem preces*, voyez la note du vers. 18<sup>b</sup>. — *Pro*

21. adhuc me loquente in oratione, ecce vir Gabriel, quem videram in visione a principio, cito volans, tetigit me in tempore sacrificii vespertini.

22. Et docuit me, et locutus est mihi, dixitque : Daniel, nunc egressus sum ut docerem te, et intelligeres.

23. Ab exordio precum tuarum egressus est sermo; ego autem veni ut indicarem tibi, quia vir desideriorum es; tu ergo animadvertite sermonem, et intellige visionem.

24. Septuaginta hebdomades abbreviatæ

21. comme je parlais encore dans ma prière, voici que l'homme Gabriel, que j'avais vu au commencement dans la vision, vola rapidement, et me toucha, au temps du sacrifice du soir.

22. Il m'instruisit et il me parla, et il dit : Daniel, je suis venu maintenant pour t'instruire et pour que tu comprendres.

23. Dès le commencement de tes prières la parole est sortie, et je suis venu pour te l'annoncer, car tu es un homme de désirs; sois donc attentif à mon discours, et comprends la vision.

24. Soixante-dix semaines ont été

monte sancto. Ici, la colline de Sion représente la ville entière de Jérusalem. Comp. le vers. 16. — *Adhuc me...* Daniel insiste sur ce détail. — *Ecce* (tout à coup!)... *Gabriel*. Voyez VIII, 16 et la note. Le prophète donne à l'ange le nom de *vir* (hébr. : 'is, autre désignation de l'homme en tant qu'envisagé dans son caractère de noblesse), à cause de la forme humaine sous laquelle il lui était apparu dans sa précédente vision. Cf. VIII, 15<sup>b</sup>. — *A principio*. C.-à-d., comme plus haut (VIII, 1), antérieurement, précédemment. — *Cito volans* est une bonne traduction de l'hébreu *mu'af dī'af* (littéralement : volant de vol. LXX : τῶραι φερόμενος. Théodotion : πηρόμενος). Isaïe, VI, 2 et ss., parle des ailes des séraphins et de leur vol; l'idée présentée ici n'est donc pas le moins du monde étrangère à la doctrine de l'Ancien Testament en ce qui concerne les anges. Voyez aussi Jud. XIII, 21. — *Tetigit me*. D'après l'hébreu : S'approchant de moi. — *Tempore... vespertini*. Le sacrifice du soir consistait en un agneau qu'on immolait et qu'on offrait en holocauste avant le coucher du soleil, habituellement à trois heures de l'après-midi. Cf. Ex. XXIX, 39; Num. XXVIII, 4. C'était une partie du sacrifice perpétuel, qui a été mentionné plus haut (cf. VIII, 11). — *Docuit... et locutus...* (vers. 22). Remarquez la solennité de toutes ces formules d'introduction. On sent que quelque chose de grand se prépare. — *Egressus sum*. C.-à-d. : Je suis venu. L'adverbe *nunc* relève la coïncidence qui existait entre la prière de Daniel et l'apparition du messager céleste; il était envoyé de Dieu comme une réponse immédiate et vivante à cette prière. — *Ut docerem... et intelligeres*. D'après l'hébreu : Pour te rendre habile et intelligent. Ainsi éclairé, Daniel sera plus capable de comprendre l'oracle. — *Ab exordio precum...* (vers. 23). L'ange met encore davantage en relief la promptitude avec laquelle Daniel avait été exaucé. Comp. les vers. 20 et 21. — *Egressus est* (scil., « a Deo »). Hébraïsme; cf. Luc. II, 1. — *Sermo*. Hébr. : *dābār*, une parole. C.-à-d., suivant les uns, l'ordre de venir trouver Daniel (LXX : πρόσταγμα πρὸς καρτίου); mieux, d'après les autres, la révélation contenue dans les vers. 24-27. — *Veni ut indicarem* (*tibi* manque dans l'hébreu) : pour faire con-

naître au prophète la « parole » en question. — *Quia vir...* Motif pour lequel Daniel obtint si promptement ce qu'il souhaitait. Dans l'hébreu : Parce que tu es *hamādōt*, c.-à-d., désirs. Plus complètement au chap. X, 11 et 19 : 'is-hamādōt, homme de désirs. Locution hébraïque, qui ne signifie pas : homme vivement désireux de connaître l'avenir de son peuple, mais : homme qui était l'objet des désirs, de l'affection du Seigneur; par conséquent, le bien-aimé de Dieu. C'est à ce titre que Jéhovah allait communiquer à Daniel un de ses plus grands secrets. « Celui-ci désirait connaître à quel moment finirait les soixante-dix ans de la captivité; Dieu lui révèle une déviance bien plus importante, dont celle que Jérémie avait prédite n'était que la figure. » — *Tu ergo animadvertite*. Transition à l'oracle. L'ange excite fortement l'attention du voyant.

24. Les soixante-dix semaines. Ce verset expose la pensée générale de l'oracle : Dans soixante-dix semaines, le peuple juif sera comblé par Dieu de toute espèce de biens. Soit ici, soit dans les développements qui suivent (vers. 25-27), l'ange parle dans un style « en quelque sorte lapidaire », remarquable par sa concision et sa vigueur. Il donne à Daniel une chronologie de l'avenir, destinée à guider et à consoler les Juifs durant les années de douloureuse épreuve par lesquelles ils devaient passer. — *Septuaginta hebdomades* (Daniel est seul à employer la forme masculine *šbu'im*, au lieu de *šbu'ot* au féminin). Il est évident, d'après le contexte, qu'il ne s'agit pas ici de semaines ordinaires, de « semaines de jours », comme elles sont appelées un peu plus bas (cf. X, 2); les événements qui vont leur être assignés (entre autres, la reconstruction d'une grande cité, une guerre importante qui amènera la ruine de cette même ville et du pays dont elle était la capitale) n'auraient pas pu s'accomplir en 490 jours (7 × 70). Nous devons donc compter, comme il est dit Num. XIV, 34 et Ez. IV, 6, « une année pour chaque jour. » Telle est l'opinion à peu près unanime des anciens interprètes (notamment de Clément d'Alexandrie, de Tertullien, d'Eusèbe, de saint Cyrille de Jérusalem; voyez Fraidd, *l. c.*, passim), et celle de la plupart des auteurs modernes et contemporains. Ce sentiment traditionnel



décrotées sur ton peuple et sur ta ville sainte, pour que la prévarication soit abolie, que le péché trouve sa fin, que l'iniquité soit effacée, que la justice éternelle soit amenée, que la vision et la prophétie soient accomplies, et que le Saint des saints reçoive l'onction.

sunt super populum tuum et super urbem sanctam tuam, ut consummetur prevaricatio, et finem accipiat peccatum, et deleatur iniquitas, et adducatur justitia sempiterna, et impleatur visio et prophetia, et ungatur sanctus sanctorum.

7\*

est surtout basé sur Lev. xxv, 1-10 et xxvi, 34 et ss., passages où l'on mentionne également des séries de sept années, appelées « semaines d'années ». Le livre apocryphe des Jubilés, composé par un Juif, un peu avant la destruction de Jérusalem par les Romains, est intitulé : Livre des semaines d'années. Au 1<sup>er</sup> livre d'Esdras, qui paraît dater d'environ un demi-siècle plus tard, nous trouvons cette même expression : une semaine d'années. Les païens aussi employaient une métaphore identique; témoin le mot de Varron, cité par Anlu-Gelle, III, 10: « Il dit qu'il est déjà entré dans sa onzième semaine d'années, et qu'il a écrit jusqu'à ce jour soixante-dix semaines de livres. » Cf. Aristote, *Polit.*, VII, 16. C'est bien à tort que quelques commentateurs ont prétendu qu'il faut regarder 70 comme un chiffre rond, symbolique et indéterminé. L'ange indique de la façon la plus nette que ce nombre doit être interprété à la lettre, puisqu'il le décompose ensuite en  $7 + 62 + 1$ . D'ailleurs, l'oracle, qui veut être avant tout chronologique, n'aurait plus aucun sens s'il ne présentait que des dates vagues et sans précision. La corrélation entre ces 70 semaines et les 70 années de la captivité de Babylone (voyez le vers. 2) montre aussi que le chiffre est précis et littéral dans le second cas comme dans le premier. — *Abreviata sunt.* L'hébreu (*nehfak*; au singulier, parce que les 70 semaines sont regardées comme formant un tout) signifie au propre : ont été coupées; puis, dans un sens dérivé : ont été fixées, déterminées. C'est à cette signification, bien comprise par les LXX (*ἐπιθήσονται*), que nous devons ramener le verbe employé par la Vulgate. Comp. Is. x, 22, où les mots « consummatio abreviata » désignent un malheur complet, consommé. — *Super populum... et urbem.* C'est donc au sujet de la nation théocratique et au sujet de Jérusalem, la ville sainte par excellence (voyez Jér. III, 58 et la note), que la date qui précède a été fixée par Dieu. Les pronoms *tuum* et *tuam* sont accentués : le temple et la cité auxquels tu prends un si vif intérêt. — *Ut.* L'ange Gabriel va marquer, en des termes remarquables par leur rythme, le noble but qui sera atteint lorsque les 70 semaines d'années se seront écoulées. Ce but est exprimé par six petites propositions, qui s'arrangent d'elles-mêmes en deux groupes de trois, et qui signalent, soit négativement, soit positivement, les biens spirituels dont Dieu comblera son peuple privilégié, après cette longue période de 490 ans. La rénovation et la rédemption d'Israël seront alors complètes. — *Consummetur... iniquitas.* C'est le premier groupe. Il contient trois expressions synonymes, qui déclinent énergiquement la cessation et le pardon des péchés. — Dans l'hébreu,

le verbe « consummetur » est représenté par *kallé*, qui a plutôt le sens de fermer, empêcher; mais les LXX et Théodotion (*συντελεσθήναι*) l'ont traité, à la manière de saint Jérôme, comme un synonyme de *kâlâh*, achever, mettre fin à. Cela revient au même dans les deux cas. — *Finem accipiat.* L'hébreu a *hâtem*, sceller, et cette leçon est adoptée par Théodotion (*σφραγίσαι*) et par Tertullien (« ut signentur peccata »). Mais la note marginale *hâtem*, terminer, abolir, mérite nos préférences. Peu importe, d'ailleurs, puisque la signification est encore la même, quelque opinion que l'on admette : en effet, des péchés mis sous le sceau sont des péchés pardonnés. Les LXX ont *σπανίσαι*, rendre rare; ce qui ne dit pas assez. — *Deleatur.* D'après l'hébreu : pour expier (LXX et Théodotion : *ἀπαλείψαι*, pour effacer). Le pardon sera donc complet, les crimes ayant reçu une réparation, une expiation. D'autres nombreux oracles de l'Ancien Testament signalent pareillement cette rémission totale des péchés du peuple de Dieu comme un des principaux caractères de l'époque du Messie. Cf. Is. IV, 4; LIII, 7 et ss.; Jer. III, 17; xxxi, 34; Ez. xxxvi, 25; Os. XIV, 4; Mich. VII, 18-19; Soph. III, 13, etc. — *Et adducatur... sanctorum.* C'est le second groupe, composé aussi de trois petites propositions, qui mentionnent les biens positifs que le Messie apportera aux Israélites après leur avoir pardonné leurs fautes. Cette fois, les expressions sont beaucoup plus variées. — *Justitia sempiterna.* Littéralement dans l'hébreu : une justice de siècles; c.-à-d., qui durera de longs siècles, à jamais. Cette justice représente la sainteté morale qui, suivant les autres prophètes aussi, devait caractériser l'ère messianique. Cf. Is. XI, 9; LI, 5-8; LIII, 11; Jer. xxxii, 5; Ez. XI, 19-20; xxxvi, 26-27; Os. II, 19 et ss.; Joel, III, 17, etc. — *Et impleatur.* Nous retrouvons dans l'hébreu le verbe *hâtam*, mettre le sceau, que Théodotion a encore fidèlement traduit (*σφραγίσαι*). Les LXX lui ont donné, comme la Vulgate, la signification d'accomplir, réaliser (*συντελεσθήναι*), qui convient certainement mieux ici, car elle marque le parfait accomplissement des prophéties relatives au Messie. Lorsque les oracles auront été réalisés, la période messianique aura évidemment commencé. Il est vrai que divers interprètes anciens et modernes prennent le mot *hâtam* dans le sens strict de sceller, et lui font désigner la cessation totale des prophéties à l'époque du Christ; mais ce sentiment paraît en contradiction avec un passage de Joël (II, 28), qui prédit au contraire que le temps du Messie sera une période de révélations plus fréquentes, plus complètes. — *Et ungatur.* La gradation est ascendante, car ces mots décrivent le plus grand, le

25. Scito ergo, et animadvertite. Ab exitu sermonis ut iterum aedificetur Jerusalem, usque ad Christum ducem, hebdomadae septem et hebdomades sexaginta duæ erunt; et rursus aedificabitur platea, et muri in angustia temporum.

25. Sache donc et remarque. Depuis l'ordre donné pour rebâtir Jérusalem, jusqu'au Christ chef, il y aura sept semaines et soixante-deux semaines; et les places et les murs seront rebâties en des temps d'angoisse.

plus précieus des biens promis ici par l'ange Gabriel. La locution *qodès qâdâšîm*, qui correspond dans l'hébreu à *sanctus sanctorum*, est un superlatif analogue à serviteur des serviteurs (cf. Gen. ix, 25), cantique des cantiques (cf. Cant. I, 1), vanité des vanités (cf. Eccl. I, 1). Elle est au neutre, et serait plus littéralement traduite, si on n'envisage en elle-même, par « sanctum sanctorum », chose très sainte. Dans l'Ancien Testament, où elle est fréquemment employée, elle représente tantôt un local (le temple en général, et, d'une manière plus spéciale, la partie la plus intime du sanctuaire; cf. Ex. xxvi, 33; Num. iv, 4, 19; III Reg. viii, 6; Ez. xliii, 12; xlv, 3, etc.), tantôt des objets sacrés de différente nature, tels que l'autel (cf. Ex. xxix, 37), les sacrifices (cf. Ex. xxx, 10; Lev. ii, 3, 10; vi, 10; vii, 1, 6, etc.; Ez. xliii, 13, etc.), tantôt des personnes (comp. I Par. xxiii, 13, où il est affirmé qu'Aaron et ses fils furent mis à part pour le service du Seigneur, comme « une chose très sainte »). Ce dernier trait suffit pour expliquer et légitimer la traduction de saint Jérôme, qui est aussi celle des LXX, du syriaque, de nombreux Pères et commentateurs chrétiens (voyez Fraidi, *die Exegese der siebenzig Wochen Daniels*, Graz, 1883, passim), et même de quelques interprètes rationalistes. « Tout le contexte, dit l'un de ceux-ci, nous engage à rapporter ce titre de Saint des saints au Messie, et il y a certainement dans le mot *mâšah*, oindre, une allusion au *mašâh* des vers. 25 et 26. » Nous pensons, nous aussi, que cette expression désigne directement l'auguste personnage qui sera bientôt mentionné sous le nom de Messie-prince. Comp. Luc. i, 35, où le même archange Gabriel appellera le Christ « une chose sainte ». Cependant, l'usage plus fréquent des mots *qodès qâdâšîm* pour représenter des êtres inanimés a porté quelques commentateurs contemporains (parmi les catholiques, Palmieri, *l. c.*, p. 76; Knabenbauer, *h. l.*, etc.) à voir tout d'abord, dans cette locution, l'Église du Messie, ce temple mystique qu'il devait à jamais fonder; puis, d'une manière indirecte, le Messie lui-même, chef de ce temple sacré. Daniel, ajoute-t-on pour appuyer ce sentiment, venait précisément de prier pour le sanctuaire de Jérusalem, détruit par les Chaldéens (comp. les vers. 16, 17 et 20); Dieu lui répond qu'il est exaucé, mais d'une façon supérieure, merveilleuse, par l'établissement et la consécration du sanctuaire idéal et parfait dont avait parlé le prophète Ezéchiel (cf. Ez. xxxvii, 26-28). Cette interprétation n'est pas dénuée de vérité; mais elle nous paraît un peu cherchée. Nous trouvons la première beaucoup plus naturelle et plus vraie.

25. Le point de départ et les deux premières phases des 70 semaines. — *Scito ergo...* Avant de passer à des détails complexes et délicats, qui serviront de développement au vers. 24, l'ange fait un nouvel appel à l'attention de Daniel (comp. le vers. 23<sup>b</sup>). Les 70 semaines vont être divisées en trois périodes très inégales, à chacune desquelles est rattaché un événement d'une gravité exceptionnelle: la première, de 7 semaines, sera témoin de la reconstruction de Jérusalem; au terme de la seconde, de 62 semaines, le Messie sera mis à mort; la troisième, d'une seule semaine, verra la confirmation de l'alliance. — *Ab exitu sermonis...* « Parole » qu'il importe de bien déterminer, puisqu'elle marque le point de départ des 70 semaines. Dieu avait annoncé par Isaïe, xlv, 13, et par Jérémie, xxx, 18 (cf. xxxi, 33-39), que Jérusalem, détruite par les Chaldéens, serait rétablie après l'exil. Mais il ne saurait être question ici de ces oracles. En effet, d'un côté, ils ne portent aucune date; or, l'ordre auquel l'ange fait allusion a dû être nettement daté, puisqu'il devait servir de « terminus a quo » pour la supputation des années. D'un autre côté, à l'époque de Néhémie (cf. Neh. ii, 5 et ss.), c.-à-d. plus de deux cents ans après la mort d'Isaïe, plus de cent ans après celle de Jérémie, Jérusalem était encore en ruines, tandis que, d'après la prophétie de Gabriel, elle devait être reconstruite dans l'intervalle de quarante-neuf ans. Il s'agit donc d'un ordre lancé par un homme; et, de fait, les saints Livres mentionnent quatre décrets royaux, permettant aux Juifs de reconstruire leur capitale ruinée: le premier est de Cyrus (cf. Esdr. i, 2 et ss.), et remonte à l'an 536 avant J.-C.; le second est de Darius, fils d'Hystaspe (cf. Esdr. vi, 1-12), et date de l'an 518; le troisième est le quatrième sont d'Artaxerxès dit Longuemain, et furent portés, l'un en 457, la septième année de son règne, l'autre en 445, durant la vingtième année de son gouvernement. Les commentateurs sont d'accord pour admettre que le décret de Darius ne mérite guère d'entrer en ligne de compte, attendu qu'il ne fait que renouveler celui de Cyrus. Mais l'édit de Cyrus lui-même n'a trouvé qu'un petit nombre de partisans, car il ne se rapporte qu'à la construction du temple de Jérusalem, et n'a pas un mot pour celle de la ville. C'est donc entre les deux décrets d'Artaxerxès que se partagent surtout les interprètes. Toutefois, ce qui vient d'être dit au sujet de l'ordre de Cyrus est également vrai du premier décret d'Artaxerxès Longuemain, qui n'a traité directement qu'au temple. Au contraire, le second édit de ce prince concernait formellement et immédiatement la ville, qui était encore en ruines et sans rem-

26. Et, après soixante-deux semaines, le Christ sera mis à mort, et le peuple qui doit le renier ne sera plus à lui. Un peuple, avec un chef qui doit venir, dé-

26. Et post hebdomades sexaginta duas occidetur Christus; et non erit ejus populus qui eum negaturus est. Et civitatem et sanctuarium dissipabit po-

parts en 445, lorsque Néhémie demanda au roi la permission d'aller la rebâtir. Cf. Eccl. XLIX, 13-15. C'est donc à partir de cet édit que nous essayerons plus bas de calculer les 70 semaines d'années. — *Usque ad Christum ducem*. Ces mots indiquent le « terminus ad quem » des 7 + 62 semaines qui vont être mentionnées dans un instant. Saint Jérôme a très littéralement reproduit dans sa traduction les substantifs hébreux *Másrah-Nâgîd*. Le premier, qui signifie Oint, est celui-là même dont vient le mot Messie. Dès l'époque de David, le futur libérateur d'Israël était ainsi nommé par antonomase, parce qu'il avait reçu plus que personne l'onction sainte, qui le consacrait et le mettait à part pour son rôle magnifique. Cf. Ps. II, 2; XLIV, 8; Is. LXI, 1; Luc. IV, 18, 21. C'est le nom que lui donnaient couramment les Juifs au temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ (cf. Joan. I, 20, 25; III, 28; IV, 25, etc.), et il est tout à fait certain que c'est à lui, à lui seul, qu'il convient dans ce passage. Le second titre, *Nâgîd*, prince, est aussi parfaitement approprié au Messie, qui devait être par excellence le chef du peuple théocratique. Aucun des deux substantifs n'a reçu d'article, parce que le premier, qui est le principal, est traité comme un nom propre, et que le second lui est rattaché par apposition. — *Hebdomades septem* : c.-à-d., 49 ans. *Sexaginta duas* : 434 ans. Les 69 semaines équivalent donc ensemble à 483 ans. La ponctuation actuelle de l'hébreu coupe autrement la phrase : Jusqu'au Messie prince, sept semaines; et soixante-deux semaines (pendant lesquelles) la place sera rebâtie... Mais cette ponctuation est certainement fautive, puisque l'ange se contredirait si, après avoir fixé l'apparition du Messie à la fin de la septième semaine, il reculait ensuite sa mort jusqu'à la soixante-dixième semaine. D'ailleurs, l'événement principal assigné à la période de 62 semaines n'est pas la reconstruction de Jérusalem, mais la mort du Christ (comp. le vers. 26). Il faut donc corriger ici le texte massorétique, et traduire comme l'ont fait toutes les anciennes versions. — *Rursum œdificabitur*... Ce rétablissement de la cité sera complet lorsque les sept premières semaines auront pris fin. L'ange ne le dit pas en termes formels, mais cela résulte évidemment du contexte. Deux périodes ont été marquées : on annonce qu'à l'issue de la seconde tel grand fait aura lieu; si aucun événement n'était mentionné pour la première, elle n'aurait aucune raison d'être. D'un autre côté, à quelle époque Jérusalem aurait-elle été rebâtie, sinon pendant les 49 premières années, comme le prouve l'histoire de ces temps? — *Platea* rend bien le sens de l'hébreu *r'hôd*, vaste espace vide, place publique. — *Murt*. Le mot *hâràs* est synonyme du chaldéen *hâris*, fossé, rempart (Théodotion : *τείχος*). — *In angustia temporum*. C.-à-d., parmi des

circonstances difficiles et douloureuses, au milieu de souffrances multiples. « L'histoire entière de la reconstruction de Jérusalem (après l'exil) est un long récit d'oppositions sans cesse renouvelées, » de la part des Samaritains et des autres peuplades voisines de la Judée. Cf. Esdr. IV, 1 et ss.; V, 6 et ss.; Neh. I, 3 et ss.; IV, 1 et ss., etc.

\*26-27. Troisième phase : description de la soixante-dixième semaine, la plus importante de toutes. L'oracle lui assigne trois grands événements : la mort du Messie, suivie de maux terribles pour Jérusalem; la confirmation de l'alliance théocratique pour des Juifs nombreux; la cessation des sacrifices de l'ancienne loi, accompagnée de la ruine complète de l'État juif. — *Post... sexaginta duas*. Par conséquent, après que les 69 premières semaines (7 + 62) se seront écoulées et que la soixante-dixième aura commencé. — *Occidetur*. Employé comme il l'est ici, le verbe hébreu *kâraç* marque toujours une mort violente. Cf. Ps. XXXVI, 9; Prov. II, 22; Zach. XIII, 8, etc. D'autres prophètes avaient déjà clairement prédit ce genre de mort pour le Messie. Cf. Ps. XXI et Is. LIII. Au lieu de traduire en cet endroit *másrah* par le concret, comme l'ont fait très justement la Vulgate (*Christus*), et Aquila (*ἡλειμένος*), et Symmaque (*χριστός*), les LXX et Théodotion le rendent par l'abstrait (*χρίσμα*, l'onction), et la version latine primitive les a imités (« extermínabitur unctio »); ce qui ne fournit aucun sens satisfaisant, et qui a égaré ceux des Pères grecs et latins qui ont pris ces traductions pour bases. — *Et non erit... populus*... L'hébreu a simplement : *V'ein iô*; c.-à-d., « Et non (erit) ei » (Aquila : *καὶ οὐκ ἔστιν αὐτῷ*). Il y a ellipse, et il faut nécessairement suppléer quelque chose; ce que l'on a fait de diverses manières : Ce n'est point pour lui-même qu'il mourra, mais pour d'autres, en vue de procurer leur salut; Ce n'est pas à cause de ses propres péchés, mais pour les péchés d'autrui (Théodotion : *καὶ κρίμα οὐκ ἔστιν αὐτῷ*), etc. La paraphrase de la Vulgate est excellente. Elle indique un premier effet désastreux que les meurtriers du Christ ne tarderont pas à ressentir : ils faisaient partie de son peuple; mais, l'ayant cruellement renié, ils cesseront de lui appartenir, pour leur plus grand malheur. — *Et civitatem*... Autre résultat terrible de ce meurtre criminel : la ville et le temple de Jérusalem seront dévastés par une nation étrangère. C'est par anticipation que ce détail est mentionné en cet endroit. Sans doute, la ville coupable sera punie pour avoir mis à mort son Messie; mais l'oracle ne dit pas à quelle époque, et l'association logique des deux faits ne prouve pas qu'ils aient dû se succéder d'une manière immédiate, sans le moindre intervalle. — *Populus cum duce*. Hébr. Le peuple d'un *nâgîd*. Mais il est de toute évi-



pulus cum duce venturo; et Nuis ejus vastitas, et post finem belli statuta desolatio.

27. Confirmabit autem pactum multis hebdomada una; et in dimidio hebdomadis deficiet hostia et sacrificium, et

truira la ville et le sanctuaire; et sa fin sera la ruine, et, après la fin de la guerre, viendra la désolation décrétée

27. Il confirmera l'alliance avec un grand nombre pendant une semaine, et, au milieu de la semaine, les victimes et

dence que ce *nāgīd* n'a rien de commun avec le Mes-le-prince. En effet, la prophétie ne lui fait jouer qu'un rôle secondaire; c'est au peuple et non au chef qu'est attribuée la part principale. Surtout, ce *nāgīd* n'appartient pas à la nation théocratique, qu'il vient au contraire attaquer et détruire (*venturo* est pris en mauvaise part: venir avec des intentions hostiles. Cf. I, 1; XI, 10, etc.). — *Finis ejus*. Non pas la fin du prince, car « dans ce qui suit il n'y a pas le moindre indice d'une défaite » qu'il devra subir; mais, comme il résulte de l'ensemble de la description, la fin, la ruine de la ville et du sanctuaire. — *Vastitas*. Dans l'hébreu, avec une figure énergique: (Et sa fin) par l'inondation. C.-à-d. que les ravages produits seront aussi rapides, aussi violents que ceux qu'une inondation laisse derrière elle. Cf. XI, 10, 22, 26, 40; Is. VIII, 8, etc. — *Et post finem... desolatio*. D'après l'hébreu: Jusqu'à la fin, (Il y aura) la guerre; décret de ruines. On ne pouvait pas prédire avec une conclusion plus vigoureuse que, par suite du décret divin porté contre les Juifs, la guerre devait s'installer chez eux et ne cesser qu'après leur ruine totale. — Mais, comme l'ajoute l'ange, la soixante-dixième semaine ne sera pas uniquement témoin de faits désastreux: *Confirmabit...* (vers. 27). Dans la Vulgate, ce verbe paraît avoir pour sujet les mots *hebdomada una*, qui sont probablement au nominatif, comme dans Théodotion (δυναμιότα... εβδομά; μία). C'est une raison étonnante, la semaine étant censée produire les événements qui auront lieu durant son cours. Toutefois, le substantif hébreu *d'riš* (Vulg., *pactum*) ne pouvant représenter ici que l'alliance théocratique, qu'il désigne le plus habituellement (cf. XI, 28, 30, 32, etc.), il est mieux d'attribuer au Messie lui-même cette confirmation ou consolidation, qui rentre si bien dans son rôle, tel qu'il est tracé par les prophètes. Comp. Is. LIV, 10; LV, 3; LIX, 21; LXI, 8; Jer. XXXI, 31 et ss.; XXXII, 40; Ez. XVI, 60, 62 et XXXIV, 25; Os. II, 18 et ss., etc. Nous traduisons donc: Il affermera l'alliance pour un grand nombre (pendant) une semaine. — *Multas*. C'est ce qu'Isaïe, LIII, avait prédit très nettement: Mon serviteur (le Messie) en justifiera un grand nombre. Ainsi, pendant la dernière semaine, le Messie doit rendre l'alliance théocratique de plus en plus solide pour ceux qui adhéreront à lui. — Un autre événement capital est annoncé pour cette même époque: *et in dimidio...* Après trois ans et demi (car tel est le milieu d'une semaine d'années), *deficiet...* L'hébreu dit, à l'actif: Il (encore le Messie-prince) fera cesser... Les mots *hostia* (hébr.: *zēbah*, ce qu'on immole) et *sacrificium* (hébr.: *minhāh*, présent) désignent directement tous les sacrifices, sanglants et non sanglants,

puls tout l'ensemble du culte mosaïque. En retablissant l'alliance du Sinaï sur de nouvelles bases, le Messie créera une religion nouvelle; c'est pour cela qu'il abrogera auparavant l'ancien culte. Du reste, le sacrifice du Messie rendrait tous les autres complètement inutiles. Cf. Rom. VII, 4; Gal. II, 21; Hebr. X, 14. — *Et erit...* De même que, au vers. 26, l'ange a rattaché à la mort du Christ la ruine de la ville et du sanctuaire, de même il rattache maintenant à la cessation des sacrifices la profanation et la dévastation perpétuelle du temple. Mais redisons, comme au vers. 26, que cette connexion est avant tout logique, et qu'il n'est point parlé d'une succession immédiate des faits. — *In templo*. La Vulgate a ainsi traduit, à la suite des LXX et de Théodotion (ἐν τῷ ἱερῶν) la locution hébraïque *al knaf*, qui est assez obscure en cet endroit. Le substantif *knaf* désigne une aile au propre et au figuré; parfois, le bord ou l'extrémité d'un objet. Il peut donc fort bien être employé ici pour représenter, comme l'ont pensé les auteurs de ces trois anciennes versions et la plupart des commentateurs, l'aile ou le sommet du temple (ce que les Grecs, se servant de la même image, nommaient πτέρων ou τερούγιον). Cf. Matth. IV, 5. C'est aussi au temple de Jérusalem que Notre-Seigneur Jésus-Christ a appliqué ce passage dans une célèbre prophétie (cf. Matth. XXIV, 15), et cette interprétation est certainement la meilleure de toutes celles qu'on a proposées (comparez les deux suivantes: L'abomination... sera à son comble; La dévastation sera sur l'aile des abominations, c.-à-d., dirigera l'armée ennemie qui les commettra). — *Abominatio desolationis* (en hébreu: *šiqqāšm m'dōmēm*; d'après les LXX et Théodotion: βδέλυγμα τῶν ἐρημώσεων). Autre expression sur laquelle on a beaucoup discuté, et dont on ne peut déterminer le sens avec une entière certitude. On la retrouve plus loin, légèrement modifiée. Cf. XI, 31 et XII, 11. Le substantif *šiqqāš*, qui est employé au pluriel dans le texte primitif, a le sens de chose abominable, ignoble, impure; Il sert souvent, dans la Bible hébraïque, à désigner, d'une manière figurée, les idoles du paganisme et ce qui servait à leur culte (cf. Deut. XXIX, 16; III Reg. XI, 5, 7; IV Reg. XXIII, 13-14; II Par. XV, 8; Is. LXVI, 3; Jer. IV, 1; VII, 30; XIII, 27; Ez. V, 11; VII, 20; I Mach. V, 57, etc.). On a tout lieu de croire qu'il se rapporte également, en cet endroit, à des actes idolâtriques par lesquels le temple de Jérusalem devait être profané; en particulier, d'après un grand nombre d'interprètes, à l'introduction des algues et des enseignes romaines dans le sanctuaire, car ces enseignes étaient réellement l'objet d'un culte de la part des légions de Rome. Voyez Josèphe, *Bell. jud.*, VI,

le sacrifice cesseront, l'abomination de la désolation sera dans le temple, et la désolation durera jusqu'à la consommation et jusqu'à la fin.

erit in templo abominatio desolationis, et usque ad consummationem et finem perseverabit desolatio.

6, 1; F. Vigouroux, *Dict. de la Bible*, t. I, col. 68-73. Quant au second mot, *m'sōmem*, il est regardé comme un nom d'agent par les uns (celui qui désole, qui dévaste), comme un terme abstrait par les autres (la désolation, la dévastation). Ce second sentiment est favorisé par les anciennes versions; la première semble plus en harmonie avec le contexte, qui nous a déjà montré un chef venant saccager la ville sainte et le temple à la tête de ses troupes. — *Et usque... desolatio*. A la lettre dans l'hébreu: « Et usque ad excidium definitum, sese effundet super vastatum. » Ce que présisent ces paroles énergiques, c'est la perpétuité de la ruine et de la désolation déjà annoncées précédemment (cf. vers. 26<sup>d</sup>). L'oracle s'achève ainsi par de terribles menaces. « C'en est fait désormais d'Israël comme nation. » — Tel est le sens littéral de ces lignes remarquables. Leur accomplissement est admirable aussi. Pendant les sept premières semaines, Jérusalem a été reconstruite par Néhémie et ses successeurs. A la fin de la soixante-neuvième semaine, le Messie a paru dans la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a apporté au peuple théocratique le pardon de ses fautes et la justice éternelle. Ce même Jésus a réalisé à la perfection toutes les prophéties; au milieu de la dernière semaine il a été renié et mis à mort par ses concitoyens; il a fondé la nouvelle alliance et aboli les sacrifices mosaïques. Un peu plus tard, le temple a été profané, puis détruit par les Romains; la ville a été saccagée; le peuple, écrasé, n'a jamais pu se relever de cette ruine, et il est dispersé sur toute la terre. La coïncidence entre les événements et la prédiction ne pouvait pas être plus frappante. Aussi n'est-il pas étonnant que la tradition chrétienne ait toujours cru, d'une façon à peu près unanime, que cet oracle se rapporte exclusivement à Jésus-Christ, et qu'il a été pleinement réalisé par lui. Voyez *Fraïd, die Exegese...*, passim. Les Juifs contemporains de saint Jérôme l'entendaient pareillement du Messie; plusieurs célèbres commentateurs israélites du moyen âge, entre autres Jarchi et Abarbanel, faisaient de même (sur les étonnantes divergences que présentent ici les LXX, voyez A. Bludau, *Die alexandrinische Uebersetzung des Buches Daniel*, Fribourg - en - Brisgau, 1897, p. 104-130). Quant aux rationalistes, s'ils sont d'accord pour exclure entièrement le Messie de ces lignes, dans lesquelles ils ne voient qu'un « vaticinium post eventum », c. à d., des faits déjà passés, racontés en style prophétique, ils se divisent et se combattent mutuellement pour tous les détails. « Aussi le résultat (de leur interprétation) est-il une vaine chimère, où sont fondées aux pieds toutes les lois de la langue, de l'exégèse et de l'histoire. » Voyez A. Rohling, *Das Buch des Propheten Daniel*, p. 283 et ss. Il est vrai que la supputation des années pré-

sente des difficultés considérables, et que, sur ce point, la division a existé de tout temps parmi les interprètes croyants. Cela tient en partie, nous l'avons vu plus haut, à l'incertitude qui existe au sujet du décret mentionné dans le vers. 25, en partie aux obscurités de la chronologie en ce qui concerne soit l'avènement d'Artaxerxès Longue-main, soit la naissance, la vie publique et la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ. En de telles conditions, aucun système ne peut présenter de parfaites garanties. Néanmoins, on arrive, même sous ce rapport, à établir des calculs approximatifs assez satisfaisants. 1° Suivant la parole de l'ange (vers. 25), le Messie a dû se manifester 69 semaines, c. à d. 483 ans, après le décret relatif à la reconstruction de Jérusalem. D'autre part, selon saint Luc, III, 23, Jésus-Christ avait environ trente ans au commencement de sa vie publique. Or, en retranchant 30 de 483, on obtient l'année 453, qui nous conduit en plein règne d'Artaxerxès, puisque ce prince, d'après la chronologie habituellement reçue, régna de 465 à 424 avant J.-C. 2° Il est aisé de préciser davantage. Des calculs basés sur les données des meilleurs historiens de l'antiquité permettent de croire que ce n'est pas seulement en 465, après la mort de Xerxès son père, mais au plus tard en 470, et probablement dès 474, qu'Artaxerxès Longue-main monta sur le trône (voyez Hebbelynck, *l. c.*, p. 370-373). Sa vingtième année, durant laquelle, comme nous l'avons vu plus haut (note du vers. 25<sup>a</sup>), il porta très vraisemblablement l'édit permettant de rebâtir Jérusalem coïnciderait donc avec l'an 454 avant J.-C., ou l'an 300 après la fondation de Rome.  $483 (69 \times 7) + 300$  donnent 783, et cette 783<sup>e</sup> année de l'existence de Rome correspond précisément à la trentième du Sauveur, ou au début de sa vie publique, d'après la chronologie dite vulgaire. 3° Il est vrai que cette chronologie ne paraît pas être exacte, attendu que son auteur, Denys le Petit, semble avoir retardé de quelques années la naissance de Jésus (il la place l'an 753 de Rome). Toutefois, même dans ce cas, nous pouvons établir de nouveau la coïncidence, en reculant ou l'époque de l'avènement d'Artaxerxès, ou celle de la vie publique de Jésus-Christ, les documents qui fixent ces dates étant assez élastiques. On le voit, si le problème n'est pas complètement résolu, faute de données tout à fait sûres, il l'est suffisamment pour nous garantir que Jésus-Christ, et lui seul, a réalisé l'oracle. D'ailleurs, « Dieu a tranché lui-même la difficulté... Un événement manifeste nous met au-dessus de tous les raffinements des chronologistes, et la ruine totale des Juifs, qui a suivi de si près la mort de Notre-Seigneur, fait entendre aux moins clairvoyants l'accomplissement de la prophétie. » (Bossuet, *Discours sur l'histoire univ.*, II<sup>e</sup> partie, ch. IX.)

## CHAPITRE X

1. Anno tertio Cyri, regis Persarum, verbum revelatum est Danieli, cognomento Baltassar, et verbum verum, et fortitudo magna; intellexitque sermonem, intelligentia enim est opus in visione.

2. In diebus illis, ego, Daniel, lugebam trium hebdomadarum diebus;

3. panem desiderabilem non comedi, et caro et vinum non introierunt in os meum, sed neque unguento unctus sum, donec complerentur trium hebdomadarum dies.

4. Die autem vigesima et quarta men-

1. La troisième année de Cyrus, roi des Perses, une parole fut révélée à Daniel, surnommé Baltassar, parole vraie et grande force; et il comprit la parole, car il est besoin d'intelligence dans les visions.

2. En ces jours-là, moi, Daniel, je pleurai tous les jours pendant trois semaines;

3. je ne mangeai pas de pain agréable au goût, ni chair ni vin n'entrèrent dans ma bouche, et je ne m'oignis d'aucun parfum, jusqu'à ce que ces trois semaines fussent accomplies.

4. Le vingt-quatrième jour du pre-

IV. — Quatrième vision: les calamités que le peuple de Dieu devra subir de la part des païens avant son glorieux rétablissement. X, 1 — XII, 13.

Cette révélation est celle qui reçoit les plus longs développements. Elle complète en partie ce qui a été prôné au chap. VIII, car elle fournit d'intéressants détails sur la seconde et la troisième monarchie, et surtout sur la petite corne qui devait surgir du royaume gréco-macédonien. Aux souffrances qu'Israël endurera de la part du roi imple représenté par cette corne, elle oppose le triomphe final du peuple de Dieu.

1° Prologue. X, 1 — XI, 1.

CHAP. X. — 1-3. Préliminaires de la vision.

— La date: *anno tertio Cyri*. C'est la plus tardive de celles que signale le livre de Daniel. Elle doit être comptée à partir de la conquête de Babylone par Cyrus. Les Juifs déportés en Chaldée par Nabuchodonosor avaient donc reçu depuis deux ans la permission de rentrer en Judée. — *Verbum*. Hébr.: *dâbâr*; une parole, une chose. — *Baltassar*. Daniel continuait de porter à la cour ce nom qui lui avait été imposé soixante-dix ans auparavant. Cf. I, 7 et la note. — *Et verbum verum*. La révélation qui vient d'être mentionnée, et qui va former le thème de ce long paragraphe, est caractérisée brièvement, dans le texte hébreu, comme une « parole vraie », c.-à-d. certaine, et comme « une grande calamité » (*šâbâ'*: au propre, armée; puis, au dérivé, service militaire, corvée, tribulation; cf. Job, VII, 1, et Is. XL, 2. C'est à ce sens qu'il faut ramener la traduction de la Vulgate, *fortitudo*...). L'oracle va donc annoncer aux Juifs de grands malheurs; il est vrai qu'il s'achèvera par de glorieuses promesses. — *Intellexitque*...: grâce à un secours spécial du Seigneur. Cependant toutes les parties de la prophétie ne furent pas expliquées à Daniel, ainsi qu'il le dira lui-même plus bas (cf. XII, 8). — *Intelligentia enim*... La Vulgate a ajouté au

texte les mots *opus est*, qui donnent à cette proposition l'apparence d'un aphorisme abstrait. L'hébreu répète simplement sous une autre forme la phrase qui précède: Et l'intelligence (fut) à lui dans la vision. C.-à-d.: il eut l'intelligence de la vision. Par ces formules solennelles, l'écrivain sacré relève l'importance particulière de la révélation qu'il reçut alors. — *Ego Daniel* (verset 2). Mots accentués comme plus haut (cf. VII, 15, 23; VIII, 1, 27, etc.) — *Tristum... diebus*. D'après l'hébreu: Trois semaines de jours. Cf. Gen. XLI, 1; Deut. XXI, 13. Il est très probable que Daniel emploie cette expression pour opposer ces semaines ordinaires aux semaines d'années dont il a été question dans l'oracle précédent. Cf. IX, 24 et ss. — *Lugebam*. La cause de ce deuil prolongé, qui était accompagné de jeûnes et d'autres privations, est aisée à indiquer. Daniel, retenu à Babylone par ses hautes fonctions, n'avait pas pu profiter de l'édit qui mettait fin à l'exil de ses coreligionnaires. Malgré leur liberté rendue, la plupart de ces derniers étaient aussi demeurés en Chaldée; mais, généralement, par égoïsme, pour ne pas abandonner le bien-être qu'ils avaient acquis là-bas, pour ne pas affronter les périls et les épreuves d'une installation nouvelle dans un pays ruiné. Ceux qui avaient fait preuve de courage et qui étaient revenus en Judée rencontraient des difficultés sans nombre. Le prophète souffrait de tout cela, et c'est sans doute pour obtenir de Dieu la cessation de ces différents maux, qu'il multipliait ses prières et ses pratiques de pénitence. — *Panem desiderabilem*. Hébraïsme (littéralement: du pain de désirs), pour désigner des mets délicats. Daniel se condamna, pendant ces trois semaines, à n'user que d'une nourriture grossière. — *Neque unguento*... On supprimait, en temps de deuil, les onctions d'huile et de parfums, si chères aux Orientaux. Cf. II Reg. XII, 20; Am. VI, 6; Matth. VI, 16-17, etc.

4-9. Un ange apparaît à Daniel. — *Die... men-*



mier mois, j'étais près du grand fleuve qui est le Tigre.

5. Et je levai les yeux et je vis : et voici qu'il y avait un homme vêtu de lin, et dont les reins étaient ceints d'or très pur ;

6. son corps était comme le chrysolithe, son visage brillait comme l'éclair, et ses yeux étaient comme une lampe ardente; ses bras, et tout le reste du corps jusqu'aux pieds, étaient comme un airain étincelant, et le bruit de ses paroles était comme le bruit d'une multitude.

7. Moi, Daniel, je vis seul la vision; les hommes qui étaient avec moi ne la virent pas, mais une terreur extrême se précipita sur eux, et ils s'enfuirent dans les lieux cachés.

8. Et moi, resté seul, je vis cette grande vision; aucune force ne resta en moi, mon visage fut tout changé, je tombai en faiblesse et je perdis toute vigueur.

sis primi, eram juxta fluvium magnum, qui est Tigris.

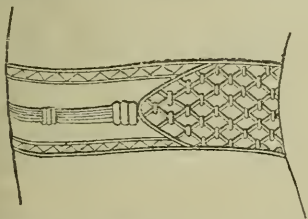
5. Et levavi oculos meos, et vidi : et ecce vir unus vestitus lineis, et renes ejus accincti auro obrizo ;

6. et corpus ejus quasi chrysolithus, et facies ejus velut species fulguris, et oculi ejus ut lampas ardens; et brachia ejus, et quæ deorsum sunt usque ad pedes, quasi species æris candentis; et vox sermonum ejus ut vox multitudinis.

7. Vidi autem, ego Daniel, solus visionem; porro viri qui erant mecum non viderunt, sed terror nimius irruit super eos, et fugerunt in absconditum.

8. Ego autem relictus solus, vidi visionem grandem hanc; et non remansit in me fortitudo, sed et species mea immutata est in me, et emarcui, nec habui quidquam virium.

*sis primi.* Les trois semaines mentionnées ci-dessus sont maintenant terminées. Le premier mois de l'année juive était celui de nisan, qui correspond à la fin de mars et au commencement d'avril. L'octave de la Pâque venait de s'achever, puisque cette fête s'ouvrait le 14 nisan au soir. — *Juxta fluvium...* C'est d'ordinaire l'Euphrate qui est appelé par antonomase « le grand fleuve ». Cf. Gen. xv, 18, etc. Ici ce nom est également donné au Tigre (hébr. : *Hiddéqel*; voyez Gen. II, 14 et la note). — *Levavi... et vidi* (vers. 5).



Riche ceinture d'homme. (Bas-relief de Ninive.)

Autre formule solennelle, qui sert d'introduction immédiate à la vision. — *Et ecce vir...* Ce personnage est très soigneusement décrit. Quoiqu'il apparût sous la forme humaine, tout, dans son apparence extérieure, marquait une dignité et une nature de beaucoup supérieures à l'humanité. — *Vestitus...* Ses vêtements consistaient en une longue tunique blanche (*linets*), semblable à celle des prêtres, et en une ceinture d'or très pur. Cf. Ez. ix, 2 (*Atl. archéol.*, pl. I, fig. 10; pl. cvii, fig. 5, 6, 7). Au lieu de *auro obrizo*, l'hébreu dit : en or d'*Ufâz*; ce qui est peut-être une erreur de transcription pour Ophir. Voyez Jer. x, 9 et la note. — *Corpus... quasi chryso-*

*lithus* (vers. 6). Hébr. : Son corps était comme le *taršîš*. Pierre précieuse très brillante, ainsi nommée parce qu'elle venait d'Espagne ou du pays de *Taršîš*. Voyez Ex. xxviii, 2 et la note; Ez. I, 16, etc. — *Facies... et oculi...* Son visage et ses yeux n'étaient pas moins étincelants. — *Brachia... et quæ...* Hébr. : Ses bras et le lieu de ses pieds; c.-à-d., le milieu et la partie inférieure du corps. — *Quasi... æris...* Hébr. : Comme l'apparence de l'airain poli. — *Vox sermonum ejus* est un hébraïsme : le bruit qu'il faisait en parlant, le son de sa voix. Il prononça donc quelques paroles, que Daniel ne nous a pas conservées. Cf. vers. 9. — *U... multitudinis.* Comme le bruit que fait une grande foule. Cf. Is. xiii, 4. — *Vidi... solus...* (vers. 7). Saint Jérôme rapproche à bon droit ce phénomène de celui qui eut lieu en faveur de Saul sur la route de Damas. Cf. Act. ix, 7; xxii, 9. Daniel seul vit l'apparition et entendit des paroles distinctes; les serviteurs ou les amis qui l'accompagnaient alors (*viri qui... mecum*) n'aperçurent rien, et n'entendirent que le bruit formidable de la voix. Effet produit sur eux : *terror nimius...*; puis, *fugerunt...* — *In absconditum.* Petite nuance dans l'hébreu : pour se cacher. — *Ego autem...* (vers. 8). Daniel raconte avec candeur les impressions par lesquelles il passa lui-même, lorsqu'il fut demeuré seul en face de ce personnage visiblement surnaturel (*visionem grandem...*). Cf. viii, 18. — *Non remansit...* Ses forces physiques furent paralysées par l'effroi. — *Species... et emarcui.* Dans l'hébreu, avec une grande vigueur : Ma beauté fut changée en mol en corruption. C.-à-d. qu'il devint tout pâle de frayeur et que sa physionomie fut comme décomposée. La description est dramatique. — *Et audiens... terræ* (vers. 9). Variante dans l'hébreu : Et lorsque j'entendis le bruit de ses paroles, je fus engourdi (*nîrdâm*) sur ma

9. Et audivi vocem sermonum ejus; et audiens jacebam consternatus super faciem meam, et vultus meus hærebat terræ.

10. Et ecce manus tetigit me, et erexit super genua mea et super articulos manuum mearum.

11. Et dixit ad me : Daniel, vir desideriorum, intellige verba quæ ego loquor ad te, et sta in gradu tuo; nunc enim sum missus ad te. Cumque dixisset mihi sermonem istum, steti tremens.

12. Et ait ad me : Noli metuere, Daniel; quia ex die primo quo posuisti cor tuum ad intelligendum ut te affligeres in conspectu Dei tui, exaudita sunt verba tua, et ego veni propter sermones tuos.

13. Princeps autem regni Persarum restitit mihi viginti et uno diebus; et ecce Michael, unus de principibus primis, venit in adiutorium meum; et ego remansi ibi juxta regem Persarum.

9. J'entendis le bruit de ses paroles, et, l'entendant, je gisais sur ma face, consterné, et mon visage était collé à terre.

10. Et voici qu'une main me toucha, et me dressa sur mes genoux et sur mes mains.

11. Et il me dit : Daniel, homme de désirs, comprends les paroles que je vais te dire, et tiens-toi debout; car je suis maintenant envoyé vers toi. Lorsqu'il m'eut dit cela, je me tins debout en tremblant.

12. Et il me dit : Ne crains point, Daniel, car dès le premier jour où tu as appliqué ton cœur à comprendre et à t'affliger en présence de ton Dieu, tes paroles ont été exaucées, et je suis venu à cause de tes paroles.

13. Le prince du royaume des Perses m'a résisté vingt et un jours; mais voici que Michel, un des premiers princes, est venu à mon secours; et je suis demeuré là, près du roi des Perses.

Ice, et ma face (était) à terre. Sorte d'évanouissement semblable à celui de VIII, 18 (voyez la note). Quel pouvait bien être ce personnage qui produisit une impression si profonde sur Daniel, accoutumé pourtant aux apparitions célestes? Quelques commentateurs ont pensé au Messie, parce que Notre-Seigneur Jésus-Christ se manifesta plus tard à saint Jean sous des traits semblables (cf. Apoc. I, 13-15); d'autres, à Dieu lui-même, car, disent-ils, la description tracée dans les vers. 5-6 n'est pas sans analogie avec celle qu'Ézéchiel donne de Jéhovah au début de son livre (cf. Ez. I, 16, 24). Mais aucune de ces opinions n'est vraisemblable. Au vers. 11<sup>b</sup>, l'interlocuteur se dira « envoyé » vers Daniel; au vers. 13, il ajoutera qu'il a eu besoin du secours d'un esprit céleste. Ces détails ne conviennent ni à Dieu, ni au Messie. C'est donc, suivant le sentiment général des interprètes, un ange qui apparut alors à Daniel, mais un ange d'un rang supérieur; peut-être Gabriel, qui lui avait déjà transmis deux fois de suite les révélations divines. Cf. VIII, 16, et IX, 20.

10-19. Daniel est graduellement rassuré par le messager céleste. — *Ecce manus...* Cette main qui toucha le prophète et l'aïda à se relever, était évidemment celle de l'ange qui vient d'être décrit. Cf. VIII, 15<sup>b</sup>. On a supposé à tort qu'il s'agit d'un nouveau personnage. — *Erexit me.* Littéralement dans l'hébreu : Il me fit trembler sur mes genoux. C.-à-d., il m'aïda, tout tremblant que j'étais, à me mettre sur mes genoux. — *Super articulos...* Hébr. : Sur les paumes de mes mains. — *Et dixit...* (vers. 11). L'ange continua de rassurer Daniel par quelques paroles affectueuses. — Sur le titre *vir desideriorum*, voyez la note de IX, 23. — *Intellige verba...* Appel pressant à l'attention du prophète. — *Sta*

*in gradu...* Daniel, en effet, était encore à genoux et appuyé sur ses mains. Cf. vers. 10<sup>b</sup>. — *Steti tremens.* Il réussit à se lever complètement, mais son trouble était loin d'avoir disparu. — *Et ait...* *Noli...* (vers. 12). Autres paroles aimables et réconfortantes. Pourquoi Daniel serait-il effrayé de ce qui était pour lui une marque de la bonté divine et une réponse à sa prière? — *Ex die primo...* Dès le premier des vingt et un jours mentionnés ci-dessus. Cf. vers. 2-3. Les mots *ut te affligeres* font allusion aux jeûnes et au deuil de Daniel. — *Posuisti cor* (hébraïsme) *...ad intelligendum...* L'homme de Dieu désirait comprendre plus parfaitement encore quel serait l'avenir de son peuple, et sa prière avait demandé de la lumière sur ce point important. — *Princeps autem...* (vers. 13). Motif pour lequel le messager céleste ne se présentait que maintenant, quoique la prière de Daniel eût été exaucée dès le premier jour. Le « prince de Perse » (hébr., *Pâras*) n'est nullement un personnage terrestre, comme on l'a dit parfois; il appartient certainement, d'après tout ce passage, au monde des esprits, de même que le « prince des Grecs » dont parle le verset 20. Mais ces deux génies, qui protégeaient des régions païennes, étaient-ils de bons anges ou de mauvais anges? Les deux opinions ont trouvé des défenseurs, et la seconde semblerait, à première vue, la meilleure, puisque le récit va nous montrer le prince des Perses en lutte ouverte avec l'ange qui avait apparu à Daniel, et avec saint Michel. Néanmoins la plupart des interprètes catholiques anciens et modernes (entre autres, Origène, Théodoret, saint Jérôme, saint Grégoire le Grand, saint Thomas d'Aquin) admettent qu'il s'agit uniquement de bons anges dans ces versets, et ce sentiment est plus en harmonie avec le texte, qui, en donnant

14. Je suis venu pour t'apprendre ce qui doit arriver à ton peuple aux derniers jours, car la vision concerne encore ces temps-là.

15. Tandis qu'il me disait ces paroles, je baissai le visage contre terre et je me tus.

16. Et voici que quelqu'un, qui avait la ressemblance d'un homme, toucha mes lèvres; et, ouvrant la bouche, je parlai, et je dis à celui qui se tenait devant moi : Mon seigneur, à ta vue tous mes nerfs se sont relâchés, et il n'est resté en moi aucune force;

17. et comment le serviteur de mon seigneur pourra-t-il parler avec mon seigneur? Car il n'est resté en moi aucune force, et le souffle même me manque.

18. Celui qui avait la figure d'un homme me toucha donc de nouveau et me fortifia. Et il dit :

14. Veni autem ut docerem te quæ ventura sunt populo tuo in novissimis diebus, quoniam adhuc visio in dies.

15. Cumque loqueretur mihi hujusmodi verbis, dejeci vultum meum ad terram, et tacui.

16. Et ecce quasi similitudo filii hominis tetigit labia mea; et aperiens os meum, locutus sum, et dixi ad eum qui stabat contra me : Domine mi, in visione tua dissolutæ sunt compages meæ, et nihil in me remansit virium;

17. et quomodo poterit servus domini mei loqui cum domino meo? Nihil enim in me remansit virium, sed et halitus meus intercluditur.

18. Rursum ergo tetigit me quasi visio hominis, et confortavit me, et dixit :

aux protecteurs spirituels de la Perse et de la Grèce le même titre qu'à saint Michel, le protecteur des Juifs, les place par conséquent dans une seule et même catégorie. Comp. les vers. 13, 20, 21 et XII, 1. Quant à la lutte, l'on ne doit pas s'en exagérer la portée, car elle s'explique par l'intérêt que prenaient aux nations païennes les anges auxquels Dieu en avait confié la protection. D'autres passages de la Bible (cf. Ex. XIV, 19; Num. XX, 16; Jos. V, 14; IV Reg. XIX, 35; Zach. VII, 8, etc.) nous apprennent que le royaume théocratique avait des esprits célestes pour patrons et défenseurs; celui-ci complète la révélation, en disant qu'il en était de même des empires païens. Il n'y a, en cela, rien qui ressemble à un emprunt fait au parlisme. — *Restitit mihi*. Comme l'explique saint Jérôme, le conflit avait pour cause la cessation de la captivité des Juifs. L'ange de la Perse, désireux de sauvegarder les intérêts spirituels de cette contrée, qui seraient lésés, il le prévoyait, par le départ du peuple de Dieu, mettait toute son influence en œuvre auprès de Cyrus, pour arrêter ou pour retarder l'édit qui permettrait aux Juifs de rentrer en Palestine. — *Viginti et uno...* C.-à-d., pendant toute la durée de la prière et du jeûne de Daniel. Cf. vers. 2 et 3. C'est donc cette résistance qui avait empêché le messager céleste de venir annoncer immédiatement au prophète l'heureux résultat de son intercession. Comp. le vers. 12. — *Et ecce...* Comment la résistance du prince des Perses avait été surmontée. — *Michael*. Nom glorieux, qui se décompose ainsi : *Mi kā-'El*, Qui (est) comme Dieu? L'archange qu'il représente n'est mentionné que dans ce livre, dans l'épître de saint Jude, vers. 9, et Apoc. XII, 7. — *De principibus primis*. C.-à-d., l'un des premiers des esprits célestes. — *Venit in adiutorium...* : pour triompher du prince de la Perse. Saint Michel était

intéressé à cette victoire, puisqu'il était, d'après le vers. 21<sup>b</sup>, le protecteur spécial, « le champion spirituel » du peuple juif. — *Ego remansi...* Le verbe hébreu *nôṣarî* a été traduit de différentes manières. D'après les LXX et Théodotion : Je le laissai là (l'archange saint Michel). Selon quelques commentateurs : Je fus de reste; c.-à-d. : Ma présence devint inutile, puisque saint Michel était là pour résister; c'est pourquoi j'ai pu venir. Selon d'autres : J'ai eu le dessus. La Vulgate donne un excellent sens : Je suis demeuré auprès du roi de Perse, pour exercer sur lui une heureuse influence en faveur d'Israël. — *Juxta regem...* L'hébreu a le pluriel : Auprès des rois de Perse (Cyrus et ses successeurs). « Il est à remarquer qu'à partir de cette époque les rois de Perse furent, en somme, favorables aux Intérêts des Juifs. » — *Veni autem...* (vers. 14). Le céleste interlocuteur de Daniel lui répète pour la troisième fois (comp. les vers. 11<sup>b</sup> et 12<sup>b</sup>) qu'il est venu tout exprès pour lui, afin de lui communiquer des révélations importantes touchant l'avenir d'Israël. — *In novissimis...* Dans l'hébreu, nous lisons l'expression bien connue *b'aharîṭ hayyāmîm*, qui désigne toujours d'une manière plus ou moins rapprochée les temps messianiques. Cf. II, 28; VIII, 17; Gen. XLIX, 1 et la note, etc. — *In dies*. La révélation que Daniel allait recevoir (*visio*) ne devait se réaliser complètement qu'après un temps considérable. — *Cumque loqueretur...* (vers. 15). L'écrivain sacré continue de décrire en termes dramatiques ses impressions et sa conduite. Sa crainte a en grande partie disparu (cf. vers. 12); mais il éprouve un sentiment de profond respect en face d'un prince si auguste; aussi se tient-il dans l'attitude d'un humble serviteur (*dejeci vultum...*) et n'ose prendre la parole (*tacui*). Il était « comme fasciné devant l'apparition ». — *Quasi similitudo...* On serait tout d'abord porté à



19. *Noli timere, vir desideriorum; pax tibi confortare, et esto robustus. Cumque loqueretur mecum, convalui, et dixi: Loquere, domine mi, quia confortasti me.*

20. *Et ait: Numquid scis quare venerim ad te? Et nunc revertar ut praelier adversum principem Persarum. Cum ego egrederer, apparuit princeps Græcorum veniens.*

21. *Verumtamen annuntiabo tibi quod expressum est in scriptura veritatis; et nemo est adiutor meus in omnibus his, nisi Michael, princeps vester.*

19. Ne crains point, homme de désirs; que la paix soit avec toi! reprends vigueur et sois ferme. Et, comme il me parlait, je repris des forces et je dis: Parle, mon seigneur, parce que tu m'as fortifié.

20. Alors il dit: Sais-tu pourquoi je suis venu à toi? Je m'en retourne maintenant pour combattre contre le prince des Perses. Lorsque je sortais, le prince des Grecs est apparu.

21. Mais je t'annoncerai ce qui est marqué dans l'écriture de vérité; et nul ne m'aide dans toutes ces choses, sinon Michel, votre prince.

## CHAPITRE XI

1. *Ego autem ab anno primo Darii Medi, stabam ut confortaretur et roboraretur.*

1. Et moi, dès la première année de Darius le Mède, j'étais auprès de lui pour le fortifier et le soutenir.

croire que l'expression *filius hominis* désigne en cet endroit, comme au chap. vii, 15, le Fils de l'homme par excellence, le Messie. Mais l'hébreu n'admet pas cette interprétation, car il emploie le pluriel: Comme une ressemblance des fils de l'homme; c.-à-d., comme une apparition humaine. D'ailleurs, le vers. 18 et l'ensemble du récit montrent qu'il s'agit toujours du personnage qui a été mis en scène à partir du vers. 5. — *Tetigit labia...* pour rendre au prophète l'usage de la parole, que l'émotion lui avait enlevé. Cf. Is. vi, 7; Jer. 1, 9. — *Domine mi...* Daniel excuse sa manière d'agir, qu'il explique par sa frayeur irrésistible. — *Et quomodo...* (vers. 17). Dans cet état, il craint de ne pouvoir s'entretenir avec l'esprit céleste. C'est lui-même qu'il désigne par la locution *servus domini mei*. — *Sed et habitus...* Hébr.: Je n'ai plus de respiration. Trait pittoresque. Cf. III Reg. xvii, 17. — *Rursum ergo...* (vers. 18). C'était la troisième fois que l'ange le touchait pour le reconforter. Cf. vers. 10 et 16. — *Vir desideriorum* (vers. 19). Comme au verset 11. Voyez la note de ix, 23<sup>b</sup>. — *Pax tibi, confortare...* Accumulation de paroles rassurantes. Un heureux effet fut aussitôt produit: *Convalui, et dixi...* Daniel se sent maintenant plein de force et prêt à recevoir les communications de l'ange.

20-21. Transition directe à l'oracle. — *Numquid scis...* L'esprit céleste attire encore l'attention du serviteur de Dieu sur l'importance de son apparition. — *Nunc revertar...* Lorsqu'il quittera Daniel, ce sera pour aller lutter de nouveau contre le prince des Perses, en faveur des Juifs. Comp. le vers. 13. — *Cumque egrederer...* Plutôt: Lorsque je serai parti. Lorsqu'il aura quitté l'ange protecteur de la Perse, après avoir triomphé de lui. — *Apparuit... veniens*. L'hébreu

est plus concis: Et voici, le prince de *Yavân* est venu. Prétérit prophétique. Sur le nom de *Yavân* voyez la note de viii, 20. L'ange envoyé par Dieu à Daniel jouera donc aussi auprès du prince des Grecs le rôle de protecteur d'Israël. Ces détails préparent le prophète aux révélations qui vont suivre, car elles nous montreront Israël menacé en premier lieu par les rois de Perse, puis, davantage encore, par les rois grecs. — *Verumtamen...* (vers. 21). Ce que l'ange va dévoiler à Daniel touchant l'avenir d'Israël a été consigné *in scriptura veritatis*; c.-à-d., fait partie des plans providentiels relatifs à l'histoire des nations. Cf. Deut. xxxii, 34; Ps. cxxxviii, 18; Mal. iii, 16, etc. — *Et nemo...* Parole de reconfort. Dans tous ces périls (*in omnibus his*), saint Michel ne cessera pas un instant de défendre le peuple théocratique.

CHAP. XI. — 1. Continuation de la même pensée. Ce verset aurait dû être rattaché au chap. x, dont il fait réellement partie. — *Ab anno primo...* L'année même de la prise de Babylone par Cyrus. Voyez v, 30, et la note; ix, 1. A cette époque décisive, où une dynastie nouvelle arrivait au pouvoir, il était important d'agir vigoureusement pour les Juifs; c'est pourquoi l'interlocuteur de Daniel avait précédemment prêté alors, dans ce but, son concours à leur « prince ». — *Ut confortaretur...* Hébr.: Pour le soutenir et le fortifier. Le pronom ne se rapporte pas à Darius, mais à l'archange saint Michel.

2° L'oracle proprement dit. XI, 2 — XII, 13. Ce passage est aussi unique en son genre sous le rapport de la netteté avec laquelle les moindres événements sont décrits longtemps à l'avance. La prédiction « esquisse d'abord en quelques traits l'histoire de la monarchie perse et de la monarchie grecque jusqu'au morcellement de l'empire

2. Et maintenant je t'annoncerai la vérité. Voici, il y aura encore trois rois en Perse, et le quatrième s'élèvera par la grandeur de ses richesses au-dessus de tous; et, lorsqu'il sera devenu puissant par ses richesses, il excitera tous les peuples contre le royaume de Grèce.

3. Mais il s'élèvera un roi vaillant, qui dominera avec une grande puissance et qui fera ce qu'il lui plaira.

4. Et, après qu'il se sera élevé, son royaume sera détruit, et divisé aux quatre vents du ciel; il ne passera pas à ses descendants, et il ne conservera pas la puissance qu'avait eue ce roi; car son royaume sera déchiré, et il passera à des étrangers, à l'exception de ceux-là.

5. Le roi du midi se fortifiera, et l'un de ses princes prévaudra sur lui, et il dominera avec puissance, car son empire sera grand.

2. Et nunc veritatem annuntiabo tibi. Ecce adhuc tres reges stabunt in Perside, et quartus ditabitur opibus nimis super omnes; et cum invaluerit divitiis suis, concitabit omnes adversum regnum Græciæ.

3. Surget vero rex fortis, et dominabitur potestate multa, et faciet quod placuerit ei.

4. Et cum steterit, conteretur regnum ejus, et dividetur in quatuor ventos cæli; sed non in posteris ejus, neque secundum potentiam illius, qua dominatus est; lacerabitur enim regnum ejus etiam in externos, exceptis his.

5. Et confortabitur rex austri; et de principibus ejus prævalebit super eum, et dominabitur ditione; multa enim dominatio ejus.

d'Alexandre; puis elle décrit longuement les luttes qui eurent lieu entre deux des dynasties issues de cet empire, celles des Ptolémées et des Séleucides... Elle raconte ensuite les entreprises d'Antiochus contre la religion et le culte des Juifs, et annonce enfin, après ce temps de calamité, la délivrance finale du peuple de Dieu. L'ange, sans mentionner aucun nom propre, caractérise avec tant de précision et de si minutieux détails toute une série de rois, leurs relations et leurs guerres, que nous pouvons, l'histoire en mains, indiquer trait pour trait le sens de ce tableau. » Saint Jérôme a très bien fait cette adaptation dans son commentaire.

2-4. La monarchie perse et la monarchie grecque. — *Et nunc.* Transition. Après ces longs et solennels préliminaires (x, 1-xi, 1), l'ange aborde la prédiction et commence par tracer une rapide esquisse des monarchies perse et grecque. — *Adhuc tres reges...* Les trois premiers successeurs de Cyrus à Cambyse, le faux Smerdis et Darius fils d'Hystaspes. — *Et quartus...* Ce fut Xerxès, caractérisé soit par ses immenses richesses (*ditabitur...*; cf. Hérodote, III, 96; IV, 27-29; Justin, II, 10; Cléon, *Tuscul.*, V, 7, 20, etc.), soit par sa fameuse lutte contre la Grèce (*concitabit...*). — *Regnum Græciæ.* Hébr. : le royaume de *Yāvân*. Cf. x, 20<sup>b</sup>, et la note. Le nom de royaume est donné à la Grèce par anticipation, car elle ne le portait pas encore à l'époque mentionnée par l'ange. — *Surget... rex fortis* (vers. 3) : Alexandre le Grand, dont cette prophétie résume admirablement l'histoire. Cf. VII, 6; VIII, 5-8, 21-22. — *Dominabitur...* Quinte-Curce, le principal historien de ce grand conquérant, dit de lui (x, 5, 35) : « Fortunam solus omnium mortalium in potestate habuit... Agere videbatur gentibus quicquid placebat » (*faciet quod placuerit...*). Cf. VIII, 4. — Sa prompte disparition ne fut pas moins remarquable : *et... conteretur...* (vers. 4). Il mourut à l'heure même où

il semblait être parvenu au comble de la gloire et de la puissance (323 avant J.-C.). Alors son empire se brisa de lui-même, et, après des guerres sanglantes, quatre de ses généraux s'en partagèrent les fragments : *dividetur in quatuor...* Voyez la note de VIII, 22. Le trait *non in posteris...* est d'une merveilleuse précision : en effet, aucun membre de la famille d'Alexandre n'héritait de ses États ni de ses richesses. Son fils naturel Héraclès périt assassiné, son frère aussi; de même le fils posthume, Alexandre, qu'il eut de Roxane. Cf. Diodore de Sicile, XIX, 105, et XX, 28; Pausanias, IX, 7; Appien, *Syr.*, LI, etc. — *Neque secundum...* Aucun de ceux qui gouvernèrent les débris de son royaume n'eut jamais de puissance comparable à la sienne. — *In externos...* Ce seront, l'ange le répète, des étrangers, et non pas ceux de sa race (*exceptis his*), qui se partageront ses provinces.

5-19. Guerres entre les rois du Sud et les rois du Nord. L'ange « ne parle que de deux des quatre royaumes qui formèrent la succession d'Alexandre : l'Égypte et la Syrie. La raison en est que le peuple d'Israël, qui jusqu'alors avait joui d'un repos relatif, se trouvera désormais entraîné dans les vicissitudes du conflit qui va surgir entre ces deux royaumes ». La Palestine fut conquise tantôt par l'un, tantôt par l'autre, et elle eut beaucoup à souffrir de leurs luttes. Deux phases du conflit sont décrites successivement : les guerres des rois d'Égypte contre ceux de Syrie, vers. 6-9; la guerre d'Antiochus le Grand contre l'Égypte, vers. 10-20. Quoique les dates soient rares et générales (cf. vers. 6, 13 et 20), et que les divers rois qui se succédèrent dans les deux contrées rivales soient à peine distingués les uns des autres, l'accomplissement a rendu la prophétie aussi claire que possible. — *Rex austri.* C'est par rapport à la Palestine que sont employées ces expressions « le Sud, le Nord », pour représenter l'Égypte et la Syrie (*Atl. géogr.*,

6. Et post finem annorum fœderabuntur, filiaque regis austri veniet ad regem aquilonis facere amicitiam; et non obtinebit fortitudinem brachii, nec stabit semen ejus; et tradetur ipsa, et qui adduxerunt eam adolescentes ejus, et qui confortabant eam in temporibus.

7. Et stabit de germine radicem ejus plantatio; et veniet cum exercitu, et ingreditur provinciam regis aquilonis, et abutetur eis, et obtinebit.

8. Insuper et deos eorum, et sculptilia, vasa quoque pretiosa argenti et auri, captiva ducet in Ægyptum; ipse prævalebit adversus regem aquilonis.

6. Après quelques années ils feront alliance, et la fille du roi du midi viendra vers le roi de l'aquilon pour faire amitié; mais elle ne s'établira point par un bras fort, et sa race ne subsistera pas; elle sera livrée elle-même, avec les jeunes hommes qui l'avaient amenée et qui la soutenaient en ces temps.

7. Mais il sortira un rejeton du germe de ses racines; et il viendra avec une armée, et il entrera dans les provinces du roi de l'aquilon; il les ravagera et s'en rendra maître.

8. Bien plus, il emmènera captifs en Égypte leurs dieux, leurs statues et leurs vases précieux d'argent et d'or, et il prévaudra sur le roi de l'aquilon.

pl. I, VIII). Le roi mentionné ici par l'ange est Ptolémée I<sup>er</sup> Soter, fondateur de la dynastie des Ptolémées. Il régna en Égypte de 323-285 avant J.-C. — *De principibus ejus...* Séleucus Nicator (310-281), l'un des généraux de Ptolémée Soter,



Ptolémée I Philadelphie. (D'après une ancienne monnaie.)

fonda le royaume de Syrie, le plus considérable de ceux qui furent formés du démembrement de l'empire d'Alexandre (*multa enim...*). A partir de ce moment, il y eut des guerres presque perpétuelles entre les deux contrées, qui se disputèrent avec acharnement la prépondérance en Orient. — *Post finem annorum* (vers. 6). Hébraïsme : après un certain nombre d'années. Suivant le contexte, après cinquante ans environ, vers l'an 250. — *Fœderabuntur*. Une alliance fut conclue en 248 entre les rois d'Égypte et de Syrie, à la manière qui va être aussitôt indiquée. — *Filiaque...* Ces mots se rapportent à Bérénice, fille de Ptolémée II Philadelphie (285-247), qui avait succédé à Ptolémée Soter sur le trône d'Égypte. Elle vint, en qualité de fiancée et comme gage de paix (*facere amicitiam*; hébr. : pour faire des choses droites, c.-à-d. pour conclure une paix loyale), auprès du roi de Syrie, qui était alors Antiochus II Théos (261-246). On avait mis pour condition à ce mariage que le roi Antiochus répudierait Laodice, qu'il avait épousée en premières noces, et qu'il dés hériterait les deux fils qu'il avait eus d'elle, de sorte que la succession au trône appartenait exclusivement aux enfants de Bérénice. On espérait réunir

ainsi les deux royaumes en un seul. Ce projet échoua misérablement; Bérénice ne réussit pas à obtenir une influence solide (*fortitudinem brachii*, hébraïsme pittoresque), et sa race même ne devait pas subsister (*nec stabit semen...*). En effet, Laodice, furieuse d'avoir été évincée, réussit à faire massacrer, dès l'année 246, sa rivale (*tradetur ipsa*), le roi lui-même, le fils né de cette malheureuse union, et les Égyptiens qui avaient accompagné Bérénice en Syrie et qui lui servaient d'appui (*adolescentes ejus...*). L'hébreu présente quelques variantes dans ce passage : Elle ne conservera pas la force de son bras, et cela (l'alliance) ne tiendra pas, non plus que son bras, et elle sera livrée, elle, et ceux qui l'avaient amenée, et celui qui l'avait engendrée, et celui

qui l'avait soutenue pendant un temps. — *Stabit de germine...* (vers. 7). C.-à-d. : un rejeton sortira de la tige dont était issue Bérénice. Il s'agit de Ptolémée III Evergète (247-221), frère de cette princesse, fils et successeur de Ptolémée II. Aussi ardent que son père avait été mou et efféminé, il s'avança, pour venger sa sœur, contre Séleucus



Antiochus II Théos. (Ancienne monnaie.)

Callinicus (241-226), qui avait succédé à Antiochus Théos, s'empara d'une partie considérable de la Syrie et de la Cilicie, et fit mourir la cruelle Laodice. — *Provinciam*. Hébr. : *má'oz*, la forteresse. Nom collectif; à moins qu'il ne désigne spécialement Séleucus, port fortifié, voisin d'Antioche (*Att. géogr.*, pl. VIII, XVII), dont Ptolé-



9. Le roi du midi entrera dans son royaume, puis il reviendra dans son pays.

10. Ses fils s'animeront et réuniront de puissantes armées; et l'un d'eux viendra en toute hâte, comme un torrent qui déborde; il reviendra ensuite, et, plein d'ardeur, il combattra contre les forces du midi.

11. Le roi du midi, provoqué, sortira et combattra contre le roi de l'aiglon; il rassemblera une multitude immense, et l'armée ennemie sera livrée entre ses mains.

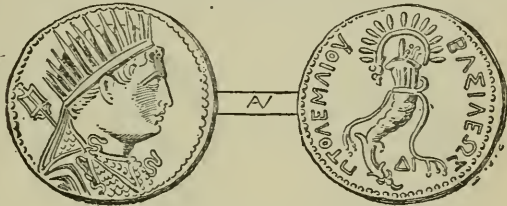
9. Et intrabit in regnum rex austri, et revertetur ad terram suam.

10. Filii autem ejus provocabuntur, et congregabunt multitudinem exercituum plurimorum, et veniet properans, et inundans; et revertetur, et concitabitur, et congregietur cum robore ejus.

11. Et provocatus rex austri egredietur, et pugnabit adversus regem aiglonis; et præparabit multitudinem nimiam, et dabitur multitudo in manu ejus.

mée III s'empara dès le début de la campagne. — *Insuper et deos...* (vers. 8). Un riche butin tomba entre les mains du vainqueur. Sur la coutume d'emporter comme trophée les idoles des peuples vaincus, voyez Is. XLVI, 1-2; Jer. XLV, 7, etc. Dans la circonstance présente, le roi d'Égypte dut éprouver une satisfaction toute particulière; car, parmi les trésors dont il s'empara, se trouvaient les statues des dieux égyptiens, enlevées autrefois par Cambyse (527 avant J.-C.). Aussi est-ce pour lui témoigner leur reconnaissance que ses sujets lui décernèrent alors le surnom d'Évergète ou Bienfaiteur. — *Vasa... pretiosa*. Hébr. : les objets de leurs désirs. C.-à-d., leurs richesses les plus précieuses. — *Ipsè prævalebit...* Le sens de l'hébreu n'est pas absolument certain. Probablement : Il se tiendra pendant des années éloigné du roi du Nord. En tout cas, l'expression marque la cessation des hostilités entre les deux royaumes durant un certain temps. — *Et intrabit...* (vers. 9). Variante dans le texte original : Et il (le roi du Nord) entrera dans le royaume du roi du Sud.

par une tempête (240 avant J.-C.). L'oracle montre, du reste, qu'il s'en retourna sans avoir obtenu de grands avantages : *et revertetur...* — *Filii autem...* (vers. 10). D'après l'hébreu, les fils du roi du Nord. Ces fils de Séleucus II furent



Ptolémée III Évergète. (Monnaie antique.)

Séleucus III Cérannus (226-222 avant J.-C.) et Antiochus III, dit le Grand (222-187). Le premier mourut tandis qu'on préparait l'expédition prédite ici par l'ange; c'est donc sur Antiochus que retomba tout le poids de la lutte. Comme il a été dit plus haut (note du vers. 5), ce verset et les suivants racontent la seconde phase de la guerre entre les rois d'Égypte et de Syrie. — *Provocabuntur* : excités par la défaite de leur père. — *Veniet properans...* Ces mots se rapportent à Antiochus III, qui s'élança avec impétuosité contre l'Égypte, balayant tout sur son passage. Sur la métaphore expressive et *inundans*, voyez ix, 26 (Vulg., « vastitas »), et le commentaire. — *Revertetur... cum robore...* Hébr. : Il reviendra et ils combattront jusqu'à ses forteresses (du roi du Midi). Après une trêve momentanée, pendant laquelle il était rentré en Syrie, Antiochus III



Séleucus II Callinicus.

C'est ainsi que traduit à bon droit Théodotion. Les LXX ont lu comme la Vulgate. Désireux de prendre sa revanche, Séleucus Callinicus envahit à son tour le domaine de son rival, dans l'intention de s'en emparer. Il réussit à reprendre quelques-uns des territoires qu'il avait perdus dans la guerre précédente; mais sa campagne fut en réalité désastreuse, car il essuya sur terre une sérieuse défaite, et sa flotte fut dispersée

reprit la campagne, cette fois contre Ptolémée IV Philopator (221-205 avant J.-C.); il s'empara de Tyr, de Ptolémaïs et de Gaza (*Att. géogr.*, pl. x), et s'avança en conquérant contre l'Égypte. — *Et provocatus...* (vers. 11). Le mot hébreu *ifmarmar* dénote une violente colère, qui était très naturelle dans la circonstance. — *Et pugnabit...* La bataille fut livrée à Raphia, au sud-ouest de Gaza (en 217). Le roi d'Égypte remporta une vic-

12. Et capiet multitudinem, et exaltabitur cor ejus; et deiciet multa milia, sed non prævalebit.

13. Convertetur enim rex aquilonis; et præparabit multitudinem multo majorem quam prius; et in fine temporum annorumque, veniet properans cum exercitu magno et opibus nimis.

14. Et in temporibus illis multi consurgent adversus regem austri; filii quoque prævaricatorum populi tui extollentur ut impleant visionem, et corruent.

15. Et veniet rex aquilonis, et comportabit aggerem, et capiet urbes munitissimas; et brachia austri non sustine-

12. Il s'emparera de cette multitude, et son cœur s'élèvera; il renversera des milliers nombreux, mais il ne triomphera pas.

13. Car le roi de l'aquilon reviendra et rassemblera une multitude beaucoup plus nombreuse qu'auparavant; et, à la fin des temps et des années, il s'avancera en toute hâte avec une grande armée et d'immenses richesses.

14. En ces temps-là beaucoup s'élèveront contre le roi du midi; les enfants des prévaricateurs de ton peuple s'élèveront aussi pour accomplir la vision, et ils tomberont.

15. Le roi de l'aquilon viendra, et il dressera des terrasses, et il prendra les villes les plus fortes; les bras du midi

toire éclatante, tua 10 000 hommes de l'armée ennemie et fit 4 000 prisonniers: *dabitur multitudo*. — *Et exaltabitur...* (vers. 12). Cet orgueil nuisit grandement aux intérêts de Ptolémée IV;



Ptolémée IV Philopator.

car, grisé par son triomphe, il ne sut pas en tirer tous les avantages qu'il avait le droit d'en espérer. En frappant un coup décisif, il aurait pu écraser entièrement son adversaire affaibli; mais, dénué d'énergie, il se contenta de reprendre les places perdues précédemment par l'Égypte et retomba dans sa vie de débauche. — *Convertetur enim...* (vers. 13). Ce qui eut lieu en 203, quatorze ans après la bataille de Raphia. Antiochus III (*rex aquilonis*) mit à profit, dans ce retour offensif, la mort de Ptolémée IV et la minorité du jeune Ptolémée V Épiphanes (205-189), âgé seulement de cinq ans lorsqu'il monta sur le trône. — *Multitudinem... majorem...* une armée plus considérable encore que celle qui avait été battue précédemment par les Égyptiens. Cf. vers. 10-12. Antiochus le Grand avait aguerri ses troupes par des expéditions victorieuses en Perse et en Asie Mineure. — *Et in fine temporum...* Comme au vers. 6; après un nombre indéterminé d'années. De fait, après environ quatorze ans. — *Veniet properans...* Comp. le vers. 10<sup>b</sup>. Quoique très succincte et procédant seulement par grands traits, la révélation est vivante et dramatique. Antiochus III envahit

alors l'Égypte avec Philippe III, roi de Macédoine, son allié. — *Et opibus...*: muni de tout l'argent nécessaire pour entretenir une grande armée en campagne. — *Multi consurgent...* (vers. 14). Allusion à des mouvements insurrectionnels, qui éclatèrent en Égypte pendant les premières années du règne de Ptolémée V. Le détail qui suit (*filii... populi tui*), des membres du peuple auquel appartenait Daniel) prêche qu'un certain nombre de Juifs devaient prendre part à ces révoltes. Cf. Josephé, *Ant.*, XII, 3, 3. Ils en sont vivement blâmés d'avance par l'expression *filii... prævaricatorum* (hébr.: des fils violents de ton peuple), qui sert à les désigner. Évidemment, ces Juifs espéraient reconquérir leur indépendance en se liguant avec Antiochus. — *Ut impleant visionem*. Leur folle conduite devait contribuer à l'accomplissement de la présente vision (cf. x, 14), qui annonçait de grandes souffrances au peuple théocratique. — *Corruent*. Leur échec. — *Veniet rex...* (vers. 15). Toujours

alors l'Égypte avec Philippe III, roi de Macédoine, son allié. — *Et opibus...*: muni de tout l'argent nécessaire pour entretenir une grande armée en campagne. — *Multi consurgent...* (vers. 14). Allusion à des mouvements insurrectionnels, qui éclatèrent en Égypte pendant les premières années du règne de Ptolémée V. Le détail qui suit (*filii... populi tui*), des membres du peuple auquel appartenait Daniel) prêche qu'un certain nombre de Juifs devaient prendre part à ces révoltes. Cf. Josephé, *Ant.*, XII, 3, 3. Ils en sont vivement blâmés d'avance par l'expression *filii... prævaricatorum* (hébr.: des fils violents de ton peuple), qui sert à les désigner. Évidemment, ces Juifs espéraient reconquérir leur indépendance en se liguant avec Antiochus. — *Ut impleant visionem*. Leur folle conduite devait contribuer à l'accomplissement de la présente vision (cf. x, 14), qui annonçait de grandes souffrances au peuple théocratique. — *Corruent*. Leur échec. — *Veniet rex...* (vers. 15). Toujours



Antiochus III le Grand.

l'infatigable Antiochus III, qui s'avance de plus en plus vers le sud, serrant de près son ennemi. — *Comportabit aggerem*. Hébr.: Il élèvera des terrasses; c.-à-d., les collines artificielles que les anciens dressaient en face des places fortes dont ils voulaient faire le siège (*Ant. archéol.*, pl. XCII,

n'en soutiendront pas l'effort; ses hommes d'élite se lèveront pour résister, et ils seront sans force.

16. Venant contre lui, il fera ce qu'il lui plaira, et il n'y aura personne qui se tienne devant lui; il entrera dans la contrée si célèbre, et elle sera ruinée sous sa main.

17. Il s'affermira dans le dessein de venir s'emparer de tout son royaume; il agira équitablement avec lui, il lui donnera sa fille en mariage, afin de le renverser; mais cela n'aura pas lieu, et il ne réussira pas.

18. Il se tournera contre les îles, et il en prendra plusieurs; il arrêtera le prince qui doit le couvrir d'opprobre, et son opprobre retombera sur lui.

bunt, et consurgunt electi ejus ad resistendum, et non erit fortitudo.

16. Et faciet veniens super eum juxta placitum suum, et non erit qui stet contra faciem ejus; et stabit in terra inclitya, et consumetur in manu ejus.

17. Et ponet faciem suam ut veniat ad tenendum universum regnum ejus; et recta faciet cum eo, et filiam feminarum dabit ei, ut evertat illud; et non stabit, nec illius erit.

18. Et convertet faciem suam ad insulas, et capiet multas; et cessare faciet principem opprobrii sui, et opprobrium ejus convertetur in eum.

fig. 10). — *Capiet urbes...* L'hébreu emploie le singulier : la ville très forte. Si ce substantif n'est pas collectif, il peut désigner spécialement la ville de Sidon et sa conquête par Antiochus le Grand. Scopas, général de Ptolémée V, s'y était réfugié avec 10 000 hommes; mais la famine le contraignit de se rendre aux Syriens (198 avant J.-C.). Antiochus s'empara alors de toutes les

minera tout. — *Ponet faciem...* (vers. 17). Hébraïsme, qui marque un dessein bien arrêté. Le plan du roi de Syrie consistait à soumettre totalement l'Égypte : *ad tenendum...* Nuance dans l'hébreu : (pour arriver) avec toutes les forces de son (propre) royaume. — *Recta... cum eo*. Autre hébraïsme, pour marquer des intentions extérieures de paix. En effet, les Romains s'étant



Ville forte. (D'après un bas-relief de Ninive.)

possessions asiatiques de Ptolémée. Ce fut l'apogée de sa gloire et de sa puissance. — *Brachia austru*. Locution figurée : les troupes de l'Égypte. Elles furent incapables de résister à Antiochus, qui les vainquit encore à Panéas, la même année. Les soldats d'élite eux-mêmes (*consurgunt electi...*) ne purent arrêter le désastre. Le triomphe d'Antiochus fut donc aussi complet que possible, comme le dit emphatiquement le vers. 16 : *faciet... juxta placitum...* (*super cum* : contre le roi du Sud). — *Stabit in terra inclitya*. Hébr. : dans le pays de la beauté. C'est la Palestine qui est ainsi nommée. Voyez la note de VIII, 9. On lui prédit qu'elle aura beaucoup à souffrir de la part d'Antiochus III : *consumetur in manu...* Il y exter-

opposés à ce qu'Antiochus III s'emparât de l'Égypte, il recourut alors à la ruse pour arriver à ses fins, et il offrit à Ptolémée V la main de sa fille Cléopâtre, célèbre par sa beauté : *et filiam feminarum* (hébraïsme)... Il espérait, grâce à ce mariage, exercer une influence prépondérante dans le palais même de son rival et achever de conquérir ainsi l'Égypte (*ut evertat...*). Mais Cléopâtre ne se prêta point au rôle odieux qu'on voulait lui faire jouer; devenue la femme de Ptolémée, elle prit le parti de son mari, et fit échouer le projet de son père : *et non stabit, nec...* — *Et convertet...* (vers. 18). Déçu de ce côté, Antiochus se tourna vers les « îles » ; nom souvent donné dans la Bible aux régions occidentales. Il



19. Et convertet faciem suam ad imperium terræ suæ, et impinget; et corruet, et non invenietur.

20. Et stabit in loco ejus vilissimus et indignus decore regio; et in paucis diebus conteretur, non in furore, nec in prælio.

21. Et stabit in loco ejus despectus, et non tribuetur ei honor regius; et veniet clam, et obtinebit regnum in fraudulencia.

19. Il se dirigera ensuite vers les terres de son empire, et il se heurtera; et il tombera, et on ne le trouvera plus.

20. Un homme très méprisable et indigne du nom de roi prendra sa place, et il sera brisé en peu de jours, non par la colère ni dans le combat.

21. A sa place sera un homme méprisé, à qui on n'accordera pas les honneurs royaux; il viendra en secret, et il s'emparera du royaume par la fraude.

remporta, en effet, de brillantes victoires en Asie Mineure et s'empara de plusieurs îles de la mer Égée (Rhodes, Samos, etc.; *Atl. géogr.*, pl. xvii). — *Cessare faciet...* On peut, avec Théodotion, regarder *principem* comme un nom collectif

ainé et successeur d'Antiochus III, envoya, comme il est raconté II Mach. III, son général Héllodore à Jérusalem, pour piller le temple. C'est encore la Palestine qui est représentée par les mots « la gloire du royaume ». Voyez les vers. 16<sup>a</sup>.

— *In paucis diebus...* Cet acte devait porter malheur au nouveau roi, qui fut empoisonné par ce même Héllodore. — *Non in furore, nec...* Allusion à cette fin ignominieuse.

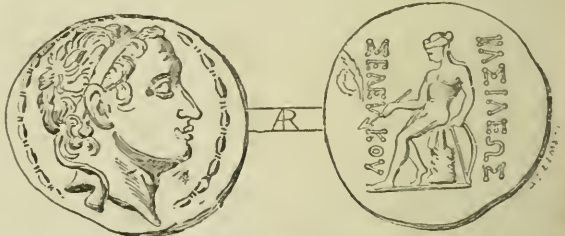
21-45. Le roi Impie du Sud. — D'après divers commentateurs anciens et modernes, c'est à l'Antechrist que se rapporterait tout ce passage. D'autres pensent qu'il n'est question de lui qu'à partir du vers. 36. Mais on admet plus communément, et avec beaucoup plus de vraisemblance, que ce

morceau entier doit être appliqué d'une manière directe et immédiate au roi Antiochus Épiphané; « il faut reconnaître, en effet, que le sens littéral se vérifie dans sa personne. » Cf. VIII, 9-13, 23-25, et les notes. Cependant plusieurs des traits mentionnés à la fin du tableau conviennent à l'Antechrist, qu'ils visent probablement comme



l'Antiochus V Épiphanes. (Monnaie antique.)

(ἄρχοντας), qui représenteraient tous les chefs vaincus, privés de leur pouvoir et humiliés par Antiochus (la locution tout hébraïque, « prince de son opprobre, » équivalant à : prince qu'il avait couvert d'opprobre). — *Opprobrium... convertetur...* La honte dont le roi du Nord avait couvert les autres retomba sur lui lorsque les Romains, dont il avait d'abord refusé d'écouter les injonctions quand ils lui ordonnaient de laisser l'Égypte, l'attaquèrent et lui infligèrent une honteuse défaite à Magnésie (en 190), puis de très dures conditions de paix. Voyez Justin, xxxi, 1. — *Et convertet...* (vers. 19). Il fut alors obligé de rentrer en Syrie : *ad imperium terræ...*; hébr., vers les forteresses de son pays. — *Impinget et corruet...* Ce langage métaphorique est d'une grande vigueur. Antiochus III périt assassiné à Élymais, dont il avait voulu piller le temple, pour se procurer les ressources rendues nécessaires par le lourd tribut que les Romains lui avaient imposé (187 avant J.-C.). — *Et stabit... regtus* (vers. 20). Grande variante dans l'hébreu : *fit* se tiendra à sa place un (homme) qui fera venir un exacteur dans la gloire du royaume. En effet, Séleucus IV Philopator (187-175), fils



Séleucus IV Philopator.

antitpe du roi de Syrie. — *Et stabit...* Le vers. 21 caractérise admirablement le successeur de Séleucus Philopator. — *Despectus*. Malgré le surnom d'Épiphanes (l'illustre), quo lui docerita la flatterie de quelques-uns de ses sujets, Antiochus IV (175-164 avant J.-C.) était en réalité un homme très vil et aux instincts grossiers. Aussi le peuple ne tarda-t-il pas à parodier ce surnom, qu'il transforma en Épiphanes (l'insensé).

22. Les bras du combattant seront chassés devant lui et brisés, comme aussi le chef de l'alliance.

23. Et, après des alliances, il le trompera, il s'avancera et triomphera avec peu de troupes.

24. Il entrera dans les villes grandes et riches, et il fera ce que n'avaient fait ni ses pères, ni les pères de ses pères : il amassera le butin, les dépouilles et leurs richesses ; il formera des entreprises contre les forteresses, et cela pendant un certain temps.

25. Sa force et son cœur s'exciteront contre le roi du midi, avec une grande armée ; et le roi du midi sera provoqué à la guerre par de grands secours et de

22. Et brachia pugnantis expugnabuntur a facie ejus, et conterentur ; insuper et dux foederis.

23. Et post amicitias, cum eo faciet dolum, et ascendet, et superabit in modico populo.

24. Et abundantes et uberes urbes ingrediatur ; et faciet quæ non fecerunt patres ejus, et patres patrum ejus : rapinas, et prædam, et divitias eorum dissipabit, et contra firmissimas cogitationes inibit ; et hoc usque ad tempus.

25. Et concitabitur fortitudo ejus, et cor ejus adversum regem austri in exercitu magno ; et rex austri provocabitur ad bellum multis auxiliis et fortibus ni-

Cf. Polybe, xxvi, 10. — *Et non tributur...* Hébr. : On ne lui avait pas donné la dignité royale. C.-à-d. qu'on ne le regardait point tout d'abord comme l'héritier présomptif du trône, le roi ayant un fils, nommé Démétrius, qui devait lui succéder suivant toutes les apparences. Malgré son indignité, Antiochus obtint néanmoins la couronne de Syrie, mais par la ruse et l'intrigue, comme le dit clairement l'oracle. — *Veniet clam.* LXX : Il viendra soudain. L'hébreu a plutôt cette seconde signification.

— *Obtinebit... in fraudulencia...* Antiochus Épiphanes était fils d'Antiochus III et frère de Séleucus Philopator. Il était à Rome en qualité d'otage, lorsque son retour fut demandé et obtenu par Séleucus, alors régnant. Celui-ci ayant été assassiné par Héliodore (note du vers. 20<sup>b</sup>), Épiphanes manœuvra si bien, qu'il déposséda son neveu et pupille Démétrius, et monta sur le trône à sa place. Les vers. 22 et ss. racontent ses guerres contre l'Égypte. — *Et brachia...* (vers. 22).

A la lettre dans l'hébreu : Et les bras de l'inondation seront inondés devant sa face. Métaphore expressive (voyez ix, 26<sup>b</sup> et la note) pour dire que des troupes envahissantes, d'une force considérable, seront brisées et balayées par Antiochus Épiphanes. En effet, Ptolémée VI Philométor (181-171 avant J.-C.), fils de Ptolémée V et de Cléopâtre (note du vers. 17<sup>b</sup>), qui régnait alors en Égypte, déclara la guerre à son oncle Antiochus, sous prétexte de réclamer la dot de sa mère, qui n'avait jamais été payée ; mais il fut battu à Péluse, sur ses propres frontières (*Al. géogr.*, pl. iv et v), et fait prisonnier par les Syriens. — *Insuper...* Prédiction d'une autre grande victoire d'Antiochus Épiphanes. Par *dux foederis* (hébr. : *agid b'rit*), on entend communément le grand prêtre Onias III, que le roi de Syrie déposa d'une manière sacrilège et qu'il remplaça par Josué ou Jason. Cf. II Mach. 7.

1, 33 et ss. ; Josèphe, *Ant.*, xii, 5, 1. En effet, le mot *b'rit* désigne habituellement, dans le livre de Daniel, l'alliance théocratique, le peuple juif (cf. ix, 27 ; xi, 28, 30), et c'est le grand prêtre qui était le chef d'Israël après l'exil. — *Et post amicitias...* (vers. 23). Ce trait caractérise fort bien aussi Antiochus Épiphanes. Devenu roi par l'intrigue, il conserva sa puissance par l'hypocrisie et la ruse. Lorsqu'il avait conclu un traité de paix ou d'amitié, il ne songeait qu'à tromper



Antiochus Épiphanes. (D'après une monnaie antique.)

ses confédérés, afin d'arriver à les renverser : cum eo (pronom collectif)... dolum. — *Et ascendet...* Petite description très vivante de cette conduite perfide. Il marchera contre eux avec une poignée d'hommes seulement (*in modico...*), pour mieux cacher son jeu sous des apparences pacifiques ; puis, les surprenant à l'improviste, il les vaincra (*superabit*). C'est ce qu'Antiochus IV fit en particulier à l'égard du jeune roi d'Égypte, son neveu. Cf. Polybe, xxviii, 17. — *Et abundantes...* (vers. 24). Continuation du même tableau. Hébr. : En temps de paix (ou bien : tout soudain) il entrera dans les parties les plus grasses de la province. Évidemment avec l'intention de s'en emparer. — *Faciet quæ non...* Ces mots mettent en relief les succès étonnants d'Antiochus Épiphanes. Ce qu'aucun de ses ancêtres n'avait fait, il réussit à l'accomplir. — *Rapi-*

mis, et non stabunt, quia inibunt adversus eum consilia.

26. Et comedentes panem cum eo, conterent illum, exercitusque ejus opprimetur, et cadent interfecti plurimi.

27. Duorum quoque regum cor erit ut malefaciant, et ad mensam unam mendacium loquentur; et non proficient, quia adhuc finis in aliud tempus.

28. Et revertetur in terram suam cum opibus multis, et cor ejus adversum testamentum sanctum; et faciet, et revertetur in terram suam.

29. Statuto tempore revertetur, et veniet ad austrum; et non erit priori simile novissimum.

fortes troupes; mais elles ne tiendront pas, car on méditera de mauvais desseins contre lui.

26. Et ceux qui mangeront du pain avec lui le ruineront; son armée sera accablée, et les morts tomberont en grand nombre.

27. Le cœur de deux rois sera porté à faire le mal, et à la même table ils proféreront le mensonge, et ils ne réussiront pas, car la fin est pour un autre temps.

28. Il retournera dans son pays avec de grandes richesses; son cœur sera hostile à l'alliance sainte; il agira et il retournera dans son pays.

29. Au temps prescrit, il retournera et reviendra vers le midi, et son dernier état ne sera pas semblable au premier.

nas... dissipabit. Plutôt, d'après l'hébreu : Il leur distribuera le butin, les dépouilles et les richesses. Moyen hypocrite de faire croire aux habitants qu'il venait à eux comme un ami; mais son but réel, comme le dit encore l'hébreu, sera de s'emparer de leurs forteresses : Et contre les pièces fortes il méditera des desseins (Vulg. : *contra firmissimas...*). C'est ce que fit réellement Antiochus IV dans la Basse-Égypte. Cf. I Mach. III,

la note du vers. 22. — *Duorum quoque...* (vers. 27). Le roi du Sud essaiera d'imiter les artifices et la ruse de celui du Nord, et ils chercheront à se tromper mutuellement. — *Ad mensam unam* : là même où les cœurs semblent le plus unis. Ce trait suppose que la paix régnera momentanément entre les deux rois. Les habitants d'Alexandrie s'étant révoltés contre Ptolémée VI et ayant proclamé à sa place son frère Ptolémée VII Evergète II (dit Physcon), Antiochus Épiphane fit semblant de protéger le roi légitime. — *Non proficient...* Insuccès de leurs machinations réciproques, et motif de cet échec : *quia adhuc...* Profonde pensée : les hommes ont beau faire, ils ne sauraient précipiter l'accomplissement des plans divins. — *Et revertetur...* Les vers. 28-35 décrivent à l'avance ce qui se passa depuis la première persécution des Juifs par Antiochus Épiphane, en 170, jusqu'au soulèvement des Machabées, en 167. Le roi syrien revint dans ses États (*in terram*



Ptolémée VI Philométor.

27-30. — *Hoc usque...* jusqu'au temps fixé par les décrets providentiels. Cf. vers. 35; VIII, 17, 19; XII, 4. — *Et concitabitur...* (vers. 25). Hébr. : Il excitera sa force et son cœur. Ici commencent la description d'une nouvelle campagne d'Antiochus contre l'Égypte. — *Regem austri.* Ce roi était toujours Ptolémée VI Philométor. Malgré sa vive résistance (*provocabitur... multus...*), il devait encore avoir le dessous dans cette guerre (hébr. : « non stabit, » au lieu de *non stabunt*), car il n'était point capable de lutter contre un adversaire si habile que son oncle (*quia intubunt...*). — *Comedentes panem...* (vers. 26). C.-à-d., ses amis les plus intimes, ses commensaux. Cf. Ps. XL, 10, et la note. Ptolémée VI fut trahi par ses deux courtisans de prédilection, Eubæus et Lenæus, qui exerçaient sur lui une grande influence depuis la mort de sa mère. — *Exercitus... opprimetur.* Dans l'hébreu : Son armée inondera. Voyez

*suam*), chargé de dépouilles prises à l'Égypte; chemin faisant, il nourrissait de noirs desseins contre le peuple théocratique, appelé ici par métaphore *testamentum sanctum*. Voici l'inclinent qui servit de prétexte à sa colère. Le bruit de sa mort s'étant répandu à Jérusalem, le grand prêtre Jason (note du vers. 22<sup>b</sup>), qui avait été dépossédé à son tour par le roi, en faveur de Ménétas (cf. II Mach. IV, 23 et ss.), crut le moment favorable pour reprendre ses fonctions de vive force; il réussit momentanément et fit couler beaucoup de sang dans Jérusalem (cf. II Mach. V, 5 et ss.). Antiochus affecta de voir dans cette lutte intestine un acte de rébellion contre son autorité royale, et il s'avança contre la capitale julve pour se venger. — *Et factet.* L'ange prédit le succès de cette entreprise. En effet, le roi, étant entré dans la ville avec ses troupes, massacra un grand nombre de citoyens et s'empara



30. Les vaisseaux et les Romains viendront contre lui; il sera frappé, il retournera, et il s'indignera contre l'alliance du sanctuaire, et il agira; il retournera encore et entreprendra contre ceux qui auront abandonné l'alliance du sanctuaire.

31. Des bras sortiront de lui et violeront le sanctuaire de la force; ils feront cesser le sacrifice perpétuel, et ils mettront l'abomination dans la désolation.

32. Et les prévaricateurs de l'alliance useront de déguisement et de fraude; mais le peuple qui connaît son Dieu s'attachera à la loi et agira.

33. Les savants parmi le peuple en instruiront un grand nombre, et ils tomberont par l'épée, par la flamme, par la captivité et par des brigandages prolongés.

30. Et venient super eum trieres et Romani; et percutietur, et revertetur, et indignabitur contra testamentum sanctuarii, et faciet; reverteturque, et cogitabit adversum eos qui dereliquerunt testamentum sanctuarii.

31. Et brachia ex eo stabunt, et poluent sanctuarium fortitudinis; et auferent iuge sacrificium, et dabunt abominationem in desolationem.

32. Et impii in testamentum simulabunt fraudulenter; populus autem sciens Deum suum, obtinebit, et faciet.

33. Et docti in populo docebunt plurimos; et ruent in gladio, et in flamma, et in captivitate, et in rapina dierum.

des vases d'or du temple. Cf. I Mach. I, 20-24; II Mach. v, 11-21. — *Statuto tempore* (vers. 29). Au temps voulu par Dieu. L'oracle aborde la troisième campagne d'Antiochus Epiphane contre l'Égypte (168 avant J.-C.). — *Et non erit... simile...* Cette dernière expédition (*novissimum*) fut loin de ressembler aux précédentes (*priori*) sous le rapport des succès, comme l'ange l'annonce brièvement à Daniel, et comme l'histoire le raconte longuement. — Motif de l'échec d'Antiochus : *venient super eum...* (vers. 30). Hébr. : Des vaisseaux de Kittim viendront contre lui. Kittim était le nom primitif de l'île de Chypre; il désigne aussi, dans un sens large, toutes les contrées maritimes de l'occident. Cf. Gen. ix, 4; Num. xxiv, 24; I Mach. I, 1; Josephé, *Ant.*, I, 6, 1, etc. Les LXX, puis Théodotion, ont précisé l'annonce en traduisant : Les Romains viendront; la Vulgate les a imités. Ptolémée VI Philométor et son frère Physcon, menacés l'un et l'autre par le roi de Syrie, s'entendirent pour appeler les Romains à leur secours, et ceux-ci, qui ne demandaient qu'à accroître leur influence dans ces régions, accoururent aussitôt. — *Percutietur*. Hébr. : il sera attristé; c.-à-d., découragé. C'est alors, en effet, que Pöpillus Lænas, le délégué de Rome, enjoignit à Antiochus de quitter l'Égypte, et, comme le roi parlait de consulter ses amis sur ce point, traça sur le sable avec sa canne, autour de lui, le fameux cercle dont il lui dit : J'entends de sortir avant d'avoir permis d'obéir. Il fallut bien se soumettre immédiatement. Voir Polybe, xxix, 11; Appien, *Syr.*, 66; Tite-Live, xlv, 12, etc. — *Indignabitur contra...* Ce furent les Juifs (*testamentum sanctuarii*); hébr. : la sainte alliance, cf. vers. 28) qui portèrent le poids de sa vengeance. — *Revertetur* : en Palestine, pour exécuter les projets impies et cruels que lui suggérait la colère. — *Cogitabit adversum...* L'hébreu dit au contraire : Il sera attentif à ceux qui auront abandonné l'alliance sainte. Il s'agit, c'est évident, des Juifs apostats,

qui ne manquaient pas alors (cf. I Mach. I, 11-16; II Mach. iv, 10 et ss.) et sur lesquels Antiochus porta les yeux pour en faire ses auxiliaires. — *Et brachia... stabunt* (vers. 31). C.-à-d. : Des troupes envoyées par lui (*ex eo*) prévaudront. Allusion aux armées qu'il devait lancer contre Jérusalem et le lieu saint. — *Et polluent...* Ses soldats et ses amis ne reculèrent devant aucun forfait. Sur cette profanation, voyez I Mach. I, 44; vi, 7, etc. Les mots *sanctuarium fortitudinis* désignent le temple, qui était comme la citadelle spirituelle de la nation juive. — *Auferent iuge...* Voyez viii, 11, et le commentaire. Cet acte sacrilège eut lieu le 15 cislev (fin novembre et une partie de décembre) de l'année 168. — *Abominationem in desolationem*. Hébr. : *šiqqûš m'šomem*, l'abomination de la désolation. Voyez la note de ix, 27<sup>b</sup>. Le temple fut alors consacré à Jupiter Olympien. Cf. I Mach. I, 57 et ss.; II Mach. vi, 2. — *Et impii...* (vers. 32). L'ange va indiquer de quelle manière les apostats mentionnés plus haut (note du vers. 30<sup>e</sup>) aideront Antiochus à réaliser ses honteux projets. — *Simulabunt fraudulenter*. Hébr. : Il (le roi) corrompra par des flatteries les traités envers l'alliance. En les flattant et en leur faisant de belles promesses, il réussira à les rendre aussi profanes que les païens. Voyez, I Mach. ii, 17-18, un exemple de ces flatteries. — *Populus autem...* Contraste. A ces misérables, l'oracle oppose les Juifs nombreux qui devaient demeurer fidèles au Seigneur. Cf. I Mach. ii, 19 et ss., 42 et ss.; vii, 13; II Mach. xiv, 6, etc. — *Sciens Deum...* Expression qui dit beaucoup : ils connaissaient leur Dieu d'une manière tout à la fois spéculative et pratique, par le cœur autant que par l'esprit. Les passages qui viennent d'être cités les nomment « Assidai », de l'hébreu *hasidim*, pieux. — *Obtinebit et faciet*. Hébr. : sera fort et agira. Les livres des Machabées sont remplis de leurs glorieux exploits. — *Docti in populo* (vers. 33). Ces « savants » ne diffèrent pas du « populus

34. Cumque corruerint, sublevabuntur auxilio parvulo, et applicabuntur eis pluri fraudulenter.

35. Et de eruditibus ruent, ut conflentur, et elegantur, et dealbentur usque ad tempus praeinitum, quia adhuc aliud tempus erit.

36. Et faciet juxta voluntatem suam rex; et elevabitur, et magnificabitur adversus omnem deum; et adversus Deum deorum loquetur magnifica; et dirigetur, donec compleatur infancia; perpetrata quippe est definitio.

37. Et Deum patrum suorum non reputabit, et erit in concupiscentiis feminariam, nec quemquam deorum curabit, quia adversum universa consurget.

34. Après être tombés, ils seront soulagés par un faible secours, et plusieurs se joindront à eux par hypocrisie.

35. Il y en aura parmi les savants qui succomberont, pour passer par le feu, et devenir purs et blancs jusqu'au temps prescrit; car il y aura encore un autre temps.

36. Le roi fera ce qu'il voudra; il s'élèvera et se grandira contre tout dieu; il parlera insolemment contre le Dieu des dieux; il réussira jusqu'à ce que la colère soit accomplie, car il a été ainsi arrêté.

37. Il n'aura aucun égard au Dieu de ses pères, et il sera dans la passion des femmes; il ne se souciera d'aucun des dieux, car il s'élèvera contre toutes choses.

sciens Deum... ». Cf. XII, 10<sup>b</sup>. — *Docerunt plurimos* : non moins par leurs exemples que par leurs paroles. Cf. I Mach. II, 1 et ss.; II Mach. VI, 18 et ss., etc. — *Et ruent in...* Beaucoup d'entre eux subiront la persécution et le martyre pour leur fol. Cf. I Mach. I, 63 et ss.; III, 43 et ss.; V, 13; II Mach. VII, 1 et ss., etc. — *In rapina* : par la confiscation de leurs biens. — Le substantif *dierum* se rapporte à « ruent » et non à « rapina » : ils tomberont « pendant des jours », c.-à-d., pendant un certain temps. — *Cum... corruerint...* (vers 34). Dieu n'abandonnera pas complètement ses amis persécutés; il permettra qu'ils soient secourus par leurs frères : *sublevabuntur...* Ce secours est appelé petit (*modico*) par comparaison avec la puissance du persécuteur; mais il fut assez considérable pour empêcher Antiochus d'anéantir la nation : il vint surtout de la noble et vaillante famille des Machabées. Cf. I Mach. II, 42 et ss. — *Applicabuntur eis...* Un certain nombre de Juifs tièdes ou indifférents se joindront à ces hommes fidèles, mais par pure hypocrisie, parce qu'ils craignent la juste colère des Machabées. Cf. I Mach. III, 5, 8, etc. — *Et de eruditibus...* (vers 35). Ces « eruditus » sont identiques aux « docti » du vers. 33. Nous apprenons ici le motif pour lequel Dieu permettra que la meilleure partie de son peuple soit ainsi humiliée et torturée : ce sera pour les purifier par le feu de l'épreuve, à la façon d'un précieux métal qu'on jette dans le creuset (*ut conflentur*), pour les séparer des méchants (*et elegantur*), pour les laver des moindres souillures (*et dealbentur*). Mais cette épreuve aura une fin : *usque ad tempus* (hébr. : jusqu'au temps de la fin). — *Quia adhuc aliud...* Cet autre temps sera celui de la victoire et de la paix. En attendant, il faudra passer par une nouvelle explosion de la fureur impie d'Antiochus, comme le disent les vers. 36-39. C'est ici surtout que ce prince tyranique nous est présenté comme un type vivant de l'Antechrist. — *Faciet juxta...* Cf. VIII, 24-25. Il agira au gré de ses cruels et

ignobles caprices. — *Elevabitur... adversus...* Enflé par le succès, il méprisera tout, Dieu aussi bien que les hommes, les divinités du paganisme (*omnem deum*) aussi bien que le Dieu d'Israël (*Deum deorum*). *Magnifica* : d'orgueilleux blasphèmes. Antiochus Épiphane ne craignit pas de prendre sur ses monnaies le nom de Θεός, Dieu; il ordonna à tous ses sujets de pratiquer sa propre religion, profana la plupart des temples, etc. Cf. I Mach. I, 43; Diodore de Sicile, XXXI, 1; Polybe XXXI, 4, etc. — *Et dirigetur*. Hébr. : il prospérera. Toutefois son triomphe ne durera que pour un temps : *donec compleatur...*; jusqu'à ce que le Selgneur ait cessé d'être irrité contre Israël, qu'il châtiât au moyen de ce despote. Cf. II Mach. VI, 13-17; VII, 32 et ss. — *Perpetrata quoque...* Dans l'hébreu : Ce qui a été décrété s'accomplira. Il faut que les malheurs prédits se réalisent. — *Et Deum...* (vers. 37). Mieux vaudrait le pluriel : les dieux de ses pères (LXX : τοῦ θεοῦ); c.-à-d., les divinités locales au culte desquelles les ancêtres d'Antiochus s'étaient ralliés. Lui, il les dédaignera toutes. — *Erit in concupiscentiis...* La traduction de saint Jérôme fait allusion aux débauches infâmes du roi syrien. Mais il est impossible de la justifier; car, d'une part, le verbe *erit* n'a rien qui lui corresponde dans l'hébreu, et, de l'autre, les mots « le désir des femmes » sont rattachés par le texte original au verbe qui équivaut à *curabit*. A la lettre : Il n'aura pas égard au désir des femmes; c.-à-d., à ce qui fait l'objet des désirs et de l'amour des femmes. Mais l'expression demeure encore obscure sous cette forme, et elle a été diversement interprétée. D'après quelques auteurs elle désignerait les enfants, désirés et aimés des femmes; ou les femmes elles-mêmes, envisagées comme symbole de ce qui est délicat. Toutefois le contexte montre qu'il s'agit plutôt ici de l'objet d'un culte. C'est pour cela que la plupart des commentateurs modernes ont vu dans ce passage tantôt Adonis, dont les femmes pleuraient la mort chaque année (cf. Ez. VIII, 14, et le com-

38. Il révèrera le dieu Maozim dans son temple; et il honorera avec l'or, l'argent, les pierres précieuses et ce qu'il y a de plus beau, un dieu que ses pères ont ignoré.

39. Et il fortifiera Maozim au moyen du dieu étranger qu'il a connu; il multipliera leur gloire, il leur donnera de la puissance en beaucoup de choses, et il partagera la terre gratuitement.

40. Et, au temps marqué, le roi du midi combattra contre lui, et le roi de l'aiglon viendra contre lui comme une tempête, avec des chars, et des cavaliers, et une grande flotte; il entrera dans les terres, et il les ravagera, et il passera à travers.

41. Il entrera dans le pays de gloire, et plusieurs provinces succomberont. Celles-ci seules seront sauvées de ses mains: Edom, Moab, et la principauté des enfants d'Ammon.

38. Deum autem Maozim in loco suo venerabitur; et deum, quem ignoraverunt patres ejus, colet auro, et argento, et lapide pretioso, rebusque pretiosis.

39. Et faciet ut muniat Maozim cum deo alieno quem cognovit, et multiplicabit gloriam, et dabit eis potestatem in multis, et terram dividet gratuito.

40. Et in tempore præfinito præliabitur adversus eum rex austri; et quasi tempestas veniet contra illum rex aiglonis, in curribus, et in equitibus, et in classe magna; et ingredietur terras, et conteret, et pertransiet.

41. Et introibit in terram gloriosam, et multæ corruent. Hæ autem solæ salvabuntur de manu ejus: Edom, et Moab, et principium filiorum Ammon.

mentaire); tantôt, d'une manière plus probable, la déesse que les peuples de l'Orient biblique adoraient sous les noms de Mylitta, de Baaltis, d'Astarté, d'Anaïtis (la « Nanæa » de II Mach. I, 13-16); en un mot, la déesse Aphrodite. Telle était déjà l'opinion de saint Ephrem. « Antiochus méprisa, en effet, le culte de la grande déesse des Orientaux, puisqu'il pillait un de ses temples dans l'Élymaïde. » Cf. I Mach. VI, 1; Appien, *Bell. syr.*, 66. — *Deum... Maozim* (vers. 38). Hébr. : le dieu des *ma'uzim*. Saint Jérôme, à la suite de Théodotion (Μαωζιμ), a regardé ce mot comme un nom propre; mais c'est un nom commun, qui signifie forteresses. Donc, le dieu des forteresses. Mais il règne aussi une grande incertitude au sujet de cette autre divinité, qui serait, d'après les uns, Mars, le dieu de la guerre; d'après les autres, Jupiter Capitolin, en l'honneur duquel Antiochus Épiphané fit construire un temple magnifique à Antioche (Titte-Live, XLII, 20). Ce second sentiment est le plus probable. Quoi qu'il en soit, ce roi belliqueux ne vénérât que le dieu des forteresses et des batailles. — *In loco suo* : dans le temple qu'il lui avait érigé. L'hébreu paraît signifier : sur sa base; et alors il s'agirait de la statue du dieu. — *Deum quem ignoraverunt*... C'était là un culte entièrement nouveau dans la famille d'Antiochus; mais celui-ci y mettait toute son âme (*colet auro*...), ne trouvant rien de trop précieux pour sa divinité privilégiée. — *Faciet ut*... (vers. 39). Passage assez obscur. Le sens paraît être que, sous les auspices de ce dieu étranger (*cum deo alieno*), le tyran travaillera à rendre ses citadelles de plus en plus fortes. Les mots *quem cognovit* manquent dans l'hébreu et dans Théodotion. Ici, ce dernier traduit très exactement *ma'uzim* par ὀχυρώματα, places fortes. — *Multiplicabit gloriam* : grâce à ses victoires et à ses conquêtes. — *Dabit eis*... Antiochus récompensera de leurs services ses partisans

fidèles, en leur accordant une grande puissance et en leur faisant de riches largesses. — *In tempore præfinito*... (vers. 40). Hébr. : au temps de la fin; c.-à-d., durant toute la période du règne d'Antiochus qui vient d'être décrite. D'après de nombreux commentateurs, les versets 40-45 contiendraient un résumé du règne entier d'Antiochus. Ce qui rend ce sentiment très probable, c'est qu'après avoir quitté l'Égypte sur l'ordre des Romains (note du vers. 30<sup>a</sup>), Épiphané ne paraît pas y être revenu. Porphyre, il est vrai (voyez saint Jérôme, *h. l.*), a vu dans ce passage le récit d'une nouvelle campagne d'Antiochus IV contre les Égyptiens; mais les historiens sont muets à son sujet. Deux faits principaux sont mis en relief dans cette récapitulation : la guerre contre l'Égypte et la persécution des Juifs. — *Præliabitur*... L'hébreu emploie une expression figurée : frapper à coups de cornes, comme certains animaux. Image d'une lutte très violente. — *Quasi tempestas*. Autre comparaison très expressive. — *In classe magna*. La bataille de Péluse, mentionnée plus haut (note du vers. 22), eut lieu sur mer. — *Ingrédietur terras* : à la façon d'un conquérant auquel rien ne résiste. La description est d'une grande vigueur. — *Conteret*. Hébr. : il inondera. Comme aux vers. 10 et 22. — *Et introibit*... (vers. 41). Résumé de la lutte d'Antiochus Épiphané contre les Juifs. Les mots *terram gloriosam* désignent de nouveau la Palestine. Comp. les vers. 16 et 28; VIII, 9. — *Multæ*... C.-à-d., de nombreuses villes et provinces. — *Hæ autem solæ*... Les trois peuplades nommées par l'ange habitaient à l'est et au sud-est de la Palestine (*Att. géogr.*, pl. V, VII); elles ne se trouvaient donc pas sur la route d'Antiochus, qui, pressé de se jeter sur l'Égypte, passa sans les inquiéter. — *Principium*... : la partie principale des fils d'Ammon. — *Mittet manum*... (vers. 42). Le monarque syrien s'avance triom-



42. Et mittet manum suam in terras, et terra Ægypti non effugiet.

43. Et dominabitur thesaurorum auri et argenti, et in omnibus pretiosis Ægypti; per Libyam quoque et Æthiopiam transibit.

44. Et fama turbabit eum ab oriente et ab aquilone; et veniet in multitudine magna ut conterat et interficiat plurimos.

45. Et figet tabernaculum suum Apadno inter maria, super montem inclutum et sanctum; et veniet usque ad summitatem ejus, et nemo auxiliabitur ei.

42. Il étendra sa main sur les contrées, et le pays d'Égypte n'échappera point.

43. Il se rendra maître des trésors d'or et d'argent, et de tout ce qu'il y a de précieuses en Égypte; il passera aussi à travers la Libye et l'Éthiopie.

44. Des nouvelles de l'orient et de l'aquilon le troubleront, et il viendra avec de grandes troupes pour briser et pour massacrer des hommes nombreux.

45. Il dressera sa tente à Apadno, entre les mers, sur la montagne célèbre et sainte; et il ira jusqu'à son sommet, et personne ne lui viendra en aide.

## CHAPITRE XII

1. In tempore autem illo consurget Michael, princeps magnus, qui stat pro filiis populi tui; et veniet tempus quale non fuit ab eo ex quo gentes esse cœperunt usque ad tempus illud. Et in tem-

1. En ce temps-là, Michel, le grand prince, s'élèvera, lui qui protège les enfants de ton peuple; et il viendra un temps tel qu'il n'y en a pas eu depuis que les peuples ont commencé à exister,

phant. Le voilà bientôt maître de l'Égypte : et terra... Cf. vers. 22 et ss. — *Et dominabitur...* (vers. 43). Il s'enrichira des dépouilles des vaincus. Cf. vers. 23. — *Per Libyam... et Æthiopiam...* Hébr. : Les *Lubim* et les *Kûstîm* (seront) sur ses

vers. 44 et 45 exposent la fin d'Antiochus. Le Talmud raconte que, peu de temps avant sa mort, il fut troublé et épouvanté par des nouvelles sinistres. L'histoire est encore plus précise, car elle signale la révolte des Parthes et des Arméniens, peuples situés à l'est (*ab oriente*) et au nord (*ab aquilone*) des États d'Antiochus. Le roi dut s'élançer dans cette direction, pour les réduire, et ce fut sa dernière campagne (*et veniet...*). — *Et figet...* (vers. 45). *Apadno* est encore un mot hébreu que saint Jérôme, à la suite de Théodotion, a regardé comme un nom propre. Il signifie : son palais. Il faudrait donc traduire : Il fixera la tente de son palais (la tente qui lui servait d'habitation royale pendant ses expéditions guerrières) entre les mers (la mer Morte et la Méditerranée). — *Super montem...* sur la glorieuse colline de Sion. Ce n'est pas personnellement, cette fois, qu'Antiochus IV occupa Jérusalem, mais par l'intermédiaire des troupes qu'il y avait laissées. — *Veniet... ad summitatem...* Hébr. : Il viendra à sa fin, c.-à-d. au terme de sa vie. « L'heure de l'expiation avait sonné pour ce grand criminel. » — *Nemo auxiliabitur...* Atteint d'un mal horrible, il périt misérablement, dans un complet abandon (164 avant J.-C.). Cf. II Mach. ix, 5. Sur ses remords tardifs, voyez I Mach. vi, 1-16.



Captif libyen. (Peinture égyptienne.)

pas; c.-à-d., à sa suite, parmi ses soldats (LXX : ἐν τῷ ὄχλῳ αὐτοῦ, dans son armée; Théodotion : ἐν τοῖς ὀχυροτάταισιν αὐτοῦ, dans ses forteresses). Ces deux peuples étaient domiciliés, le premier à l'est, le second au sud de l'Égypte (*Atl. géogr.*, pl. I et IV), dont ils étaient d'ordinaire les alliés. Cf. II Par. xii, 13, et xvi, 8; Jer. xlvi, 9; Nah. iii, 9, etc. — *Et fama...* Les

CHAP. XII. — 1-4. Délivrance du peuple de Dieu : la résurrection et la gloire des saints. « Épilogue magnifique de toutes les prophéties du livre de Daniel. » C'est par une parole de grande consolation que l'ange termine son long discours. Les malheurs qu'il a prédits ne dureront pas toujours; d'ailleurs, saint Michel sera là pour protéger le peuple de Jéhovah. Puis, au temps marqué par Dieu, il y aura une parfaite

jusqu'à ce jour. En ce temps-là, qui-  
conque, parmi ton peuple, sera trouvé  
écrit dans le livre, sera sauvé.

2. Et beaucoup de ceux qui dorment  
dans la poussière de la terre se réveille-  
ront, les uns pour la vie éternelle, et les  
autres pour l'opprobre qu'ils verront tou-  
jours.

3. Et ceux qui auront été savants bril-  
leront comme la splendeur du firmament;  
et ceux qui en auront instruit plusieurs  
dans la justice *luiront* comme des étoiles  
dans des éternités sans fin.

pore illo salvabitur populus tuus omnis  
qui inventus fuerit scriptus in libro.

2. Et multi de his qui dormiunt in  
terræ pulvere evigilabunt, alii in vitam  
æternam, et alii in opprobrium ut vi-  
deant semper.

3. Qui autem docti fuerint fulgebunt  
quasi splendor firmamenti; et qui ad ju-  
stitiam erudiunt multos quasi stellæ in  
perpetuas æternitates.

et éternelle rétribution : les bons seront récom-  
pensés et les méchants punis. — *In tempore...  
illo.* C.-à-d., d'après l'interprétation la plus natu-  
relle, adoptée par de nombreux commentateurs  
anciens et modernes, à l'époque d'Antiochus  
Épiphane, que la seconde partie du chap. ix a  
longuement décrite. — *Consurget...* L'archange  
saint Michel se lèvera comme défenseur d'Israël  
(cf. x, 13, 21), et interviendra victorieusement  
pour mettre fin aux persécutions d'Antiochus.  
Les mots *princeps magnus* relèvent sa puissance.  
Au second livre des Machabées, III, 6; x, 29, et  
xi, 8, nous apprenons que les anges prêtèrent  
réellement leur secours aux Juifs opprimés par  
le tyran. — *Et venit tempus.* Hébr. : Et il y  
aura un temps d'angoisse. De même Théodotion.  
Ici l'oracle franchit tout à coup un intervalle de  
longs siècles, pour offrir aux Israélites éprouvés  
une consolation d'un ordre supérieur, celle de  
la récompense éternelle du ciel, s'ils demeurent  
fidèles à leur Dieu. « Après avoir évoqué l'ef-  
frayante image d'Antiochus, l'ange, suivant un  
procédé habituel à l'Esprit prophétique, passe  
du prototype à l'antitype, de l'Antechrist de  
l'Ancien Testament à l'Antiochus mystique, à  
l'Antechrist de la fin des temps. Des transitions  
de ce genre ne sont pas rares dans les écrits des  
prophètes. » (Fabre d'Évieux, h. l.) — *Quale  
non fut...* Les angoisses de la fin des temps sont  
caractérisées comme devant atteindre un degré  
inouï jusqu'alors. En effet, les persécutions de  
l'Antechrist dépasseront de beaucoup en violence  
celles d'Antiochus Épiphane. Cf. Marc. XIII, 19-20;  
II Thess. II, 3 et ss. — *Usque ad tempus illud.*  
La calamité parviendra donc alors à son faite;  
mais elle ne sera pas de longue durée. Ce trait  
cadre fort bien avec ce qui a été dit plus haut,  
VII, 21-23, de la petite corne mystérieuse qui  
symbolisait l'Antechrist. — *Et in tempore...* Ces  
mots sont accentués : à la suite de ces effroyables  
épreuves. — *Salvabitur...* Délivrance qui sera per-  
pétuelle cette fois. — *Qui... scriptus...* Insorit  
au livre de vie, dans la liste des citoyens du  
royaume des cieux. Cf. VII, 10<sup>b</sup>; Ex. XXXII, 32;  
Ps. LXVIII, 29; Is. IV, 3, etc. Les mots *populus  
tuus* ne représentent donc pas seulement les  
Juifs, mais tout l'Israël de la fin des temps, des  
hommes provenant de toutes les nations et fai-  
sant partie du royaume du Christ. — *Et multi...*  
Hébr. *Beaucoup de ceux qui dorment dans la*

terre de la poussière; c.-à-d., dans la poussière  
du tombeau. Cf. Job, XIX, 25; Ps. XXI, 16, 30;  
Is. XXVI, 19, etc. Sur la belle métaphore du som-  
meil pour désigner la mort, voyez Job, III, 13;  
Ps. XIII, 4; Jer. LI, 39, 57; Matth. IX, 24; Joan.  
XI, 11-13; I Thess. IV, 14. — *Evigilabunt.* Conti-  
nuation de la figure : du sommeil de la mort ils  
passeront au réveil de la vie. Cf. IV Reg. IV, 31;  
Ps. XVI, 15, etc. — *Alii...* Les ressuscités  
sont aussitôt divisés en deux classes très dis-  
tinctes, destinées l'une à une gloire et à un bon-  
heur sans fin, l'autre à des humiliations et à  
des souffrances perpétuelles. Au lieu de *ut vi-  
deant semper*, l'hébreu porte : Pour une douleur  
(*l'dir'ôn*) éternelle. Saint Jérôme a lu *l'ôf*,  
pour voir (sans cesse leur ignominie). « Rien  
n'est plus exprès que tout ce verset pour pro-  
uver la résurrection des morts : c'est le sens simple,  
littéral et naturel, de cet endroit. » (Calmet, h. l.)  
Ainsi l'ont pensé tous les anciens commentateurs  
chrétiens, dont il n'est pas possible d'abandonner  
ici le sentiment. En effet, ce passage est trop  
général pour ne se rapporter qu'aux Juifs per-  
secutés par Antiochus, et d'ailleurs, le contexte  
nous conduit à la fin du monde. Quant au mot  
*multi*, il est mis pour « omnes », comme en plu-  
sieurs passages analogues (cf. Matth. XX, 28;  
XXVI, 28; Rom. V, 15-16; I Cor. XV, 22; I Joan.  
II, 2, etc.), et il désigne la multitude entière des  
morts. Ce passage est donc d'une haute impor-  
tance, et il complète la révélation de Job, XIX,  
25-27, d'Isaïe, XXVI, 19, et LXVI, 24, d'Ézéchiel,  
XXXVII, 1 et ss. Non seulement il affirme le fait  
de la résurrection générale et de la vie éternelle,  
mais il décrit dans le langage le plus clair la  
différence qui existera entre la destinée des justes  
et celle des pécheurs. Cf. Matth. XXV, 31 et ss.  
— Le vers. 3 donne quelques détails sur la gloire  
future des bons... *Qui... docti...*; hébr. : les Intel-  
ligents (dans le grec : *σοφίετες*; l'ancienne ver-  
sion latine : « intelligentes »). C.-à-d., ceux qui ont  
la science de Dieu et des choses de Dieu, et qui  
vivent conformément à cette science; tous les  
bons et fidèles serviteurs du Seigneur. Cf. XI, 33.  
Ils auront une récompense spéciale : à leurs  
lumières d'ici-bas correspondront des clartés  
Ineffables dans le séjour des élus : *fulgebunt  
quasi...* La splendeur du firmament, c'est notre  
ciel terrestre lorsqu'il est rendu tout brillant  
par l'éclat du soleil. Comp. la promesse semblable

4. Tu autem, Daniel, claude sermones, et signa librum usque ad tempus statutum; plurimi pertransibunt, et multiplex erit scientia.

5. Et vidi, ego Daniel, et ecce quasi duo alii stabant: unus hinc super ripam fluminis, et alius inde ex altera ripa fluminis.

6. Et dixi viro qui erat indutus lineis, qui stabat super aquas fluminis: Usquequo finis horum mirabilium?

7. Et audivi virum qui indutus erat lineis, qui stabat super aquas fluminis, cum elevasset dexteram et sinistram suam in caelum, et jurasset per viventem in aeternum, quia in tempus, et tempora, et dimidium temporis; et cum completa fuerit dispersio manus populi sancti, complebuntur universa haec.

8. Et ego audivi, et non intellexi. Et dixi: Domine mi, quid erit post haec?

4. Pour toi, Daniel, tiens ces paroles fermées, et scelle le livre jusqu'au temps marqué; plusieurs le parcourront et la science se multipliera.

5. Et moi, Daniel, je regardai, et voici, comme deux autres hommes étaient debout: l'un en deçà, sur une rive du fleuve, et l'autre au delà, sur l'autre rive du fleuve.

6. Et je dis à l'homme vêtu de lin qui se tenait sur les eaux du fleuve: Quand sera la fin de ces merveilles?

7. Et j'entendis l'homme vêtu de lin qui se tenait sur les eaux du fleuve; élevant au ciel la main droite et la main gauche, il jura par celui qui vit éternellement que ce serait dans un temps, deux temps et la moitié d'un temps, et que toutes ces choses seraient accomplies, lorsque la dispersion de l'assemblée du peuple serait achevée.

8. J'entendis, et je ne compris pas. Et je dis: Mon seigneur, qu'arrivera-t-il après cela?

du Sauveur, Matth. XIII, 43. — *Qui ad justitiam...* Hébr.: Ceux qui en rendent justes un grand nombre; c.-à-d., les hommes qui coopèrent, soit par leurs paroles, soit par leurs exemples, à la sanctification des autres. Ce trait dit plus que le précédent; aussi un degré supérieur de gloire est-il promis à ces justes, qui auront été pour leurs frères des instruments de salut: *quasi stellæ in...* — *Tu autem...* (vers. 4). L'ange va recommander à Daniel, comme plus haut (cf. VIII, 26), de garder soigneusement les oracles qui lui ont été communiqués. — *Claude, signa.* « Les prophètes fermaient le livre, le rouleau, et y apposaient leur sceau. » Par *sermones* il faut probablement entendre la présente révélation (XI, 2-III, 3), et, par *librum*, toutes les prophéties que Daniel a consignées dans son livre. Ce livre, scellé comme un document authentique et mis en lieu sûr, devait servir, au temps de l'accomplissement, à manifester la vérité parfaite des divines révélation. Cf. Is. XXXIV, 16. — *Ad tempus statutum.* Hébr.: Jusqu'au temps de la fin. — *Plurimi pertransibunt.* Le verbe hébreu signifie: courir çà et là. Jérémie, V, 1, l'emploie pour décrire l'action de rechercher avec empressement la vaine doctrine, et il a sans doute ici le même sens. « Au temps de la fin » on parcourra donc avec intérêt le livre de Daniel, afin de le mieux comprendre, et d'admirer la merveilleuse conformité des faits avec les prédictions.

6-11. Épilogue: l'époque déterminée pour l'accomplissement de la prophétie. — *Et vidi...* et *ecce...* La scène rappelle celle qui avait introduit cet oracle important. Cf. X, 4 et ss. — *Quasi* (ce mot manque dans l'hébreu, les LXX, Théodotion et le syriaque) *duo alii*: deux autres anges, qui ne s'étaient pas encore manifestés à

Daniel. Ils viennent pour donner plus de solennité au serment dont il sera bientôt question (cf. vers. 7). — *Unus hinc...*, *alius...* Ils étaient donc séparés par le Tigre. Cf. X, 4. — *Et dixi* (vers. 6). D'après l'hébreu: Et il (l'un de ces deux anges) dit. Les LXX ont lu comme la Vulgate. Les manuscrits de Théodotion varient entre εἶπα et εἶπεν. — *Viro qui... indutus...* Voyez X, 5-6. C'était le personnage principal. — *Stabat super...* Il planait sur les eaux du fleuve. — *Usquequo finis...* Idiotisme qui signifie: Quand viendra la réalisation de ces merveilles? — *Horum mirabilium*: les choses merveilleuses qui avaient été prédites à Daniel dans la dernière partie de l'oracle (la délivrance du peuple de Dieu, la résurrection générale, et, par suite, l'avènement du règne éternel du Messie). — *Cum elevasset...* (vers. 7). D'ordinaire, pour prêter serment, on se contentait de lever la main droite (cf. Gen. XIV, 22; Ex. VI, 8; Deut. XXXII, 40; Ez. XX, 5, etc.). En levant ses deux mains vers le ciel, l'ange marquait la gravité spéciale de son attestation. — *Per viventem...* C.-à-d., par Jéhovah lui-même. Cf. IV, 31, etc. — *In tempus, et tempora...* Expression semblable celle que nous avons rencontrée au chap. VII, 25 (voyez la note); elle doit s'expliquer de la même manière. — *Et cum completa...* Autre renseignement destiné à marquer l'époque demandée. Hébr.: Lorsque la main (c.-à-d., la force) du peuple saint aura achevé d'être brisée. C'est donc alors seulement, lorsque le peuple de Dieu sera arrivé au comble du malheur, que l'oracle recevra sa réalisation totale (*complebuntur...*) — *Non intellexi* (vers. 8). Daniel ne comprit pas la signification des dates indiquées; elles étaient, en effet, vagues et mystérieuses. « Les prophètes ne reçoivent pas tous jours l'interprétation de ce qui leur est révélé.



9. Et il dit : Va, Daniel ; car ces paroles sont fermées et scellées jusqu'au temps marqué.

10. Plusieurs seront élus, et blanchis, et éprouvés comme par le feu ; les impies agiront avec impiété, et tous les impies ne comprendront pas ; mais ceux qui seront instruits comprendront.

11. A partir du temps où le sacrifice perpétuel aura été aboli, et l'abomination de la désolation établie, il y aura mille deux cent quatre-vingt-dix jours.

12. Heureux celui qui attend et qui parvient jusqu'à mille trois cent trente-cinq jours !

13. Pour toi, va jusqu'au temps marqué, et tu te reposeras, et tu demeureras dans ton sort jusqu'à la fin des jours.

*Jusqu'ici, ce que nous avons lu de Daniel se trouve dans l'hébreu. Ce qui suit, jusqu'à la fin du livre, a été traduit d'après l'édition de Théodotion.*

9. Et ait : Vade, Daniel ; quia clausi sunt, signatique sermones, usque ad præfinitum tempus.

10. Eligentur, et dealbabuntur, et quasi ignis probabuntur multi ; et impie agent impii, neque intelligent omnes impii ; porro docti intelligent.

11. Et a tempore cum ablatum fuerit juge sacrificium, et posita fuerit abominatio in desolationem, dies mille ducenti nonaginta.

12. Beatus qui expectat, et pervenit usque ad dies mille trecentos triginta quinque !

13. Tu autem, vade ad præfinitum, et requiesces, et stabis in sorte tua in finem dierum.

*Hucusque Danielem in hebraeo volumine legimus. Quæ sequuntur usque ad finem libri, de Theodotionis editione translata sunt.*

Ils ont besoin d'étude et d'application, ou d'une révélation particulière, pour le bien entendre. » (Calmet, h. l.) — *Quid... post hæc?* Hébr. : Quelle sera la fin de ces choses ? — *Et at...* (vers. 9). L'ange ne répond pas directement à la question de Daniel, mais il se borne à le tranquilliser. — *Vade, quia...* Demeure en paix ; la fin viendra au temps voulu. Sur les mots *clausi... signatique...*, voyez le vers. 4<sup>o</sup> et la note. Rien ne disparaîtra des révélations divines, qui s'accompliront exactement. L'ange va cependant préciser jusqu'à un certain point l'époque de la fin, vers. 10-12. — *Eligentur...* (Hébr. : seront purifiés.) Cf. xi, 35. Suivant l'opinion qui nous paraît la plus probable, ce trait nous ramène à l'époque d'Antiochus et aux maux dont il devait accabler le peuple juif. En effet, dans ce chap. xii, « l'ange distingue clairement deux époques et deux tribulations, et cela dès le vers. 1 ; dans les vers. 6-8, il s'agit de maux prédits précédemment, vii, 25 ; à partir du vers. 9, l'ange revient à la persécution décrite viii, 11 et ss. ; xi, 31<sup>o</sup> et ss. » (Knabenbauer, h. l.) La cessation du sacrifice perpétuel, que va mentionner le vers. 11, nous conduit de nouveau à la persécution d'Antiochus Épiphane, dont elle fut un point caractéristique. — *Impie agent...* Cela résulte des détails qui précèdent : lorsque les bons sont persécutés, ce sont évidemment les méchants qui les tourmentent. — *Neque intelligent...* Cette intelligence des desseins providentiels sera réservée aux justes, aux docti. Voyez la note du vers. 3. — *Juge sacrificium.* Sur ce sacrifice, voyez viii, 13, et le commentaire. — *Abominatio in desolationem.* Dans l'hébreu : *siqqus somem.* Voyez xi, 31<sup>o</sup>, et la note.

— *Dies mille...* Cette date et celle du vers. 12 ne sont pas sans difficultés. Plus haut, viii, 14 (voyez la note), après avoir été averti de la future interruption du sacrifice perpétuel, Daniel avait appris qu'elle durerait 2300 jours, c.-à-d. environ six ans et demi. Ici, l'ange ne parle que de 1290 jours, parce qu'il a en vue non pas la durée entière de la persécution d'Antiochus, mais seulement le temps pendant lequel elle devait sévir avec plus de violence. Telle est du moins l'interprétation la plus satisfaisante que l'on puisse donner de cette divergence des chiffres.

12-13. Conclusion de l'oracle. — *Qui expectat :* celui qui attendra avec patience la réalisation des plans divins. — *Dies mille...* C.-à-d., les 1290 jours qui viennent d'être mentionnés, et 45 autres jours en plus. Il est possible, comme l'admettent d'assez nombreux exégètes, que la mort d'Antiochus dût arriver après les 1290 jours. Un mois et demi plus tard, la persécution aurait entièrement cessé : voilà pourquoi l'ange proclame bienheureux ceux des Israélites qui vivront alors. Mais il règne beaucoup d'incertitude sur ce point obscur, et les documents font défaut pour l'éclaircir. — *Tu autem...* (vers. 13). Ce sont les adieux de l'ange. — *Vade ad præfinitum.* Hébr. : Va à la fin ; c.-à-d., à la fin de ta vie, à la mort. — *Et requiesces :* dans le tombeau. — *Stabis in sorte...* Allusion à la résurrection bienheureuse et à la vie éternelle qui ont été prédites ci-dessus. Cf. vers. 2-3. « C'est ainsi que celui qui avait reçu tant d'oracles pour son peuple reçoit aussi, à la fin, pour lui-même une prophétie pleine de consolation. »

## CHAPITRE XIII

1. Et erat vir habitans in Babylone, Et nomen ejus Joakim.

2. Et accepit uxorem nomine Susannam, filiam Helciæ, pulchram nimis, et timentem Deum;

3. parentes enim illius, cum essent justi, erudierunt filiam suam secundum legem Moysi.

4. Erat autem Joakim dives valde, et erat ei pomarium vicinum domui suæ; et ad ipsum confluebant Judæi, eo quod esset honorabilior omnium.

1. Il y avait un homme qui habitait à Babylone, et dont le nom était Joakim.

2. Il prit une femme nommée Susanne, fille d'Helcias, parfaitement belle et craignant Dieu;

3. car ses parents, qui étaient justes, avaient instruit leur fille selon la loi de Moïse.

4. Or Joakim était très riche, et il avait un jardin fruitier près de sa maison; et les Juifs affluaient chez lui, parce qu'il était le plus honorable de tous.

## APPENDICE

Il se compose de trois fragments distincts : 1<sup>o</sup> l'histoire de Susanne, XIII, 1-64; 2<sup>o</sup> l'imposition des prêtres de Bel, XIV, 1-27; 3<sup>o</sup> la mort du dragon adoré par les Babyloniens, XIV, 22-42. Sur sa canonicité, son authenticité, la langue dans laquelle il a été primitivement écrit, voyez l'Introd., p. 217 et 218. Par la note *Hucusque... translata sunt*, placée entre les chap. XII et XIII, saint Jérôme nous apprend, comme il l'a déjà fait plus haut (cf III, 23 et 90), que, ces passages manquant dans l'hébreu, c'est d'après la version grecque de Théodotion qu'il les a traduits.

## § I. — Histoire de Susanne. XIII, 1-64.

Récit vivant et pathétique. Sa place chronologique serait à la suite du chap. I<sup>er</sup>, car il appartient à la jeunesse de Daniel. Voyez les vers. 45 et la note. « Tous les détails que nous offre ce tableau prouvent que l'auteur connaissait parfaitement la condition des Juifs exilés, pendant la captivité de Babylone. » Fabre d'Envieu, t. I, p. 88. Voyez F. Vigouroux, *Mélanges bibliques*, p. 463-488 de la 2<sup>e</sup> édit., Paris, 1889; A. Delattre, *Les deux derniers chapitres de Daniel*, Lyon, 1878, p. 44 et ss. — Nombreuses variantes dans le texte des LXX, qui n'est qu'une traduction dans le sens large.

1<sup>o</sup> Introduction. XIII, 1-4.

CHAP. XIII. — 1-4. Joakim et Susanne. — *Et erat*. C'est le *vayyhi* hébreu, que les historiens sacrés mettent parfois en tête de leurs narrations. Voyez Jos. I, 1, et la note. — *Joakim* est la forme abrégée de l'hébreu *Y'hôhâqim*. Cf. Judith, IV, 6, etc. — *Susannam*. Gracieux nom, qui dérive de *sûsân*, lis. « L'histoire de cette femme, qui était à la fois pure et belle comme un lis, l'a popularisé. » Une des saintes ames de Notre-Seigneur Jésus-Christ le portait aussi; cf. Luc. VIII, 3. — *Helciæ*. Dans le grec, *Ἡλικίας*. C'est la reproduction exacte du mot

hébreu *Hilqityyah*, employé assez souvent comme nom propre dans l'Ancien Testament. Cf. II Reg. IV, 18; I Par. VI, 13, 45, et IX, 11; Jer. I, 1, etc. — Le narrateur fait en quelques mots l'éloge de son héros : sous le rapport extérieur, *pulchram nimis*; au point de vue moral, *timentem Deum*. « Ces deux qualités servent de base à tout le récit; la première excita la passion des anciens, et la seconde sauva Susanne de leurs mains. » — C'est à l'éducation religieuse qu'elle avait reçue dans sa famille que Susanne devait ses sentiments de plété : *parentes enim...* (vers. 3). L'épithète *justi* doit être prise dans le sens large que lui donnaient les Juifs : être juste, c'était accomplir intégralement la loi. Cf. Matth. I, 19; Luc. I, 1, etc. — *Secundum legem*... C.-à-d., d'une manière conforme aux prescriptions de la loi mosaïque. Cf. Deut. IV, 9-10; VI, 7, 20, etc. — *Erat autem...* (vers. 4). L'écrivain sacré revient sur Joakim, pour citer, au sujet de sa position sociale, quelques circonstances qui prépareront la suite de l'épisode. — *Dives valde*. Ainsi que le notait déjà Origène, ce détail n'a pas lieu de trop nous surprendre. Une fois installés en Chaldée, les Juifs déportés se livrèrent au commerce, comme ils l'ont fait, depuis, dans tant de contrées, et un certain nombre d'entre eux acquirent bientôt une fortune considérable. Cf. Tob. I, 13-14, 22, etc. — *Et erat etc.* L'équivalent grec de *pomarium* est *παρθέσιος*, mot calqué sur l'hébreu *pardès*, verger. Cf. Neh. II, 8; Cant. IV, 13, etc. « Il n'était pas difficile de se rendre propriétaire d'un parc dans l'immense Babylone, célèbre par ses jardins suspendus, et où le terrain cultivable, enfermé dans les murs, était si étendu, que ses habitants pouvaient y trouver de quoi se nourrir pendant un siège, et braver l'investissement. » F. Vigouroux, *Mélanges bibl.*, p. 486. — *Et ad ipsum...* Le riche Joakim jouissait naturellement d'une grande influence auprès de ses coreligionnaires, qui accouraient chez lui pour le consulter, lui demander son appui, etc. — *Honorabilior...* Hébraïsme : le comparatif au lieu du superlatif.

5. On avait établi pour juges, cette année-là, deux vieillards d'entre le peuple; c'est d'eux que le Seigneur a dit : L'iniquité est sortie de Babylone par des vieillards qui étaient juges, qui semblaient conduire le peuple.

6. Ceux-là fréquentaient la maison de Joakim, et tous ceux qui avaient des affaires à juger venaient les y trouver.

7. Lorsque la foule était partie, sur le midi, Susanne entra et se promenait dans le jardin de son mari.

8. Ces vieillards l'y voyaient tous les jours entrer et se promener, et ils brûleraient de passion pour elle;

9. ils pervertirent leur sens, et ils détournèrent leurs yeux, pour ne pas voir le ciel et pour ne se pas souvenir des justes jugements.

10. Ils étaient donc tous deux blessés de son amour, mais ils ne s'entre-dirent point leur peine;

11. car ils rougissaient de se découvrir l'un à l'autre leur passion, voulant rompre Susanne.

5. Et constituti sunt de populo duo senes iudices in illo anno, de quibus locutus est Dominus : Quia egressa est iniquitas de Babylone a senioribus iudicibus, qui videbantur regere populum.

6. Isti frequentabant domum Joakim, et veniebant ad eos omnes qui habebant iudicia.

7. Cum autem populus revertisset per meridiem, ingrediebatur Susanna, et deambulabat in pomario viri sui.

8. Et videbant eam senes quotidie ingredientem et deambulantem; et exarserunt in concupiscentiam ejus;

9. et everterunt sensum suum, et declinaverunt oculos suos ut non viderent cælum, neque recordarentur iudiciorum iustorum.

10. Erant ergo ambo vulnerati amore ejus, nec indicaverunt sibi vicissim dolorem suum;

11. erubescabant enim indicare sibi concupiscentiam suam, volentes concumbere cum ea.

2° Les deux juges impudiques. XIII, 5-14.

5-12°. Leur passion criminelle pour Susanne. — *De populo* : du sein du peuple juif. — *Duo senes iudices*. Ce détail montre que les Juifs déportés à Babylone jouissaient d'une assez grande liberté et pouvaient, en de certaines limites, suivre leur loi nationale, régler entre eux leurs affaires privées, s'administrer à leur manière accoutumée. Les Chaldéens exigeaient d'eux avant tout qu'ils payassent le tribut et qu'ils ne troublassent pas l'ordre. Il n'est donc pas surprenant qu'il soit fait ici mention de leurs magistrats. Que si, plus loin (comp. les vers. 41, 45, 61-62), nous voyons les juges israélites prononcer et exécuter d'eux-mêmes une sentence de mort, il n'y a pas de doute sur la tolérance de Nabuchodonosor pût aller jusque-là : « une vie d'homme lui importait fort peu, et ce n'est pas pour l'exécution d'un coupable qu'il aurait inquiété ses captifs. » (F. Vigouroux, l. c., p. 487.) — *In illo anno*. Le récit n'étant point à sa place chronologique, il n'est pas possible de déterminer l'année en question. Ce n'était pas, comme on l'a dit parfois, celle du mariage de Joakim et de Susanne, puisque, d'après les vers. 30, ils avaient alors plusieurs enfants. — La formule *de quibus locutus...* annonce habituellement une citation biblique, et cependant les mots *Egressa est iniquitas...* ne se trouvent nulle part ailleurs sous cette forme dans l'Ancien Testament. Suivant divers auteurs, le passage cité serait perdu; mais il vaut mieux admettre que le narrateur avait en vue soit Jer. xxiii, 14, soit Jer. xxix, 20-23 (comp. surtout le vers. 20), dont il se proposait simplement de faire une application libre au cas actuel. — *Qui videbantur*. Ce verbe est

très accentué. En effet, dit saint Jérôme, « ceux qui sont injustement à la tête du peuple ont seulement le nom de juges, et ils paraissent plutôt gouverner le peuple qu'ils ne le gouvernent en réalité. » — *Isti frequentabant...* (vers. 6) : et c'est dans la maison de Joakim qu'ils exerçaient fréquemment leurs fonctions de juges. — *Qui habebant...* Ceux qui avaient des différends, des procès. — *Cum... revertisset* (vers. 7). Dans le grec : Lorsque le peuple se retirait. — *Per meridiem*. C'était l'heure du dîner chez les anciens Juifs. Voyez le vers. 13. — *Ingredebatur...* Susanne profitait de ce moment pour se promener dans son jardin, qui était alors solitaire. Les faits vont désormais se précipiter rapidement. — *Et videbant...* (vers. 8). C'est cette vue fréquente qui excita peu à peu la passion criminelle des deux anciens. — *Et exarserunt...* Théodotion dit seulement : « Fuerunt (ἐγένοντο) in concupiscentia ejus. » — *Everterunt...* (vers. 9). Ils laissèrent agir en eux la convoitise, qui pervertit et aveugla bientôt complètement leur raison (*sensum*; Théod. : τὸν νοῦν). — *Declinaverunt... ne...* Comp. ix, 11. *Cælum* désigne ici Dieu lui-même. Cf. iv, 23<sup>b</sup>, et la note. — *Neque recordarentur...* Les justes jugements sont ceux que Dieu a prononcés contre les pécheurs. — *Erant... vulnerati* (vers. 10). Le mot grec κατανευγμένοι marque une émotion violente, causée surtout par le chagrin. Leur passion ne tarda pas à devenir pour eux une souffrance. Les mots *amore ejus* ne sont pas dans le grec. — *Nec indicaverunt...* : en partie par suite d'un sentiment de honte, comme il est dit au vers. 11; en partie par jalousie, comme l'ajoute le vers. 12 d'après le texte grec (φιλοστόμος au lieu de sollicitus).



12. Et observabant quotidie sollicitius videre eam. Dixitque alter ad alterum :

13. Eamus domum, quia hora prandii est; et egressi, recesserunt a se.

14. Cumque revertissent, venerunt in unum; et sciscitantes ab invicem causam, confessi sunt concupiscentiam suam; et tunc in communi statuerunt tempus quando eam possent invenire solam.

15. Factum est autem, cum observaret diem aptum, ingressa est aliquando sicut heri et nudistertius, cum duabus solis puellis, voluitque lavari in pomario, æstus quippe erat;

16. et non erat ibi quisquam, præter duos senes absconditos, et contemplantes eam.

17. Dixit ergo puellis : Afferte mihi oleum, et smigmata, et ostia pomarii claudite, ut laver.

18. Et fecerunt sicut præceperat; clauseruntque ostia pomarii, et egressæ sunt per posticum, ut afferrent quæ jusserat; et sciscitantes senes intus esse absconditos.

12. Et ils cherchaient tous les jours, avec grand soin, à la voir. Ils se dirent l'un à l'autre :

13. Allons chez nous, car c'est l'heure du dîner; et, étant sortis, ils se séparèrent l'un de l'autre.

14. Mais, revenant aussitôt, ils se rencontrèrent, et, après s'en être demandé mutuellement la raison, ils avouèrent leur passion; et alors ils fixèrent ensemble un temps où ils pourraient la trouver seule.

15. Comme ils cherchaient un jour convenable, il arriva que Susanne entra, selon la coutume, accompagnée seulement de deux jeunes filles, et elle voulut se baigner dans le jardin, car il faisait chaud;

16. et il n'y avait là personne que les deux vieillards, qui étaient cachés et qui la regardaient.

17. Elle dit donc aux jeunes filles : Apportez-moi de l'huile et des parfums, et fermez les portes du jardin, afin que je me baigne.

18. Elles firent ce qu'elle avait commandé; elles fermèrent les portes du jardin et elles sortirent par une porte de derrière, pour apporter ce qu'elle avait ordonné; et elles ne savaient pas que les vieillards fussent cachés à l'intérieur.

12<sup>b</sup>-14. Ils s'entendent pour agir de concert. — *Eamus domum*. Ils essayèrent d'abord de se tromper l'un l'autre, chacun d'eux désirant se trouver seul avec la jeune femme. — *Cumque revertissent*... (vers. 14). Le récit est très vivant, et la honteuse scène admirablement décrite. —

de ce désir : *æstus quippe*... — Le trait *et non erat*... (vers. 16) prépare la suite de la narration. — *Contemplantes*... Mieux, d'après le grec : l'éplant (παρρησιάζοντες). Comme des bêtes fauves qui attendent le moment de s'étancer sur leur proie. — *Afferte mihi*... (vers. 17). En Orient,



Représentation allégorique de Susanne et des deux vieillards. (Peinture des Catacombes.)

*Venerunt in unum*. C.-à.-d., au même lieu (grec : ἐπὶ τὸ αὐτό), à l'endroit où ils s'étaient quittés. — *Sciscitantes... causam* : la cause de ce prompt retour. — *Confessi sunt*. Ils se firent mutuellement l'aveu de leur passion.

30 La sollicitation criminelle. XIII, 15-21.

15-18. Susanne dans le jardin avec les deux juges. — *Heri et nudistertius*. Hébraïsme bien connu, qui signifie : comme auparavant, comme d'ordinaire (LXX : κατὰ τὸ εἰωθός, selon la coutume). Cf. Gen. xxxi, 2; Ex. v, 7, 13; Jer. iv, 18, etc. — *Lavari* : prendre un bain. Motif

surtout pour les personnes âgées, tout bain est accompagné d'une onction d'huile et de parfums. — *Clauseruntque*. Dans le grec : ἀπέκλεισαν, elles fermèrent solidement. Au vers. 17<sup>b</sup>, l'équivalent de *claudite* était simplement κλείσατε. — *Posticum* : la porte de derrière. D'après le grec : les portes de côté.

19-21. L'odieux attentat. — *Cum... egressæ*. L'occasion si ardemment désirée était enfin trouvée. Dans ses promenades des jours précédents, Susanne avait gardé ses servantes auprès d'elle et n'était jamais demeurée seule. — *Accurre-*

19. Lorsque les jeunes filles furent sorties, les deux vieillards se levèrent, coururent à Susanne et lui dirent :

20. Voici, les portes du jardin sont fermées; j'espère ne vous voir, et nous brûlons de passion pour toi; rends-toi donc à notre désir et unis-toi à nous.

21. Si tu refuses, nous témoignerons contre toi, et nous dirons qu'un jeune homme était avec toi, et que c'est pour cela que tu as renvoyé tes jeunes filles.

22. Susanne gémit et dit : L'angoisse m'entoure de tous côtés; car si je fais cela, c'est la mort pour moi; si je ne le fais pas, je n'échapperai pas de vos mains.

23. Mais il est meilleur pour moi de tomber sans motif entre vos mains, que de pécher en la présence du Seigneur.

24. Alors Susanne poussa un grand cri, et les vieillards crièrent aussi contre elle.

25. Et l'un d'eux courut à la porte du jardin et l'ouvrit.

26. Ayant entendu crier dans le jardin, les serviteurs de la maison se précipitèrent par la porte de derrière, pour voir ce que c'était.

27. Après que les vieillards eurent parlé, les serviteurs éprouvèrent une grande honte, parce qu'on n'avait jamais rien dit de semblable de Susanne.

19. Cum autem egressæ essent puellæ, surrexerunt duo senes, et accurrerunt ad eam, et dixerunt :

20. Ecce ostia pomarii clausa sunt, et nemo nos videt, et nos in concupiscentia tui sumus; quam ob rem assentire nobis, et commiscere nobiscum.

21. Quod si nolueris, dicemus contra te testimonium, quod fuerit tecum juvenis, et ob hanc causam emiseris puellas a te.

22. Ingemuit Susanna, et ait : Angustiæ sunt mihi undique; si enim hoc egero, mors mihi est; si autem non egero, non effugiam manus vestras.

23. Sed melius est mihi absque opere incidere in manus vestras, quam peccare in conspectu Domini.

24. Et exclamavit voce magna Susanna; exclamaverunt autem et senes adversus eam.

25. Et cucurrit unus ad ostia pomarii, et aperuit.

26. Cum ergo audissent clamorem famuli domus in pomario, irruerunt per posticum, ut viderent quidnam esset.

27. Postquam autem senes locuti sunt, erubuerunt servi vehementer, quia nunquam dictus fuerat sermo hujusmodi de Susanna.

runt... D'après les LXX : ἐξεδιέζοντο αὐτήν, ils essayèrent de lui arracher son consentement par la violence. — *Ecce ostia... clausa* (vers. 20). Ils font valoir la situation de la façon la plus ignoble, montrant à Susanne qu'elle était absolument en leur pouvoir. — *Commiscere*. Théodotion emploie une expression plus voilée : γενοῦ μεθ' ἡμῶν (Itala : « esto nobiscum »). — *Quod si nolueris...* (vers. 21). Ils ont tout prévu, et ils joignent la menace à la prière. Leur plan avait été combiné avec une habileté toute diabolique.

4° Noble refus de Susanne, qui est aussitôt accusée par les deux juges. XIII, 22-27.

22-23. Elle rejette avec horreur l'infâme proposition. — *Ingemuit*. A haute voix, selon toute la force de l'expression (grec : ἀνεστέναξες). — *Angustiæ... undique*. C'était vrai : quelque part qu'elle prit, elle ne pouvait échapper au terrible dilemme. Si elle consentait, c'était pour elle la mort morale, par le péché (*mors mihi...*); si elle refusait, les vieillards irrités ne manqueraient pas d'exécuter leur menace, et, de ce côté encore, c'était une mort ignominieuse (*non effugiam*). « Sa situation était inextricable » humblement. Mais elle tranche le nœud d'une manière héroïque. Quel qu'il advienne, elle ne saurait offenser son Dieu : *sed melius est...* (vers. 23). Comp.

la réponse analogue du chaste Joseph, Gen. xxxix, 9.

24-27. L'accusation. — *Et exclamavit...* Son parti une fois pris, Susanne fait la seule chose qui lui offre quelque chance de salut : elle appelle à son secours. — Les vieillards l'imitent (*exclamaverunt...*), pour donner à leur calomnie une apparence de vérité. — *Cucurrit unus...* (vers. 25) : dans le but de faire croire que le complice de Susanne s'était échappé par la porte laissée ouverte. Voyez le vers. 39. — *Cum ergo...* (vers. 26). Grand émoi dans la maison, lorsqu'on entendit ces cris. Au lieu de *famuli domus*, le grec porte : les serviteurs de la dame (τῆς κυρίας). — *Per posticum*. Voyez la note du vers. 18. — *Postquam... locuti...* (vers. 27). Dans le grec : Après que les vieillards eurent dit leurs paroles; c.-à-d., proféré leur accusation. — *Erubuerunt servi...* *quæ...* Trait délicat. Si des bruits fâcheux eussent auparavant couru au sujet de leur maîtresse, ils n'auraient pas senti alors une si vive émotion. D'autre part, ils ne pouvaient s'empêcher de croire les deux anciens, malgré l'estime qu'ils avaient toujours eue pour l'accusée.

5° Susanne est conduite devant le tribunal, et condamnée à mort comme coupable d'adultère. XIII, 28-41.

28. Et facta est dies crastina; cumque venisset populus ad Joakim, virum ejus, venerunt et duo presbyteri, pleni iniqua cogitatione adversus Susannam ut interficerent eam.

29. Et dixerunt coram populo: Mittite ad Susannam, filiam Helciæ, uxorem Joakim.

30. Et statim miserunt; et venit cum parentibus, et filiis, et universis cognatis suis.

31. Porro Susanna erat delicata nimis, et pulchra specie.

32. At iniqui illi jusserunt ut discooperiretur (erat enim cooperta), ut vel sic satiarentur decore ejus.

33. Flebant igitur sui, et omnes qui noverant eam.

34. Consurgentes autem duo presbyteri in medio populi, posuerunt manus suas super caput ejus.

35. Quæ flens suspexit ad cælum; erat enim cor ejus fiduciam habens in Domino.

36. Et dixerunt presbyteri: Cum deambularem in pomario soli, ingressa est hæc cum duabus puellis; et clausit ostia pomarii, et dimisit a se puellas.

37. Venitque ad eam adolescens, qui erat absconditus, et concubuit cum ea.

38. Porro nos, cum essemus in angulo pomarii, videntes iniquitatem, cucurrimus ad eos, et vidimus eos pariter commisceri.

28. Le lendemain arriva, et le peuple étant venu chez Joakim son mari, les deux vieillards y vinrent aussi, pleins d'une résolution criminelle contre Susanne, pour lui faire perdre la vie.

29. Et ils dirent devant le peuple: Envoyez chercher Susanne, fille d'Helcias, femme de Joakim.

30. On y envoya aussitôt, et elle vint avec ses parents, ses enfants et tous ses proches.

31. Or Susanne était d'une délicatesse et d'une beauté parfaites.

32. Ces méchants ordonnèrent qu'on lui ôtât son voile (car elle était voilée), afin de se rassasier au moins en cette manière de sa beauté.

33. Les siens et tous ceux qui l'avaient connue pleuraient.

34. Alors les deux vieillards, se levant au milieu du peuple, mirent leurs mains sur sa tête.

35. Elle, en pleurs, leva les yeux au ciel, car son cœur avait confiance dans le Seigneur.

36. Et les vieillards dirent: Comme nous nous promenions seuls dans le jardin, cette femme est entrée avec deux servantes; elle a fermé les portes du jardin et elle a renvoyé les jeunes filles.

37. Et un jeune homme, qui était caché, est venu et a péché avec elle.

38. Nous étions dans un coin du jardin, et, voyant cette iniquité, nous sommes accourus à eux, et nous les avons vus s'unir.

28-33. L'accusée devant ses juges. — *Dies crastina*... Dans les contrées orientales, le jugement a toujours suivi de très près l'acte d'accusation. — *Cum... venisset*... D'après le grec: Lorsque le peuple se fut rassemblé chez Joakim. Ce concours était occasionné par le jugement qui allait être rendu, comme l'ajoute la traduction syriaque. — *Pleni iniqua*... Les deux accusateurs étaient disposés à tout faire pour se venger du refus de Susanne, et aussi pour échapper aux conséquences redoutables que leur calomnie aurait pu amener sur eux, si elle avait été reconnue comme telle. — *Mittite ad*... (vers. 29). C.-à-d.: Envoyez chercher, faites comparaitre... — *Filiam...*, *uxorem*... Tous les titres de l'accusée sont mentionnés, selon la coutume universelle en pareil cas. — *Cum parentibus* (vers. 30): son père et sa mère. — *Filiis*. Théodotion: τῶ τέκνῳ αὐτῆς, ses enfants. Les LXX: Ses quatre jeunes enfants (παῖδῶν). — *Universis cognatis*. Sa famille entière veut lui donner cette marque de sympathie. — *Porro... delicata*... (vers. 31). Détail rétrospectif (cf. vers. 2<sup>b</sup>), qui a ici pour

but de préparer le trait suivant. — *Iniqui... jusserunt* (vers. 32). Ils agissent tout à la fois comme juges et comme témoins. — *Ut discooperiretur*. C.-à-d., qu'on lui ôtât son voile. Cet ordre était jusqu'à un certain point conforme aux prescriptions de la loi (cf. Num. v, 18); mais les accusateurs éhontés avaient un motif inavouable de le proférer: *ut vel sic*... — *Flebant... sui* (vers. 33). La scène était, en effet, douloureusement pathétique, quelque opinion qu'on se fit de la vertu de Susanne.

34-40. L'acte d'accusation. — *Consurgentes... posuerunt*... Acte symbolique très imposant, que la loi mosaïque exigeait de ceux qui accusaient le prochain d'un crime grave: en imposant ainsi les mains sur l'accusé, les témoins affirmèrent sous serment sa culpabilité, et se déchargeaient sur sa tête de la peine de sa mort et de son sang. — *Quæ flens suspexit*... (vers. 35). Détail des plus touchants. Par ce geste muet, la pieuse et pure jeune femme cherchait du secours dans l'unique direction où elle pouvait en espérer désormais. Comp. le vers. 2<sup>b</sup>, comme contraste.



39. Lui, nous n'avons pu le prendre, parce qu'il était plus fort que nous, et qu'ayant ouvert la porte, il s'est échappé.

40. Mais elle, après l'avoir prise, nous lui avons demandé quel était ce jeune homme, et elle n'a pas voulu nous le dire. C'est de quoi nous sommes témoins.

41. La multitude les crut, parce qu'ils étaient des anciens et des juges du peuple, et ils la condamnèrent à mort.

42. Alors Susanne poussa un grand cri et dit : Dieu éternel, qui pénétrez ce qui est caché, et qui connaissez toutes choses avant qu'elles arrivent,

43. vous savez qu'ils ont porté un faux témoignage contre moi; et voici que je meurs, sans avoir rien fait de tout ce qu'ils ont inventé malicieusement contre moi.

44. Et le Seigneur entendit sa voix.

45. Et comme on la conduisait à la mort, le Seigneur suscita l'esprit saint d'un jeune enfant nommé Daniel,

46. qui cria à haute voix : Je suis pur du sang de cette femme.

47. Tout le peuple se tourna vers lui et dit : Quelle est cette parole que tu as proférée?

39. Et illum quidem non quivimus comprehendere, quia fortior nobis erat, et, apertis ostiis, exiivit.

40. Hanc autem cum apprehendissemus, interrogavimus quisnam esset adolescens, et noluit indicare nobis. Hujus rei testes sumus.

41. Credidit eis multitudo quasi senibus et judicibus populi; et condemnaverunt eam ad mortem.

42. Exclamavit autem voce magna Susanna, et dixit : Deus æterne, qui absconditorum es cognitor, qui nosti omnia antequam fiant,

43. tu scis quoniam falsum testimonium tulerunt contra me; et ecce morior, cum nihil horum fecerim quæ isti malitiose composuerunt adversum me.

44. Exaudivit autem Dominus vocem ejus.

45. Cumque duceretur ad mortem, suscitavit Dominus spiritum sanctum pueri junioris, cujus nomen Daniel;

46. et exclamavit voce magna : Mundus ego sum a sanguine hujus.

47. Et conversus omnis populus ad eum, dixit : Quis est iste sermo quem tu locutus es?

— *Erat enim...* Malgré tout, elle pensait bien que Dieu ne l'abandonnerait pas. — *Et dixerunt...* Les deux anciens développent avec une audace cruelle (vers. 36-40) l'accusation dont ils avaient d'avance menacé leur victime. Comp. le vers. 21. — *Illum quidem...* (vers. 39). Ils préviennent hardiment l'objection qu'on aurait pu leur faire : Mais qu'est devenu le jeune homme? — *Hujus rei testes...* (vers. 40). Conclusion solennelle de leur odieux réct.

41. La sentence. — *Credidit eis...* En sol, l'accusation n'avait rien d'in vraisemblable, et le caractère de ceux qui l'avaient formulée (*senibus et judicibus...*) lui ajoutait un poids énorme. Il ne vint à la pensée de personne de supposer que ces deux juges d'Israël avaient pu se rendre coupables de la plus indigne des calomnies. Aussi ne songea-t-on pas à faire la moindre enquête, et la sentence fut aussitôt prononcée. — *Ad mortem.* C'était le châtement légal des femmes adultères. Cf. Lev. xx, 10; Deut. xxii, 23; Joan. viii, 5, etc.

6° Daniel obtint que la sentence portée contre Susanne soit redressée. xiii, 42-64.

42-44. Ardente prière de Susanne. — *Exclamavit voce...* mettant dans ce cri toute son âme, toute sa détresse, toute sa confiance, toute l'énergie de son innocence. — *Absconditorum... cognitor.* Appel à la science infinie du Seigneur. Cf. Deut. xxix, 29; Act. i, 24 et xv, 8. — *Tu scis quoniam...* (vers. 43). Susanne applique à son cas particulier cette omniscience divine que'elle

prend à témoin de l'injustice de l'accusation et de la sentence. — *Et ecce morior.* Trait pathétique. — *Exaudivit autem...* (vers. 44). L'heureux résultat de la prière.

45-49. Daniel est suscité par Dieu pour sauver Susanne. — *Spiritum sanctum pueri...* Comp. iv, 9, 18 et v, 11, où les Babyloniens eux-mêmes affirment que Daniel possédait « l'esprit des dieux saints ». D'après les LXX, un ange serait venu apporter au jeune homme de la part du Seigneur l'esprit d'intelligence, qui le rendit apte à discerner l'innocence de Susanne et la malice de ses accusateurs. — *Pueri junioris.* Théodotion : παιδίου νεωτέρου. Il ne faut pas trop presser cette expression, qui est aussi élastique que l'hébreu *na'ar*, jeune homme, par laquelle on pouvait désigner un homme de vingt à trente ans. Cf. Gen. xii, 12 et xliii, 8; II Reg. xviii, 5; III Reg. xi, 42 et xiv, 21, etc. Daniel pouvait avoir, à cette époque, de quinze à vingt ans. — *Exclamavit voce...* (vers. 46): comme avait fait Susanne peu d'instant auparavant. Cf. vers. 42. — *Mundus ego...* Le pronom est très accentué. Daniel dégage sa responsabilité, en déclarant qu'il ne prenait, lui, aucune part à la condamnation et au supplice de la jeune femme. C'était une manière très forte de dire qu'il la croyait innocente. — *Et conversus...* Ce cri attira aussitôt l'attention de la foule. Tous voulurent savoir pourquoi Daniel avait tenu un pareil langage : *Quis... iste sermo...?* D'ailleurs, le jeune page qui avait déjà donné de si grandes

48. Qui cum staret in medio eorum, ait : Sic fatui, filii Israel, non iudicantes, neque quod verum est cognoscentes, condemnastis filiam Israel?

49. Revertimini ad iudicium, quia falsum testimonium locuti sunt adversus eam.

50. Reversus est ergo populus cum festinatione, et dixerunt ei senes : Veni, et sede in medio nostrum, et indica nobis, quia tibi Deus dedit honorem senectutis.

51. Et dixit ad eos Daniel : Separate illos ab invicem procul, et dijudicabo eos.

52. Cum ergo divisi essent alter ab altero, vocavit unum de eis, et dixit ad eum : Inveterate dierum malorum, nunc venerunt peccata tua, quæ operaberis prius,

53. iudicans iudicia injusta, innocentes opprimens, et dimittens noxios, dicente Domino : Innocentem et justum non interficies.

54. Nunc ergo, si vidisti eam, dic sub qua arbore videris eos colloquentes sibi. Qui ait : Sub schino.

55. Dixit autem Daniel : Recte mentitus es in caput tuum ; ecce enim angelus Dei, accepta sententia ab eo, scindet te medium.

48. Se tenant debout au milieu d'eux, il dit : Êtes-vous assez insensés, fils d'Israël, pour condamner, sans la juger et sans connaître la vérité, une fille d'Israël?

49. Jugez-la de nouveau, car ils ont porté un faux témoignage contre elle.

50. Le peuple revint donc en grande hâte, et les vieillards dirent à Daniel : Viens, et prends place au milieu de nous, et instruis-nous, puisque Dieu t'a donné l'honneur de la vieillesse.

51. Daniel dit au peuple : Séparez-les l'un de l'autre, et je les jugerai.

52. Lorsqu'ils eurent été séparés l'un de l'autre, Daniel appela l'un d'eux et lui dit : Homme vieilli dans le mal, les péchés que tu as commis autrefois viennent maintenant sur toi,

53. qui rendais des jugements injustes, qui opprimais les innocents et qui relâchais les coupables, quoique le Seigneur ait dit : Tu ne feras pas mourir l'innocent et le juste.

54. Maintenant donc, si tu l'as vue, dis sous quel arbre tu les as vus parler ensemble. Il dit : Sous un lentisque.

55. Daniel lui dit : Vraiment tu as menti contre ta tête ; car voici que l'ange de Dieu, ayant reçu son arrêt, te coupera en deux.

preuves de sagesse à la cour de Babylone (cf. 1. 17) n'était point un inconnu pour ses coreligionnaires. Chacun comprit, en l'entendant, qu'il parlait ainsi sous l'inspiration divine. Comp. le vers. 50<sup>e</sup>. — *Qui... ait* (vers. 48). Il leur reproche sévèrement la légèreté de leur conduite en une matière si grave : *Sic fatui...* De fait, il n'y avait pas eu de jugement, mais une simple accusation, suivie de la sentence. Comp. le vers. 31. — *Filiam Israel*. Circonstance aggravante : une femme de la race théocratique. — *Revertimini ad...* (vers. 49). Daniel invite le peuple à réviser cette injuste sentence, affirmant que l'accusation n'avait été qu'une calomnie infâme : *quia falsum...*

50-51. Le peuple consent à revenir sur le jugement et confère à Daniel le soin de diriger les débats. — *Reversus... cum festinatione*. On suit sans hésiter le conseil du jeune homme. — *Dixerunt... senes* : non pas les deux calomnieurs, mais les anciens en général, qui remplissaient chez les Juifs le rôle de juges. — *Sede in medio...* à la façon d'un président. — *Indica nobis...* Ils se déclarent prêts à lui obéir. Motif de cette confiance illimitée qu'ils ont en lui : *quia tibi Deus...* Dieu lui-même ne lui avait-il pas visiblement accordé *honorem senectutis*, ou, comme

le dit plus simplement le texte grec, τὸ πρεσβεῖον, le droit d'un ancien, par suite, le droit de juger? — *Et dixit...* (vers. 51). Le jeune homme accepte, et prend immédiatement une décision préliminaire des plus habiles : *Separate illos...* Il fallait, en effet, pour la réussite de son plan, que les deux coupables ne pussent communiquer entre eux. Voyez les versets 54 et 55.

52-55. L'interrogatoire du premier vieillard. — *Inveterate dierum...* C. à-d., vieillard criminel qui a passé toute sa vie dans le péché. Reproche accablant. — *Nunc venerunt...* D'après quelques interprètes : Tes péchés sont venus en pleine lumière. Plutôt : Tu vas recevoir le châtiement de tes crimes. — *Judicans...* (vers. 53). Daniel décrit, par quelques traits énergiques, directement opposés à la loi divine, quelques-unes des iniquités de ce mauvais juge, qui agissait au nom du droit et de la justice. — *Dicente Domino...* L'emprunt est fait à Ex. xxiii, 7. — *Nunc ergo...* (vers. 54). Transition à l'interrogatoire proprement dit. — *Colloquentes* est un euphémisme évident. Ὀμιλοῦντες du grec a parfois le sens de « habere consuetudinem cum muliere. » L'Itala le traduit ici par « tractantes ». — *Sub schino*. Σχίνοσ est le nom grec du len-

56. Après l'avoir renvoyé, il ordonna qu'on fit venir l'autre, et il lui dit : Race de Chanaan, et non de Juda, la beauté t'a séduit, et la passion a perverti ton cœur.

57. C'est ainsi que vous traitiez les filles d'Israël, et, effrayées, elles vous parlaient; mais une fille de Juda n'a pu souffrir votre iniquité.

58. Maintenant donc, dis-moi sous quel arbre tu les as surpris lorsqu'ils se parlaient. Il dit : Sous un chêne.

59. Daniel lui dit : Vraiment, toi aussi tu as menti contre ta tête; car l'ange du Seigneur est prêt, et tient l'épée pour te couper par le milieu et pour te faire mourir.

56. Et, amoto eo, jussit venire alium, et dixit ei : Semen Chanaan, et non Juda, species deceptit te, et concupiscentia subvertit cor tuum.

57. Sic faciebatis filiabus Israel, et illæ timentes loquebantur vobis; sed filia Juda non sustinuit iniquitatem vestram.

58. Nunc ergo, dic mihi sub qua arbore comprehenderis eos loquentes sibi. Qui ait : Sub prino.

59. Dixit autem ei Daniel : Recte mentitus es et tu in caput tuum; manet enim angelus Domini, gladium habens, ut secet te medium, et interficiat vos.

tique, arbre dont la gomme-résine était très appréciée des anciens. Cf. Plin., *Hist. nat.*, xiv, 20; xv, 6, etc.; l'*Atl. d'hist. nat.*, pl. xxxiii, fig. 5. — *Recte mentitus...* (vers. 55). Le vieillard avait « fort bien » menti pour sa condamnation (*in caput...*), puisqu'il venait d'avouer implicitement son crime. Cf. vers. 59. — *Ecce enim...* Manière de dire que ce juge criminel ne devait pas échapper à la vengeance céleste, puisque Dieu avait déjà prononcé sa sentence, dont il avait confié l'exécution à un ange. — *Scindet te*. Dans le grec : σχίσει σε. Il y a un jeu de mots remarquable entre ce verbe et le nom de l'arbre sous lequel le calomniateur prétendait avoir vu Susanne. Voyez le vers. 54<sup>e</sup>. C'est pour conserver cette paronomase que saint Jérôme a employé le mot grec « schino », au lieu de dire « lentisco », comme l'Itala.

56-59. Interrogatoire du second vieillard. — *Et amoto...* Daniel suit le même ordre que dans la première phase de son jugement. Nous trouvons en premier lieu une invective qui n'était que trop justifiée (vers. 56-57), puis une question servant de piège (vers. 58), enfin la sentence (vers. 59). — *Semen Chanaan*. Reproche d'une énergie extraordinaire (cf. Ez. xvi, 3, 45, etc.), car les Chananéens étaient une race maudite de Dieu dès l'origine (cf. Gen. ix, 25-27). — *Non Juda* : la race sainte entre toutes. — *Species deceptit...* Parole expliquée par la suivante : *et concupiscentia...* — *Sic faciebatis...* (vers. 57). Daniel avait reproché à l'autre juge de corrompre habituellement la justice (cf. vers. 53), il accuse celui-ci d'avoir vécu dans une honteuse débauche. — *Filiabus...*, et *illæ...* Beau contraste entre la noble fermeté d'une fille de Juda (*sed filia...*), c.-à-d., de Susanne, et la lâche soumission des filles d'Israël. — *Loquebantur*. Euphémisme semblable à celui du vers. 54. — *Sub prino* (verset 58). Cette fois encore, saint Jérôme a conservé le mot grec (ὑπὸ πρίνου). L'Itala porte : « sub ilice; » traduction très exacte, puisque πρίνος était le nom du chêne vert, qui croît en Babylonie, comme le lentisco (*Atl. d'hist. nat.*, pl. xv, fig. 1, 3, 4). — *Recte mentitus...* Voyez le vers. 55 et la note. — *Ut secet te*. Dans

le grec : πρίσι σε. Ce verbe aussi forme un jeu de mots avec le nom de l'arbre. Dès les premiers siècles du christianisme, on s'est appuyé, comme on le fait encore de nos jours, sur ces deux jeux de mots, pour attaquer l'authenticité et la véracité de l'histoire de Susanne. On a prétendu et l'on continue de prétendre que ces paronomases « ne sont possibles que dans la langue grecque; comme on ne parlait pas grec à Babylone du temps de Daniel, il s'ensuit que le langage mis dans la bouche de ce prophète est de pure invention, et que le récit dans lequel sa sentence tient une place si considérable est une fable grecque... On a fait à cette objection des réponses diverses : 1<sup>o</sup> Le jeu de mots grecs ne prouve aucunement que l'histoire de Susanne n'a pas été primitivement écrite en hébreu ou en chaldéen, car on peut faire en ces langues des jeux de mots semblables : ainsi σχίσις, le lentisco, correspond à l'hébreu *šori*, et σχίσει, au verbe *šârâ*, il a fendu; πρίνος, l'yèuse, correspond à *tirzah*, et πρίσις peut correspondre à la racine *šârad*, qui, en arabe, a le sens de mettre en morceaux. 2<sup>o</sup> Si l'on n'admet pas cette explication et d'autres semblables, qui sont sujettes, en effet, à de graves difficultés philologiques, on peut répondre que beaucoup de mots hébreux se sont perdus, et que, dans l'ignorance où nous sommes des expressions qui se trouvaient dans le texte original, nous n'avons pas le droit de conclure qu'ils n'y existaient pas. 3<sup>o</sup> Une troisième explication, qui nous paraît la plus probable, est celle-ci : Les mots employés par Daniel à Babylone peuvent être conservés encore dans ce qui nous reste de la langue hébraïque, mais il est inutile de les chercher, parce que le traducteur grec, pour garder le jeu de mots de l'original, n'a pas traduit exactement les expressions du texte; il a choisi des termes grecs formant un jeu de mots dans sa langue. Ce qui frappait dans les réponses de Daniel aux vieillards, ce n'était pas l'arbre même, dont le nom importait assez peu; c'était la manière dont il jouait sur ce nom pour annoncer aux coupables le sort qui leur était réservé. C'est ce qu'a fait une des versions syriaques, qui, pour



60. Exclamavit itaque omnis cœtus voce magna; et benedixerunt Deum, qui salvat sperantes in se.

61. Et consurrexerunt adversus duos presbyteros, conviceraat enim eos Daniel ex ore suo falsum dixisse testimonium; feceruntque eis sicut male egerant adversus proximum,

62. ut facerent secundum legem Moysi. Et interfecerunt eos, et salvatus est sanguis innocuus in die illa.

63. Helcias autem et uxor ejus laudaverunt Deum pro filia sua Susanna, cum Joakim, marito ejus, et cognatis omnibus, quia non esset inventa in ea res turpis.

64. Daniel autem factus est magnus in conspectu populi, a die illa, et deinceps.

65. Et rex Astyages appositus est ad patres suos, et suscepit Cyrus Perses regnum ejus.

60. Alors toute l'assemblée poussa un grand cri, et ils bénirent Dieu, qui sauve ceux qui espèrent en lui.

61. Et ils s'élevèrent contre les deux vieillards, que Daniel avait convaincus par leur propre bouche d'avoir porté un faux témoignage; et ils leur firent le mal qu'ils avaient fait à leur prochain,

62. pour exécuter la loi de Moïse. Ils les firent mourir, et le sang innocent fut sauvé en ce jour-là.

63. Helcias et sa femme louèrent Dieu au sujet de leur fille Susanne, avec Joakim son mari et tous ses proches, de ce que rien de honteux ne s'était trouvé en elle.

64. Quant à Daniel, il devint grand devant le peuple, depuis ce jour-là et dans la suite.

65. Et le roi Astyages ayant été réuni à ses pères, Cyrus le Persé lui succéda dans le royaume.

conserver le jeu de mots, a substitué le pistachier au lentisque et le grenadier à l'yeuse, faisant correspondre au pistachier (*pis'tka*) le verbe *psaq*, couper (la tête), et au grenadier (*rimmôna*) le mot *remkha*, lance (une lance est dans sa main, pour frapper, pour tuer). » F. Vigouroux, *Mélanges bibliques*, 2<sup>e</sup> édit., p. 457, et *Man. bibl.*, t. II, n. 1064.

60-62. Le peuple rend grâces à Dieu de ce jugement et punit les coupables. — *Exclamavit... voce magna*. Comme Susanne (vers. 42) et comme Daniel (vers. 46). — *Deum qui salvat...* Allusion à la pleuse confiance de Susanne. Cf. vers. 35, 42-43. — *Et consurrexerunt...* (vers. 61): dans un mouvement de vive indignation contre les calomniateurs. — *Fecerunt... sicut...* Le talion, qui était à la base du code judiciaire des Hébreux. — *Secundum legem...* (vers. 62). Deut. xix, 19, il est dit formellement que les faux témoins devaient subir la peine destinée au crime dont ils avaient accusé le prochain. — *Salvatus... sanguis...* est un écho de Deut. xix, 10, et XXI, 8-9.

63-64. Jolie de la famille de Susanne, célébrité croissante de Daniel. — *Helcias* était le père de l'héroïne de ce récit. Cf. vers. 2. — *Quia non esset...* « Ce qui préoccupe Helcias, sa femme et toute sa famille, c'est que Susanne a été trouvée pure et sans tache; ils font plus de cas de son innocence et de sa vertu que de sa vie. » Fabre d'Évleu, h. l. — *Daniel autem...* (verset 64). Conclusion naturelle de l'épisode. Le jugement du jeune homme était, en effet, comparable à celui de Salomon et dénotait une sagesse remarquable. Cf. Ez. xiv, 14.

#### § II. — Une double victoire de Daniel. — XIV, 1-42.

Ce chapitre raconte deux autres événements célèbres dans l'histoire du prophète: les victoires qu'il remporta soit sur les prêtres de Bel, soit sur le dragon adoré par les Babyloniens. Voyez A. Delattre, *Les deux derniers chapitres de Daniel*, Lyon, 1878, p. 52 et ss.; A. Scholz, *Commentar über das Buch Judith, und über Bel und Drache*, Wurtzbourg, 1896, p. 197-233.

1<sup>o</sup> La supercherie des prêtres de Bel dévoilée par Daniel. XIII, 65 — XIV, 21.

65. Introduction chronologique. Comme l'ont remarqué la plupart des anciens commentateurs latins, ce verset ne doit pas être rattaché à l'histoire de Susanne, qui se passa durant la jeunesse de Daniel (cf. vers. 45); par conséquent, sous le règne de Nabuchodonosor. Il sert de préambule à l'épisode relatif aux prêtres de Bel, dont il fixe approximativement la date. Aussi aurait-on dû l'unir au chap. XIV, auquel il appartient. — *Astyages*. Astyage fut le dernier des rois mède (584-549 avant J.-C.). Sa fille Mandane avait épousé Cambyse, roi des Perses, et de ce mariage naquit Cyrus. Cf. Hérodote, I, 107. — *Et susceptus...* C'est en 550 que Cyrus défit Astyage et s'empara de la Médie; mais il traita respectueusement son grand-père, et lui laissa l'apparence de la royauté (Hérodote, I, 130). Cette note chronologique a évidemment pour but de montrer que les événements qu'elle précède ont eu lieu sous le règne de Cyrus, mais longtemps après sa conquête de la Médie, puisque la suite du récit va nous le montrer comme roi de Babylone (cf. XIV, 1 et s.)

## CHAPITRE XIV

1. Daniel mangeait à la table du roi, qui l'avait honoré au-dessus de tous ses amis.

2. Il y avait alors chez les Babyloniens une idole nommée Bel; on dépensait chaque jour pour elle douze mesures de farine, quarante brebis et six amphores de vin.

3. Le roi l'honorait aussi, et il allait chaque jour l'adorer. Mais Daniel adorait son Dieu. Et le roi lui dit: Pourquoi n'adores-tu pas Bel?

4. Il lui répondit: Parce que je n'adore pas des idoles faites de main d'homme, mais le Dieu vivant, qui a créé le ciel et la terre, et qui a puissance sur toute chair.

5. Le roi dit à Daniel: Est-ce que Bel ne te paraît pas être un Dieu vivant? Ne vois-tu pas combien il mange et boit chaque jour?

1. Erat autem Daniel conviva regis, et honoratus super omnes amicos ejus.

2. Erat quoque idolum apud Babyloniens nomine Bel, et impendebantur in eo per dies singulos similæ artabæ duodecim, et oves quadraginta, vinique amphoræ sex.

3. Rex quoque colebat eum, et ibat per singulos dies adorare eum. Porro Daniel adorabat Deum suum; dixitque ei rex: Quare non adoras Bel?

4. Qui respondens ait ei: Quia non colo idola manufacta, sed viventem Deum, qui creavit cælum et terram, et habet potestatem omnis carnis.

5. Et dixit rex ad eum: Non videtur tibi esse Bel vivens Deus? An non vides quanta comedit et bibit quotidie?

CHAP. XIV. — 1-9. Pourquoi Daniel refusa d'adorer le dieu Bel. — *Erat autem...* Transition, qui nous conduit au cœur du sujet. — *Conviva*. Le grec συμβιωτής (LXX et Théodote) a le sens large de compagnon; ici, d'ami intime, de ministre. — *Honoratus super...* Comp. vi, 28, où nous lisons que Daniel fut comblé d'honneurs sous le gouvernement de Cyrus, comme il l'avait été sous ceux de Nabuchodonosor (cf. i, 21; ii, 48), de Baltassar (cf. v, 29) et de Darius le Mède (cf. vi, 3). Les LXX et le syriaque ont ici une étrange leçon; car ils donnent au vers. 9 la forme suivante: Il y avait un homme, un prêtre nommé Daniel, fils d'Adal, compagnon du roi de Babylone. Il y a là une erreur manifeste, car Daniel n'appartenait certainement pas à la race lévitique (cf. i, 3, 6). — *Erat quoque...* (vers. 2). Cette idole va jouer, avec Daniel, le rôle principal dans la narration. — *Bel*, dont le nom complet était Bel-Mérodach, était la divinité tutélaire de Babylone. Cf. Is. xlvi, 1 et la note; Vigoureux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 165, 167, 346-347 de la 6<sup>e</sup> édit. — *Impendebantur...* Hérodote, i, 183, et Diodore de Sicile, ii, 9, nous apprennent aussi que Bel recevait des Babyloniens cette sorte d'hommage. Les inscriptions cunéiformes ne sont pas moins formelles sur ce point. Dans l'une d'elles, Nabuchodonosor « assure qu'il déposait journellement sur la table de ses dieux favoris un bœuf entier, du poisson, de la volaille, quantité d'autres aliments, des boissons variées, parmi lesquelles du vin de sept ou huit pays, abondants comme les eaux d'une pluie. » (Delattre, *Les deux derniers chapitres de Daniel*, p. 53). — *Similæ*. Le grec σμιλά-

λωδῶς désigne la fleur de la farine du blé. — *Artabæ*. L'« artaba » était, chez les Perses, une des principales mesures de capacité, qui équivalait, d'après Hérodote, i, 191, à un médimne (52 lit. 53) et à trois « chœnia » (la 16<sup>e</sup> partie du médimne) grecs. La quantité totale de la farine offerte chaque jour à Bel était donc d'environ 670 litres. — *Oves quadraginta*. Seulement quatre brebis d'après les LXX et une des versions syriaques. — *Amphoræ*. Dans le grec: μετρητάι, mesure des liquides, qui correspondait à 39 litres. — *Rex quoque...* (vers. 3). Les textes cunéiformes confirment également ce trait, car Cyrus s'y vante d'avoir adressé des prières quotidiennes à Bel et à Nébo, et d'avoir bâti des temples aux dieux babyloniens en général. Voyez F. Vigoureux, *l. c.*, p. 413 et ss. — *Porro Daniel...* Contraste frappant. L'équivalent grec de *adorabat* est προσεχύνει, se prosternait; c'était le geste principal de l'adoration chez les Orientaux. — *Quare non...?* A cette question du roi, Daniel fait une réponse franche et courageuse: *Quia non colo...* (vers. 4). En ajoutant le mot *manufacta*, il relève habilement la folle qu'il y a, pour un homme intelligent, à adorer ses propres œuvres. Cf. Deut. iv, 28; IV Reg. xix, 18; Is. ii, 8, etc. — *Viventem Deum, qui...*: par opposition aux idoles sans vie. Cf. Ps. cxii, deuxième partie, 3-8, etc. — *Qui... potestatem omni...* Hébraïsme, pour dire: le maître absolu de tous les êtres animés. Cf. Num. xvi, 22. — Réplique du roi: *Non tibi videtur...* (vers. 5). Il croit ne pouvoir mieux démontrer que Bel est un dieu vivant, qu'en rappelant à Daniel tout ce qu'il fallait à l'idole pour son alimentation quoti-

6. Et ait Daniel arridens : Ne erres, rex; iste enim intrinsecus luteus est, et forinsecus æreus, neque comedit aliquando.

7. Et iratus rex vocavit sacerdotes ejus, et ait eis : Nisi dixeritis mihi quis est qui comedit impensas has, moriemini.

8. Si autem ostenderitis quoniam Bel comedat hæc, morietur Daniel, quia blasphemavit in Bel. Et dixit Daniel regi : Fiat juxta verbum tuum.

9. Erant autem sacerdotes Bel septuaginta, exceptis uxoribus, et parvulis, et filiis. Et venit rex cum Daniele in templum Bel;

10. et dixerunt sacerdotes Bel : Ecce nos egredimur foras; et tu, rex, pone escas, et vinum misce; et claude ostium, et signa annulo tuo;

11. et cum ingressus fueris mane, nisi inveneris omnia comesta a Bel, morte moriemur, vel Daniel qui mentitus est adversum nos.

12. Contemnebant autem, quia fecerant sub mensa absconditum introitum, et per illum ingrediebantur semper et devorabant ea.

13. Factum est igitur postquam egressi

6. Daniel dit en souriant : Ne t'y trompe pas, ô roi; ce Bel est de boue au dedans et d'airain au dehors, et il ne mange jamais.

7. Alors le roi irrité appela les prêtres de Bel et leur dit : Si vous ne me dites quel est celui qui mange tous ces aliments, vous mourrez.

8. Mais si vous me montrez que c'est Bel qui mange tout cela, Daniel mourra, parce qu'il a blasphémé contre Bel. Daniel dit au roi : Qu'il soit fait selon ta parole.

9. Or les prêtres de Bel étaient au nombre de soixante-dix, sans compter leurs femmes, leurs enfants et leurs petits-enfants. Le roi alla avec Daniel au temple de Bel,

10. et les prêtres de Bel dirent : Voici, nous allons sortir; et toi, ô roi, fais apporter les mets et servir le vin; puis ferme la porte et scelle-la de ton anneau;

11. et quand tu seras entré demain matin, si tu ne trouves pas que Bel a tout mangé, nous mourrons, nous, ou Daniel qui a menti contre nous.

12. Ils parlaient ainsi avec mépris, parce qu'ils avaient fait sous la table une entrée secrète, par laquelle ils venaient toujours pour dévorer les offrandes.

13. Après donc que les prêtres furent

dienne : *An non vides...* Étrange démonstration, empruntée à une fonction grossière, qui est commune à tous les animaux. « La nécessité de se nourrir est une preuve non de divinité, mais de mortalité. » Quelle différence avec l'unique vrai Dieu (cf. Ps. XLIX, 7-13)! Aussi n'est-ce pas sans un sourire ironique (*arridens*, vers. 6) que Daniel refuse d'admettre l'argument du roi. — *Ne erres*. D'après les LXX, avec une grande vigueur : *Μηδραμῶς μηδεῖς σε παραλογιζέσθω*. C.-à-d. : Que personne en aucune manière ne te trompe par un faux raisonnement. — *Iste... intrinsecus...* Telle était fréquemment la composition des idoles : un fond de bois ou d'argile, et un revêtement de métal plus ou moins riche. Cf. Is. XLIV, 12 et ss.; Jer. x, 5; Bar. VI, 50, etc. — *Iratus rex...* (vers. 7). Piqué au vif, le roi vent immédiatement éclaircir la chose. — *Sacerdotes*. Les prêtres de Bel, auquel se rapporte le pronom *ejus*. — *Nisi dixeritis...* Ces premières paroles, empreintes de colère, montrent que le monarque avait été fortement impressionné par l'assertion si nette et si ferme de Daniel. — *Si autem...* (vers. 8). La seconde partie du dilemme. — *Dixit Daniel*. Le saint prophète accepte l'alternative sans la moindre hésitation. — *Erant... septuaginta...* Ce chiffre ne paraît nullement exagéré, si l'on se souvient que Baal avait 450

prêtres dans le royaume d'Israël, sous le règne d'Achab. Cf. III Reg. XVIII, 19, 22. — Les mots *et parvulis* ne sont que dans la Vulgate. — *In temp'um...* Théodotion : Dans la maison de Bel. Hébraïsme.

10-12. La fourberie des prêtres. — *Dixerunt...* Loin de paraître déconcertés, ils vont eux-mêmes au-devant de l'enquête, dont ils proposent hardiment les détails, comme s'ils n'avaient rien à en redouter. — *Vinum misce*. Allusion à la coutume orientale de verser dans le vin soit un peu d'eau, soit surtout un mélange d'aromates. Cf. Prov. IX, 2, 5; Is. V, 22; Marc. XV, 23, etc. — *Claude... et signa...* Cette double opération devait attester que personne n'aurait pénétré dans le temple pendant la nuit. — *Mortemur, vel...* (vers. 11). Eux-mêmes, ils acceptent la sentence, non sans accuser Daniel de les avoir calomniés, et le dévouer au supplice comme le seul coupable. — *Contemnebant* (vers. 12). Ils méprisent l'accusation et le danger, parce qu'ils croyaient avoir les moyens d'éluider l'enquête : *quia fecerant...* Supercherie qui doit avoir été reproduite plus d'une fois dans l'histoire du paganisme, sous une forme ou sous une autre.

13-14. Comment Daniel déjoua cette imposture. — *Postquam egressi...* Il fut fait entièrement comme ils l'avaient souhaité : *rez posuit...* Mais



sortis, le roi plaça les mets devant Bel, et Daniel commanda à ses serviteurs d'apporter de la cendre, et il la répandit par tout le temple devant le roi; ils sortirent ensuite et fermèrent la porte, et, l'ayant scellée avec l'anneau du roi, ils s'en allèrent.

14. Les prêtres entrèrent durant la nuit, selon leur coutume, avec leurs femmes et leurs enfants, et ils mangèrent et burent tout.

15. Le roi se leva dès la pointe du jour, et Daniel vint avec lui.

16. Et le roi dit : Daniel, le sceau est-il intact? Il répondit : Il est intact, ô roi.

17. Aussitôt le roi, ayant ouvert la porte et voyant la table, s'écria à haute voix : Tu es grand, ô Bel, et il n'y a pas en toi de tromperie.

18. Daniel se mit à rire, et, retenant le roi pour qu'il n'avancât pas dans l'intérieur, il dit : Voici le pavé; remarque de qui sont ces traces.

19. Le roi dit : Je vois des traces de pieds d'hommes, et de femmes, et de petits enfants. Et le roi fut irrité.

20. Il fit alors saisir les prêtres, leurs femmes et leurs enfants, et ils lui montrèrent les petites portes secrètes par où ils entraient pour manger ce qui était sur la table.

21. Le roi les fit mettre à mort, et il livra Bel au pouvoir de Daniel, qui le renversa ainsi que son temple.

22. Il y avait aussi en ce lieu-là un grand dragon, que les Babyloniens adoraient.

sunt illi, rex posuit cibos ante Bel; præcepit Daniel pueris suis, et attulerunt cinerem, et cribravit per totum templum coram rege; et egressi clausurunt ostium; et signantes annulo regis abierunt.

14. Sacerdotes autem ingressi sunt nocte, juxta consuetudinem suam, et uxores et filii eorum, et comederunt omnia, et biberunt.

15. Surrexit autem rex primo diluculo, et Daniel cum eo.

16. Et ait rex : Salvane sunt signacula, Daniel? Qui respondit : Salva, rex.

17. Statimque cum aperuisset ostium, intuitus rex mensam, exclamavit voce magna : Magnus es, Bel, et non est apud te dolus quisquam?

18. Et risit Daniel, et tenuit regem ne ingrederetur intro, et dixit : Ecce pavimentum, animadvertite cujus vestigia sint hæc.

19. Et dixit rex : Video vestigia viro- rum, et mulierum, et infantium. Et iratus est rex.

20. Tunc apprehendit sacerdotes, et uxores et filios eorum; et ostenderunt ei abscondita ostiola per quæ ingrediebantur, et consumebant quæ erant super mensam.

21. Occidit ergo illos rex, et tradidit Bel in potestatem Danielis, qui subvertit eum et templum ejus.

22. Et erat draco magnus in loco illo, et colebant eum Babyloni.

Daniel intervint tout à coup, pour ajouter au programme un détail qui n'avait pas été prévu : *præcepit... et attulerunt...* — *Sacerdotes... egressi...* (vers. 14). Ils sortirent de leurs maisons pour entrer dans le temple par la porte dérobée.

15-21. La découverte de la fraude et le châ- timent des coupables. — *Primo diluculo*. Fré- quent hébraïsme. Dès son réveil, le roi vint constater ce qui s'était passé. Sa première pen- sée se porta naturellement sur les scellés : *Sal- vane...* (vers. 16). — *Intuitus... mensam* (ver- set 17). C'était sa seconde préoccupation. — *Magnus es...* Cri de joie et de triomphe, en voyant que les mets avaient disparu. — *Risit Daniel* (vers. 18). Pour le prophète, la scène était, en effet, pleine de ridicule. — *Ecce pavimentum*. Empêchant le roi de pénétrer dans le temple, il attira son attention sur un fait capi- tal. — *Cujus vestigia...* C'étaient, comme le dit le vers. 19, les traces laissées sur la cendre par les pieds des prêtres, de leurs femmes et de

leurs enfants. — *Apprehendit sacerdotes...* pour les faire mettre à mort, selon qu'il était convenu. Voyez les vers. 7, 11, 21. — *Subvertit eum*. On conçoit sans peine que le roi, désabusé, « ait ordonné la destruction de ce vain simulacre. » — *Et templum ejus*. S'il s'agit du grand et fameux temple de Bel, à huit étages, qui ne fut détruit que plus tard par Xerxès (cf. Hérodote, I, 183; Strabon, XVI, 1, etc.), et dont on voit encore les ruines à Babylone, il faudra dire que Daniel en renversa seulement le sanctuaire. La suite du chapitre suppose d'ailleurs que l'édifice n'avait pas été complètement renversé.

2° L'épisode du dragon. XIV, 22-42.

22-26. Victoire remportée par Daniel sur le dragon de Babylone. — *Draco*. Δράκων a iel, comme parfois dans les auteurs classiques, le sens de serpent. Cf. Homère, *Il.*, II, 208 et ss., etc. — *In loco illo*. Dans le temple de Bel, d'après le vers. 21. — *Et colebant...* C'est tout à fait à tort, comme l'avoue un rationaliste contempo-

23. Et dixit rex Danieli : Ecce nunc non potes dicere quia iste non sit Deus vivens ; adora ergo eum.

24. Dixitque Daniel : Dominum Deum meum adoro, quia ipse est Deus vivens ; iste autem non est Deus vivens.

25. Tu autem, rex, da mihi potestatem, et interficiam draconem absque gladio et fuste. Et ait rex : Do tibi.

26. Tulit ergo Daniel picem, et adipem, et pilos ; et coxit pariter, fecitque massas, et dedit in os draconis ; et disruptus est draco. Et dixit : Ecce quem colebatis.

27. Quod cum audissent Babylonii, indignati sunt vehementer ; et congregati adversum regem, dixerunt : Judæus factus est rex ; Bel destruxit, draconem interfecit, et sacerdotes occidit.

28. Et dixerunt, cum venissent ad regem : Trade nobis Danielelem ; alioquin interficiemus te et domum tuam.

23. Et le roi dit à Daniel : Voici, maintenant tu ne peux pas dire que celui-ci n'est pas un dieu vivant ; adore-le donc.

24. Daniel dit : J'adore le Seigneur mon Dieu, parce que c'est lui qui est un Dieu vivant ; mais celui-ci n'est point un Dieu vivant.

25. Mais toi, ô roi, donne-moi la permission, et je tuerai ce dragon, sans épée ni bâton. Le roi dit : Je te la donne.

26. Daniel prit donc de la poix, de la graisse et des poils ; il fit cuire tout ensemble, et il en fit des masses, qu'il mit dans la gueule du dragon, et le dragon creva. Et Daniel dit : Voilà celui que vous adorez.

27. Lorsque les Babyloniens eurent appris cela, ils s'indignèrent violemment, et, s'étant rassemblés contre le roi, ils dirent : Le roi est devenu Juif ; il a renversé Bel, il a tué le dragon et il a fait mourir les prêtres.

28. Ils vinrent donc trouver le roi et ils lui dirent : Livre-nous Daniel ; autrement nous te tuerons, avec toute ta maison.

rain (le Dr Schrader), qu'on a nié, dans ces derniers temps, que le culte du serpent ait été en vogue chez les Babyloniens. Les monuments cunéiformes permettent, au contraire, de constater que l'on rendait en effet un culte au serpent à Babylone ». F. Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. IV, p. 385 de la 6<sup>e</sup> édit. Voyez aussi Delattre, *Les deux derniers chapitres de Daniel*, p. 55-57. — *Et dixit rex*: Cyrus, comme dans l'épisode relatif à Bel. Voyez la note de XIII, 65. — *Nunc non potes...* « Maintenant, cette fois, » par allusion à la scène racontée plus haut (cf. versets 4-5). Après les mots *Deus vivens*, les LXX et quelques manuscrits de Théodotion ajoutent : Est-ce que tu diras aussi qu'il est d'airain ? Voici, il vit, il mange et il boit. — Conclusion pratique : *adora... eum.* — *Dominum... adoro* (vers. 24). Rémémorance probable de Dent. VI, 63. Le pronom *ipse* est fortement accentué. — Le trait *iste autem non est...* manque dans les textes grecs. — *Tu autem...* (vers. 25). Daniel se charge de nouveau de démontrer au roi que Jéhovah est l'unique Dieu vivant. — *Fuste* : un bâton servant d'arme. Cf. I Reg. XVII, 40, 43. — *Do tibi*. Le monarque consent à laisser faire cette nouvelle épreuve. — *Picem, adipem, pilos* : trois substances des plus indigestes. — *Fecit... massas*. D'après le grec : *μάζα*, des gâteaux. — *Disruptus est* (grec : *διεπρήχθη*). Le serpent fut étouffé par ce mélange, dont il avait absorbé une quantité considérable. — *Ecce quem...* D'après Théodotion : Voyez vos divinités (τὰ θεῶν ὑμῶν, les objets de vos adorations). D'après les

LXX : Est-ce que vous ne vénerez pas ces choses ? La réflexion de Daniel est d'une mordante ironie, sous quelque forme qu'elle ait été présentée.

27-31. Daniel est jeté pour la seconde fois dans la fosse aux lions. — *Quod cum audissent...*



Daniel et le dragon. (Catacombes.)

La mort du dragon suscita dans Babylone une véritable émeute, dirigée autant contre le roi que contre son ministre. — *Judæus factus est*. Expression de profond dédain. Les preuves à l'appui de cette étrange assertion sont aussitôt données : *Bel destruxit* (cf. vers. 21<sup>b</sup>) ; *draconem...* (cf. vers. 26) ; *sacerdotes...* (vers. 21<sup>a</sup>). Ayant permis au Juif Daniel d'accomplir ces

29. Le roi vit donc qu'ils le pressaient avec violence, et, contraint par la nécessité, il leur livra Daniel.

30. Ils le jetèrent dans la fosse aux lions, et il y demeura six jours.

31. Or il y avait dans la fosse sept lions, et on leur donnait chaque jour deux corps et deux brebis; mais on ne leur en donna point alors, afin qu'ils dévorassent Daniel.

32. Cependant le prophète Habacuc était en Judée; il avait fait cuire des aliments, et il avait broyé du pain dans un vase, et il allait aux champs les porter aux moissonneurs.

33. Et l'ange du Seigneur dit à Habacuc: Porte à Babylone le repas que tu as, pour Daniel, qui est dans la fosse aux lions.

34. Habacuc dit: Seigneur, je n'ai pas vu Babylone, et je ne connais pas la fosse.

29. Vidit ergo rex quod irruerent in eum vehementer, et necessitate compulsus, tradidit eis Danielelem.

30. Qui miserunt eum in lacum leonum; et erat ibi diebus sex.

31. Porro in lacu erant leones septem, et dabantur eis duo corpora quotidie, et duæ oves; et tunc non data sunt eis, ut devorarent Danielelem.

32. Erat autem Habacuc propheta in Judæa; et ipse coxerat pulmentum, et intriverat panes in alveolo, et ibat in campum ut ferret messoribus.

33. Dixitque angelus Domini ad Habacuc: Fer prandium quod habes in Babylonem Danieli, qui est in lacu leonum.

34. Et dixit Habacuc: Domine, Babylonem non vidi, et lacum nescio.

trois actes, le roi semblait être de connivence avec lui et avoir adopté le judaïsme. — *Trade... Dantelem* (vers. 28). C'est évidemment pour le mettre à mort qu'ils réclament le prophète. — *Alioquin interficiemus...* Vrai langage d'insurgés. La passion religieuse ne connaît pas de bornes lorsqu'elle est vivement surexcitée. En outre, l'histoire atteste que les Babyloniens étaient sans cesse portés à la révolte lorsqu'ils étaient soumis à des dynasties étrangères, comme c'était alors le cas. Ils entrèrent souvent en rébellion ouverte contre les Assyriens et contre les Perses. — *Vidit ergo...* (vers. 29). Frappé de la grave tournure que prenaient les choses, le roi s'efforce de calmer la foule « en cédant à ses désirs et en lui livrant Daniel, » quoique avec une répugnance notée par le narrateur (*necessitate...*) — *Miserunt in lacum...* (vers. 30). Sur ce supplice, voyez vi, 7<sup>b</sup>, et le commentaire. — *Sex diebus*. Sous Darius le Mède, Daniel n'était resté qu'une seule nuit avec les lions. Cf. vi, 19. — *Porro in lacu...* (vers. 31). Quelques détails intéressants, destinés à mettre en relief l'étendue du prodige qui sera bientôt raconté. — *Duo corpora*. Théod.: *σώματα*. Locution assez vague, qui paraît désigner deux corps humains. D'après les LXX, deux hommes condamnés à mort pour avoir conspiré contre le roi. Cela, avec les deux brebis (*et duæ...*), n'était pas trop pour la nourriture quotidienne de sept lions. — *Et tunc non...* Pour rendre la férocité des fauves plus grande envers Daniel, on ne leur donna pas leur nourriture accoutumée, aussi longtemps qu'il demeura auprès d'eux.

32-38. Dieu nourrit miraculeusement Daniel dans la fosse aux lions. — *Erat autem...* D'après les traducteurs d'Alexandrie, cet épisode n'aurait eut lieu que le sixième jour. Théodotion et la Vulgate ne fixent aucune date, et il est probable que c'est dès les premiers jours que le Seigneur

vint ainsi en aide à son serviteur. — *Habacuc propheta*. Malgré l'identité du nom et du titre, il est peu vraisemblable qu'on puisse identifier ce personnage avec le petit prophète Habacuc, qui paraît avoir vécu à une époque notablement



Habacuc est transporté par l'ange.  
(Peinture des Catacombes.)

antérieure à celle de Daniel. Voyez l'Intro. à son livre. — *Coxerat pulmentum*: en assez grande quantité, puisque ce mets devait servir de repas à plusieurs moissonneurs; Daniel en eut donc pour plusieurs jours. — *Intriverat panes*: pour les mettre dans le potage. — *Dixitque angelus...* (vers. 33). Dans les deux textes grecs, *ἄγγελος* n'a pas d'article: un ange du Seigneur. — *Dixit Habacuc* (vers. 34). Réponse pleine de candeur naïve. — *Et apprehendit...* (vers. 35). Dieu avait fait un miracle analogue pour Élie (cf. III Reg. xviii, 12; IV Reg. ii, 11), et, plus tard, le diacre Philippe fut transporté de la même manière



35. Et apprehendit eum angelus Domini in vertice ejus, et portavit eum capillo capitis sui, posuitque eum in Babylone, supra lacum, in impetu spiritus sui.

36. Et clamavit Habacuc, dicens : Daniel, serve Dei, tolle prandium quod misit tibi Deus.

37. Et ait Daniel : Recordatus es mei, Deus, et non dereliquisti diligentes te.

38. Surgensque Daniel comedit. Porro angelus Domini restituit Habacuc confestum in loco suo.

39. Venit ergo rex die septimo ut lugeret Danielem; et venit ad lacum, et introspexit, et ecce Daniel sedens in medio leonum.

40. Et exclamavit voce magna rex, dicens : Magnus es, Domine, Deus Danielis. Et extraxit eum de lacu leonum.

41. Porro illos qui perditionis ejus causa fuerant intromisit in lacum; et devorati sunt in momento coram eo.

42. Tunc rex ait : Paveant omnes habitantes in universa terra Deum Danielis, quia ipse est salvator, faciens signa et mirabilia in terra, qui liberavit Danielem de lacu leonum.

35. Alors l'ange du Seigneur le prit par le haut de la tête et le porta par les cheveux, et il le déposa à Babylone, au-dessus de la fosse, avec l'impétuosité de son esprit.

36. Et Habacuc cria en disant : Daniel, serviteur de Dieu, prends le repas que Dieu t'a envoyé.

37. Et Daniel dit : Vous vous êtes souvenu de moi, ô Dieu, et vous n'avez pas abandonné ceux qui vous aiment.

38. Et, se levant, Daniel mangea. Mais l'ange du Seigneur remit aussitôt Habacuc au lieu où il l'avait pris.

39. Le roi vint, le septième jour, pour pleurer Daniel; il s'approcha de la fosse et regarda dedans, et voici que Daniel était assis au milieu des lions.

40. Et le roi poussa un grand cri et dit : Vous êtes grand, Seigneur, Dieu de Daniel. Et il le fit tirer de la fosse aux lions.

41. Puis il fit jeter dans la fosse ceux qui avaient voulu perdre Daniel, et ils furent dévorés devant lui en un moment.

42. Alors le roi dit : Que tous les habitants de toute la terre tremblent devant le Dieu de Daniel, car c'est lui qui est le sauveur, qui fait des prodiges et des merveilles sur la terre, et qui a délivré Daniel de la fosse aux lions.

(cf. Act. viii, 39); bien plus, Jésus lui-même devait permettre au démon de l'emporter dans les airs (cf. Matth. iv, 5, 8). Ce prodige n'a donc rien d'étrange. — *Capillo* est un nom collectif : par les cheveux. — *In impetu spiritus...* C.-à-d., avec l'impétuosité naturelle à un esprit. Cette locution marque un mouvement extrêmement rapide. — *Recordatus es...* (vers. 37). Vive reconnaissance de Daniel pour son Dieu. Il généralise aussitôt la pensée : *et non dereliquisti...*

39-42. Belle conduite du roi, lorsqu'il vit que son ministre avait été si merveilleusement sauvé. — *Venit... ut lugeret*. En effet, il ne doutait pas que Daniel n'eût été dévoré depuis longtemps par les lions. — *Introspexit, et... sedens*. Ces traits dramatisent le récit. Les mots *in medio leonum* sont propres à la Vulgate. — *Exclamavit voce magna* (vers. 40) : sous l'empreinte d'une violente émotion. Cf. xiii, 42, 46, 60. — *Magnus es...* Il était manifeste que Daniel n'avait pu être sauvé que par un grand miracle, et ce miracle, l'unique Dieu qu'il adorait pouvait seul l'avoir

accompli en sa faveur. Les LXX prêtent ce langage au monarque : Le Dieu de Daniel est grand, et il n'y en a pas d'autre que lui. La seconde proposition, ajoutée par eux, fausse entièrement la pensée et la narration, et montre combien peu les éditions de la version d'Alexandrie méritent de créance en ce qui concerne ce livre; car, si le roi perse a pu reconnaître, comme autrefois Nabuchodonosor (cf. ii, 47; iii, 96, 99-100; iv, 34), et Darius le Mède (cf. vi, 26-27), que le Dieu adoré par Daniel était le Dieu suprême, il n'eût pas songé un seul instant à abandonner ses croyances polythéistes. — *Porro illos...* (vers. 41). Le taillon accoutumé. Voyez vi, 24 et la note. — *Devorati... in momento*. Le contraste ne pouvait pas être plus saisissant. — *Tunc rex...* Ce verset, qui semble être une reproduction de vi, 26-27 (selon d'autres, de ii, 26, ou de iv, 31), n'existe que dans la Vulgate actuelle, et les plus anciens manuscrits de notre version latine ne l'ont pas non plus. Il aura été ajouté par quelque copiste.